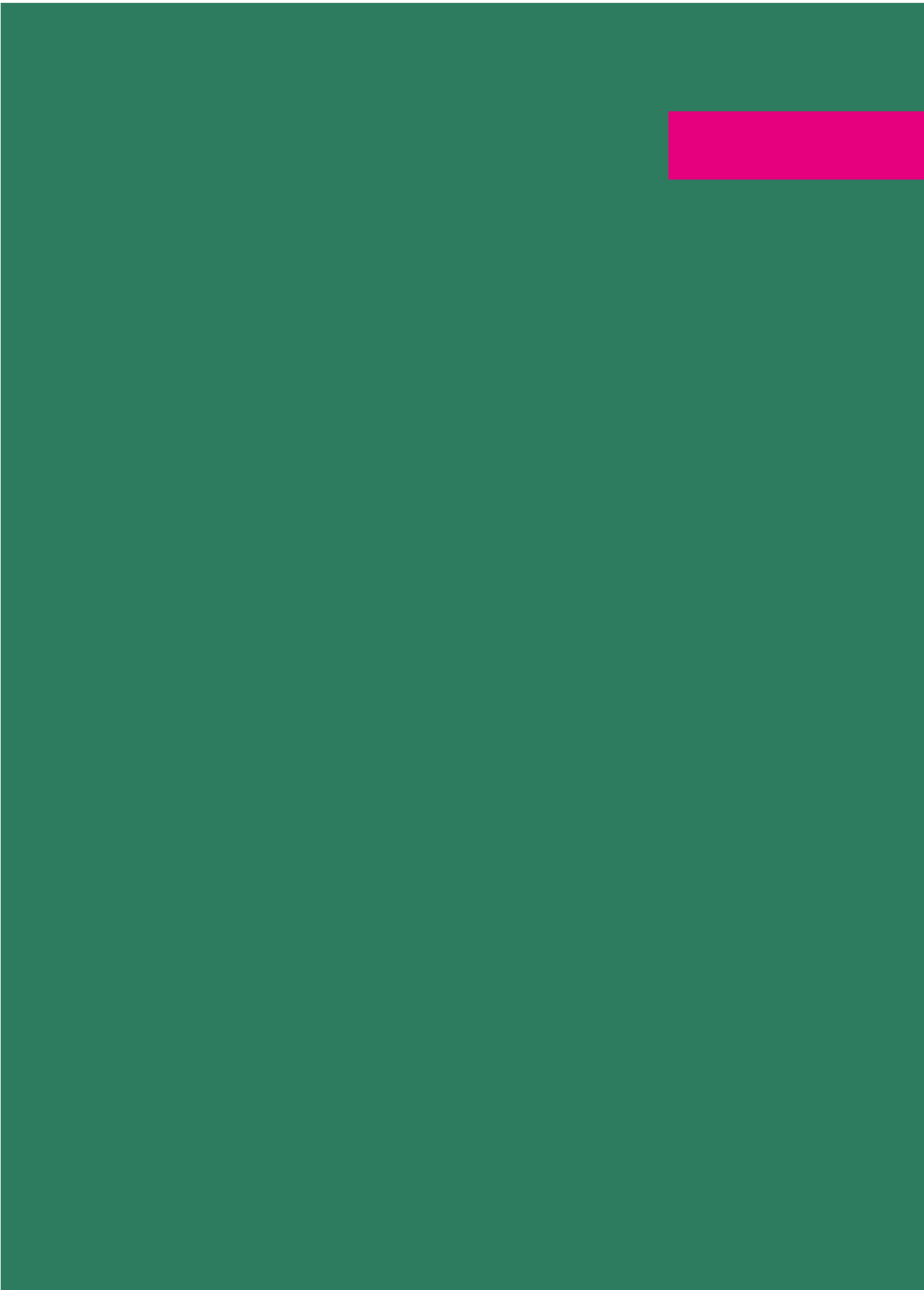


Quitterie
DEVILLEPIN

**PRENDRE SOIN
DE LA DÉMOCRATIE**

RAPPORT DE CAMPAGNE

// 2022





Collectif de campagne
Quitterie de Villepin - CCbySA



SOMMAIRE



Les raisons de leur engagement dans l'équipe de campagne.....	16
Paroles de personnes engagées :	17

La campagne électorale.....	20
------------------------------------	-----------

Organiser la campagne	21
------------------------------------	-----------

Planning / les différentes phases de la campagne, la temporalité	21
Connaître le territoire, les électeurs et les électrices de la 2ème circonscription de Paris	24
La clé de voûte d'une dynamique collective : le rythme de l'équipe de campagne et du temps de la campagne	28
Les rôles indispensables d'une équipe de campagne	30
Le local de campagne	39
Animer la campagne	42
Organisation d'événements, rencontres et réunions publiques	42
Posture et techniques de facilitation	51
Organiser une réunion publique :	53
La facilitation : postures d'animation.....	55
Accessibilité, inclusivité	56

Financer la campagne : les règles et les idées reçues	58
--	-----------

Les règles du financement public.....	58
Les idées reçues sur la collecte de fonds	58
Avantages inconvénient de créer une asso	60
Comptes de campagne	60

Les outils de communication la campagne.....	61
---	-----------

Communication, éléments de langage et stratégie	61
Communication papier	63
Envoi dans toutes les boîtes	63
La consultation	66
Propagande officielle.....	70
Opération «Adopte un panneau »	74
Communication numérique	77
Adresses mail.....	77
Le site Internet	77
Réseaux sociaux.....	80
Le porte-à-porte numérique	82
Communication interne	85
RP : relation avec les médias	85

À la rencontre des habitantes et habitants : tractage	87
À la rencontre des habitantes et habitants : le porte à porte	87
Les réunions d'appartement.....	92
Les appels téléphoniques	93
Previoo	96
Organisation du jour de vote	98
Assesseur, assesseure et délégué, déléguée.....	98
Tournée des bureaux de vote, répartition des rôles	98
Préparation des 2 cas de figures : la presse	99
Préparation des 2 cas de figures : l'équipe.....	100
Soirée électorale : la Fête du 1 ^{er} tour.....	103
Le lendemain du vote : Remerciements RS, newsletter, panneaux électoraux...	104
Boucler la campagne :	104
Les 3 piliers - boussole, méthode, ambition.....	106
ODD et Accord de Paris.....	107
Les ODD	107
L'Accord de Paris	109
Assemblée locale délibérative.....	111
Pourquoi ?.....	111
Comment.....	116
Indépendance des partis :.....	134
Réalisation, utilisation et remerciements.....	138
Annexes.....	140
Les liens vers la documentation officielle :.....	141
Calendrier Législatives 2022.....	141
Dossier pour la déclaration de candidature en Préfecture :.....	141
CERFA 16110-02.....	141
Annexes à remplir xxx.....	141
Pièces justificatives à fournir :.....	141
Le planning de la campagne	142
Les documents de campagne	143
Législatives 2022 : pourquoi je me lance ?.....	143
1er 4 pages	145
Invitation Assemblée locale 12 décembre.....	146
6 pages dont Consultation	147
Dernier 4 pages.....	150
Le matériel électoral.....	151
Bulletin de vote.....	151
Circulaire & circulaire FALC (français facile à lire et à comprendre).....	152
Affiche	154
Petit guide du porte-à porte.....	155

Comptes de campagne	158
Le prix de la démocratie	159
Organisation des réunions publiques	160
Exemple de mail d'invitation à l'Assemblée locale du 15 (constitution du panel pour la première délibération)	160
Exemple de mail de relance	161
Délibération citoyenne du 15 mai	162
Fiche facilitateur et facilitatrice	173
Déroulé d'une réunion de co-construction du dispositif	175
Déroulé de la Fête du 1 ^{er} tour et répartition.....	176
Lettre du 1er tour.....	178
Projet communiqués de presse 2 scénarios après 1er tour	179
Affiche de remerciements après le premier tour	185
Plugins site internet.....	186
Message porte à porte numérique	187
Re transcription audition Delphine Bagarry.....	188
Re transcription audition Armel Le Coz.....	207
Re transcription audition Dominique Rousseau	225

Élections Législatives
Deuxième circonscription de Paris
12 et 19 juin 2022

POUR L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT ET
LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Quitterie
DEVILLEPIN

PRENDRE SOIN

DE LA DÉMOCRATIE

REPLAÇANT

MARTIN PLATIAU



POURQUOI VOUS ?

Parce que vous pensez que voter une fois tous les 5 ans ne suffit plus.

Parce que vous souhaitez sortir des clivages partisans stériles.

Parce que vous voulez vous impliquer dans la vie démocratique de notre pays.

À QUOI SERVIRA VOTRE VOTE ?

À installer le premier mandat délibératif à l'Assemblée nationale qui vous permettra :

- ✓ de choisir la commission parlementaire dans laquelle se réalisera l'essentiel du travail de votre députée : <https://avecquitterie.fr/assemblee-locale/>
- ✓ de définir un enjeu prioritaire par an, parmi les 17 objectifs de développement durable.
- ✓ d'être consultés sur les textes à l'agenda du parlement et devenir partie prenante de l'action législative de votre députée.

Chaque année, 100 nouvelles personnes représentatives de la diversité de la circonscription travailleront en continu, avec la députée, sur les lois de sa commission.

DANS LES MÉDIAS

▶ Carl Meus, rédacteur en chef, Le Figaro Magazine

« Elle a été l'une des premières à diagnostiquer une démocratie à bout de souffle et à tenter d'apporter des solutions qui intègrent les citoyens. »

▶ Tribune de Quitterie de Villepin dans Libération

2022, l'autre bataille : réhabiliter l'Assemblée nationale.

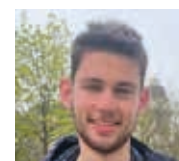
« Nous avons besoin de retrouver un Parlement fort, plus ouvert, où s'expriment des voix libres, indépendantes et légitimées par la participation des citoyennes et citoyens tout au long du mandat. »

▶ Interview politique avec Christian Makarian, L'Express, Le Point, sur Radio Notre Dame

« On voit que chacune et chacun est en train d'opérer une forme de transformation pour répondre aux grands enjeux. Ce qui nous manque aujourd'hui, ce sont des actes politiques. »

▶ Génération 2022 par Manon Mella, Franceinfo

« Martin Platiau fait partie de cette génération engagée, notamment sur le climat, qui cherche une nouvelle manière de s'investir mais qui a du mal avec l'engagement partisan. Pourtant, Martin a décidé de s'engager en politique en soutenant Quitterie de Villepin car elle est indépendante. »



POURQUOI MOI ?

Parce que mes 20 ans d'expérience politique et de travail sur les innovations démocratiques m'ont appris qu'il nous faut proposer une route politique nouvelle, indépendante, hors des partis, adaptée aux enjeux de notre époque.

Depuis 8 mois, vous me confiez votre aspiration à une démocratie plus aboutie. À nous d'écrire la suite.

Vu la candidate - ne pas jeter sur la voie publique
Cet imprimé est certifié PEFC TM, 10-31-1240 par l'imprimerie Rochelaise - 17000 La Rochelle
Conception graphique : 1. 2. 3. Simone - Crédit Photo : @Vincent Desailly - ©Manon Mella/Franceinfo



Quitterie
DEVILLEPIN
PRENDRE SOIN
DE LA DÉMOCRATIE

BIENVENUE À LA PERMANENCE
DE QUITTERIE DE VILLEPIN
45 RUE DAUBENTON, 5^{ÈME}

avecquitterie.fr
contact@avecquitterie.fr
presse@avecquitterie.fr
07 82 36 44 18



Quitterie DEVILLEPIN

« Comment faire pour que mon vote serve à quelque chose ? »

Cette question, je me la suis souvent posée. J'imagine que vous aussi.

Si j'ai décidé d'être candidate à ces élections législatives, après m'y être longuement préparée, c'est pour essayer d'y apporter une réponse.

Pour nous permettre de devenir pleinement acteurs et actrices des décisions qui nous concernent.

Pour faire mieux que glisser un bulletin dans l'urne, une fois de temps en temps.

Le défi que je nous propose de relever ensemble est inédit.

Pour la première fois, fonder systématiquement l'action législative sur la mise en œuvre des engagements internationaux de la France : l'Accord de Paris sur le climat et les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies.

Pour la première fois, choisir de dépasser nos sensibilités pour nous rassembler autour d'une dynamique transformatrice à l'échelle locale et nationale.

Pour la première fois, faire entrer à l'Assemblée nationale une candidate indépendante, hors des postures partisans, pour construire une route politique nouvelle.

Pour la première fois, installer une assemblée locale délibérative qui associe en continu les habitantes et les habitants à la fabrique des lois, pendant 5 ans.

Ensemble, nous allons faire l'expérience concrète de la démocratie, nouer des liens et faire se parler des mondes qui ne se parlent pas, peu ou plus.

Ensemble, nous retrouverons le goût de la politique.

Ensemble, nous serons fières et fiers de ce que nous accomplirons, de ce que notre pays accomplira et de notre place dans le monde.

Ensemble, nous montrerons à nos enfants, petits-enfants et aux générations à venir que, oui, la politique peut être utile et transformer nos vies.

Ensemble, nous réunirons les générations et nous ferons fructifier les nombreux talents de nos écoles, nos associations, nos commerces, nos entreprises et notre fonction publique.

Décidons-le dans les 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Paris, les 12 et 19 juin !

Quitterie DE VILLEPIN

44 ans, 4 fils de 7, 10, 17 et 19 ans.

Habitante du 5^{ème} arrondissement.

Engagée depuis 20 ans sur les questions sociales et climatiques au sein d'organisations politiques, associatives et entrepreneuriales.

Enseigne l'innovation civique et démocratique, coordinatrice d'un master Communication publique et politique.

Quitterie de Villepin

LES 3 PILIERS DU MANDAT

3

UNE MÉTHODE LA DÉLIBÉRATION

La démocratie délibérative peut réparer nos institutions. Les meilleurs travaux sur le sujet le montrent et toutes les expériences menées en témoignent. Je vous propose de la mettre en pratique. Elle repose sur l'écoute mutuelle, le respect, la prise en compte de différents types de connaissances, d'expériences et de récits. En enrichissant les points de vue, la délibération améliore la qualité des décisions prises, comme les relations sociales. Concrètement, nous avons construit une Assemblée locale qui réunira mensuellement habitantes et habitants pour délibérer ensemble sur les lois.

UNE BOUSSOLE LES ENGAGEMENTS DE LA FRANCE

L'Accord de Paris sur le climat et les 17 ODD sont nos meilleurs atouts, les plus crédibles et pertinents à ce jour, pour remporter des victoires collectives. Concrètement, je vous invite à en être pleinement parties prenantes par notre travail commun sur les lois. Les transformations que nous opérons déjà dans nos entreprises, nos associations, nos administrations, nos commerces, nos écoles et nos foyers doivent désormais irriguer les décisions politiques. Chaque texte de loi devra y contribuer.


UNE AMBITION TENIR PAROLE

Chacune et chacun peut contribuer à la mise en œuvre des engagements que la France a pris en notre nom aux yeux du monde avec plus de 190 pays. C'est la seule feuille de route fédératrice dont nous disposons pour la prochaine législature. Elle est structurante sur les enjeux de pauvreté, de santé, d'éducation, d'égalité, de logement, d'énergie, de biodiversité, de climat, d'économie et d'emploi, bref, sur les enjeux de nos vies. Nous pouvons être aussi exemplaires que le Danemark, l'Espagne ou la Suède qui s'en servent déjà avec succès pour décider de leurs lois. Concrètement, plus une seule loi, plus un seul euro investi par l'État qui ne soit à la hauteur de nos engagements internationaux.



8 MOIS DE CAMPAGNE

- ✓ La plus longue campagne législative de France : **240 jours sur le terrain**
- ✓ Nos documents dans **72 000 boîtes aux lettres** en février et en mai
- ✓ Une consultation citoyenne inédite, plus de **1 200 réponses**
- ✓ **15 000 tracts** distribués de la main à la main aux habitantes et habitants
- ✓ **36 bénévoles** dans l'équipe
- ✓ **18 événements** publics
- ✓ Plus de **36 000 euros** de dons récoltés
- ✓ **166 donatrices et donateurs** avec des dons plafonnés à 750 euros, soit 10 fois moins que la limite autorisée
- ✓ **805 personnes reçues** dans la seule permanence de campagne ouverte depuis janvier
- ✓ **750 commerçantes et commerçants** rencontrés.



**AVANT-
PROPOS :
POURQUOI
CE GUIDE ?**



PARIS, LE 2 OCTOBRE 2022, LABO DE L'ÉDITION

À toutes celles et ceux qui veulent prendre soin de la démocratie, ce retour d'expérience est pour vous. C'est un cadeau, un commun, que nous voulions vous offrir pour vous aider à vous préparer à vous investir dans le champ politique qui a tant besoin de vous.

Pour vous faire gagner du temps. Pour ne pas repartir toujours d'une page blanche. Pour vous faire bénéficier des enseignements de notre aventure, comme nous avons bénéficié de dizaines d'expérimentations démocratiques avant nous.

La « science » des campagnes électorales est obscure pour la très grande majorité des citoyennes et des citoyens, nous tenons à la partager pour vous permettre de vous lancer. Cette « science » est confisquée, y compris dans les partis politiques. Rares sont les personnes qui détiennent une vision d'ensemble.

Oui, la politique, telle qu'on la connaît, est dysfonctionnelle. Mais, oui aussi, cela ne changera que si nous y accordons du temps, de l'effort, de l'engagement.

Oui, nous l'affirmons, l'action politique électorale peut être source de joie, d'apprentissages mutuels, de dépassement collectif par la mise en capacité de chacune et de chacun.

Le monde des partis est tout petit (une dizaine de milliers de militantes et militants dans les "grands partis") alors que notre société est tellement vaste, des millions de voisines et de voisins. Si ce n'est pas du tout gage de victoire électorale immédiate, s'émanciper de ce tout petit monde est gage de formation et d'expérience enrichissante, de contribution au devenir de la démocratie. Voici donc l'ensemble de nos partis pris, les raisons de nos choix, comment nous les avons mis en œuvre, les bénéfices que nous avons constatés, mais aussi les limites, et in fine nos recommandations à votre attention.

Vous trouverez à la fois du très "pratico-pratique", mais aussi du fond sur les piliers de notre campagne : la délibération, les ODD et l'Accord de Paris, l'indépendance vis-à-vis des partis. Nous vous livrons ce travail en l'état, brut, imparfait, avec certainement des coquilles.

Ce document a été construit à plusieurs mains, à chaud pendant une intense campagne puis à froid lors du week-end de retour d'expérience. Merci à chacune et à chacun pour le chemin, l'exigence de nos travaux, et pour chaque apport décisif.

Nous vous souhaitons de belles aventures politiques à chacune et à chacun et nous sommes prêtes et prêts à répondre aux questions que vous pourriez vous poser.

Vous qui vous emparez de ce retour d'expérience, si vous cherchez des informations sur les piliers de notre campagne : démocratie délibérative, ODD et Accord de Paris, vous trouverez votre bonheur dans le 2^e bloc de la page 106 à 134.

Si vous voulez préparer votre candidature aux législatives, votre bonheur se trouve de la page 20 à 104.

Quintini de Lillemin



**UN AN
PLUS TARD...**



PARIS, LE 5 JUIN 2023

Un an plus tard

Prendre soin de la démocratie, encore et toujours.

Les raisons profondes à l'origine de cette campagne législative de juin 2022 sont plus que jamais d'actualité. Le mauvais spectacle qui se joue quotidiennement à l'Assemblée nationale montre l'affaiblissement et la déliquescence de nos institutions.

Rien n'a été résolu par les échéances de 2022.

Rien n'a été tenté pour faire évoluer l'Assemblée nationale de l'intérieur.

Il serait bien difficile d'ailleurs pour des personnes elles-mêmes produit de dysfonctionnements démocratiques de réussir à réparer le pouvoir législatif. On ne peut pas vraiment les en blâmer. Elles-mêmes se rendent compte qu'elles sont entravées.

La crise de la démocratie ne se résoudra pas toute seule.

Il est certain que nos cerveaux pourraient apporter des réponses adéquates à une évolution devenue nécessité de la démocratie au XXIème siècle.

Si ce n'est pas encore le cas, c'est que nous n'avons pas assez travaillé, pas fait le deuil de formes d'organisations politiques anachroniques, dysfonctionnelles en leur sein, artificielles, incapables et désuètes.

C'est que nous n'avons pas assez créé de nouvelles formes capables d'accueillir l'extraordinaire envie de prendre des responsabilités d'un grand nombre d'entre nous dans la résolution des défis de notre ère.

La fatalité n'existe pas, il faut se mettre en chemin, d'autant plus lorsque tout paraît bloqué.

Désormais, il nous incombe collectivement de faire émerger une expérience de la démocratie nouvelle et adaptée aux mutations de nos sociétés.

En matière de démocratie, ici comme ailleurs, il s'agit de tout recommencer.

Nous ne verrons peut-être pas les fruits de ces essais de notre vivant, mais nul doute qu'émergera un jour une autre forme de pouvoir, évoluée, capable de répondre aux défis climatiques et aux enjeux de paix sur la planète. Souhaitons-nous y contribuer ? Souhaitons-nous y accorder de l'attention et du temps ?

Pour la première fois dans l'histoire humaine, les populations réalisent, éprouvent le dérèglement climatique que nous avons engendré et se retrouvent conjointement au pied du mur pour assurer l'habitabilité de la planète.

Ce fait inédit va nécessairement provoquer une évolution sans précédent de nos méthodes de gouvernance. Il nous appartient aux quatre coins du monde d'en dessiner les contours.

À nous d'y prendre notre part.

Quintilien de Lillois



**LES RAISONS
DE LEUR
ENGAGEMENT
DANS
L'ÉQUIPE
DE CAMPAGNE**



Le 1^{er} et 2 octobre 2022, nous avons organisé ce retour d'expérience pour pouvoir analyser collectivement nos apprentissages et vous les transmettre.

Ce fut l'occasion de revenir sur les raisons d'engagement des 40 personnes qui ont composé l'équipe de campagne. Un an plus tôt, en septembre 2021, nous étions 5, quelques mois plus tard, nous fûmes plus de 40 personnes qui ont dédié leur temps, leur intelligence, leur énergie à faire cette campagne.

Voici quelques raisons de l'engagement des unes, des uns et des autres. Nous vous souhaitons les mêmes retours dans vos futures campagnes !

PAROLES DE PERSONNES ENGAGÉES :

- *« Ce qui m'a plu, c'était l'approche systémique, le temps long de la campagne (8 mois !), en dehors des partis, en complète indépendance. »*
- *« J'ai découvert cette campagne via un rebond d'Investies (approche féministe), et une démarche ouverte et participative. »*
- *« J'ai aimé que cette campagne soit conduite par une femme qui porte un projet d'innovation démocratique et dont ce soit l'expertise depuis longtemps. »*
- *« Je me suis engagée après avoir assisté à un meeting, et l'importance donnée à la cause climatique a conforté mon approbation à la démarche. »*
- *« C'est par les réseaux sociaux et notamment par une story instagram de Cyril Dion que j'ai découvert la campagne, ça m'a parlé. »*
- *« J'ai aimé la sincérité et l'intégrité de la démarche, et je crois à la mise en œuvre de nouveaux liens, d'espace de réconciliation pour dépasser la conflictualité de la sphère politique. »*



- *« Pour moi, c'est la participation citoyenne qui m'a parlé tout de suite. »*
- *« C'est un ami, un militant écologique qui m'a signalé l'existence de cette campagne. »*
- *« La raison de mon engagement est que la campagne se situait en indépendance des partis, et j'ai été bluffé par la création de liens et amicaux sincères. »*
- *« J'ai aimé la création d'un projet qui se veut réel et réaliste. »*
- *« Pour moi, la campagne a été irréprochable et exemplaire, saine, et je sais combien c'est rare. »*
- *« J'ai éprouvé une sensation de lumière et de transparence. »*
- *« Ce fut vraiment frustrant sur le plan des résultats (2362 voix, 5,42%) mais enthousiasmant, et tellement intense. J'ai ressenti de la tristesse vis à vis du score et il faut bien l'avouer, j'étais épuisé. »*
- *« Quel plaisir d'avoir une cheffe d'équipe non politicienne et une incroyable dynamique d'équipe ! »*
- *« Je constate que la deuxième circo de Paris n'était pas prête à un mandat délibératif mais notre campagne a permis une belle sensibilisation. »*
- *« Pour toute l'équipe de campagne, quel enrichissement et quel apprentissage ! »*
- *« Moi aussi, j'ai particulièrement apprécié l'ambiance de campagne saine, et le sentiment de liberté dans le travail collectif. »*
- *« Pour moi, quel que soit le résultat final, nous pouvons nous féliciter de la réussite du projet. »*
- *« J'ai beaucoup aimé la capacité à faire émerger le « génial » de chacun des membres. »*



LA CAMPAGNE ÉLECTORALE



ORGANISER LA CAMPAGNE

PLANNING / LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA CAMPAGNE, LA TEMPORALITÉ

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Réalisation d'un rétro planning en 3 trimestres (voir en annexe) :

QUAND	QUOI
Dimanche 10 octobre	1 ^{er} évènement : déclaration de candidature
Vendredi 5 novembre	Début distribution 1 ^{er} document de campagne
Dimanche 14 novembre à 15h	Assemblée de co-construction
Mercredi 1er décembre	Durcissement des règles de communication électo- rale
1er décembre	Début période comptabilisation dépenses de campagne
Dimanche 12 décembre à 15h	Assemblée de co-construction
Dimanche 16 janvier à 15h	Assemblée de co-construction
Dimanche 13 février à 15h	Assemblée de co-construction
Dimanche 13 mars à 15h	Assemblée de co-construction
Dimanche 13 avril à 15h	Assemblée de co-construction
Vendredi 6 mai à minuit	Date limite d'inscription sur les listes électorales
Vendredi 13 mai à 18h	Limite dépôt des candidatures pour le 1 ^{er} tour
Dimanche 15 mai à 15h	Assemblée de co-construction
Lundi 30 mai à 0h	Début de la campagne officielle
Lundi 30 mai au matin	Collage des premières affiches sur les panneaux officiels
Dimanche 5 juin	Bilan des assemblées et fête
Dimanche 12 juin	Premier tour des élections législatives
Mardi 14 juin 12h	Dépôt des candidatures pour le 2 ^{ème} tour
Réunion d'entre deux tours	
Dimanche 19 juin	Deuxième tour des élections législatives



PHASE 1: SEPTEMBRE - NOVEMBRE :

Préfiguration + configuration des outils

PHASE 2: DÉCEMBRE - MARS :

co-construction de l'Assemblée locale délibérative

PHASE 3: AVRIL - JUIN :

campagne dont celui de la présidentielle à gérer et le temps de la campagne officielle où les locaux publics (écoles..) sont à disposition des candidats.

BÉNÉFICES / LIMITES :

Le temps long bénéficie à la pédagogie de campagne et représente un gage de sincérité de la campagne mais suppose endurance et moyens.

C'est le cas pour les législatives en général, mais elles passent sous le radar de l'élection présidentielle. Elles sont bien souvent perçues comme une 3ème mi-temps de la Présidentielle, dont l'enjeu se réduit à « Pour ou contre le Président de la République ». Ce qui fait partie du problème de nos institutions.



RECOMMANDATIONS :

La construction de l'Assemblée locale délibérative s'est faite de manière concomitante avec la campagne, nous construisons pas à pas avec les habitantes et les habitants, à partir de leurs besoins et leur compréhension.

Nous avons pu faire une mise en situation réelle : une délibération en mai, pour donner à voir la méthode employée pendant le mandat.

Nous recommandons de préparer en amont les dossiers de candidatures avec les manuels de candidat de l'année précédente.

Le temps long permet de rendre visible plus aisément une candidature indépendante, le bouche à oreille ne se fait que sur le temps long et met du temps à s'installer.

Il est fondamental d'avoir un calendrier d'événements publics dès le début de la campagne, publié dans tous les documents publics pour que les citoyennes et citoyens s'organisent et rejoignent la dynamique. Et de rappeler au fur et à mesure, les séquences déjà réalisées pour les faire monter à bord en cours de route.

CONNAÎTRE LE TERRITOIRE, LES ÉLECTEURS ET LES ÉLECTRICES DE LA 2ÈME CIRCONSCRIPTION DE PARIS

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Les sites d'information statistique et politique, les sites des municipalités et Wikipédia sont les sources privilégiées pour ce travail de recherche.

Il est utile de bien connaître la situation géographique, les caractéristiques de la population, les éléments naturels du milieu (topographie, notamment les lieux difficilement accessibles), les infrastructures existantes et principales activités économiques, les partis politiques implantés, les personnalités influentes, les événements importants dans la période et principaux éléments historiques. Avoir une vision stratégique des grands défis du territoire est toujours utile.

Premièrement, nous avons collecté des informations électorales concernant la circonscription.

Voici les types de question que nous nous sommes posées :

- Combien d'électeurs et électrices sont inscrit.e.s, par ville ou secteur ?
- Comment ou pour qui ont-ils et elles voté aux dernières élections ?
- Combien de voix avait-il fallu pour remporter un siège lors des scrutins précédents ?
- Quels sont les différents groupes socio-professionnels ?
- Quel type de rassemblement les intéresse le plus ?
- Quelles sont leurs sources d'information ?

Dans notre cas, par exemple, lors de la dernière élection législative, en 2017, les 2 finalistes ont passé le premier tour avec un minimum de 8 007 votes soit environ 18% du nombre de votants et votantes. La carte de chaleur de la circonscription, ci-après, montre que les zones de bureau de vote avec le plus de votant.e.s sont dans le 5ème arrondissement.

Additionné au fait que le 6^{ème} et le 7^{ème} arrondissement ne sont que partiellement associés à cette circonscription de Paris, il résulte qu'environ 50% (22979) des votant.e.s de la circonscription se retrouvent dans le 5ème, 20% (6870) dans le 6ème et 30% (14692) dans le 7^{ème}. Cela se retrouve également dans la répartition de boîtes aux lettres de particuliers : sur un total de 79 276 boîtes, 34 582 sont dans le 5ème, 18801 dans le 6ème et 25893 dans le 7ème.

Pour collecter ces informations, nous avons utilisé le site Open data de la ville de Paris pour toutes les données concernant les élections (localisation des bureaux de vote, zones des bureaux de vote, résultats des précédentes élections) mais aussi la localisation des écoles, des logements sociaux etc.

Nous avons aussi voulu visualiser géographiquement plusieurs informations électorales :

- les zones électorales avec le plus d'abstention
- les zones électorales dans lesquelles le vote des habitants et des habitantes est le plus changeant.
- la localisation des écoles, des logements sociaux, de notre mobilisation au fur et à mesure du temps pour pouvoir la célébrer lors de nos rendez-vous mensuels.

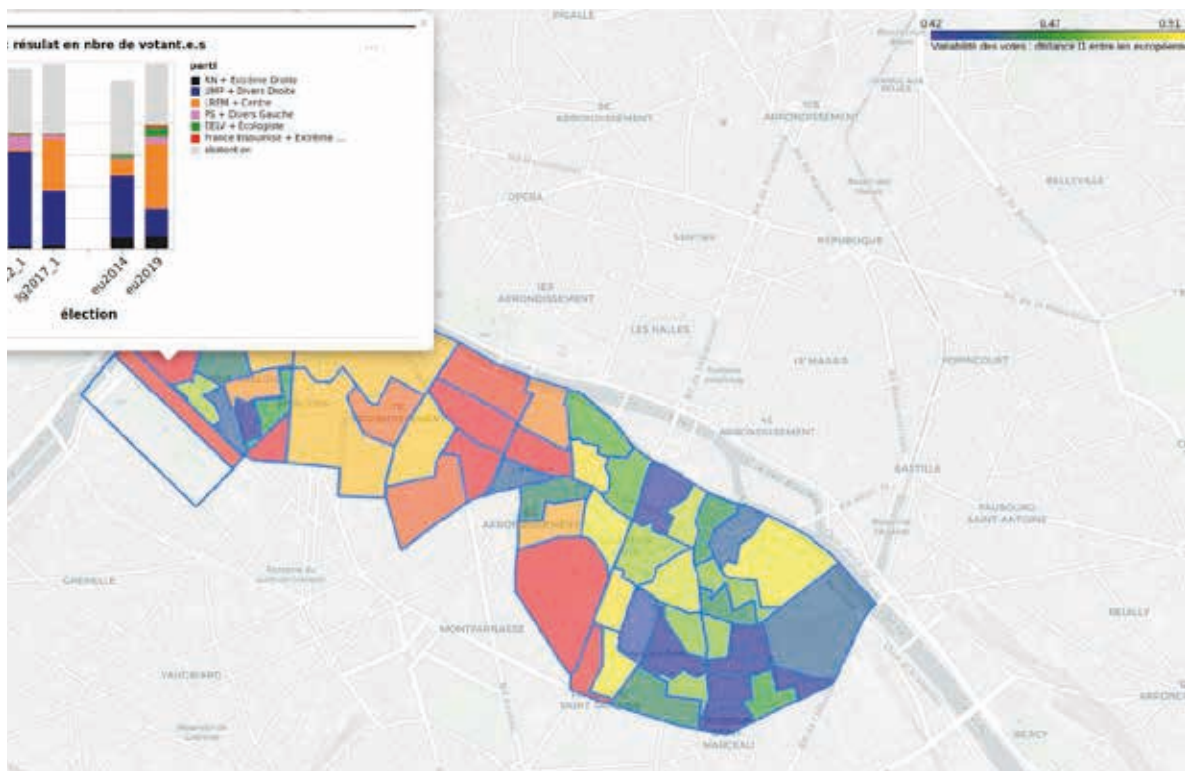


Figure 1 : secteurs de bureaux de vote dans les 5, 6 et 7ème arrondissements, colorés par variabilité du vote entre deux élections successives de même type (législatives, municipales, etc)

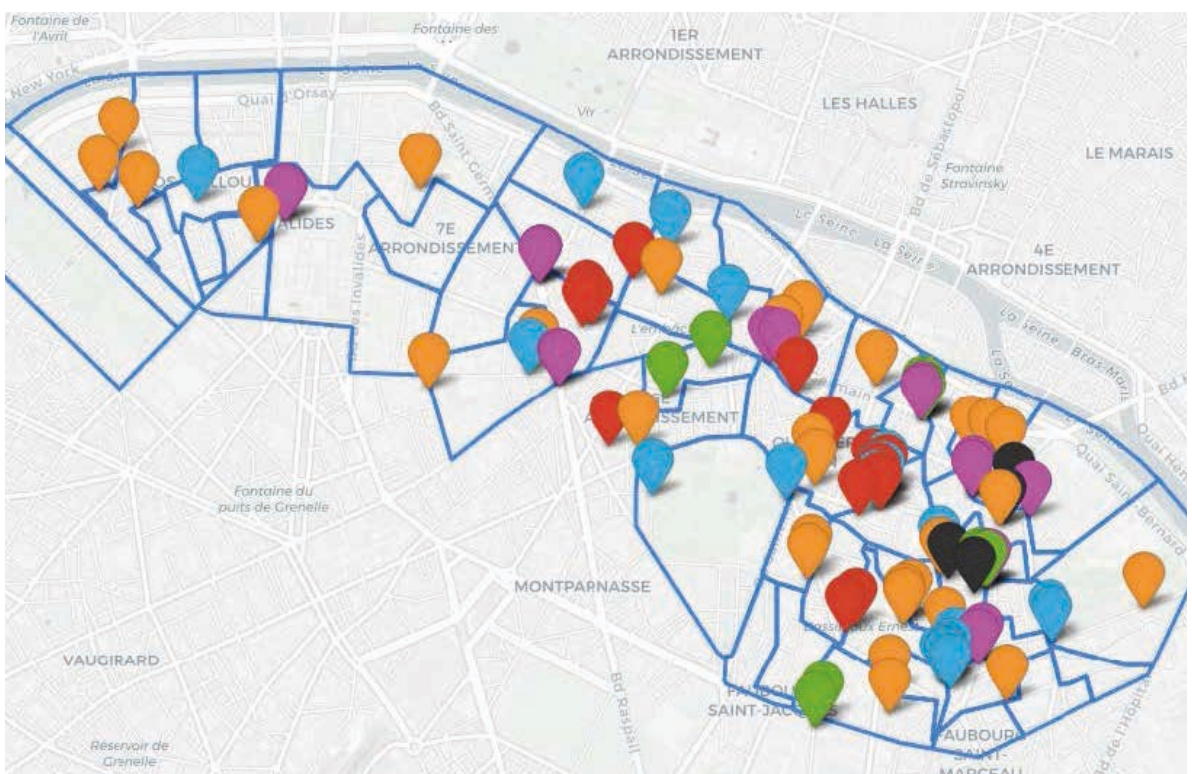


Figure 2 : mobilisations faites durant la campagne, colorées par types (marchés, écoles, etc)

Deuxièmement, nous avons collecté des informations socio-économiques sur la circonscription. Pour collecter ces informations, nous avons utilisé les ressources de l'INSEE (déjà très riches) suivies d'un travail de compilation. Voici les pages web concernant nos arrondissements : comparaison des arrondissements et détails France, Paris, IdF, 5ème arr., 6ème arr., 7ème arr.).

À partir de ces informations, nous avons établi ce court résumé sur notre circonscription :

INDICATEUR	5^e	6^e	7^e	PARIS	IDF	FRANCE METROP.
REVENU MÉDIAN (PAR UNITÉ DE CONSOMMATION)	34 250	40 730	44 490	28 270	23 860	21 730
TAUX DE CHÔMAGE	9.1	9.6	9.0	11.5	12.2	13.4
TAUX DE PAUVRETÉ	11	9	8	15	15.6	14.6
POPULATION ÉTUDIANTE	21.7	22.2	16.3	12.8	11.8	10.6
% DE 15-29 ANS	29.1	27.2	24.3	24	19.6	16.8
% CADRES ET PROF. INTELLECTUELLES SUP.	32.2	29.8	31.2	29.7	18.2	9.6
% DES MÉNAGES EN COUPLES AVEC ENFANTS	35.2	33.5	37.4	37.5	46.4	41.2
% DE LA POP. DIPLOMÉE DU SUPÉRIEUR	73	73	73	62	45	31

BÉNÉFICES :

- chiffrer et localiser pour analyser et orienter l'action.
- avoir une représentation cartographique synthétique de la circonscription.

LIMITES :

- difficulté d'analyser un peu finement les résultats des précédentes élections. En particulier, les différentes élections semblent difficilement comparables. Entre 2 élections d'un même type (ex : les « législatives » ou les « européennes »), les 5 ans qui les séparent font que leurs situations politiques sont très différentes. De même pour 2 élections qui se suivent, elles sont peu comparables (par exemple, on peut difficilement lier le résultat aux législatives dans sa circo aux résultats des européennes etc.). Enfin, le ciblage par zone de bureaux de vote est peut être trop fin car la différence entre elles en termes de résultats électoraux est assez faible (en somme, sur la carte de chaleur, « le bleu n'est pas si différent du rouge »).
- difficulté à traduire ces informations en action.



RECOMMANDATIONS :

- savoir analyser et appréhender la documentation existante
- mettre en place un système de gestion interne des données (pour avoir un accès rapide aux travaux effectués depuis le début de la campagne puis les effacer rapidement pour respecter le RGPD)

LA CLÉ DE VOÛTE D'UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE : LE RYTHME DE L'ÉQUIPE DE CAMPAGNE ET DU TEMPS DE LA CAMPAGNE

C'est un des points essentiels de notre organisation, qui préfigure des dynamiques politiques d'un genre nouveau.

POURQUOI ?

Le pouvoir politique est habituellement la maîtrise de l'agenda : « être maître des horloges ». Dans les organisations politiques, c'est la personne ou le groupe de personnes qui détient ce pouvoir de fixer l'agenda et les séquences qui peuvent donc prendre la main sur les autres.

Notre façon de nous organiser et de permettre un élan collectif et une co-construction fut de fixer une organisation et un calendrier dès la rentrée de septembre en amont de la campagne en mai-juin.

Les réunions de coordination de la campagne étaient fixées tous les lundis soirs en visio à 20h30.

Le calendrier des réunions publiques mensuelles était annoncé au sein de l'équipe mais aussi sur tous les documents de campagne (tracts, site internet) dès le début, puis pendant la campagne officielle sur les panneaux électoraux dès la première nuit où cela était autorisé.

BÉNÉFICES

Cette méthode permet à chacune et à chacun de s'organiser en amont dans la maîtrise de son agenda et d'ainsi apporter sa contribution.

La démocratie ne pourra évoluer que si on lui accorde du temps, et ce temps doit être «sanctuarisé» et doit être stabilisé dans l'agenda de toutes celles et ceux qui souhaitent accorder du temps. Au même titre que les personnes s'engagent sur l'année pour leurs activités sportives, musicales, etc,

Pour intégrer la « coordination de campagne » il fallait s'engager sur l'année à être présent.e aux réunions de coordination les lundis soirs.

Ces dernières se sont organisées en visio pour faciliter l'accès à chacune et à chacun. A 20h30, pour les parents, le temps de dîner et coucher leurs enfants, les étudiantes et étudiants, les salarié.e.s : ce créneau était libre pour toutes et tous. Le lundi soir n'étant en général pas occupé par des engagements divers et idéal pour construire le plan de la semaine et du week-end d'après.

Lors de ces réunions de coordination : les différentes équipes (réunions publiques, communication, mobilisation de terrain, financement, etc...) faisaient part de leurs avancées et problématiques, et travaillaient ainsi avec un mandat d'action pour l'ensemble de la semaine ; elles validaient d'une semaine à l'autre le bon déroulé de leurs travaux et l'alignement avec l'ADN du projet et sa vision.

Une grande vertu de cette méthode : en fonction des arrivées et des départs (changement de job, rush imprévu, grossesse...), les responsabilités pouvaient être redistribuées et le travail se faire. Personne d'irremplaçable, mais chaque contribution indispensable et déterminante, dans une co-construction permanente.

Dans le dernier mois de la campagne, les réunions de coordination se sont réalisées en bi-modalité : une partie de l'équipe à la permanence, l'autre à distance.

OUTIL DE CES RÉUNIONS DE COORDINATION :

- session Zoom (abonnement mensuel 17 euros environ) / toujours la même adresse
- prise de notes collaborative sur le même document tout au long de la campagne des réunions de coordination sur un google doc. Avec date, personnes présentes, actions de chaque chantier en cours et TO DO nominative pour la semaine. Cette traçabilité des réunions permettant aux personnes absentes un lundi soir de s'y retrouver et un suivi au long cours de chaque chantier et de la prise de responsabilité de chacune et de chacun.
- la plateforme de communication collaborative « slack » était utilisée pour battre le rappel et pour annoncer la proposition d'ordre du jour chaque lundi en journée à compléter si besoin en amont de la réunion cf plus bas.
- durée des réunions : 1h30 à 2 heures.

LIMITES

Parfois des problèmes à tenir le timing d'une réunion, mais de mieux en mieux au fur et à mesure de la campagne.



RECOMMANDATIONS :

Choisir une méthode fondée sur le rythme du collectif annoncé dès le début de l'année permet que le travail se fasse au fur et à mesure, et décuple la dynamique collective et la bonne synchronisation des talents, expertises et énergies d'engagement.

Pour les réunions publiques, les citoyennes et citoyens s'organisent de même, de façon mensuelle, pour participer à la co-construction, en l'espèce, de l'Assemblée locale délibérative. Le planning de travail est clair et ouvert.

Le pouvoir d'agir est donc distribué, partagé.

La « science électorale » est aussi partagée par le travail en « coordination de campagne » où toutes les actions sont mises au centre chaque lundi versus des équipes de campagne traditionnelles et pyramidales où chaque action se fait en silo et où les autres ne bénéficient pas d'une montée en connaissance et en compétence.

LES RÔLES INDISPENSABLES D'UNE ÉQUIPE DE CAMPAGNE

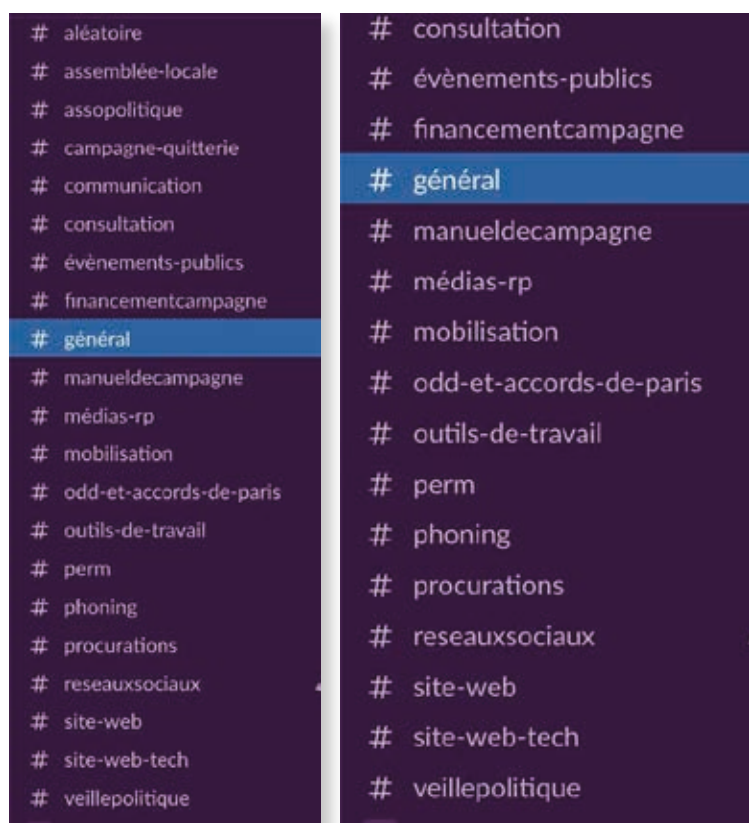
Pour rappel, la coordination de campagne ne s'est pas formalisée sous un organigramme pyramidal mais sur une organisation en cercle.



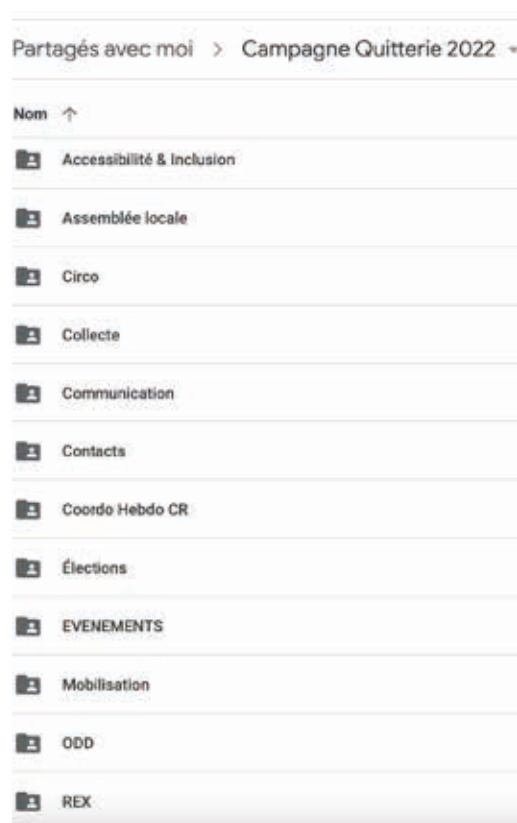
Nous avons fonctionné bénévolement. Seules les prestations des graphistes et la captation vidéo d'un événement de campagne ont été rémunérées sur compte de campagne, expertises dont nous ne bénéficions pas en interne. Le reste était réalisé par des membres de la coordination de campagne.

Pour synchroniser nos chantiers, nous avons fait le choix de travailler avec l'application slack organisée par des « channels » de travail.

D'autre part, nous avons choisi de travailler avec un « drive » partagé pour l'ensemble des documents produits.



Application Slack



Drive

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

CANDIDATE

C'est elle qui a d'une part posé la vision, l'ADN du projet politique et impulsé la dynamique.

Il n'y a pas eu de processus de sélection en amont parmi un collectif car c'est elle qui a monté l'équipe de zéro et proposé les modalités politiques : la démocratie délibérative, les ODD et l'Accord de Paris comme boussole, et la modalité de projet (rythme, formation, posture de co-construction, posture de communication -ne jamais parler des « autres »-, etc...).

Elle est garante du bien être de chacune et de chacun dans le projet. Elle protège l'ADN du projet du début à la fin, elle est garante du « cadre de confiance » que ce soit dans l'équipe ou avec le public.

Elle a le dernier mot in fine sur tout puisque c'est son image, sa crédibilité, sa responsabilité qu'elle engage auprès de ses voisines et voisins, les citoyennes et les citoyens de sa circo et doit être en parfait alignement avec ce qu'elle est par respect pour son parcours passé et futur.

C'est une des grandes différences avec le fait d'être membre ou candidat.e d'un parti politique où on ne s'appartient pas : on doit porter un programme qu'on n'a pas construit, être percuté par des « affaires médiatiques », des jeux de manches politiques, des instrumentalisations diverses et variées et des jeux d'appareils, (négociations d'investitures etc...). Impossible de regarder les habitantes et les habitants dans les yeux car beaucoup de choses échappent ainsi aux candidates et candidats finalement investi.e.s.

Si elle est in fine décisionnaire sur tout, la posture de travail et d'accueil, lui permet de faire bénéficier à la campagne des apports décisifs de chacune et chacun, par ce qu'on appelle l'intelligence collective. S'apprendre, s'apporter, se former. Les plus expérimenté.e.s de l'équipe de campagne transmettent aux plus néophytes pour leur permettre de monter en compétence. Cette campagne a été construite comme une école en live de pratique politique, pour que, demain, dans d'autres cadres, celles et ceux qui le souhaitent puissent à leur tour être candidates et candidats.

C'est la candidate qui a monté l'équipe de campagne, en allant chercher les personnes dans son réseau, issues d'aventures citoyennes antérieures, des étudiantes et étudiants, des professionnelles, avec lesquelles une grande confiance et sérénité de travail avaient déjà été éprouvées. Reconnaissance mutuelle des expertises mais aussi de tenir le cadre sur du long terme et plaisir de travailler ensemble. Ce « mood » a permis d'accueillir ensuite des personnes partageant les mêmes bonnes ondes. On dit « qui se ressemble s'assemble », si les personnes qui se sont mobilisées au service du projet de la campagne ne se ressemblaient pas, elles étaient dans la même « énergie » très constructive, saine, etc...

SUPLÉANT

Le choix du suppléant s'est fait naturellement au sein de l'équipe de campagne, un peu comme une évidence aux 3/4 de la campagne. L'intention de départ était de nommer à la suppléance une personne jeune, engagée pour le climat et l'innovation démocratique, dans une logique de transmission de l'ADN du projet. Au bout de plusieurs mois, c'est un des membres de l'équipe de campagne qui fut choisi par son engagement, sa fiabilité et sa capacité à porter « médiatiquement » le projet. Une discussion a eu lieu entre la candidate et lui pour bien mesurer l'implication de ce rôle : expression sur les réseaux sociaux et en public en alignement avec l'ADN de la campagne. C'est une décision importante qui a nécessité quelques jours de réflexion.

En France, malheureusement la suppléance ne compte pas pour pas grand chose, car le seul rôle est, en cas d'élection et de nomination dans le gouvernement du de la députée. Même en cas de mort ou de démission (santé, etc...), une nouvelle campagne est organisée. Dans le futur, ce serait vraiment intéressant que le rôle de la suppléance évolue pour avoir plus de sens.

FACILITATION

C'est un des postes clés dans le cadre d'une campagne d'un genre nouveau en politique.

Au cœur de l'équipe de campagne, à minima, une personne est experte en facilitation.

Cette personne construit les temps collectifs, les anime, fait circuler la parole, assure le bon déroulement de tous les temps de coordination mais aussi des événements publics.

Il se trouve que dans notre équipe, plusieurs personnes étaient formées, mais c'est l'une d'entre elles, particulièrement reconnue sur cette expertise qui a pris le « lead » pendant toute la campagne.

MANDATAIRE FINANCIER, MANDATAIRE FINANCIÈRE

Le dépôt d'une candidature aux législatives suppose la déclaration préalable d'un ou une mandataire financier (personne physique ou association de financement) auprès de la préfecture.

C'est un rôle important dans l'équipe car cette personne veille à la fois à ce que les dépenses se fassent dans les règles et que leur traçabilité soit assurée pour être en mesure d'adresser le compte de campagne à la CNCCFP dans les deux mois suivants le scrutin.

Il est utile de consulter dès le début de la campagne le guide du mandataire financier mis à jour par la CNCCFP avant chaque scrutin, disponible sur leur site.

TRÉSORIÈRE

Dans notre cas, nous avons :

une association à vocation politique, avec une trésorière. Cette association collecte les dons et les reversait sur compte de campagne.

Les qualités de la trésorière, comptable dans le civil ce qui est une vraie force, carrée, précise, en lien avec la CNCCFP pour toutes questions.

missions : réceptionner les dons, relancer quand les dons ne sont pas versés, répondre aux donatrices et donateurs pour les reçus fiscaux qui arrivent très tard (après déclaration aux impôts), organiser les versements compte de campagne, établir les comptes de l'association, travailler avec l'experte comptable et commissaire aux comptes.

La trésorière était destinataire de l'adresse mail dédiée aux donatrices et donateurs : jedonne@avecquitterie.fr

MANDATAIRE FINANCIER COMPTE DE CAMPAGNE

Dans notre cas, le mandataire campagne avait une grosse expérience passée. Mêmes exigences et missions que ci-dessus, sauf partie donatrices et donateurs. Négociations devis, règlements factures, relations prestataires, main courante, et dépôt des comptes de campagne.

Énorme travail aussi avec la candidate de collecte de dons.

COORDINATION COMMUNICATION

Les différentes expertises communication (RP, réseaux sociaux, plumes, propagande de campagne) se synchronisent tous les lundis soir, présentent et affinent le « planning éditorial » avec le reste de l'équipe. Sur les différents chantiers, les équipes travaillent en autonomie, à leur rythme, entre 2 réunions du lundi.

Cette équipe travaille main dans la main, en permanence, avec la candidate car chaque idée, proposition, image et mot doit être « aligné avec l'ADN, l'intention et la proposition de campagne. Pas un visuel, ni un texte ne sort sans que la candidate soit à l'aise avec l'expression publique attachée à sa campagne.

L'équipe communication fait appel au reste de la coordination de campagne lors de sessions de relecture de coquilles avant chaque BAT (bon à tirer) et envoi newsletter... Et c'est super utile ! Pour les relations presse, les principaux éléments mis en œuvre ont été les communiqués de presse, événements presse, invitations aux événements publics, prises de contacts directs avec journalistes locaux et politiques déjà connus des membres de l'équipe...

L'équipe communication a géré et coordonné la production et diffusion des visuels, vidéos et images de la candidate, de la Newsletter (via l'outil SendinBlue), des posts sur les réseaux sociaux. Elle rédige le contenu des documents publics, de propagande, officiels, internes et externes de la campagne, met à jour les documents ressources pour l'équipe élargie et peut proposer des sessions de Media training (fait de manière plutôt informelle).

Cf. partie communication.

COORDINATION MOBILISATION

Cette personne prend le lead sur la mise en place hebdomadaire d'actions de terrain : tractages matinaux devant les écoles primaires et maternelles dans toute la circo, métros, porte à porte, etc.

Cette personne doit donc obligatoirement être habitante de la circo, elle organise la planification tant géographique (cartes, feuilles de routes) que dans l'agenda. Elle gère aussi les relances des forces de terrain pour chaque rendez-vous.

Le plan de mobilisation est présenté chaque lundi soir et affiné à ce moment-là.

Cf. partie mobilisation.

Coordination bénévoles : formaliser la communication interne pour former les bénévoles qui arrivent au fur et à mesure

Facilitateurs sur l'organisation des temps d'échanges ont formalisé les séquences politiques et de co-construction (explorer le leadership)

ACCUEIL À LA PERMANENCE DE CAMPAGNE

Logistique (facilitée par le fait d'avoir un local)

Rédaction des documents de campagne

Formation

WEBMASTER (CONSTRUCTION),

La personne en charge détient une expertise en code, monte un site sur Wordpress, aide extérieure d'un bénévole au démarrage pour monter un site en 3 jours tant sur le design que sur l'arborescence et le choix de Wordpress.

Compétences indispensable pour monter les formulaires de collecte de données :

formulaire newsletter

formulaire donatrices et donateurs

formulaires événements publics, etc...

Cf. partie site internet

WEBMASTER TRANSCRIPTION (ALIMENTATION AU JOUR LE JOUR)

- site internet
- chaîne Youtube (mise en ligne, transcription et sous titrage)
- tous les réseaux sociaux (resizer les vidéos et images, etc...)

Qualités : réactivité, impeccable sur la langue écrite, prend beaucoup de temps (éditions vidéos, transcription, etc...)

Cf. partie communication pour les outils nécessaires.

DATA SCIENTIST

Cette personne est experte dans le croisement des données. Que ce soit sur l'analyse des résultats électoraux, des données de la circo sur lesquels se fondent la stratégie, le porte à porte numérique, etc...

Cf. partie porte-à-porte numérique et analyse circo

CAPTATION : PHOTOS, VIDÉO

Toujours nommer en amont d'une réunion publique des personnes dédiées à la captation.

Aujourd'hui beaucoup ont des smartphones, donc très facile de faire des photos et images, mais si on ne responsabilise personne, rien ne se fait et ne correspond pas forcément aux attendus pour diffuser en live ou ensuite.

Brief : ce qu'on attend pour ensuite publication en ligne, portraits, public, ambiance ...

Bon à savoir : des étudiantes et étudiants en image, ciné, photo ont besoin de faire un nombre d'heures sur des cas pratiques, avec une convention de stage non rémunéré.

GRAPHISTE (VITROPHANIE, DOCUMENT DE CAMPAGNE ETC.)

En ce qui concerne la propagande, une équipe de graphistes professionnelles a été mobilisée et rémunérée pour la conception de la charte graphique et le design des documents de propagandes (6 pages, 4 pages, consultations, propagande officielle : affiche, bulletin de vote, circulaire, affiche réunion publique, etc...)

Tout le reste a été géré par des compétences bénévoles sur le logiciel CANVA : visuels réseaux sociaux, invitations événements à tracter, etc..

ARTISTES INVESTIS SUR DES MOMENTS TEMPORAIRES

Nous avons souvent employé la formule « oui, la démocratie est une fête » lors de nos événements. Se réapproprier sa citoyenneté, les efforts déployés sont à célébrer, et pour accueillir lors de rencontres publiques, une ambiance musicale est bienvenue.

Nous avons fait appel à une formation musicale à 2 reprises : lors d'une réunion publique en préau d'école un dimanche (sur compte de campagne) et lors de la soirée du premier tour (hors compte de campagne puisque ne concourt pas à la recherche de suffrages. La rémunération s'est faite via le GUSO (Guichet unique du spectacle occasionnel).

BÉNÉFICES / LIMITES :

La coordination est un des enjeux à gérer au sein de l'équipe interne, néanmoins la mise en autonomie des membres est une clé pour une intégration inclusive de toutes parts.





LE LOCAL DE CAMPAGNE

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Nous avons bénéficié d'un effet d'opportunité sur l'obtention du local car la candidate arpentait le terrain pour chercher une permanence. C'est le bouche à oreille dans le quartier qui a fonctionné. Rien par agence. Nous avons essayé de trouver banque et assurance qui soit en phase avec l'ADN du projet (si possible). Pour la banque, nous avons ouvert un compte au Crédit Mutuel.

- 250 euros pour les 6 mois en terme d'assurance.
- Loyer accessible car local vacant et sur une durée très réduite stipulée dans le contrat, sans capacité de prolonger : janvier-juin 2022 : 450 euros par mois.
- Nous avons élaboré un planning de présence pour se relayer afin que la permanence soit la plus ouverte possible. Nous nous inscrivions en ligne pour assurer un des créneaux.

		Semaine 9	Semaine 10	Semaine 11	Semaine 12	Semaine 13
		du 28 Février au 6 Mars	du 7 au 13 Mars	du 14 au 20 Mars	du 21 au 27 Mars	du 28 mars au 3 avril
LUNDI	matin					
	aprèm					
MARDI	matin					
	aprèm					
MERCREDI	matin					
	aprèm					
JEUDI	matin					
	aprèm					
VENDREDI	matin					
	aprèm					
SAMEDI	matin					
	aprèm					
DIMANCHE	matin					
REMARQUES		TÂCHES À EFFECTUER				

- Des jeux de clés ont été donnés aux membres de la coordination de campagne en toute confiance.
- Mobilier récupéré ou prêté
- Frais supplémentaires :
- EDF et abonnement internet.
- Un lieu pour « Prendre soin de la démocratie », accueillant, joli, « cosi », transparent, ambiance à la danoise : bois, blanc, clair, fleuri pour accueillir l'équipe et les habitantes et habitants et organiser des évènements devant, c'était une rue piétonne peu passante à certaines heures.



BÉNÉFICES / LIMITES :

Difficulté pour trouver une assurance pour le local et ouvrir de manière réglementaire pour la Responsabilité Civile en tant que lieu recevant du public, on communique sur le fait qu'il existe :

- Axa assurance (responsabilité civile),
- SMACL société mutuelle d'assurance des collectivités locales (utilisé dans la campagne)

Nous avons mis un temps fou à trouver une assurance qui accepte d'assurer la permanence, des dizaines et dizaines d'assurances refusant de le faire. (Problème de dégradation et vandalisme des permanence de campagne et d'élus.e.s) In fine nous n'avons eu aucun dommage, peut être dû au caractère doux et constructif de la campagne.

La permanence bénéficiait d'un rideau de fer, fermé donc chaque nuit.

Une boîte aux lettres extérieure fut installée pour récupérer les consultations et courriers déposés à la main par les habitantes et habitants.

Un mur entier de la permanence était destiné à « exposer » les modalités et avancées de la campagne.

En ce qui concerne les « limites » : la difficulté d'accueillir au long cours des personnes en grande détresse psychologique, aggravée par la crise du COVID. Nous ne sommes pas formé.e.s, mais nous les avons orientées vers des structures adaptées lorsque cela dépassait nos compétences.



RECOMMANDATIONS :

S'y prendre le plus tôt possible, au moins 3 mois avant le scrutin. Un local de campagne ça change tout !! Nous avons observé que la dynamique s'est complètement transformée à l'ouverture de notre permanence de campagne en janvier : pour l'équipe, pour le recrutement dans l'équipe, pour les citoyennes et les citoyens qui ont pu poser leurs questions, s'informer, voir en vrai l'esprit et la conduite du projet politique, prendre rendez-vous. Les associations locales ont pu venir rencontrer l'équipe, les journalistes constater dans le réel le tangible de la campagne. Les formations au porte à porte se tenaient à la permanence et l'équipe pouvait y partager des moments de convivialité. Les personnes engagées sur la campagne ont pu se retrouver pour bosser ensemble et se répartir ce qu'il y avait à faire en fonction de leurs disponibilités. Des liens chaleureux avec les commerçantes et commerçants du quartier.

Les bénéfices sont innombrables. **Ouvrez votre permanence !** C'est une réponse au côté « hors sol » des partis politiques, au côté très « vaporeux » de la politique sur twitter, et c'est indispensable pour établir un lien de confiance avec les habitantes et habitants qui passent, qui posent des questions, qui viennent en repos, rendre leur consultation, et s'engager dans l'équipe.

ANIMER LA CAMPAGNE

Animer la campagne, c'est lui donner du souffle et de la vie par de l'organisation d'événements, de réunions publiques et de multiples rencontres. C'est faire connaître, proposer, construire ensemble...

Mais c'est aussi faciliter les échanges, accompagner les citoyennes et les citoyens à prendre leur place à la table des décisions, être dans une posture d'écoute, d'accueil, de soutien...

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS, RENCONTRES ET RÉUNIONS PUBLIQUES

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

> PROGRAMMATION ET INSCRIPTION DANS UN CALENDRIER

Une attention particulière a été portée sur l'inscription à l'avance des différentes dates de rencontres, réunions publiques afin que les habitants et habitantes puissent s'organiser, caler dans leur agenda à l'avance les temps collectifs, ritualiser des temps ouverts de co-construction, d'échanges, d'informations.

**BIENVENUE À
NOS RÉUNIONS
PUBLIQUES DE
CO-CONSTRUCTION**

Dimanche 14 novembre 2021, 15h

Dimanche 12 décembre 2021, 15h

Dimanche 16 janvier 2022, 15h

Dimanche 13 février 2022, 15h

Dimanche 13 mars 2022, 15h

Dimanche 17 avril 2022, 15h

Dimanche 15 mai 2022, 15h

Dimanche 5 juin 2022, 15h

RÉUNIONS PUBLIQUES

 **MARDI 31 MAI**
 **DE 18H30 À 19H30**
 **ÉCOLE RUE DE PONTOISE**
21 rue de Pontoise
75005 Paris

 **MARDI 7 JUIN**
 **DE 18H30 À 19H30**
 **ÉCOLE RUE MADAME**
42 rue Madame
75006 Paris

 **MERCREDI 1^{ER} JUIN**
 **DE 18H30 À 19H30**
 **LE TRANSIT**
2 rue Robert Esnault Pelterie
75007 Paris

 **MERCREDI 8 JUIN**
 **DE 18H30 À 19H30**
 **ÉCOLE RUE LAS CASES**
27 rue Las Cases
75007 Paris

 **DIMANCHE 5 JUIN**
 **DE 15H À 17H**
 **ÉCOLE RUE DE MOUFFETARD**
97 rue Mouffetard
75005 Paris

 **VENDREDI 10 JUIN**
 **DE 18H30 À 19H30**
 **ÉCOLE RUE DE L'ARBALÈTE**
18 rue de l'Arbalète
75005 Paris

DIMANCHE 12 JUIN **FÊTE DU 1^{ER} TOUR**

Rendez-vous à 20h01 précise !
Restaurant Les Cinq, 136 rue Mouffetard, 75005 Paris

avecquitterie.fr

> 3 TYPES DE RENCONTRES : LES GROS ÉVÉNEMENTS, LES RÉUNIONS DE CO-CONSTRUCTION DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRATIVE, LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LA CAMPAGNE OFFICIELLE

– **LES ÉVÉNEMENTS** : 2 événements à forte visibilité ont été organisés durant la campagne. Le premier, le lancement de la campagne a eu lieu le 10 octobre 2022. Le second, le 15 mai 2022, après les élections présidentielles et juste avant le début de la campagne officielle des législatives, visait d'une part à donner la parole à la Génération Climat et d'autre part à expérimenter à grandeur réelle une délibération avec des habitantes et habitants de la circonscription. Des lieux permettant une forte capacité d'accueil ont été recherchés pour ces deux événements.

– **LES RÉUNIONS DE CO-CONSTRUCTION** : une par mois, elles permettaient de co-construire en détail le projet d'assemblée délibérative locale, d'auditionner des expertes et experts de la participation citoyenne, d'approfondir la question des Objectifs de Développement Durable (voir partie Assemblée locale délibérative). Organisées avant la période de campagne officielle, elles nécessitent que l'on trouve et paye une salle pour se retrouver. Elles se sont toutes tenues des dimanches où les salles sont moins réservées et où les habitantes et habitants peuvent se libérer et s'organiser. Les enfants étaient toujours les bienvenus, avec une personne de l'équipe prête à s'en occuper. C'est un vrai sujet pour permettre aux parents de pouvoir accorder du temps à leur citoyenneté.

– **LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LA CAMPAGNE OFFICIELLE** : à partir du 30 mai le rythme des réunions publiques s'est accéléré. Trois réunions publiques par semaine étaient organisées principalement dans les écoles au sein de la circonscription.



légende

INVITATION

**ASSEMBLÉE
LOCALE**

Réunion de
co-construction

inscription sur
avecquitterie.com

DIMANCHE 13 FÉVRIER
15h - PARIS 5ème

Quitterie
DEVILLEPIN
PRENDRE SOIN
DE LA DÉMOCRATIE

légende

PRENDRE SOIN
DE LA DÉMOCRATIE AVEC *Quitterie*
DEVILLEPIN

TOURNÉE DES PRÉAUX D'ÉCOLE
INVITATION ÉVÉNEMENT 7 JUIN

MARDI 7 JUIN

DE 18H30 À 19H30

ÉCOLE RUE MADAME
42 rue Madame
75006 Paris

légende

> CHOIX DU LIEU

Pour les 2 événements à forte visibilité, il a fallu trouver un lieu à forte capacité d'accueil sur la circonscription, ce qui n'était pas évident en termes de choix, de disponibilité, de prix. Dans les deux cas, le choix s'est porté sur une péniche sur les quais de la Seine. Sur double étage, le lieu permettait d'animer des temps en parallèle (notamment le 15 mai avec la délibération dans une salle du bas et l'événement « place à la génération climat » sur le pont à l'étage). Ce lieu offrait une originalité, une esthétique intéressante. Néanmoins, il fallait que la météo soit bonne !

Pour les réunions de co-construction, nous avons trouvé un espace de coworking non occupé le week-end qui nous a reçu pour 300 euros TTC l'après-midi de 12h-19h les dimanches.

Durant les quinze derniers jours de campagne, les pouvoirs publics de la circonscription (principalement les mairies) peuvent fournir aux candidats et candidates, dans une optique de bonne tenue du scrutin un lieu afin d'organiser leurs réunions publiques. Cette mise à disposition peut être gratuite comme ce fut notre cas. Les réunions peuvent légalement être organisées même lorsque l'école est fermée (comme le week-end). Ces règles spécifiques ne sont toujours pas connues par tout le monde voire par l'administration elle-même. Nous n'avons pas hésité à faire valoir nos droits concernant la mise à disposition du lieu. En effet, il n'était pas rare d'être confronté à des oublis ou soucis logistiques vis-à-vis de la mairie (même de bonne foi). Nous n'avons pas hésité à rappeler et confirmer régulièrement nos demandes.

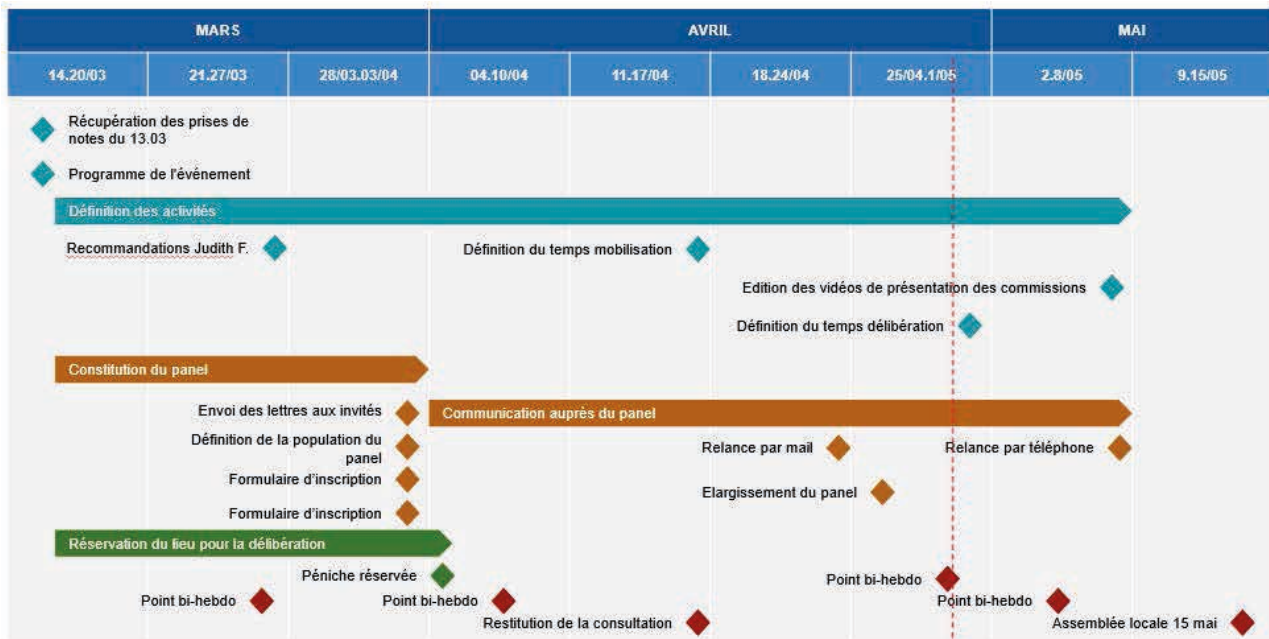
La mise à disposition des locaux scolaires dans le cadre d'une campagne électorale est régie par l'article L2144-3 du Code Général des collectivités territoriales. La collectivité mettant à disposition le lieu se doit de respecter le principe d'égalité entre les candidats au regard du prix ou des règles relatives à l'accès au lieu.

> CALAGE DE LA LOGISTIQUE

Chaque réunion publique, chaque événement demandait une organisation précise. Calée en anticipation lors des réunions hebdomadaires, une répartition entre l'organisation logistique et la préparation de l'animation permettaient d'avoir des équipes qui travaillaient en parallèle et se synchronisaient à la réunion hebdo suivante.

Les événements et notamment celui du 15 mai, nécessitant une logistique assez importante, ont été particulièrement anticipés.

Une fois la salle trouvée et réservée, il faut préparer le matériel. Cette partie dépend du contenu de la réunion. Toutefois, nous pouvons penser aux éléments suivants de manière non exhaustive : des chaises en nombre suffisant, au moins une table pour le matériel informatique (si nécessaire), de quoi faire des photos, du matériel d'animation (Post-it, feutres, gommettes paperboard), des étiquettes pour les noms des participants, les feuilles d'émargement pour les personnes qui souhaiteraient laisser leurs coordonnées, ordinateur, multiprise, rallonges, vidéoprojecteur/ écran, micro, enceinte portable, téléphone portable pour transmission vidéo... Pour dimensionner le besoin matériel, il faut répondre aux questions suivantes : combien de personnes participent ? Quelles activités vont être réalisées ? Quels sont les besoins pour chaque activité en fonction du nombre de personnes ?



Exemple de Gantt réalisé pour l'évènement du 15 mai 2022. Dans cet exemple ci-dessus, le Gantt est représenté sous le format d'un calendrier avec : en traits continus horizontaux des actions, en diamants, des jalons, en trait pointillé vertical rouge la date du jour

Déroulé du 15 mai 2022						
Intitulé	Où	Horaire	Durée	Qui	Action	Contenu
Mise en place de l'espace 'panel'	salle du bas	11h-12h		Manuel en lead = 4 personnes : 1. 2. 3. 4.	3 espaces : > 1 espace libre debout > 1 espace 1/2 cercle avec 1 paperboard + 1 vidéoprojecteur + écran, vidéo de 14" avec sortie son > 1 espace world café : 4 tables x 6 chaises + 4 feuilles paperboard, feutres, post-it	outil de diffusion, sortie HDMI + Matru 4 outils de prise de notes + virgule facilitateur outil de secours + Cyprien xp de Thierry - sortie HDMI + adaptateur son de la permanence en bluetooth Paperboard Cyprien
Visite des espaces et brief final	tous espaces	11h - 11h20		Quiterrie en lead		
Prépa Accueil - uniquement paneliste (pas encore presse et public)	accueil - juste en entrant à droite	11h30-12h		Marie B. en lead + 1 pax pour installation	Liste du matériel : > feuille d'émargement imprimée par répartition alphabétique du nom de famille > étiquettes avec nom panel > stylos / stabilos > feuille vierges pour noter les coordonnées des personnes en plus > 22 livrets participants > 1 A4 imprimé explication du 1er temps (le déroulé, la prise en charge des repas et	pas de vestiaire proposé

La synchronisation des équipes travaillant sur la logistique et sur l'animation aboutit à la mise en place d'un déroulé précis détaillant les actions à réaliser, le matériel nécessaire, l'heure, la durée, des points de vigilance, qui réalise, qui en lead...

> CONSTITUTION D'ÉQUIPES

Pour chacun des événements plusieurs équipes sont constituées, en amont dans la préparation (logistique et animation) et le jour J pour la préparation et l'agencement du lieu, pour l'accueil et l'accompagnement des personnes qui arrivent (point particulièrement important à nos yeux), pour la facilitation des ateliers d'information ou de co-construction, pour la capitalisation (prise de son, d'images, de notes, de vidéo...) et la communication (réseaux sociaux, direct...), pour la gestion du matériel (micro, ordinateur, vidéoprojecteur). Un dernier filage est organisé juste avant la réunion publique pour bien se synchroniser entre les équipes et se remettre toutes et tous en tête le déroulé « timé » de la réunion publique minute par minute.

> INVITATIONS ET GESTION DES CONTACTS

Une attention a été portée pour rendre les réunions publiques et les événements ouverts à toutes et à tous. Pour cela, nous avons démultiplié les canaux de communication (ex. courriel, réseaux sociaux, tractage dans la rue, porte-à-porte...). **Voir, par exemple, en annexe le mail d'invitation** envoyé aux contacts LinkedIn issus du porte-à-porte numérique

Les personnes intéressées étaient invitées à s'inscrire sur un formulaire d'inscription sur le site internet afin d'obtenir les contacts et pouvoir éventuellement les relancer au cours de la campagne. Sur-sollicité, le public invité à un événement peut souvent oublier qu'il s'est inscrit. Afin de pallier ce problème et garantir la participation du public, il est conseillé de relancer régulièrement ce dernier à l'aide de messages privés. Par exemple, on peut penser à relancer une fois par semaine les deux semaines avant l'événement et une fois la veille. **Voir par exemple ce message de relance**. Le cas semblait particulièrement fréquent pour les personnes inscrites sur l'événement facebook ou linkedin.

Le jour-J, l'accueil est particulièrement soigné. Les participants et participantes sont accueillies individuellement. Il leur est proposé de laisser leurs contacts et coordonnées pour être recontacté ultérieurement. Dans l'idéal une rapide explication de ce qui va se passer lors de l'événement leur est apportée. Pour faciliter l'accueil et l'interconnaissance, il est nécessaire que chaque participant ait un badge ou un autocollant avec son nom-prénom inscrit dessus. L'autocollant des membres de l'équipe de campagne peut être différent de celui des invités pour faciliter leur repérage.

BÉNÉFICES ET LIMITES :

La question des salles a pu être compliquée pour les grands événements accueillant beaucoup de personnes ainsi que les démarches pour réserver les écoles lors des quinze jours de campagne officielle.

L'organisation en équipes (logistique, animation, accueil...) avec des temps de synchronisation a bien fonctionné.

Les principales difficultés ont plutôt été en amont sur les invitations. Très en amont, c'était difficile de faire venir un public varié à travailler à de la co-construction d'une assemblée un dimanche après-midi. En fin de campagne, le rythme des réunions s'accélérait, il n'était pas toujours aisé de faire à temps toutes les démarches nécessaires (communication web, tractage...) pour inviter plus d'habitantes et habitants à participer.



RECOMMANDATIONS :

Il est important de bien connaître les informations pratiques concernant les lieux (écoles...) mis à disposition dans les 15 jours avant le 1^{er} tour.

Préférez une stratégie du « aller vers » (des micro-réunions très régulières dans des quartiers, en très grande proximité) plutôt que le « faire venir à » (gros événements qui peuvent faire croître la notoriété mais consomment beaucoup de temps voire de budget).



POSTURE ET TECHNIQUES DE FACILITATION

La facilitation est un ensemble de techniques, de process mais aussi un type de posture qui permet d'aider un groupe à travailler ensemble et atteindre ses objectifs. La facilitation est particulièrement requise lorsqu'un groupe doit aborder des problèmes complexes et souhaite favoriser un mode de fonctionnement collaboratif pour trouver ensemble des solutions.

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

> CONSTRUCTION DE DÉROULÉS POUR CHAQUE RENCONTRE

Après que les dates aient été calées bien en avance, l'intention de chacun des événements ou rencontres publiques, est posée en réunion hebdomadaire de l'équipe de campagne. Puis une équipe de facilitatrices et facilitateurs va traduire cette intention sous forme d'un « déroulé » qui identifie un certain nombre de séquences pour lesquelles sont précisés un objectif opérationnel, une méthode de facilitation, le temps, les moyens humains, matériels nécessaires ainsi que les besoins en terme d'organisation du lieu. Cette première trame de déroulé est présentée, discutée, améliorée à la réunion hebdomadaire suivante où est organisée également une répartition des rôles et des tâches. Les personnes en charge de la facilitation seront particulièrement attentives dans cette étape au respect de l'intégrité de la méthode (éviter la « facipulation » - manipulation déguisée en facilitation, volontaire ou involontaire) et la faisabilité de sa mise en œuvre (des objectifs ambitieux mais atteignables, une bonne prise en compte de la durée de la réunion, du lieu, des participants, des moyens de facilitation disponibles...). **Voir déroulé d'une réunion de co-construction en annexe.** Pour certains événements amenés à se répéter, des bases de déroulés seront répétés et ajustés à la marge comme ce fut le cas notamment pour « la tournée des préaux » (réunions publiques lors de la campagne officielle).





**"TOURNÉE DES PRÉAUX" :
LES GRANDES SÉQUENCES
DES RÉUNIONS PUBLIQUES DES 15 JOURS
DE CAMPAGNE OFFICIELLE**

1

accueil individualisé

2

déambulation à la découverte des thématiques de la campagne avec des panneaux présentés par des membres de l'équipe : l'assemblée locale délibérative, les Objectifs de développement durable, la mobilisation de terrain sur la circonscription, le financement de la campagne...

3

tour de présentation de l'ensemble des participants et participantes ainsi que des membres de l'équipe

4

prise de parole de la candidate avec explication de son parcours, des axes forts de sa proposition politique, de sa vision et l'opérationnalité de sa mise en œuvre...

5

un temps de questions/réponses

> LE CADRE DES ÉCHANGES

Chaque rencontre démarrait par la présentation d'un cadre des échanges clair et affiché. Celui-ci était constitué de 4 grandes parties :

1- Souveraineté personnelle

Je parle en « je » : je m'exprime au maximum en mon nom propre, non au nom du groupe, à la place de l'autre ou derrière une vérité d'ordre générale. Je suis responsable de ce que je souhaite partager, des émotions qui me traversent, de faire des demandes, de poser des questions, de prendre soin de mes besoins. En devenant personnel, mon propos devient incontestable.

2- Écoute active et non-jugement

Pour soi, pour l'autre, pour le groupe. Je donne ma pleine attention à ce que l'autre dit. Je vise à ne pas être dans le jugement de l'autre, comme de moi-même. Une idée qui pourrait être considérée comme « mauvaise » par certaines personnes, pourrait tout à fait être l'élément déclencheur de la solution trouvée par le cercle.

3- Confiance dans le processus

Les personnes présentes sont les bonnes personnes. Ce qui arrive est ce qui pouvait arriver de mieux : c'est le fruit ici et maintenant d'une élaboration collective unique. Je fais confiance au processus à l'œuvre durant les échanges, j'accepte que les choses soient imparfaites, ou que tout ne puisse pas être immédiatement adressé ou réglé.

4- Relation d'équivalence

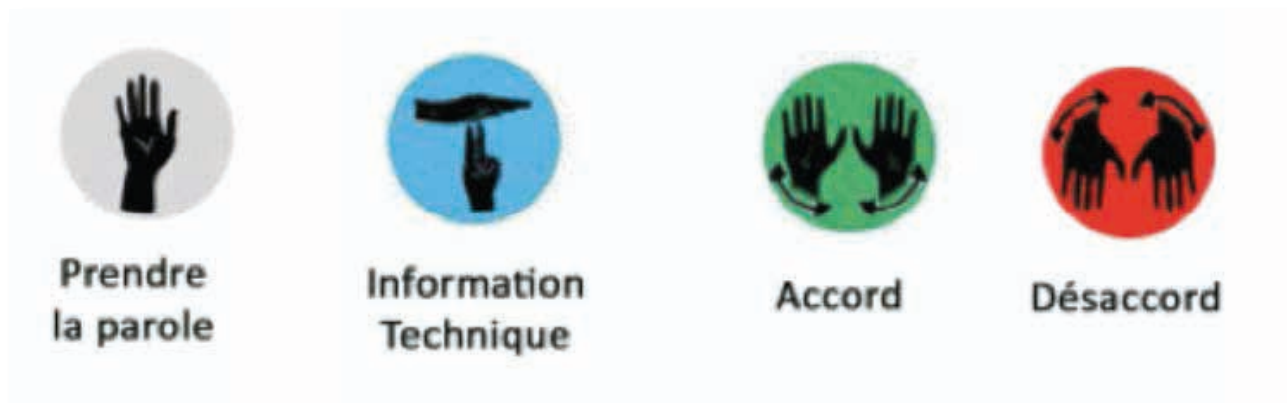
La diversité des expériences, du savoir-être et du savoir-faire de chaque personne présente est un atout pour ce cercle. Chacun et chacune a une place, sa place dans le collectif. Chaque personne est acceptée telle qu'elle est, avec ce qu'elle est. Il n'y a pas de hiérarchie, il y a juste des personnes qui assument des parcours différents. Cette campagne portera une attention accrue aux questions d'inclusion : parité dans les prises de parole, genre, accessibilité, origine, classe...



> POSTURE DE FACILITATRICE ET FACILITATEUR

Le facilitateur ou la facilitatrice, par sa posture, son écoute, son aide discrète, va favoriser l'intelligence collective. Il ne s'agit pas de répondre à toutes les questions, de faire à la place, de jouer au gendarme ou au chef d'orchestre mais bien d'accompagner et favoriser les situations de coopération dans le groupe. Afin de favoriser le partage d'expérience sur ce rôle, une fiche descriptive a été réalisée et plusieurs membres de l'équipe de campagne ont pu s'exercer à le mener lors d'ateliers en sous-groupe notamment.

Voir fiche-rôle en annexe.



Certains éléments du langage des signes ont été utilisés pendant les réunions. Ils permettent de transmettre des demandes ou faire part de réactions pendant la réunion sans spécialement interrompre verbalement le discours.

BÉNÉFICES ET LIMITES :

Le transfert de compétences des professionnels de l'innovation démocratique dans l'équipe de campagne a permis de faciliter les postures de facilitation et d'améliorer l'éprouvé des participantes et participants aux événements de la campagne. L'attention portée à la parole de chacun et chacune, à des postures d'écoute, a infusée dans toute la campagne et lui a donné une tonalité toute particulière.



RECOMMANDATIONS :

S'assurer qu'il y a toujours un facilitateur.ice dans une réunion : construite (inclusion au démarrage, savoir comment écouter/faire circuler la parole/faire que le groupe atteigne par lui-même ses objectifs, règles d'écoute, production et captation des échanges, attention surprise de domination dans le groupe etc). Il est important que ce rôle soit distinct de celui de la candidate.

ACCESSIBILITÉ, INCLUSIVITÉ

L'accessibilité et l'inclusivité ont été une préoccupation centrale de la campagne dès le premier jour. Les objectifs de notre approche : que chacun et chacune quels que soient les tenants de son identité puisse se sentir concernée et participer sans discrimination.

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Une référente dédiée à la veille et la mise en place des pratiques inclusives.

Une attention particulière a été portée aux lieux de réunion : accès PMR, ergonomie, mobilier modulable, environnement non discriminant (affichages/posters aux murs, signalétiques...).

Intention : tout le monde doit pouvoir participer : les personnes en fauteuil et en mobilité réduite, les personnes qui entendent ou voient moins bien ou pas du tout, celles dont le français n'est pas la langue maternelle, celles concernées par la santé mentale, les seniors, les plus jeunes, etc dans un environnement le plus adapté ou le moins excluant possible.

L'utilisation du langage inclusif à l'oral comme à l'écrit a été encouragé au sein de l'équipe dès les premiers jours, lors de chaque réunion de coordination hebdomadaire, puis élargi au public lors des réunions mensuelles. Dans cette optique, un temps de sensibilisation était réservé à chaque début de réunion publique.

Tous les courriers de la candidate, tous les tracts publics ainsi que les documents de campagne - y compris les documents à utilisation interne - étaient écrits en langue inclusive.

Le tract de campagne officiel a été traduit et édité en FALC (français facile à lire et à comprendre) en collaboration avec un ESAT des Yvelines.

Toutes nos productions audiovisuelles ont été sous-titrées et nos vidéos et documents traduits en langue des signes.

BÉNÉFICES / LIMITES :

Cette recherche d'inclusion a été bien accueillie et saluée par les personnes concernées et/ou proches aidant et l'ensemble des personnes associées à la campagne. Cette approche fut de nombreuses fois qualifiée de différenciante par les habitantes et habitants participant aux réunions publiques. Sur les supports écrits, l'équipe et la candidate ont veillé à utiliser l'ensemble des outils du langage égalitaire (double flexion, mots épiciènes, expressions englobantes...) pour ne pas focaliser l'attention autour du point médian qui cristallise les résistances.

Difficultés à trouver des lieux adaptés : si le Labo de l'Édition était parfait pour les PMR, la péniche qui a servi à 2 reprises lors de la campagne ne l'était pas. Tenir l'engagement de lieux accessibles et équipés de la technologie nécessaire pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population représente un budget supplémentaire conséquent qu'il faut anticiper.

L'effort qui est encore nécessaire pour mener une campagne inclusive - documents, lieux, contenu, etc ajoute au temps d'organisation, de réflexion et de production/action.

Question du biais de classe : un certain public a été manqué par la façon d'aborder les sujets, les formats de nos réunions, nos modes d'expression et de diffusion des documents de campagne et plus globalement nos activités. Une question reste : est-ce aussi et/ou d'abord lié à la sociologie du territoire ?

Ce biais constaté assez tôt dans la campagne a fait l'objet de correctifs, notamment avec une pratique « aller vers » plutôt que « faire venir », par exemple en faisant davantage de porte-à-porte dans des logements sociaux, une présence sur l'espace public (marchés, universités, écoles) de plusieurs mois et une attitude d'ouverture à l'autre tout au long de nos activités.

La démarche visant à l'inclusion et l'accessibilité était largement facilitée par le fait que la candidate est elle-même et de longue date sensibilisée et praticienne de ces approches.



RECOMMANDATIONS :

Désigner un ou une référente inclusivité pour ne pas 'oublier' en route car les pratiques et outils ne font pas encore partie des réflexes pour la majorité des personnes et lieux qui peuvent être associés à une campagne politique.

Porter attention aux nouveaux membres : par exemple invitation à venir en amont de la réunion publique pour une sensibilisation.

Avis de la candidate : les personnes qui sont là sont les bonnes personnes à ce moment-là, il est important de mettre en œuvre la campagne sans injonction et avec consentement.

Ce principe facilitateur et structurant donc : les personnes qui sont là sont les bonnes personnes. En conséquence : personne n'est indispensable et on n'en veut à personne de ne pas être là.

Dans la construction du dispositif, il est important d'identifier et de corriger les biais sans impératifs contraignants ou culpabilisants.

Dans la méthode, pour les publics qui ne viennent pas, préférer « aller vers » que « faire venir » à tout prix. La démarche de l'Assemblée Délibérative Locale était inclusive par essence.

FINANCER LA CAMPAGNE : LES RÈGLES ET LES IDÉES REÇUES

LES RÈGLES DU FINANCEMENT PUBLIC

Il existe deux types de financement public distincts, l'un relatif aux campagnes, l'autre aux partis (avec deux modalités d'application).

Pour les campagnes électorales, les candidat.e.s ayant réalisé au moins 5% des suffrage exprimés sont remboursés :

- des dépenses de campagne officielle, réglementées par l'article R. 39 du Code électoral (bulletins de vote, professions de foi, affiches)
- des autres dépenses électorales engagées, financées par apport personnel, le montant maximal prévu par la loi, qui est égal à 47,5 % du montant du plafond des dépenses électorales applicable aux candidats
- Pour les parti politiques, ils bénéficient du financement public selon deux modalités distinctes :
- en fonction de leurs résultats aux élections à l'Assemblée nationale : partis et groupements politiques qui ont présenté, lors du plus récent renouvellement de l'Assemblée nationale, des candidats ayant obtenu chacun au moins 1 % des suffrages exprimés dans au moins cinquante circonscriptions
- en fonction de leur représentation au Parlement : proportionnellement au nombre de membres du Parlement qui ont déclaré au bureau de leur assemblée, au cours du mois de novembre, y être inscrits ou s'y rattacher (chaque membre du Parlement ne peut indiquer qu'un seul parti ou groupement politique).

LES IDÉES REÇUES SUR LA COLLECTE DE FONDS

La collecte de fonds est un élément clé de la réussite d'une campagne qui peut parfois sembler particulièrement ardu. Il est utile de travailler sur ces questions et d'évacuer les idées reçues. Les bonnes pratiques en matière de financement politique sont souvent méconnues et véhiculent nombre d'idées reçues :

- Seules les personnes ayant beaucoup d'argent font des dons aux partis politiques.
- Si je demande à quelqu'un de l'argent, je le mettrai en colère.
- Collecter des fonds, c'est mendier, c'est honteux.
- On n'a pas besoin de sortir et de trouver des donateurs; ils vont nous trouver !

Toutes ces idées sont fausses !

Si la tradition du financement politique par les particuliers est beaucoup moins ancré en France que dans d'autres pays, en expliquant notre démarche et en sollicitant notre réseau amical et des personnes passionnées par la démocratie, nous avons pu financer très correctement notre campagne.

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Plafonnement des dons à 750 euros maximum par personne physique (les montants autorisés sont 7 500 pour un parti pol) , on est au final à un budget de 36 000 euros de dons avec 173 donateurs, trices. Le don moyen était autour de 200 euros. Le but : ne pas dépendre d'une personne qui a fait un gros don pour le financement et qui pourrait s'en targuer ; en d'autres mots, avoir une grande assise et ne pas avoir de compte à rendre à quelqu'un en cas de victoire. Pourquoi 750€ ? C'est pour le chiffre symbolique de 10 fois moins que ce qui est autorisé. En amont (septembre 2021) création d'une association à vocation politique pour collecter à l'avance le financement de la campagne (trésorier.e, président.e, et secrétaire) de manière à démarrer bien avant la campagne officielle

La quasi-totalité des dons ont été obtenus via du phoning auprès de connaissances (donc très peu est venu « tout seul »).

BÉNÉFICES / LIMITES :

Démarche innovante et pionnière, le financement d'une campagne indépendante est un axe primordial pour assurer l'assise et l'autonomie de la démarche politique. Le choix de plafonner les dons est un gage d'indépendance cohérent avec la démarche, même s'il rend la collecte plus fastidieuse. C'est le prix de l'indépendance.

Globalement, nous avons pu nous donner les moyens de faire la meilleure campagne possible, avoir un local imprimer et faire distribuer les documents dont nous avons besoins. C'est possible même en indépendante !



RECOMMANDATIONS :

Voir le livre de Julia Cagé *Le prix de la démocratie* pour une réflexion sur ce sujet et [la note en annexe](#).

Un [canevas de main courante](#) et des notices utiles sont mis à disposition sur [le site de Commission nationale des comptes de campagne et du financement politique \(CNCCFP\)](#)

AVANTAGES INCONVÉNIENT DE CRÉER UNE ASSO

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Pour pouvoir commencer à collecter le plus tôt possible et disposer des moyens nécessaires pour faire une campagne la plus professionnelle possible, nous avons choisi de créer une association à vocation politique qui permettait de collecter avant la date d'ouverture des comptes de campagne le 1er décembre.

BÉNÉFICES / LIMITES :

Association à vocation politique

Compte de campagne

permet de commencer la collecte plus tôt et s'assurer plus de temps pour atteindre les objectifs

RECOMMANDATIONS :

COMPTES DE CAMPAGNE

Il a fallu se battre pour trouver une banque, temps de négociation important pour obtenir la confiance (procédure possible par la Banque de France en cas de difficultés)



RECOMMANDATIONS :

Il est important de savoir que l'ouverture d'un compte en banque peut engendrer pour la banque des risques d'image. Les comptes de campagne sont par nature éphémères et donc pas rentables pour les banques

Aller voir la banque le plus tôt possible, privilégier une banque connue d'une personne de l'équipe.

LES OUTILS DE COMMUNICATION

LA CAMPAGNE

COMMUNICATION, ÉLÉMENTS DE LANGAGE ET STRATÉGIE

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE

Une équipe coordination-communication mise en place en fonction des expériences et appétences au sein des membres de l'équipe et qui a servi de relais et ressource tout au long de la campagne. Des personnes sont venues renforcer le dispositif au fur et à mesure de l'avancée de la campagne et des expertises/temps disponibles.

Une session de réunions préliminaires pour poser les bases de la communication et rédiger le premier document public avec la candidate dès les premiers jours de la campagne, soit à 8 mois des élections.

La rédaction d'un document de campagne fondateur reflétant l'intention, les grandes lignes et les principaux messages de la campagne : extrêmement utile pour un partage d'intention en interne comme auprès des habitants et habitantes. Ce document a servi de base puis de fil rouge à l'ensemble des outils de communication et fut sujet à quelques variations de forme selon les apprentissages et les affinages qui se sont naturellement imposés au projet sur le long cours.

Une Newsletter mensuelle d'abord envoyée aux connaissances des membres de l'équipe et dont la liste de diffusion s'est ensuite élargie aux donateurs et donatrices, aux personnes rencontrées sur le terrain, aux personnes présentes aux réunions publiques, à l'ensemble des personnes intéressées et touchées par la campagne (toujours dans le respect de la réglementation RGPD).

L'outil utilisé pour la rédaction, la mise en page, la diffusion et le reporting d'ouverture : SendingBlue dans sa version gratuite, donc limitée (par exemple : nombre de destinataires par envoi limité à 300 emails à la fois, donc un travail de découpage et de séquençage des envois à la main, un peu pénible).

Un portfolio d'images de la candidate et des membres de l'équipe : portraits, mises en situation, devant des lieux emblématiques de la circonscription, en situation médias, sur le terrain au contact des habitantes et habitants, etc (bibliothèque photo et vidéo sur drive)

Un espace sur le drive de l'équipe de campagne pour mettre à disposition des pastilles vidéos et faciliter l'embarquement et/ou la diffusion sur les comptes personnels des membres de l'équipe.

Un phasage de la stratégie de communication en 3 temps afin de mieux identifier et s'adapter au temps calendaire/'extérieur' à la campagne :

Octobre 2021 - décembre 2021 : phase de lancement 'inhabituelle' associée à une campagne inédite s'inscrivant sur un temps long de 8 mois

Janvier 2022-avril 2022 : phase de rentrée politique avec un intérêt du public et des médias d'abord axé sur l'élection présidentielle

Mai 2022 - juin 2022 : la période traditionnelle pour faire et faire parler des 'élections législatives' où la communication s'accélère et entre 'en compétition' avec les campagnes et la communication des autres candidatures - sur le même territoire et au delà (les candidates et candidats et les circonscriptions à attraction médiatique + grande)

Un document référence à usage interne pour communiquer l'ADN de la campagne qui inclut les principaux messages, les éléments de langage accompagné et une partie 'partage d'expérience' de la communication externe en fonction des contextes : échanges dans l'espace public longs/ courts, réunions publiques, interactions sur le terrain, comment gérer les personnes alliées/antis, pièges à éviter, etc

Mise à disposition de charte et d'outils pratiques sur la prise de parole en public, la relation média, les bonnes pratiques lors des échanges avec le public.

BÉNÉFICES / LIMITES :

L'équipe est alignée (ou a les moyens de...) grâce à des personnes et documents ressources.

Des mises à jour nécessaires mais chronophages et une diffusion et appropriation rendues plus difficiles au fil de notre campagne longue de plusieurs mois et au sein d'une équipe de campagne qui s'agrandit et des niveaux d'expériences et temps disponibles très divers.

Point d'attention sur l'embarquement et le partage de la stratégie avec les nouvelles et nouveaux membres de l'équipe / l'équipe élargie, précisément lorsque la campagne s'accélère et que le temps de partage des informations se réduit par rapport au temps d'action/terrain.



RECOMMANDATIONS :

Mettre à disposition un 'kit' d'arrivée pour les bénévoles avec les éléments et points d'attention principaux.

COMMUNICATION PAPIER

ENVOI DANS TOUTES LES BOÎTES

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Réalisation de 2 envois dans toutes les boîtes aux lettres de la circonscription :
2 documents par 2 prestataires différents.

Mi février 2022, soit 100 jours avant le 1er tour, nous avons envoyé par la Poste un document de présentation à 72 000 personnes.

Ce document de 6 pages (4p plus insert du folio de 2 pages de la consultation - cf « Consultation ») et son envoi est revenu à 16 900€:

- impression avec surcoût de 30 % en raison du foliotage : 8500 €
- distribution : 8400 €

Soit une somme équivalent à plus de 40 % du budget de la campagne.

Le 9 mai, soit un mois avant le 1er tour, nous avons envoyé un deuxième document à 72 000 personnes par un autre prestataire, Proximes communication,.

Ce document de 4 pages est revenu à 7 650 €.

- impression : 4 150 €
- distribution : 3 500 €

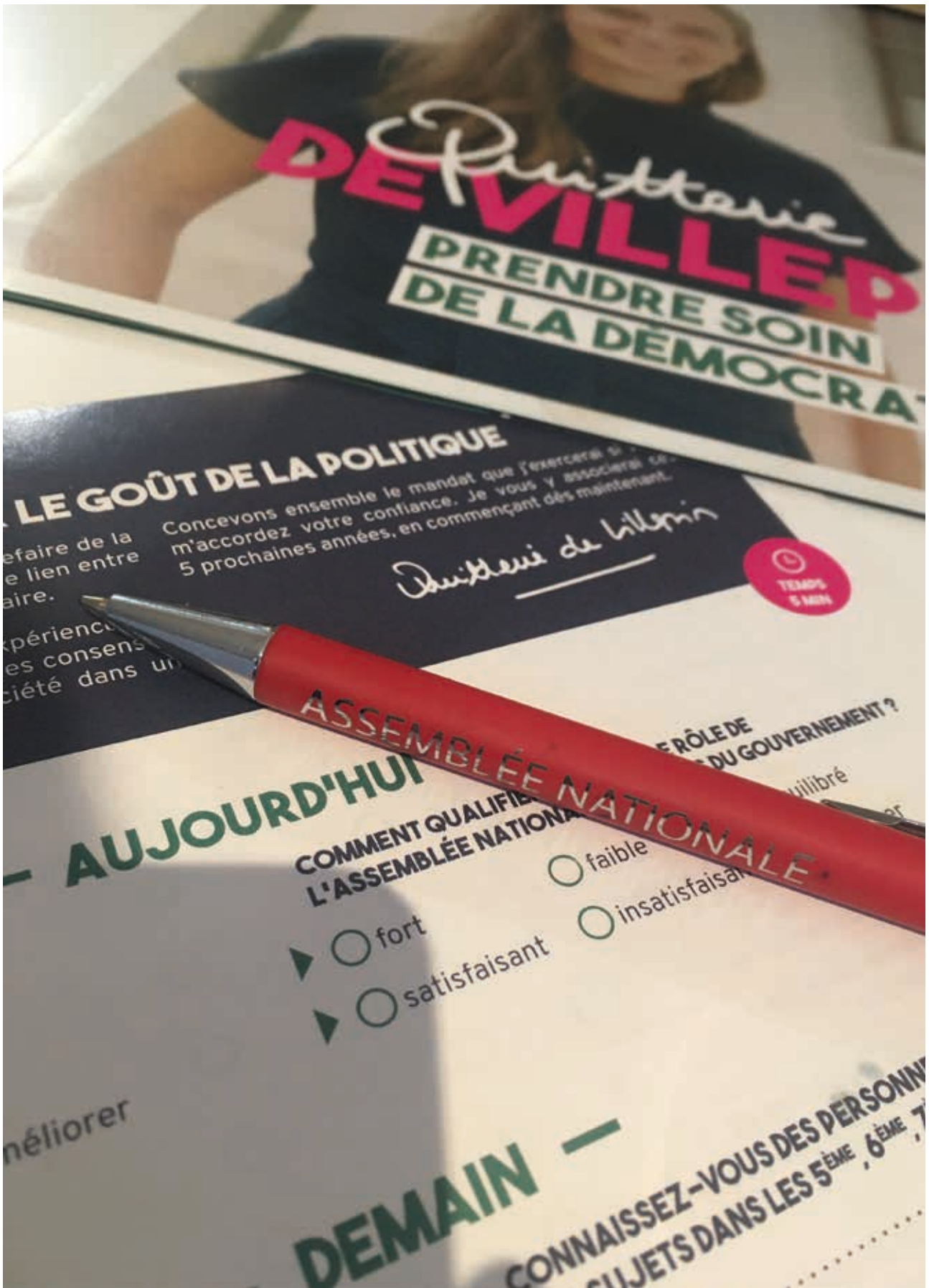
BÉNÉFICES / LIMITES :

La Poste : cumul d'une absence de retour sur les immeubles desservis ou non et d'un nombre élevé d'immeubles non desservis. Ce taux de retour trop faible et intraçable d'où le manque d'efficacité de la dépense. Nous ne recommandons malheureusement pas ce prestataire qui nous avait pourtant convaincu par son aspect : « service public ».

Cet envoi largement incomplet a toutefois été un atout pour l'approche des habitantes et habitants sur le terrain comme point de départ à la discussion et la distribution en main propre du document : « Bonjour, avez-vous reçu notre consultation dans votre boîte aux lettres ? Non ? La voici... »

Le 2ème prestataire, Proximes Communication, a quant à lui permis un retour précis et localisé sur les immeubles non desservis, tout en assurant une distribution plus complète. Le fait que l'entreprise communique sur les numéros de rue non distribués permet à l'équipe de terrain, de repasser à la main dans ces immeubles.

De manière plus générale, ces différents documents ont été des points d'accroche dans les rencontres sur le terrain avec les habitantes et habitants, que ce soit en porte à porte ou dans les rues et marchés.





RECOMMANDATIONS :

- Choisir un prestataire qui assure un retour après distribution.
- En Île de France, nous recommandons Proximes Communication pour son efficacité et le sérieux de son suivi.
- Pour les documents de campagne, privilégier des formats simples/standards afin d'éviter les surcoûts.
- Si nous avons communiqué si tôt dans toutes les boîtes aux lettres, bien en amont de la campagne officielle et à 2 reprises + propagande électorale traditionnelle dans enveloppe de toutes les candidatures, c'est pour accroître la notoriété de la candidature en indépendance des partis. D'autre part, nous avons fait le choix d'un papier assez épais pour crédibiliser la candidature : aspect « qualitatif ».

LA CONSULTATION

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

La consultation est un recto-verso contenant tous les piliers de notre campagne, sous forme de questions. **Voir annexe.**

La consultation est un procédé auquel nous avons pensé suffisamment tôt, pour qu'elle puisse devenir un élément principal tout au long de la campagne et en structurer sa temporalité. Elle a été distribuée pendant 2 mois sur les rues, en porte-à-porte pour atteindre plus de 1 000 réponses. Un envoi dans les boîtes aux lettres a également été effectué.

La consultation est un procédé auquel nous avons pensé suffisamment tôt, pour qu'elle puisse devenir un élément principal tout au long de la campagne et en structurer sa temporalité. Nous l'avons distribuée pendant deux mois devant les écoles, aux abords des marchés, dans des lieux de passage importants, et également en porte-à-porte pour atteindre 1231 réponses. Un envoi dans les boîtes aux lettres a également été effectué par La Poste. Le document proposait une série de 9 questions autour du lien au député, la connaissance des ODD, leur volonté d'engagement au sein d'une Assemblée locale délibérative, etc.

Les répondantes et répondants étaient invité.e.s par ce document recto-verso à choisir la nature de la commission au sein de laquelle la future députée devait siéger. En effet, l'essentiel du travail de parlementaire s'effectue dans l'une des huit commissions permanentes de l'Assemblée nationale. A travers cette question, l'idée est que les habitant.es orientent dès le premier jour du mandat les travaux de la députée.

A la fin des deux mois de diffusion, nous avons réalisé une restitution de la consultation devant la permanence, ouverte à toutes et tous, en donnant les résultats pour chaque question. (Ex : faut-il donner certains résultats pour illustrer le propos ?)

BÉNÉFICES / LIMITES :

Avis de la candidate : « Meilleur kiff de la terre sur le terrain », ça change tout « d'aller vers » avec des questions plutôt qu'un tract descendant.

Ce document était un véritable objet de dialogue, grâce auquel l'équipe et les répondantes et répondants arrivaient très rapidement à des échanges de fond. Les échanges ont été fructueux entre les habitants de la circonscription.

En effet, il nous a permis de tester les ingrédients de la campagne (mentionnés plus haut), de mettre en lumière la stratégie et notre positionnement.

L'approche est donc pédagogique et amusante. Elle a constitué une forte révélation dans cette démarche participative en partant du réel, et des constats du territoire. En effet, le positionnement sociologique singulier de la circonscription a engendré des débats plus investis et détaillés sur le fonctionnement démocratique (l'Assemblée Nationale étant dans la circonscription).

La consultation de terrain a permis d'interroger les pratiques politiques locales et le lien avec le député en place. Néanmoins, les résultats ne peuvent être comparables et se substituer à une étude sociologique et statistique.

Les personnes rencontrées étaient heureuses et nous remerciaient d'avoir appris quelque chose sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale ou les ODD.



RECOMMANDATIONS :

La consultation est un outil que nous recommandons puissance mille ! C'est une des révélations de notre campagne. Nous vous proposons de l'adopter vous aussi, ça change tout.

Dès lors, nous recommandons de faire un suivi plus approfondi des données des répondantes et répondants. La seule question posée en ce sens était le code postal. Nous avons rencontré des personnes qui étaient de passage dans la circonscription, pour leur travail, leurs études.

Il est important d'explicitier le document et de répondre aux interrogations. Certaines d'entre elles ont porté sur l'existence des ODD, peu connus par la population générale, mais désormais inscrite dans les programmes pédagogiques au lycée.

CONSULTATION

ENSEMBLE, RETROUVER LE GOÛT DE LA POLITIQUE

Avec cette consultation, je vous propose de refaire de la politique pour transformer nos vies, recréer le lien entre les habitantes et habitants et leur parlementaire.

L'objectif : rétablir le dialogue, faire l'expérience de l'écoute mutuelle, de l'argumentation, sur les consensus et controverses qui traversent notre société dans un espace dédié sur notre territoire.

Concevons ensemble le mandat que j'exercerai si vous m'accordez votre confiance. Je vous y associerai ces 5 prochaines années, en commençant dès maintenant.

Doutteui de Lillemin



— AUJOURD'HUI —

COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS VOTRE LIEN AVEC VOTRE DÉPUTÉ ?

- existant inexistant
 satisfaisant insatisfaisant à améliorer

COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS LE RÔLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE VIS-À-VIS DU GOUVERNEMENT ?

- fort faible équilibré
 satisfaisant insatisfaisant à améliorer

— DEMAIN —

VOTRE PLACE DANS LA FABRIQUE DE LA LOI

AIMERIEZ-VOUS ÊTRE ASSOCIÉ-E PAR VOTRE DÉPUTÉE AUX DÉLIBÉRATIONS SUR LES LOIS EN COURS D'ÉLABORATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?

- non, je ne suis pas intéressé-e, cela me convient de déléguer ma voix pour 5 ans.
 oui, cela m'intéresse et j'imagine pouvoir y consacrer quelques heures
 par semaine par mois
 par trimestre par an

VOS ENJEUX PRIORITAIRES POUR LA PROCHAINE MANDATURE

Les objectifs de développement durable 2030 des Nations Unies (ODD 2030) et l'Accord de Paris sont 2 textes majeurs signés en 2015 par la France et plus de 190 pays. Ils constituent une feuille de route incontournable pour prendre les décisions à la mesure des défis de notre temps.

SELON VOUS, LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS DOIT-IL TENIR SES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX PRIS EN SIGNANT CES 2 TEXTES ?

- Accord de Paris oui non sans avis
ODD2030 oui non sans avis

POUR RENFORCER LES DYNAMIQUES LOCALES AUTOUR DU CLIMAT ET DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOUS ORGANISONS DES RENCONTRES ENTRE PERSONNES ENGAGÉES SUR CES SUJETS.

- Êtes-vous intéressé/intéressée ? oui non

CONNAISSEZ-VOUS DES PERSONNES REMARQUABLES SUR CES SUJETS DANS LES 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} ARRONDISSEMENTS ?

Parmi les 17 ODD2030, LESQUELS VOUS SEMBLENT PRIORITAIRES ? Entourez-en 5



JE MANQUE D'ÉLÉMENTS POUR ME PRONONCER. JE DEUX CONTACTER LE 07 82 36 44 18 POUR PLUS D'INFORMATIONS

VOS ATTENTES SUR L'ACTION DE VOTRE FUTURE DÉPUTÉE

► Saviez-vous que l'essentiel du travail de votre parlementaire se fait dans l'une des 8 commissions permanentes de l'Assemblée nationale ? Or, les habitantes et habitants n'ont pas leur mot à dire sur ce choix. **Nous voudrions que cela change. Pour la première fois en France, c'est vous qui choisirez la commission dans laquelle siègera votre députée.**

DANS QUELLE COMMISSION SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR SIÉGER VOTRE PARLEMENTAIRE ?

Cochez une case par ligne

Nom de la commission	Très favorable	Favorable	Indifférent	Défavorable	Très défavorable
Affaires culturelles et éducation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires économiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires étrangères	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires sociales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Défense nationale et forces armées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développement durable et aménagement du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Finances, économie générale et contrôle budgétaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

► Saviez-vous que selon leur appartenance ou non à un groupe parlementaire (15 parlementaires minimum), les 577 députées et députés n'ont pas les mêmes moyens, temps de parole ou capacités d'initiative législative ?

DANS LES SCÉNARIOS PROPOSÉS CI-DESSOUS, LEQUEL VOUS PARAÎT LE PLUS SOUHAITABLE POUR VOTRE DÉPUTÉE COMPTE TENU DE LA PROPOSITION PORTÉE ?

Cochez une ou plusieurs réponses

- Siéger en tant que non inscrite : avoir moins de poids mais plus de liberté.
- Fédérer 14 autres députées et députés minimum pour créer un groupe parlementaire inédit autour des nouvelles pratiques démocratiques.
- Fédérer 14 autres députées et députés minimum pour créer un nouveau groupe parlementaire autour des Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris.
- Autre :



MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION !

Pour renvoyer vos réponses

- par courrier ou à déposer directement :
Permanence de Quitterie de Villepin - 45 rue Daubenton - 75005 Paris
- par e-mail à consultation@avecquitterie.fr

Consultation également disponible en ligne sur notre site avecquitterie.fr/consultation



La restitution de cette consultation aura lieu le dimanche 17 avril 2022.

Nom : Prénom :

E-mail :

Âge : 16-29 ans 30-45 ans 46-59 ans 60 ans et plus

RGPD : je consens à ce que la candidate stocke et traite mes informations. Elles seront anonymisées avant d'être agrégées pour analyse statistique et restitution.

Vos données sont gérées par la mairie de Villepin

PROPAGANDE OFFICIELLE

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

La propagande officielle est un élément central d'une campagne électorale. Nous avons préparé son contenu et sa mise en page très en amont en s'attachant à bien respecter les règles qui conditionnent la validation du matériel et son envoi.

S'y prendre le plus tôt possible est d'autant plus essentiel si le contenu est construit collectivement ce qui prend du temps. C'est ce que nous avons fait.

Le respect des règles peut malgré tout permettre certaines innovations en partant du principe que ce qui n'est pas formellement autorisé est possible.

Ainsi, alors que la coutume est de faire la circulaire au format A4 portrait, nous avons choisi de la faire au format paysage en partant du principe que comme elle était pliée dans les enveloppes cela permettait de faire un document de 4 pages format A5 avec une meilleure segmentation des contenus.

Nous avons également veillé à ce que les affiches officielles soient collées sur les panneaux électoraux dès que cela était possible (début de la campagne officielle : lundi 30 mai à 0h) en organisant une nuit du collage.

BÉNÉFICES / LIMITES :

Si le format A5 nous a permis une meilleure présentation de notre proposition, il faut veiller à la taille des caractères pour que la lecture reste aisée pour tout le monde.

La nuit du collage est un moment de cohésion utile et une expérience inoubliable pour celles et ceux qui collent pour la première fois. C'est surtout un gage de sérieux vis-à-vis des électeurs et des électrices et ça donne de la visibilité tant que les autres n'ont pas collé (on peut se retrouver seuls sur les panneaux pendant plusieurs heures le lundi matin).



RECOMMANDATIONS :

Il faut toujours garder en tête que pour une partie significative des électeurs et des électrices, la circulaire (ou profession de foi) sera la seule occasion de leur exposer nos idées.

De même, le bulletin de vote doit faire l'objet d'une attention particulière : il doit être facilement identifiable et respecter strictement les règles en vigueur sous peine de ne pas être envoyé dans les enveloppes électorales.

De façon générale, le respect des règles (format, grammage du papier, couleurs, mentions légales) est absolument essentiel.

Il est également crucial d'assister à la commission de propagande qui a lieu généralement chez le routeur pour valider l'envoi des documents. À titre d'exemple, y assister nous a permis de répondre à une question sur la couleur du bulletin de vote qui aurait pu conduire, en notre absence, à ce qu'il ne soit pas validé.

Un autre élément important à avoir en tête tient au calendrier : étant donné qu'il n'y a qu'une semaine entre les deux tours, les délais d'impression et d'expédition rendent impératif la préparation d'une circulaire pour deuxième tour avant de connaître le résultat (prévoir de la finaliser le vendredi avant le 1er tour pour pouvoir lancer l'impression dès le lundi matin.

En cas d'élimination dès le premier tour, le coût de la mise en page ne pourra être comptabilisé dans le compte de campagne et restera à la charge de la candidate ou du candidat (ça représentait 230€ nous concernant)







OPÉRATION ADOPTE UN PANNEAU

Une fois le premier collage effectué, une tâche importante mais qui peut s'avérer très chronophage consiste à entretenir les panneaux qui peuvent faire l'objet de dégradation. Les circonscriptions législatives étant généralement étendues, il peut s'avérer utile de décentraliser la surveillance et le collage si possible.

C'est d'autant plus vrai dans les territoires non urbains.

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Nous avons proposé à nos soutiens, suivant les quartiers dans lesquels elles et ils habitaient ou travaillaient de prendre en charge quelques panneaux électoraux qui se situaient sur leurs trajets quotidiens. Un groupe whatsapp leur était dédié pour signaler un remplacement nécessaire.

BÉNÉFICES / LIMITES :

Cette technique nous a permis une bonne réactivité et donc des panneaux propres quasiment en continu.

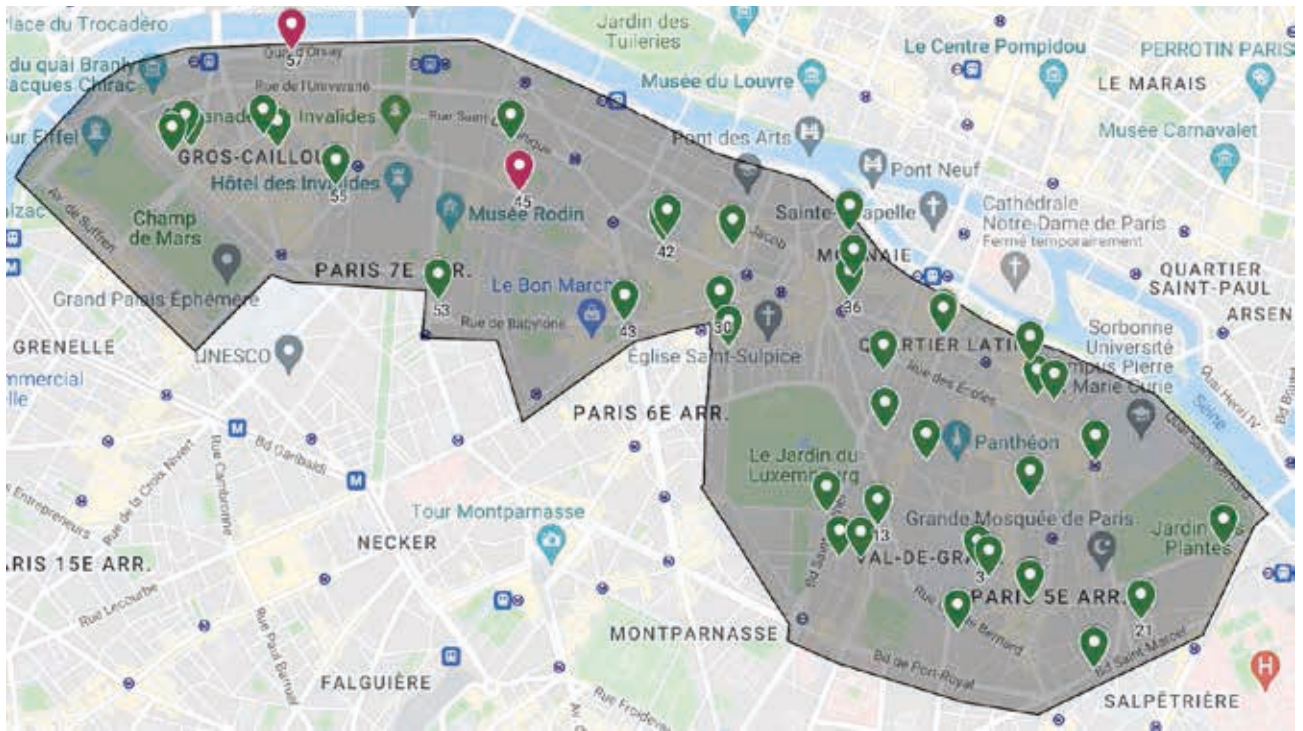
La nécessité d'avoir de la colle prête complique la décentralisation du collage qui fut donc assuré par des membres de l'équipe de campagne à vélo.



RECOMMANDATIONS :

Avoir un local pour stocker les affiches et le matériel de collage (seau, colle, brosse, chiffon et plan de tous les panneaux (permanence, garage ou cave d'un ou d'une bénévole) est indispensable.

Avoir une personne référente pour coordonner l'entretien et centraliser les remontées est aussi indispensable.



Légende



Légende



DANS LA PRESSE

PORTRAIT DE QUITTERIE DE VILLEPIN DANS LE PARISIEN

II

 **Près de chez vous**

20 JUIN 2022 | Le Quotidien

75 | 2^e CIRCONSCRIPTION Celle qui a quitté le MoDem en 2006 se présente sans étiquette aux législatives. En cas de victoire, elle introduira un mandat délibératif à l'Assemblée pour que les citoyens participent à la fabrique de la loi.

Quitterie de Villepin veut « prendre soin de la démocratie »

Fiche d'identité



Depuis son poste :
Généraliste (LREM)
Fonction : Députée

MARCON KREMP

ELLE N'AVAIT PAS les années. Elle est devenue cette députée politique dure et équilibrée « la violente » au sein du MoDem. Figure de la campagne municipale de François Bayrou de 2007, Quitterie de Villepin a quitté le parti « dégauchiste » en 2008. À 44 ans, la candidate aux législatives dans la 2^e circonscription de Paris fut désignée le jour même de son annonce. Sans étiquette, elle a rejoint la majorité que les Verts avaient emmené jusqu'à la nuit pour se lancer dans le « coup-gorge » à l'Assemblée nationale avec la loi



Paris 19^e, le mardi

Le programme de Quitterie de Villepin se base notamment sur la feuille de route de l'Accord de Paris sur le climat.

« elle a participé et participe à la rédaction du MoDem, avec laquelle elle souhaite une alliance avec le PS et le LREM »

Elle a cloué la porte après le traité de Lisbonne
En 2008, elle fut présente au parlement européen et fut élue députée. Elle a refusé de faire partie du gouvernement. C'est en 2012, à la suite de son départ du MoDem, qu'elle a rejoint le PS.

COMMUNICATION NUMÉRIQUE

ADRESSES MAIL

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Une boîte mail contact@avecquitterie.fr accessible en webmail et également redirigée vers l'adresse de quelques personnes de l'équipe. Ainsi, plusieurs personnes sont simultanément au courant et peuvent réagir.

Une adresse dédiée à certains sujets, exemple jedonne@avecquitterie.fr pour les dons ou encore presse@avecquitterie.fr pour les relations presse.

Pour certaines adresses, un simple alias suffit : le mail envoyé à cette adresse est simplement redirigé vers plusieurs personnes de l'équipe sans être stocké dans une boîte, donc sans être accessible dans un webmail.

LE SITE INTERNET

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Le site : <https://avecquitterie.fr>

Réservation d'un nom de domaine : Gandi.

Hébergement : Gandi.

Moteur du site web : Wordpress.

Le site applique la charte graphique définie en début de campagne en tant qu'élément clef de communication externe : couleurs, graphie, tonalité...

Thème choisi : le thème par défaut à date (twenty-twenty one) de manière à avoir une personnalisation facilement réutilisable.

Plugins : certaines fonctionnalités de base et réceptacle pour du code d'amélioration fonctionnelle.

Consulter la liste des plugins en annexe.

Ressources humaines pour le site web :

Une personne connaissant bien le CSS (instructions de mise en forme) et le HTML a pu adapter la maquette aux souhaits de l'équipe. Travail intense au début (septembre-octobre), puis par bouffée à chaque nouveauté fonctionnelle dans le site.

2. Une personne a alimenté le blog au jour le jour tout au long de la campagne : rédaction de brèves, sous-titrage et transcription des vidéos.

3. Une personne connaissant un peu le javascript a apporté les ingrédients supplémentaires pour les fonctions plus abouties (formulaire de dons réactif, effets dans les champs de la consultation, compteur des dons).

CONTENU VISIBLE DU SITE WEB :

Sur chaque page : logo campagne, onglets de navigation, liens réseaux sociaux, adresse physique de la permanence de campagne.

Page d'entrée : la ligne directrice de la campagne (en page d'entrée et sur une ou deux autres pages selon les moments de la campagne), un bandeau actualité en haut de page d'entrée (prochaine réunion, adresse de la permanence de campagne), un lien vers les dernières entrées du blog, un formulaire d'inscription à la newsletter. Vers la fin de la campagne : le clip de campagne.

Page dons : court texte (enjeu financement, positionnement sur le plafonnement), vidéo sur ces deux points, formulaire de dons (avec illustration de ce qu'on peut faire avec chaque montant, avec calcul immédiat du montant après réduction d'impôt). En haut de page, jauge du montant total des dons.

Page « Ma proposition » : texte d'intention, auquel s'est adjoint plus tard un descriptif textuel et visuel du résultat de la construction de l'assemblée locale.

Page Agenda : prochain rendez-vous (avec lien vers page d'inscription), Sous-titre « Récemment » suivi des événements en commençant par le plus récent. Quelques photos pour agrémenter.

Page d'inscription : unique pour que son URL demeure utile et ne pas perdre le trafic correspondant. Le contenu de cette page a donc été modifié après chaque événement pour annoncer le suivant.

Blog : collection d'articles d'actualité (événements, parutions, entretiens, etc).

« Dans les médias » : sous-ensemble de la liste des entrées du blog, qui ont simplement été taguées « médias ».

Inscription sur les listes électorales : page avec quelques phrases et lien vers des pages officielles et vers des associations d'aide à l'inscription.

PROCURATIONS : page avec formulaire pour signaler qu'on souhaite donner procuration.

En aval, échanges par mail avec une adresse dédiée.

TRAVAIL RÉGULIER :

Ajout de contenu dans le blog (avec tag « média » le cas échéant).

Modification du formulaire d'inscription pour passer à l'événement suivant + vidage des données correspondant à l'événement précédent.

CONTENU ARRIÈRE-CUISINE DU SITE WEB :

Mise en place d'une redirection de page (plugin redirection) lors de chaque changement de nom d'une page, de manière à ce que les anciennes URLs continuent à renvoyer la page souhaitée.

Chaque formulaire est créé via WP-forms, souvent amélioré par un peu de javascript pour modifier le comportement souhaité ou agrémenter l'affichage. Via ce plugin, réglage de l'affichage d'un message sur la page après envoi du formulaire. Réglage aussi d'un contenu envoyé par mail après remplissage, toujours à une adresse dédiée de l'équipe, parfois aussi à la personne ayant rempli le formulaire.

Le plugin WP-forms-DB permet d'accéder en ligne à quelques colonnes des données collectées, et permet de télécharger un fichier CSV contenant l'ensemble.

BÉNÉFICES / LIMITES :

Question du trafic: limité mais visible en fonction du suivi médiatique.

Le référencement a mis plusieurs semaines à se mettre en route efficacement. Recommandation : installer le plugin très tôt et effectuer les réglages.



PROCURATIONS
NOTRE ÉQUIPE
VOUS AIDE

Quitterie
DEVILLEPIN avecquitterie.fr

RÉSEAUX SOCIAUX

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Habillage des comptes personnels préexistant de la candidate aux couleurs de la campagne.

Accord sur le ton à utiliser dans les posts par la candidate et l'équipe communication

Déploiement des éléments de langage dans les posts avec une adaptation à la marge en raison des contraintes techniques et spécificités de chaque réseau : nombre de caractères ou publics visés par exemple

La candidate garde le final cut (arbitrage final) en toutes circonstances.

Envois ciblés pour inviter les habitantes et habitants de la circonscription ou les journalistes politiques à suivre les comptes de la candidate.

Désignation d'une personne-confiance pour rédiger et valider les posts en plus de la candidate, pas toujours disponible et permettre des posts LIVE lors des événements ou prise de parole publique ou média de la candidate.

En termes de cadrage éditorial, nous n'avons parlé que de notre projet / vision. Jamais nous n'avons réagi à d'autres candidatures. Nous étions dans une campagne constructive, sur nos éléments, nous ne nous comparons pas aux « autres ».

Posts simultanés sur les différentes plateformes de réseaux sociaux via une application (Swello) :

Dans l'ensemble nous avons choisi de partir des comptes personnels de la candidate pour bénéficier de son implantation construite durant des années.

Hormis la création d'une page facebook dédiée (ce qui fut peut-être une erreur :-)) car trop long de repartir de 0.



• **Facebook** : trafic désormais trop faible, moyenne à moins de 50 interactions, pic à 183.



• **LinkedIn** :

- posts avec en moyenne 134 interactions

- porte à porte numérique (**cf. Porte à porte numérique**)



• **Instagram** :

- moyenne de 155 interactions par posts

- des pics de vues à plus de 1000 sur les formats « reels », plus efficaces que les simples posts.



• **Twitter** de la candidate pour relayer

• **Mailing Sendinblue** :

- 900 abonnés à la newsletter avec un taux d'ouverture de 40%



• **Youtube** :

- moyenne de 200 vues, pics de vues pour le replay de l'événement public « Place à la génération climat », malgré son long format, et pour le clip officiel de campagne.

BÉNÉFICES / LIMITES :

La communication sur les réseaux sociaux a permis de toucher des publics que nous ne pouvions pas rencontrer sur le terrain et elle inscrit la campagne, ses couleurs et la candidate dans le quotidien des gens.

La fréquence des posts permet d'inscrire le projet et les messages clefs de la campagne dans l'écosystème des personnes qui connaissent/suivent la candidate et au delà grâce aux options de relais (like, partages, etc).

Les outils d'analyse propres à chaque réseau permettent de voir quel type de communication trouve le public - néanmoins, cela demande du temps pas toujours disponible.

Le retour en notoriété versus le temps consacré peut potentiellement être très fort.

Les relais par des comptes d'autres personnes - particulièrement celles avec de nombreux followers (ou équivalent selon le réseau) ou avec une expertise associée - permettent de diffuser bien « au-delà » de la sphère connue de la candidate ou du périmètre géographique de la campagne.

Les personnes dédiées à l'animation des RS lors des événements publics peuvent difficilement être dans le 'moment'



RECOMMANDATIONS :

Veiller à rédiger des posts facilement répliquable / adaptable sur l'ensemble des réseaux sociaux sélectionnés pour minimiser le temps de rédaction.

Utiliser les outils de diffusion à disposition (nous avons utilisé Swello pour cette campagne) qui font gagner du temps.

Poster aux moments les plus propices : par exemple en semaine pour Linked In, le matin ou le soir pour Twitter.

Utiliser les réseaux sociaux pour les opportunités de communication qu'ils ouvrent mais ne pas se faire happer par le virtuel.

Pour une gestion 'professionnelle' sur l'ensemble des RS, l'apport d'un membre expérimenté en Community Management semble nécessaire.

LE PORTE-À-PORTE NUMÉRIQUE

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Le Covid a empêché le porte-à-porte pendant une longue période. En conséquence, nous avons cherché un autre moyen d'entrer directement en contact avec les habitants et habitantes de la circonscription. Puisque c'est le seul réseau social où l'on peut retrouver ces personnes grâce à leur nom / prénom, nous avons décidé d'utiliser LinkedIn. Nous avons par ce biais contacté les habitantes et les habitants en priorisant celles et ceux que nous pensions les plus intéressés par notre proposition (dans notre cas, les jeunes et les femmes du 5ème arrondissement en particulier). Nous avons pu faire cette sélection à partir des informations de la liste électorale.

Nous avons utilisé 3 ingrédients principaux pour contacter ces personnes : (1) une liste des habitantes et habitants de la circonscription fournie par la préfecture nous a permis de générer des URLs pointant vers les profils LinkedIn de ces personnes grâce à (2) un script rédigé par nos soins. Enfin, (3) l'outil Waalaxy nous a permis d'envoyer des invitations LinkedIn à chacune des URLs de la liste.

1. La liste électorale : chaque candidat et candidate (tout comme chaque citoyenne et citoyen) peut demander les listes électorales à jour, comprenant les informations d'état civil des habitants et habitantes (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, etc).

2. Le script : c'est un script Python qui utilise le package Selenium pour rechercher des profils LinkedIn selon 3 critères (nom, prénom, zone géographique). Pour chaque entrée de la liste précédente, il stocke l'ensemble des résultats retournés par le moteur de recherche dans un fichier Excel.

Quelques points d'importance : (i) le script est volontairement lent, afin de ne pas dépasser la limite de requêtes / unité de temps définie par LinkedIn et (ii) il indique clairement si deux résultats ou plus ont été trouvés (ce qui nécessite alors de choisir quel profil est le bon, ce que nous avons essayé de déterminer manuellement grâce à l'âge renseigné sur la liste électorale et au parcours de la personne).

3. Waalaxy : nous avons utilisé une offre payante (30 euros / mois en 2022) afin de pouvoir envoyer 100 invitations par jour et 130 messages par jour.

Enfin, nous avons également pu utiliser Waalaxy afin d'envoyer des messages personnalisés (3-4 au total sur la campagne) à des sous-groupes auxquels nous avons déjà envoyé une invitation et qui l'avaient acceptée. Ces messages comprenaient des invitations à des événements physiques, le clip de campagne, notre consultation citoyenne, etc. **Un exemple en annexe.**

BÉNÉFICES / LIMITES :

Taille de la liste électorale fournie par la préfecture : ~ **70 000 personnes**.

Nous avons en priorité ciblé les 20-30 ans des 5ème, 6ème et 7ème arrondissements. Pour cet échantillon, 50% des recherches LinkedIn nous renvoyaient un seul profil, 15% deux profils ou plus.

Le taux d'acceptation de l'invitation LinkedIn était entre 30 et 40%, ce qui représente 4000 nouvelles connexions. Grâce à cela, plusieurs personnes ont rejoint la campagne, en tant que membres.

Ces messages n'ont généré qu'un très faible nombre de réponses négatives (une dizaine).

Il est difficile d'évaluer à quel point cette démarche a permis de gagner des votes mais nous estimons (qualitativement) que c'est ce qui a été le plus performant pour nous permettre de cibler le bon public pour les mobilisations, l'équipe de campagne, etc.



RECOMMANDATIONS :

Peut-être aurait-il été utile d'inclure au premier message envoyé une phrase pour spécifier que nous avons eu les coordonnées de la personne via la préfecture (c'est surtout cet aspect qui a été mis en avant dans les quelques réponses négatives que nous avons reçues (moins de 10 personnes)).

De plus, nous recommandons de bien signifier que la personne, même si elle accepte la demande de connexion, peut tout à fait demander à ne pas recevoir de message par la suite ou être retirée de la liste de contact.

Le script peut être trouvé ici : XXX (mettre le gist sur github)



COMMUNICATION INTERNE

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Canaux de communication simultanés:

- **Slack** pour les infos et documents classés par thèmes : 18 canaux
- **Telegram** pour la chaîne d'information de mobilisation sur le terrain : publication en début de semaine des créneaux de mobilisation avec les lieux de rencontre sous forme de sondage afin que les membres de l'équipe se proposent en fonction de leurs disponibilités.
- **Groupe Whatsapp** pour la mobilisation en ligne : coordination de l'équipe en ligne pour réagir aux publications de posts et accroître leur diffusion.

BÉNÉFICES / LIMITES :

Techniquement, contact facile et permanent avec les membres de l'équipe, accessibilité des documents.

Mais, redondance de certains canaux, dispersion des informations qui nuit à leur accessibilité, confusion sur les réseaux utilisés.

RECOMMANDATIONS :

Plus de simplification dans le nombre de regroupements thématiques sur un même réseau, entre deux réseaux similaires, faire un choix.

RP : RELATION AVEC LES MÉDIAS

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Une personne référente pour les RP et la stratégie de communication médias tout au long de la campagne, avec l'objectif de maintenir une cohérence durant les 8 mois de campagne.

Une stratégie dictée par la vision et les souhaits de la candidate + les besoins et certains attendus spécifiques (pas tous !) d'une campagne législative - dans le respect de l'approche innovante de la campagne.

Une base de données journalistes TV, radio, presse et e-médias.

Un format de CP (Communiqué de Presse) aux couleurs de la campagne (via Canva).

Des événements presse réguliers : petit-déjeuner Presse, invitations aux événements, sélection et organisation d'interviews/portraits de la candidate, les prises de contacts se faisant en IN (les journalistes nous contactent) ou OUT (les journalistes sont contactés par les membres de l'équipe qui les connaissent de leurs activités autres).

Rédaction d'une tribune pour inscrire la campagne dans la rentrée politique (janvier 2022), envoyée aux 3 quotidiens phares et publiée dans Libération.

Une équipe renfort de 2 personnes expérimentées en RP en phase plus intense de relations presse (post-présidentielle + juin).

Des relances régulières de journalistes et contacts alliés pour provoquer des opportunités de couverture médias.

Un listing avec les médias cibles prioritaires - locaux et nationaux

Une formation EDL avant le 1er tour et lors des événements

Des debriefs entre la candidate et l'équipe RP après les interviews: identification des éléments qui ont bien marché et des axes d'amélioration

BÉNÉFICES / LIMITES :

Les couvertures médiatiques permettent d'ancrer la campagne et la candidate dans le débat et/ou auprès de certaines catégories de population selon le média en question.

La couverture par des médias grands publics, politiques et nationaux donne aux yeux des habitantes et habitants une crédibilité forte à la proposition et à la candidate (Le Monde, La Croix, Radio Notre Dame, Le Figaro...).

Les couvertures médias donnent de nombreuses opportunités de communication-relais (réseaux sociaux, site internet de campagne, chaîne YT...) et permettent de belles mises en lumière de la candidate et son projet politique.

La couverture par les nouveaux médias ou les médias de niche permet de toucher des publics autrement inaccessibles (Blonde Média, Twitch...)

Certains médias mettent à disposition gracieusement des capsules montées sonores ou vidéos de l'interview.

Les règles des relations médias changent vite, il est par exemple de + en + difficile de mobiliser les journalistes dans un lieu physique (pour des conférences ou petits-déjeuners presse par exemple) même à Paris.



RECOMMANDATIONS :

Provoquer les opportunités et ne pas attendre les sollicitations

Cultiver sa différence

Se familiariser avec le B.A-BA de la communication publique et médias + s'adapter selon le type de média: forme, champ lexical, sélection du fond (arbitrer en amont).

S'entraîner à l'exercice de l'interview et être bien au clair sur les messages à faire entendre en fonction du public concerné, du calendrier de la campagne, de l'actualité politique.

Considérer chaque opportunité médiatique comme une opportunité de faire connaître et faire grandir son projet.

Ne pas sous-estimer le temps de préparation pour une opération RP de qualité et adaptée au média et son public.

Prendre en compte les dernières pratiques des journalistes lors des arbitrages de formats// invitations / propositions.

À LA RENCONTRE DES HABITANTES ET HABITANTS : TRACTAGE

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

STRATÉGIE DE TRACTAGE

CHOIX GÉOGRAPHIQUES

Nous avons commencé par quadriller géographiquement l'ensemble des points de passage et de rencontre importants de la circonscription, en prenant un à un chaque arrondissement afin de veiller à ne rien omettre.

Nous avons cartographié toutes les écoles maternelles et primaires publiques, les marchés, les rues très commerçantes, les universités et grandes écoles, les stations de métro...

Nous ne nous sommes volontairement pas penchés sur les collèges et lycées, pour une raison logique de probabilité assez faible d'y rencontrer les parents d'élèves.

CHOIX DE TEMPORALITÉ

Pour gérer la temporalité des tractages, nous avons utilisé assez intuitivement un tableau Excel par arrondissement et par type de lieu.

Ces tableaux, à condition de les mettre à jour quotidiennement, nous permettaient de connaître le nombre de fois auquel nous nous étions rendus à chaque endroit (écoles, marchés...), et également la date de notre dernière visite. Cela nous facilitait donc la priorisation des lieux pour les plannings hebdomadaires de mobilisation terrain.

Pour l'organisation très pratique des mobilisations terrain, nous disposions d'un canal Telegram dédié. Chaque début de semaine, juste après la réunion hebdomadaire de coordination de l'équipe chaque lundi soir, était posté le programme d'actions pour toute la semaine, sous la forme d'un sondage permettant à chacune et chacun de s'inscrire pour les créneaux de son choix.

D'octobre à mai, nous avons l'habitude d'aller deux à trois fois par semaine devant des écoles (essentiellement le matin), de faire au moins une université ou grande école en semaine, et au moins un marché le week-end.

Mi-février, nous avons débuté les sessions de porte-à-porte.

Nous avons aussi commencé à effectuer des déambulations dans plusieurs quartiers à partir de fin mars / début avril, chaque samedi matin. Nous essayions d'être le maximum à y participer, afin de pouvoir ratisser le plus largement possible dans un même quartier en quelques heures (marché + porte-à-porte + commerçants simultanément).

Enfin, pendant les deux semaines de campagne officielle, nous avons volontairement accentué les sessions de tractage et de rencontre avec les habitantes et habitants devant les lieux des réunions de campagne qui avaient lieu le soir-même.

RÉSULTATS :

Nous avons pu nous rendre plusieurs fois devant les écoles (jusqu'à 5 fois devant les écoles accueillant le plus d'élèves), faire chaque marché au moins 3 fois (plus encore pour les plus proches / stratégiques), rencontrer les étudiants devant leurs universités ou grandes écoles de nombreuses fois, visiter les commerçants au moins une fois (idem plusieurs fois pour certaines rues très pertinentes).

Cela nous a permis d'avoir le plus souvent des contacts très privilégiés avec chaque personne, nous commençons à être connus et reconnus des acteurs et actrices de chaque quartier.

Tractage spécifique aux événements :

- tracts spécifiques pour les événements publics
- tractage en amont des événements avec ces tracts spécifiques

GUIDE DU TRACTAGE

- Sourire beaucoup
- Cartographie et surlignage des rues
- Groupe telegram pour organisation avant et pendant une mobilisation
- Tableau/agenda des mobilisations
- Suivi (quantification ?) des mobilisations (notamment pour ne pas retourner à des endroits où on est déjà allé)
- Attitude d'ouverture
- Pas d'utilité d'un logiciel payant d'organisation de campagne ? Est ce que c'est par la taille de la circo, par l'UI du logiciel ?
- Éléments de langage partagés avec les membres, surtout pour les questions délicates.

BÉNÉFICES / LIMITES :

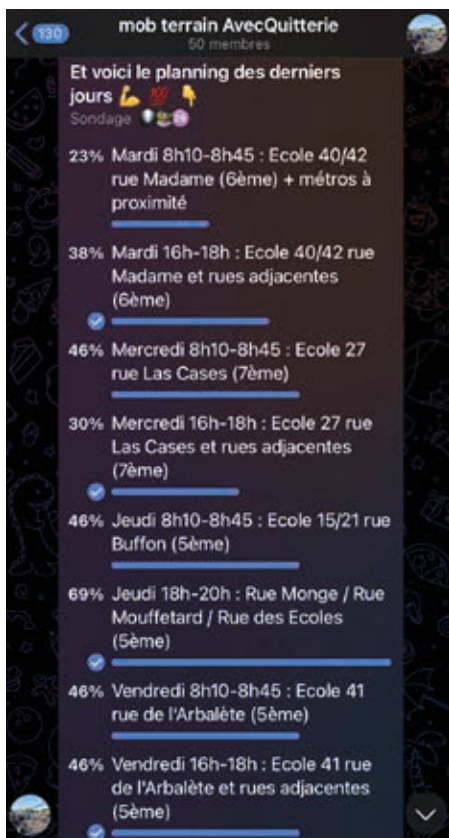
La perception entre le tractage et le maillage territorial en termes de voix peut être différente. Éviter les polémiques politiciennes et les mauvais retours des passants.



RECOMMANDATIONS :

Ne pas se mettre devant l'école, en principe 100 mètres du bâtiment.

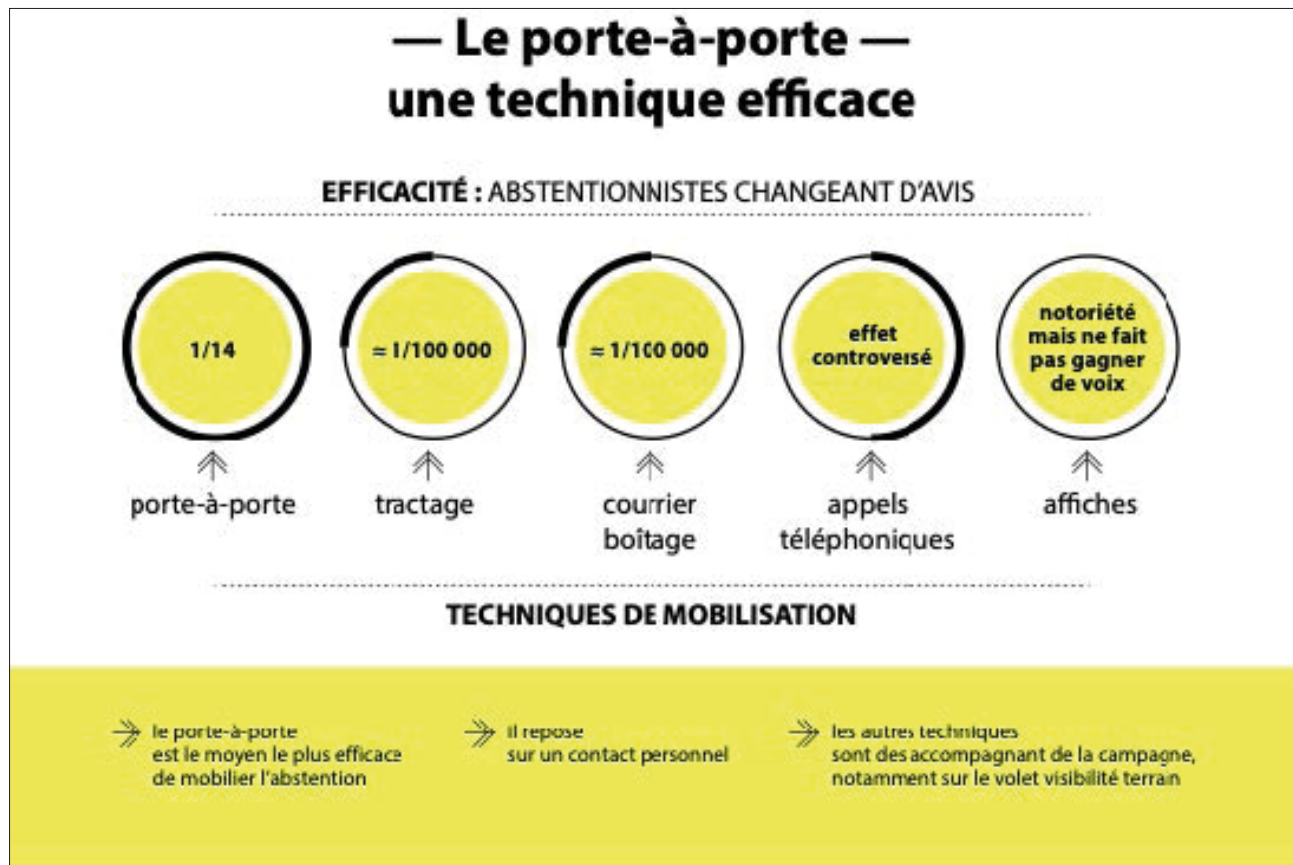
Il faut bien tendre le bras et être positif (même si insultes par quelques personnes, on ne sait pas ce que les personnes traversent dans leur journée).



À LA RENCONTRE DES HABITANTES ET HABITANTS : LE PORTE À PORTE

L'objectif du porte-à-porte est d'aller au contact des habitantes et habitants afin de se faire connaître et de collecter des informations utiles pour la campagne.

Le porte à porte est la technique la plus efficace permettant de faire connaître ses idées..



Un petit guide du porte-à port est présenté en annexe

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Afin de pallier la distribution partielle de La Poste, localisation des immeubles manqués pour une distribution de la main à la main des documents de campagne.

Ecole du porte-à-porte du samedi matin à partir du 19 mars : petite formation conviviale pour démystifier le porte-à-porte notamment pour celles et ceux qui n'en ont jamais fait en expliquant le principe en en organisant 2 ou scénettes (jeux de rôles).

Localisation des logements sociaux, meilleur taux d'accueil et qualité d'accueil des habitants et habitantes.

Travail auprès du réseau de connaissance pour récupérer des codes d'immeubles.



BÉNÉFICES / LIMITES :

Beaucoup d'immeubles sont difficiles d'accès à Paris (codes multiples, passes Vigik, gardiennes et gardiens qui ont comme mission de filtrer les entrées dans l'immeuble...)

Malgré cette difficulté, les interactions sont de qualité et on est souvent surpris du bon accueil qui nous est fait. Les gens sont généralement contents de nous voir !



RECOMMANDATIONS :

Nous recommandons de diversifier les binômes une femme / un homme ; âgé / jeune ; habitant du quartier / d'ailleurs ; expérimenté en porte-à-porte / non

LES RÉUNIONS D'APPARTEMENT

L'idée est d'organiser, chez soi ou chez un.e ami.e, une réunion en invitant 5 à 10 personnes, électeurs ou électrices dans la circonscription (5ème arrondissement, 6ème arrondissement sauf quartier Notre-Dame des champs, 7ème sauf quartier École militaire), voisins ou proches.

Ce temps convivial permettra de présenter Quitterie et notre démarche commune, nos valeurs, comme d'échanger sur les attentes des habitants et notre projet.

Les réunions devront être organisées en fonction des disponibilités de Quitterie, comme dans le tableau en exemple ci-après.

N'hésitez surtout pas à en organiser... un bon café, du thé, quelques amis ou connaissances et hop le tour est joué ;-) Ces rencontres sur le modèle des fameuses réunions Tupperware ont prouvé leur efficacité dans le cadre des campagnes électorales locales.

Quelques mots sur l'intérêt de ces réunions :

Ces rencontres se présentent comme des moments de convivialité et de proximité entre voisins. Pour atteindre efficacement leur but, elles rassembleront une dizaine de participants maximum.

Au-delà, la discussion est alourdie, et l'aspect informel, précieux dans cette démarche, est perdu.

Les volontaires pour l'accueil de cette réunion seront invités à prévenir leurs voisins de la réunion, à mobiliser leurs réseaux sociaux (amis, famille, collègues, réseaux) voire à conduire une démarche de porte à porte systématique dans leur quartier.

Afin de permettre l'échange et la discussion effective de tous les participants, l'hôte veillera à l'équilibre des temps de parole et à ce que chacun puisse s'exprimer, sans distinction.

L'accent sera mis sur la convivialité et le côté informel (café, boissons, gâteaux...)

Exemple de déroulé possible :

- 10 minutes tour de table : présentation des participant.e.s
- 15 minutes Présentation du projet de campagne (Quitterie)
- 45 minutes Échanges, questions réponses sur le projet, les aspirations des participant.e-s, leurs préoccupations...
- 15 minutes : Comment contribuer : toutes les modalités.

Documents mis à disposition : feuille de présence, flyer de campagne

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Une réunion d'appartement a été organisée le 19 mai. Elle a permis des discussions très riches en petit groupe (une dizaine de personnes)

BÉNÉFICES / LIMITES :

L'ambiance COVID pendant la campagne a rendu difficile la mise en œuvre de ce mode d'action. C'est un des gros manques/ratés de notre campagne, notamment du fait du COVID, l'idée de se retrouver dans un espace clos chez une personne, avec la pandémie, n'était pas la bienvenue.



RECOMMANDATIONS :

Effet transformateur qui attire des personnes dans l'équipe. À mettre en œuvre le plus tôt possible dans la campagne.

LES APPELS TÉLÉPHONIQUES

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Nous avons recherché les numéros de téléphone des habitantes et habitants de la circonscription sur les pages blanches (en priorité les personnes de plus de 60 ans qui ont encore un téléphone fixe). Nous avons priorisé les personnes du 7ème arrondissement car elles étaient le plus loin de nous géographiquement. Encore une fois, nous nous sommes basés sur les informations présentes dans les listes électorales pour sélectionner les personnes.

Nous y avons passé quelques heures sans succès.

BÉNÉFICES / LIMITES :

BÉNÉFICES :

contacter directement des électeurs et des électrices

LIMITES :

les personnes se sentent atteintes par le fait de les appeler sur leur téléphone fixe
aucun succès (une seule personne enthousiaste au projet) grâce à ces appels.



RECOMMANDATIONS :

Nous ne recommandons pas de contacter les habitantes et habitants par voie téléphonique. Nous avons majoritairement été mal accueillis et le faible nombre de discussions n'a quasiment jamais mené à quelque chose de positif.





PREVIOO

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Previoo est un logiciel en ligne (une « web app ») permettant d'organiser la collecte de données des électeurs et électrices ainsi que la mobilisation de terrain des contributeurs et contributrices à la campagne. Pour découvrir l'outil, vous pouvez regarder la vidéo promotionnelle.

Pour fonctionner, previoo se nourrit d'une liste électorale.

Initialement, nous pensions nous servir de Previoo principalement pour :

1. STOCKER LES COORDONNÉES DES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES

En particulier, nous pouvons stocker sur previoo les adresses emails et les numéros de téléphone des électeurs et électrices qui souhaiteraient être tenu.e.s informé.e.s des suites de la campagne.

Les liens entre les différents outils informatiques stockant et utilisant des coordonnées pour joindre des électeurs et électrices sont à définir.

2. STOCKER DES INFORMATIONS SUR LES RESENTIS DES ÉLECTEURS ET ÉLECTRICES

Attention ! La loi française interdit de stocker les informations suivantes sur toute personne : origine ethnique, religion, état de santé, opinion (philosophique, politique, syndicale), orientation sexuelle.

Ne pas renseigner les opinions politiques signifie aussi qu'on ne peut pas associer des personnes à une couleur (bleu ou rouge typiquement) ou à une figure tutélaire. Par exemple, ces informations peuvent être enregistrées : sympathique / hostile / indécise, favorable / hésite / défavorable, préoccupation (comme immigration, handicap, assemblée locale délibérative, connaît les ODD... etc.).

À noter également qu'en cas de contrôle CNIL, un ou une technique et un ou une juriste seront amenés à contrôler le contenu et émettent un score d'infraction. Selon le score d'infraction la sanction peut être pécuniaire ou publicitaire.

Le ressenti vis-à-vis de la campagne et de l'offre politique proposée ainsi que les préoccupations (ex : immigration, handicap, assemblée locale délibérative, ODD ...) sont par contre renseignables.

Les 3 choses les plus importantes (si on peut dire) à renseigner sont :

- le lieu de première rencontre
- le ressenti vis-à-vis de l'offre politique proposée : nous utiliserons pour cela les tags « no-politik » / « opposant.e » / « neutre » / « allié.e »
- les compétences pouvant être utiles à la campagne (si « allié.e ») : facilitation, design, disposant d'un local, expertise, etc..

Les utilisateurs et utilisatrices sont fortement encouragés à utiliser au maximum les tags préexistants et de n'en créer que lorsque vraiment nécessaire.

3. ORGANISER LA MOBILISATION DE TERRAIN DES CONTRIBUTEURS ET CONTRIBUTRICES

Sur Previoo, nous pouvons associer des contributeurs et contributrices à des « missions » faites de 4 attributs principaux : une liste de participant.e, une heure, un lieu, un type (porte-à-porte, tractage, collage d'affiche, phoning, « spécial » ...).

De plus, les missions peuvent avoir des attributs spécifiques comme des objectifs en termes flyers pour le tractage, ou une liste d'électeur et d'électrice pour le porte à porte etc.

En somme, sur previoo est centralisée toutes les informations concernant les infos de terrain.

BÉNÉFICES / LIMITES :

BÉNÉFICES :

outil avec une UI/UX accessible

LIMITES :

payant

à partir de combien de membres et de quelle taille de territoire ou, plus généralement, dans quels cas est-il nécessaire d'utiliser un tel outil pour organiser des mobilisations ? Dans notre cas (une circonscription relativement petite et plusieurs 10aines de membres actifs), un groupe telegram et une organisation de visu ont suffi à bien nous organiser.

Ce genre d'outil est moins nécessaire si un ou plusieurs membres de l'équipe peuvent intervenir pour manipuler les données et générer les mêmes résultats que ceux que génère previoo. Par exemple, pour le porte à porte, nous avons fait un petit script permettant de générer une carte avec les lieux (ce que ne permet pas previoo) puis un tableau contenant la liste des habitants de l'immeuble pour y annoter quelques informations sur l'échange ou sur le fait qu'on n'a pas eu l'opportunité de rencontrer la personne. À noter de plus que cela ne nous a pas été utile car nous n'avons pas eu l'opportunité de revenir au même endroit (donc pas besoin de noter quelques informations sur les personnes).

cet outil ne permet pas de manipuler les données informatiquement donc rapidement et efficacement. C'est du cliquer bouton, c'est donc très pédestre.



RECOMMANDATIONS :

Si vous avez quelqu'un qui manipule relativement facilement les tableaux de données, il n'est peut-être pas nécessaire d'avoir un tel outil. De plus, il est possible que l'organisation de vos mobilisations (marché, porte à porte, etc.) et de la gestion des procurations ne semble pas nécessiter un tel outil.

ORGANISATION DU JOUR DE VOTE

ASSESEUR, ASSESSEURE ET DÉLÉGUÉ, DÉLÉGUÉE

Le vote et l'organisation des élections sont par nature des temps forts de la démocratie. C'est aussi le moment où chacun et chacune peut exercer pleinement sa citoyenneté.

Chaque candidate ou candidat peut désigner un ou une assesseur par bureau de vote pour le représenter. Bien souvent, les candidates et candidats se désintéressent de ce sujet laissant les mairies organiser cela parmi les élus municipaux. Il nous semble au contraire que c'est l'affaire de tous et toutes...

Scrutateurs et scrutatrices

Ce sont les citoyennes et citoyens qui se portent volontaires pour participer au dépouillement des bureaux de vote. C'est également une tâche démocratique essentielle pour garantir la sincérité des opérations de vote.

Les personnes intéressées par cette expérience citoyenne, doivent se faire connaître auprès des assesseurs, du Président ou de la Présidente du bureau ou d'un des représentants du candidat qui est habilité à proposer des scrutateurs et scrutatrices, le jour du scrutin.

S'il en manque au moment de la constitution des tables de dépouillement après la fermeture du bureau de vote, toute personne présente dans la salle à ce moment-là, sachant lire et écrire, peut participer au dépouillement.

La fonction d'assesseur, comme celle de scrutateur ou scrutatrice, est bénévole. En fonction de l'horaire pendant lequel vous l'exercerez, qui vous sera attribué par la mairie, une collation pourra être fournie. La plage horaire durant laquelle officient les assesseurs est généralement d'une durée de 3h, par rotation. Elle est attribuée par la mairie.

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Trop compliqué à mettre en œuvre cette fois-ci

BÉNÉFICES / LIMITES :

Nécessite beaucoup de temps et d'énergie ainsi que des bénévoles bien répartis sur le territoire



RECOMMANDATIONS :

Le faire si possible mais ne pas y consacrer trop de temps et d'énergie dans la dernière ligne droite. Élus et partis installés ont l'habitude de prendre en charge cette tâche et il y a déjà tant à faire dans une campagne !

TOURNÉE DES BUREAUX DE VOTE, RÉPARTITION DES RÔLES

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Le jour du scrutin nous avons organisé une tournée systématique de tous les bureaux de vote par la candidate, accompagnée de 3 personnes, en vélo.

BÉNÉFICES / LIMITES :

C'est vraiment important d'accorder ce temps qui est aussi une façon de reconnaître le travail de toutes les personnes engagées dans la tenue des bureaux de vote à titre bénévole, au titre de leur mandat électif ou comme personnel municipal.

RECOMMANDATIONS :

Bien planifier l'ordre dans lequel les bureaux sont visités et prévoir le temps nécessaire surtout si la tournée se fait à pied ou en vélo dans le cas d'une circonscription urbaine. À titre d'exemple, nous y avons passé la journée de 9h à 18h, avec une pause d'une heure pour le déjeuner.

PRÉPARATION DES 2 CAS DE FIGURES : LA PRESSE

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Rédaction à l'avance de 2 communiqués de presse : un en cas de passage au second tour, un en cas de défaite (voir en annexe).

BÉNÉFICES / LIMITES :

Finalement, aucun des deux communiqués n'a été utilisé : lorsque nous avons appris les résultats du 1er tour (et donc que l'aventure s'arrêtait ici), nous avons finalement eu envie d'écrire quelque chose de moins formel et de plus personnel une lettre adressée aux habitantes et habitants plutôt qu'à la presse (voir en annexe). Elle a été postée sur le site, et collée sur les panneaux électoraux de la circonscription (format A3 à la place de l'affiche des réunions publiques).

Point de vigilance : les panneaux électoraux étant enlevés très rapidement (le mercredi au plus tard), mieux vaut coller ce genre de document dès le lundi, lendemain de premier tour



RECOMMANDATIONS :

Préparer les communiqués à l'avance était nécessaire pour parer à toute éventualité. S'accorder une marge d'improvisation aussi.

PRÉPARATION DES 2 CAS DE FIGURES : L'ÉQUIPE

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

- J-1 : réunion d'équipe avec répartition des rôles de chacun et chacune pour le jour J
- résumé des idées-clés des 2 communiqués de presse
- conseils pour gérer les éventuelles sollicitations médias (rediriger vers la responsable des relations presse, parler en son nom)
- règles pour gérer les éventuelles interventions des membres d'autres partis pendant la soirée
- appel à prendre soin les uns, les unes des autres en cette soirée spéciale

BÉNÉFICES / LIMITES :

Que des bénéfices à préparer son équipe ! Impossible de prévoir tous les scénarios et toutes les émotions, mais une bonne répartition des rôles et des règles de bases claires concernant la posture à tenir permettent de vivre le jour J le plus sereinement possible.



RECOMMANDATIONS :

La préparation de l'équipe à l'étape du 1er tour ne doit pas reposer sur les seules épaules du ou de la candidate. Il/elle en fait partie et doit être d'autant plus soutenu sur la période la plus intense de la campagne.





SOIRÉE ÉLECTORALE : LA FÊTE DU 1^{ER} TOUR

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

une Fête du 1^{er} tour le dimanche des élections pour vivre ensemble les résultats du 1^{er} tour.

J-15

Réservation d'un lieu, un restaurant du quartier où nous avons la permanence, et dont l'équipe avait suivi la campagne.

Réservation d'un groupe de musique (du swing)

J-10

Invitation des habitantes et habitants de la circonscription :

Visuel avec titre de l'évènement / date / horaire / lieu, posté sur tous nos réseaux

Emailing dédié à tous nos contacts

Rédaction du programme de l'évènement

Vérification des derniers éléments d'organisation avec le lieu (ex. organisation des tables)

Préparation du paiement des musiciens et musiciennes (si ils et elles sont au régime intermittent, la création d'un compte GUSO est nécessaire pour la rédaction des cachets)

J-1

Réunion d'équipe (voir plus haut : Préparation des 2 cas de figures : l'équipe) avec notamment répartition des rôles : installation, coordination accueil du public, relations presse, gestion musiciens et musiciennes, communication... (voir en annexe)

BÉNÉFICES / LIMITES :

Très bons retours de cette soirée en interne et en externe, point d'orgue de la campagne

Attention à la sonorisation : un micro qui porte bien la voix et/ou la musique, c'est la clé !



RECOMMANDATIONS :

Trouver le juste équilibre entre préparation des prise de paroles du ou de la candidate et improvisation (pour laisser l'émotion prendre toute sa place sans qu'elle prenne toute la place)

Choisir un lieu ouvert et passant permet d'accueillir aussi les habitantes et habitants qui ont suivi la campagne de plus loin, souhaitent « juste » passer,

Avoir une solution de repli en cas de mauvaise météo

La musique live a permis de donner à la soirée une atmosphère joyeuse, (maintenue malgré les résultats), un lien entre les personnes présentes (certaines ont dansé) et une structure (les habitantes et habitants arrivent sur le premier set, partent après le dernier)

Bien prévoir un service d'ordre (bénévole) et prévenir la police de l'évènement. Les résultats peuvent toujours être sujet à tensions entre membre de partis différents

LE LENDEMAIN DU VOTE : REMERCIEMENTS RS, NEWSLETTER, PANNEAUX ÉLECTORAUX

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Nous avons préparé 2 communiqués de presse pour chaque éventualité (voir en annexe). Nous avons finalement eu envie d'écrire quelque chose de moins formel et de plus personnel une « Lettre du 1er tour », adressée aux habitantes et habitants plutôt qu'à la presse (voir en annexe). Elle a été postée sur le site, et collée sur les panneaux électoraux de la circonscription (format A3 à la place de l'affiche des réunions publiques).

La candidate a aussi enregistré une vidéo pour partager les résultats sur les réseaux sociaux (Linkedin, Instagram, Facebook, Youtube).



RECOMMANDATIONS :

En cas de victoire, les communiqués doivent partir le plus vite possible pour assurer une couverture presse la plus large possible. En cas de défaite, on peut se laisser un peu de temps (J+1 à J+3) pour s'adresser aux habitantes et habitants à tête reposée.

BOUCLER LA CAMPAGNE :

Ranger, faire le compte de campagne, expert.e comptable, faire son retour d'expérience :-) et célébrer

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Une soirée festive était organisée le soir du scrutin.

La semaine suivante a été consacrée aux remerciements et au rangement de la permanence.

Le mandataire financier et la candidate ont bouclé le compte de campagne pour qu'il soit envoyé à l'experte comptable mi-juillet de façon à disposer de la marge de manœuvre nécessaire si besoin avant la date butoire du 18 Août.

Un week-end de retrouvailles et de retour d'expériences avec les bénévoles de l'équipe a été organisé le 1er et 2 octobre 2022. Ce document en est issu.

BÉNÉFICES / LIMITES :


La soirée du dimanche soir a été très appréciée aussi bien par l'équipe que par les électeurs et les électrices qui avaient fait le déplacement pour partager ce moment avec nous




RECOMMANDATIONS :

C'est vraiment important de célébrer et de positiver le chemin parcouru, malgré la fatigue qui se fait forcément sentir une fois l'adrénaline de la campagne dissipée.





**LES 3
PILIERS
BOUSSOLE,
MÉTHODE,
AMBITION**



La proposition politique qui est étai apportée lors de cette campagne électorale s'est structurée autour de 3 piliers :

UNE BOUSSOLE : les objectifs de développement durable 2030 et l'Accord de Paris sur le Climat constituent une feuille de route partagée, claire et précise comme cadre de l'action politique ;

UNE MÉTHODE : délibérer ensemble dans une assemblée locale délibérative pour remettre les citoyennes et les citoyens au cœur de la décision politique ;

UNE AMBITION : tenir nos engagements. La France doit tenir parole par rapport aux engagements pris sur la scène internationale notamment sur les Objectifs de développement durable et sur le climat.

La campagne électorale a été l'occasion de travailler collectivement à :

- s'approprier et diffuser les Objectifs de développement durable et Accord de Paris sur le Climat
- co-construire le fonctionnement d'une assemblée locale délibérative
- à s'emparer de toutes ces questions en toute indépendance des partis.

OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2030 ET ACCORD DE PARIS

LES ODD



L'Agenda 2030 et ses Objectifs du Développement Durable (ODD) ont été énoncés pour répondre aux besoins essentiels des humains sur toute la planète (de manière générale : manger à sa fin, logement décent, être en bonne santé) tout en respectant les besoins de la planète, maintenant et dans le futur.

Ainsi, ils représentent une approche globale des enjeux sociaux, environnementaux et économiques auxquels nous devons faire face.

Ils sont un guide pour les politiques publiques, pour les démarches de responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises privées et publiques et pour tous les citoyens et citoyennes.

En résumé, ils s'organisent autour de 5 grandes thématiques :

- Injustice : réduire les inégalités entre les pays, résorber l'inégalité entre les sexes et permettre l'accès à l'éducation pour tous et toutes.
- Amélioration des conditions de vie : santé publique, pauvreté zéro, sécurité alimentaire et agriculture durable, travail décent, infrastructure et ville durable
- Protection de l'environnement : lutte contre le réchauffement climatique, protection de la vie aquatique et terrestre
- Production des ressources : gestion de l'eau, production d'énergie, consommation responsable
- Mode de fonctionnement basé sur la Coopération

RESSOURCES

- feuille de route de la France
- état des lieux 2020 de la France
- agenda France 2030
- ressources de l'agenda 2030
- ressources en anglais
- ateliers en anglais
- exemples de New York, Los Angeles, Paris et Mouscron
- indicateurs mondiaux, européens, français
- wikipedia

VIDÉOS

- petite série présentant quelques objectifs : intro, planète, peuple, prospérité, paix
- ministère de l'Environnement
- Audition de Vaia Tuuhia (4D) par le CESE
- conférence afd

L'ACCORD DE PARIS

L'Accord de Paris, sur le climat, est un traité international sur le réchauffement climatique adopté en 2015.

C'est un jalon dans le processus multilatéral de lutte contre le changement climatique car, pour la première fois, un accord juridiquement contraignant réunit toutes les nations autour d'une cause commune afin d'entreprendre des efforts ambitieux pour lutter contre le changement climatique et s'adapter aux effets.

Il définit un cadre mondial visant à éviter un changement climatique dangereux en limitant le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2 °C et en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5 °C, par rapport au niveau préindustriel.

Il vise également à renforcer la capacité des pays à faire face aux conséquences du changement climatique et à les soutenir dans leurs efforts.

L'Accord de Paris réaffirme que les pays développés doivent prendre l'initiative d'apporter une aide financière aux pays moins bien dotés et plus vulnérables, tout en encourageant pour la première fois les contributions volontaires des autres parties.

Le financement du climat est nécessaire pour les mesures d'atténuation (limiter l'ampleur du changement climatique), car des investissements à grande échelle sont nécessaires pour réduire les émissions de manière significative.

Le financement de la lutte contre le changement climatique est tout aussi important pour l'adaptation au changement climatique, car des ressources financières importantes sont nécessaires pour s'adapter ses effets néfastes et en réduire les conséquences.

Vidéo : Accord de Paris sur le climat : 5 ans après | ARTE



BÉNÉFICES / LIMITES :

L'axe des 17 objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 donne une feuille de route claire, chiffrée, et sourcée dans la lutte pour les défis environnementaux et sociaux. Ces derniers sont pris en compte de manière globale et systémique au sein de ce texte qui offre au politique et aux administrations un outil déclinable en termes de politiques publiques.

Au sein de la campagne, un travail de sensibilisation a été nécessaire pour s'approprier l'ambition des 17 ODD et de l'Accord de Paris. La France, en étant co-signataire de ces engagements, rend compte de la légitimité d'un tel portage politique. L'Accord de Paris a davantage affirmé la proposition de campagne au sein du territoire parisien et français qui a été le pays hôte de la convention.

Au cœur d'une campagne centrée sur la délibération, l'écologie reste un pilier dépendant d'un processus démocratique abouti souhaitant réduire les inégalités. Le dépassement des clivages politiques actuels autour des questions climatiques notamment a pu être réalisé en évitant les batailles d'égo et politiciennes.

Si l'idéologie politique s'inscrit aussi dans une structure contemporaine qui promeut la promesse et les bienfaits de la croissance - on l'observe notamment avec la vision techniciste de certaines propositions politiques dont le recours à « l'innovation », ou la finance dite « verte » - l'Accord de Paris a cet égard impose des objectifs de baisse de la consommation et de sobriété.

Néanmoins, il a été relevé que ces conventions internationales peuvent paraître très abstraites et difficilement appréhensibles à l'échelle locale, citoyenne. Les 17 ODD peuvent être interprétés comme une somme de bonnes volontés qui ne correspondent pas à une prise de risque nécessaire dans nos choix politiques. Faire de la politique, c'est décider.

Nous pouvons recommander d'une part l'organisation de sessions de vulgarisation afin que les militants puissent s'approprier davantage les ODD. D'une autre part, il peut être intéressant de s'appuyer sur des délibérations à l'œuvre et d'adapter l'échelle de l'action selon l'élection choisie. L'action politique au-delà de l'idéologie et des constats scientifiques doit faire l'objet de mesures dans un cadre législatif accepté dans les institutions au sein desquelles les élues et élus siègent.

ASSEMBLÉE LOCALE DÉLIBÉRATIVE

POURQUOI CETTE PROPOSITION ?

Note de cadrage de nos travaux sur le mandat délibératif rédigée le 26 novembre 2021

CONTEXTE

Dans une époque qui conjugue de multiples crises, dont celle de nos modes de gouvernance, la démocratie représentative s'affaïsse, mettant en danger les démocraties occidentales. La démocratie n'est pas une langue morte, c'est un idéal vers lequel tendre. Trop longtemps nous avons cru que nous étions arrivés au bout du chemin. Résultat, nos modalités décisionnelles sont devenues anachroniques et inefficaces, ayant pour conséquence colère, frustration, apathie, désengagement et délitement des liens.

Des femmes et des hommes refusent ce constat, se battent contre le fatalisme, et s'engagent pour construire l'évolution de la démocratie, devenue une nécessité.

Ces 10 dernières années, elles et ils sont de plus en plus nombreuses et nombreux à expérimenter de nouvelles approches, à l'extérieur du champ institutionnel comme en son sein.

À l'occasion des élections législatives de 2022, nous portons une proposition qui s'inscrit dans cette vague d'innovations civiques et démocratiques qui a vocation à réparer la démocratie.

Notre proposition d'assemblée locale délibérative a vocation à y contribuer.

Elle se concentre sur un endroit spécifique où la démocratie a le plus de mal à se mettre en œuvre : l'Assemblée nationale où se votent les lois et s'exerce le contrôle du gouvernement.

Les raisons sont multiples : présidentialisation du régime, chambre d'enregistrement, caporalisation des parlementaires...

Si les assemblées citoyennes se déploient de plus en plus au niveau local par l'engagement de mairies, de Régions, ou au niveau national, comme la Convention citoyenne pour le climat, il n'existe pas encore d'assemblée locale délibérative liée à un mandat parlementaire.

C'est tout l'enjeu de notre travail.

Ce dispositif s'inscrit dans la théorie de la démocratie continue. Une invitation à l'égard des citoyennes et des citoyens à contribuer tout au long d'un mandat et non plus seulement par leur vote au moment des scrutins.

Notre proposition se situe au-delà de ce que nous connaissons aujourd'hui : un mandat représentatif.





Elle ne s'inscrit pas dans le cadre d'un mandat impératif où le ou la parlementaire serait une simple courroie de transmission, le mandat impératif étant aujourd'hui anticonstitutionnel.

Aucune règle institutionnelle n'empêche en revanche la mise en œuvre d'une délibération permanente organisée par la députée.

L'idée est de ne pas avoir à attendre un hypothétique changement institutionnel pour pouvoir faire progresser la démocratie. Nous partons donc du cadre qui nous est donné aujourd'hui.

Les théories politiques de la démocratie délibérative nous viennent de John Rawls et Jürgen Habermas ont pour ambition de redonner au peuple une véritable légitimité politique. Une décision politique est légitime si et seulement si elle est le produit d'une discussion, d'une délibération entre citoyennes et citoyens considérées comme égales et égaux. Passer de l'électeur-consommateur / électrice-consommatrice d'un marché électoral à citoyennes et citoyens contribuant à la délibération de manière publique.

Par la délibération, les citoyennes et les citoyens apprennent à argumenter pour justifier publiquement leur opinion. La décision politique tient alors sa légitimité non à partir des préférences et des opinions préalables des individus qui s'agrègent par le vote dans la démocratie représentative mais bien par le processus de formation d'une volonté réfléchie et informée produite par la discussion des citoyennes et des citoyens entre eux.

Comme le professeur de droit constitutionnel Dominique Rousseau, nous pensons qu'à terme cette modalité pourrait s'institutionnaliser dans les 577 circonscriptions et devenir constitutionnelle. Nous nous proposons de construire la 1^{ère} assemblée locale délibérative qui servirait de laboratoire modèle pour les 576 futures autres.

OBJECTIF DE LA CAMPAGNE ET DU FUTUR MANDAT

Il s'agira d'extirper un siège parlementaire à la représentation classique qui lie le député à un groupe parlementaire politique. Ce qui induit des postures figées blocs contre blocs qui trop souvent tournent en polémiques stériles, privatisant la délibération au profit des groupes d'intérêts privés que représentent les partis politiques, voire des lobbys.

Nous souhaitons que la parlementaire élabore ses décisions en délibérant avec les citoyennes et citoyens de sa circonscription en lieu et place de suivre des consignes de vote élaborées par des groupes partidaires ou le gouvernement.

Le pari est celui de l'intelligence collective. Et le mantra : ce qui se décide sans les citoyennes et citoyens se décide contre elles et eux. Pour prendre les décisions qui s'imposent, il est nécessaire qu'élues et élus, ainsi que citoyennes et citoyens gagnent en capacité, en prise de responsabilité dans la construction du monde qui vient.

Nous partons de loin, il n'y a pas ou peu d'éprouvé démocratique dans nos vies.

Nous devons construire pas à pas des modalités qui nous permettent de nous impliquer, et de prendre notre place à la table des responsabilités.

Dans la théorie de Dominique Rousseau, une seule obligation : la députée se doit de délibérer avec l'assemblée locale.

CADRE DES TRAVAUX

Ces travaux s'incarnent dans l'exercice contraint du mandat parlementaire. Au sein d'une Assemblée nationale qui a considérablement perdu de son pouvoir dans un régime qui s'est présidentialisé à outrance avec le quinquennat et l'inversion du calendrier électoral.

Pour pouvoir monter un dispositif, nous devons au préalable nous inscrire dans la réalité d'un mandat parlementaire :

Sous la Vème République : poids d'un parlementaire, appartenance ou non à un groupe parlementaire, pourcentage de projets de loi, propositions de lois. Temps de parole, commission, nombre de lois par an, rythme de la fabrication de la loi, inflation parlementaire...

À quel endroit sont les marges de manœuvre ?

À quel endroit le temps peut-il permettre de délibérer sur des lois ?

Quels sont les moyens du mandat transférables pour donner vie à une assemblée locale ?

En théorie toutes les inscrites et tous les inscrits sur les listes électorales sont membres de droit de l'assemblée locale, comment faire ?

Y aurait-il une coexistence de dispositifs à petite et grande échelle ?

Comment assurer un accès de tous et toutes à la délibération de façon équilibrée qui que soit son capital économique, social, culturel.

À savoir

Les projets de loi occupent la plus grande partie du temps de l'Assemblée nationale et du Sénat. Une seule journée par mois est consacrée à l'examen des propositions de loi (textes provenant d'une initiative parlementaire). 90% des lois sont des projets de loi proposés par le gouvernement. Ce sera donc l'essentiel de nos travaux. Seuls 10% sont des propositions de loi émanant des parlementaires. L'article 40 de la Constitution limite le pouvoir d'initiative des parlementaires en matière financière. Il interdit toute création ou aggravation d'une charge publique et n'autorise la diminution d'une ressource publique que dans la mesure où elle est compensée par l'augmentation d'une autre ressource.

COMMENT

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

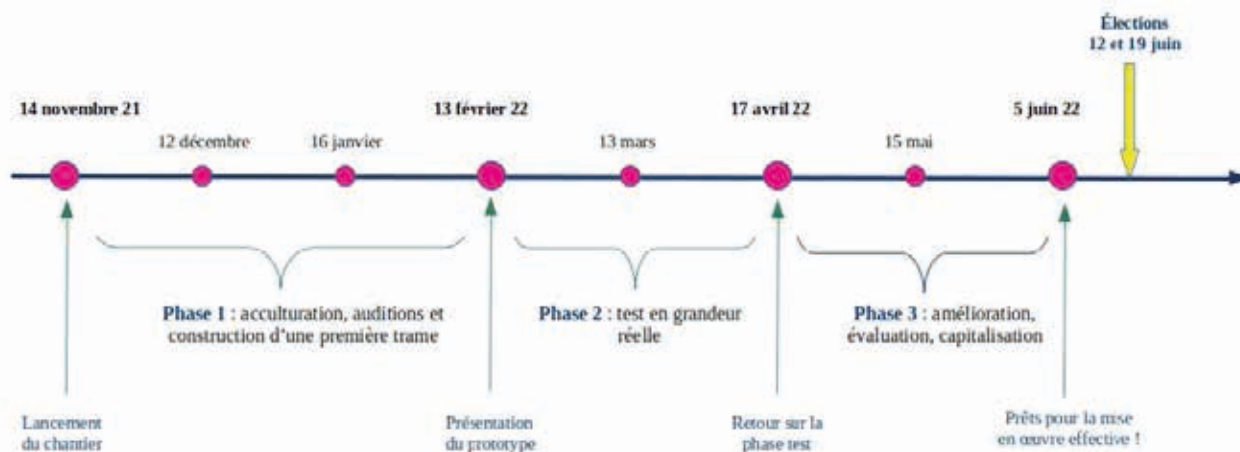
1- PROPOSITION CO-CONSTRUITE DANS LE CADRE DE LA CAMPAGNE (CONSULTATION, ASSEMBLÉES DE PRÉFIGURATION AUDITIONS, DÉLIBÉRATION TEST)

Nous avons 9 mois pour passer de la théorie du mandat délibératif à une proposition opérationnelle pour les élections de juin 2022. Pour cela, nous avons fait le choix que cette construction soit faite AVEC les habitantes et habitants de la circonscription. Comme dans une assemblée délibérative, le groupe de co-construction pourrait auditionner des experts, s'acculturer sur la thématiques, débattre puis construire une proposition qui pourrait être testée, améliorée.

Pour cela, un programme de 8 ateliers de co-construction ont été programmés à l'avance. Il s'agissait de réunions ouvertes aux habitantes et habitants , facilitée prenant la forme d'assemblées de préfiguration. Un phasage a été imaginé avec une première phase d'acculturation, de construction d'un premier prototype, une phase de test puis une phase d'amélioration, évaluation, capitalisation. Ce calendrier initial a évolué au cours de la campagne, du fait d'éléments extérieurs comme le Covid mais aussi d'adaptation à la dynamique en cours (élargissement du temps de consultation terrain, décalage d'un mois de la délibération test, etc.). En moyenne, une trentaine de personnes a participé à chacun des ateliers de co-construction.

Les dates des ateliers de co-construction

- Dimanche 14 novembre 2021, 15h
- Dimanche 12 décembre 2021, 15h
- Dimanche 16 janvier 2022, 15h
- Dimanche 13 février 2022, 15h
- Dimanche 13 mars 2022, 15h
- Dimanche 17 avril 2022, 15h
- Dimanche 15 mai 2022, 15h
- Dimanche 5 juin 2022, 15h

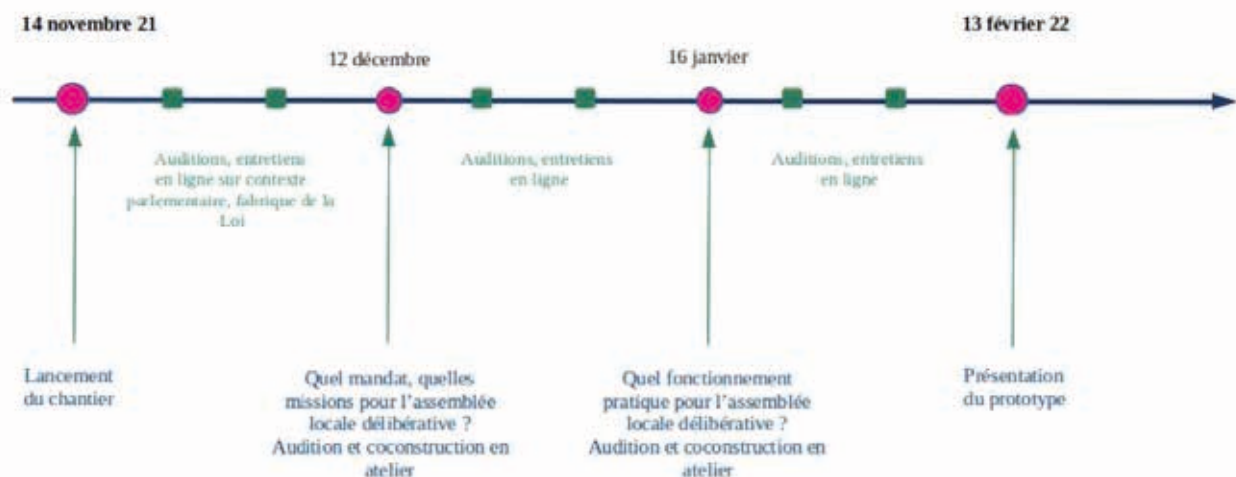




Invitation assemblée locale

La première phase d'acculturation et de construction d'un prototype d'assemblée a été l'occasion d'organiser plusieurs auditions de personnes ressources pouvant nous aider à avancer dans notre travail. Lors de notre premier atelier du 14 novembre, nous avons collectivement établi des conducteurs d'audition (sur quelles questions nous avons besoin de réponses) puis nous avons identifié une première liste d'expertes et d'experts que l'on pourrait interroger. Des sous-groupes se sont ensuite constitués, appuyés par des étudiants du master Ingénierie de la concertation de la Sorbonne, pour prendre contact avec des personnes ressources identifiées et pour construire les entretiens. Certaines de ces auditions ont pu se faire en présence lors des ateliers de co-construction, d'autres à distance dans un format webinaire.

Phase 1 : acculturation, auditions et construction d'une première trame



Liste des personnes auditionnées :

- **Delphine Bagarry**, députée de la 1^{ère} circonscription des Alpes de Haute Provence le mercredi 1^{er} décembre 2021 - sur le rôle de député-e (retranscription écrite et vidéo)
- **Dominique Rousseau**, professeur de droit public et constitutionnaliste français - sur le concept de démocratie continue et le mandat délibératif (retranscription écrite et vidéo)
- **Armel Le Coz**, co-fondateur de démocratie ouverte - sur les expériences en France et ailleurs d'assemblées délibératives (retranscription écrite et vidéo)
- **Judith Ferrando**, co-directrice de Missions Publiques - sur l'organisation et l'animation d'une délibération citoyenne

La grande consultation lancée à partir de février 2022 a marqué une nouvelle étape importante dans la construction de la proposition d'Assemblée délibérative. En effet, cette consultation a permis d'interroger les habitantes et les habitants sur les ingrédients de la campagne avec par exemple des questions sur l'intérêt à être associé à la fabrique de la loi ou la connaissance des 8 commissions permanentes de l'Assemblée. Ainsi, au-delà des personnes participant activement aux ateliers de co-construction, le dialogue s'est élargi à toute la circonscription.

Pour en savoir plus : [lien vers la partie « consultation »](#)

Toujours dans l'objectif de co-construire l'assemblée délibérative, il a été imaginé de tester en grandeur réelle l'animation d'une première délibération citoyenne avant même les élections. Ainsi, le 15 mai 2022, a été organisée une délibération avec un panel de citoyens et citoyennes de la circonscription. Il fallait une vraie question, un vrai sujet, qui permettrait que le fruit de cette délibération puisse être utilisé dans le mandat délibératif si les électeurs et les électrices en décidaient ainsi.

Un des premiers choix que devraient faire les habitantes et les habitants une fois les élections passées, serait celui de la commission permanente de l'Assemblée Nationale dans laquelle siègerait leur députée. En règle générale, le ou la député fraîchement élu-e fait un souhait. Mais en réalité, les poids lourds choisissent leur commission, puis les autres sont répartis n'importe comment. Et Quitterie de Villepin, en tant que nouvelle députée, et encore plus en tant qu'indépendante donc non inscrite, c'est-à-dire avec aucun poids politique, aurait été la dernière roue du carrosse. Or, sachant qu'une grande part du travail des parlementaires se fait en commission (espace où se fabrique la loi et les multiples amendements), il semblait important que les citoyens et citoyennes puissent faire ce choix. L'idée était donc là de commencer le mandat par un résultat extrêmement concret et tangible, celui d'arriver avec le choix de milliers d'habitants et d'habitantes de la circonscription.

L'objet de cette première délibération a ainsi été défini : "aider les habitantes et les habitants de la circonscription à faire un choix éclairé de la commission où siègera la future députée".

Afin de constituer un panel d'habitants et d'habitantes pour délibérer, un appel à volontaires a été envoyé à toutes les personnes ayant répondu à la consultation et habitant dans la circonscription. Un petit formulaire était à remplir (genre, âge, profession, niveau de diplôme, etc.). Il permettait de recouper avec les données INSEE de la population de la circonscription et de tendre vers une représentativité du groupe. Au total, 15 personnes ont constitué le panel.

Ils ont été invités le dimanche 15 mai 2022 à partager un repas avec la candidate et l'équipe de facilitateurs et facilitatrices de la délibération avant de démarrer l'après-midi de travail. Durant ce temps convivial, Quitterie de Villepin a pu expliquer le contexte et le pourquoi de cette question mise en débat. Ensuite, ils se sont isolés avec l'équipe de facilitation (5 personnes avec l'aide d'étudiants de la Sorbonne pour la prise de notes et la capitalisation). Un garant du processus était également présent. Il s'agissait de Yves Mathieu, fondateur et co-directeur de l'agence Missions Publiques et précurseur de l'ingénierie de la délibération citoyenne en France. Après un temps d'interconnaissance et de questionnement collectif, les membres du panel ont accueilli 2 assistant-es parlementaires qui leur ont expliqué en détail le fonctionnement des 8 commissions permanentes de l'Assemblée nationale et la fabrique. Un temps de travail et de délibération a ensuite été organisé pour construire collectivement un avis sur l'intérêt ou non que la députée siège à telle ou telle autre commission permanente. En fin d'après-midi, le fruit de la délibération a été présenté publiquement par les panélistes eux-mêmes avec un mot du garant sur son observation du déroulement du processus. Un temps de finalisation a néanmoins été nécessaire avec quelques-uns des membres du panel pour la formulation finale de l'avis.

Pour plus de détails, voir en annexe le modèle d'appel à volontaires, le message d'invitation des panélistes, le dossier d'accueil, le déroulé d'animation détaillé, la FAQ, le résultat de la délibération.



2 – CONSTRUCTION D'UN PROTOTYPE D'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRATIVE

La phase d'acculturation, de co-construction, d'audition, de prototypage a abouti sur une proposition d'Assemblée délibérative associée à au mandat législatif.

Il fallait essayer de répondre concrètement à de nombreuses interrogations de mise en œuvre : comment faire participer 100 000 habitants sur 5 ans ? comment définir qui et combien de personnes vont pouvoir participer aux délibérations ? Comment vont être fixés les objectifs de l'Assemblée ? Comment maintenir une motivation dans le temps ? Comment faire co-exister plusieurs dispositifs ? Comment garantir l'inclusivité ? Comment assurer la qualité des échanges ? Quels moyens mobilisables ? Comment répondre à l'actualité législative ? Comment faire le lien avec le travail quotidien de la députée ? Comment favoriser un véritable pouvoir d'agir sans générer trop de frustrations et de déceptions ?

Pour cela, nous nous sommes appuyés sur des années d'expérimentation de délibération citoyenne en France et dans le monde (Poitiers, Occitanie, Grenoble, Nantes, Saillans, Irlande, Argentine, Canada, Mongolie...). Les expériences montrent qu'en confrontant connaissance et expertise d'un côté, expériences et réalités vécues de l'autre, les Assemblées citoyennes peuvent aider les autorités publiques à prendre des décisions difficiles dans un contexte de blocage ou d'absence de solutions évidentes. Elles peuvent donner la voix à celles et ceux qui sont sans affiliation partisane, syndicale ou associative, sans appartenance particulière insaisissables par les moyens habituels. L'intelligence collective est porteuse d'une rationalité propre aux décisions démocratiques. Mais pour cela, l'expérience montre la nécessité et l'importance de certains nombres principes. Démocratie Ouverte en a identifié 10 : un mandat clair et ambitieux, un lien direct et implicite à la décision, l'indépendance de l'organisation et des garant-es, le tirage au sort permettant diversité et inclusion, une facilitation professionnelle, une délibération en trois étapes (information & formation, investigation, production collective), l'audition d'experts aux avis contradictoires, un portage politique et un lien avec les institutions et la société civile organisée, la transparence et la médiatisation des débats, un droit de suite : la réponse à la réponse.

Dans ce cadre nouveau en France d'une Assemblée délibérative permanente liée au mandat législatif, le prototype proposé s'organise ainsi :

l'Assemblée locale de circonscription, dans laquelle par défaut, l'ensemble des habitantes et habitants de la circonscription sont membres de droit comme dans l'esprit des thèses sur la démocratie continue de Dominique Rousseau. La problématique opérationnelle d'une telle assemblée est liée au nombre de ses membres (environ 100 000 habitants et habitants sur la circonscription). Néanmoins, cette assemblée peut être consultée par voie numérique notamment et par le biais de médias (presse, radio, télé, médias sociaux) voire par courrier sur des choix structurants et de façon continue pour de la prise de pouls sur le flux de textes législatifs en cours d'examen à l'Assemblée nationale (voir détail du fonctionnement de l'assemblée locale de circonscription ci-dessous). Néanmoins, afin d'assurer une plus grande qualité de délibération, avec des groupes plus restreints et la possibilité de rencontres en présence, deux autres dispositifs complémentaires sont imaginés :

- **une assemblée délibérative ordinaire**, composée de 100 membres tirés au sort parmi les habitantes et habitants de la circonscription pour une durée d'un an ayant pour mandat de suivre et participer au travail législatif continu et de travailler sur de la proposition de loi et/amendements sur un objectif de développement prioritaire défini par l'assemblée de circonscription. Il s'agit d'une assemblée qui mobilise de l'intelligence collective sur un temps relativement long et qui, renouvelée chaque année, pourrait infuser peu à peu une culture de la délibération sur le territoire de la circonscription. En son sein, un groupe opérationnel plus restreint renouvelé très régulièrement aurait en charge le suivi régulier du travail législatif de la commission dans laquelle siège la députée ainsi que l'organisation des débats de l'assemblée délibérative ordinaire.
- **une assemblée délibérative extraordinaire**, déclenchée sur demande et ouverte à toutes les habitantes et tous les habitants de la circonscription, elle aurait pour but de délibérer ponctuellement sur des sujets brûlants de l'actualité législative de façon indépendante du travail au long cours de l'Assemblée délibérative ordinaire. Sans forcément aboutir à des propositions co-construites, elle pourrait permettre d'établir des cartographies des controverses, des souhaits, des colères et des inquiétudes. Il s'agirait de proposer un espace de dialogue sur des sujets « chauds », accompagné par des facilitatrices et des facilitateurs professionnels aidant à fluidifier à synthétiser la teneur des débats, les points de vue divergents et convergents afin que la députée puisse s'en nourrir et s'en faire le relais à l'Assemblée Nationale.

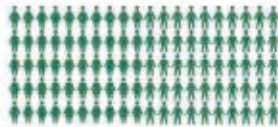
Afin d'assurer la transparence de la démarche délibérative, un groupe de garantes et garants, habitantes et habitants de la circonscription ainsi que des expertes et experts, observent, contrôlent et informent sur le bon déroulement, la transparence et la sincérité de l'ensemble des processus délibératifs mis en œuvre.

Le lien avec la décision, la députée, a fait l'objet de nombreuses discussions. Il ne peut s'agir d'un mandat impératif qui est inconstitutionnel. Quels que soient les avis, propositions et préconisations, son vote resterait libre. Néanmoins, l'idée du mandat délibératif est un engagement pris auprès de l'ensemble des habitantes et habitants de la circonscription de retranscrire de façon fidèle les peurs, craintes, envies et propositions dans le travail législatif de l'Assemblée nationale. Même en profond désaccord avec des expressions citoyennes, il s'agissait de les prendre en compte dans la parole publique et politique de la députée. De plus, chaque vote, chaque décision de la députée devrait faire l'objet d'une explication et d'une justification auprès de l'Assemblée de circonscription. Le droit de suite sera suivi et respecté. Cependant, avec l'Assemblée délibérative ordinaire pour lequel le travail s'étale sur une année et encore plus avec le groupe opérationnel où les échanges sont quasi hebdomadaires, l'idée est de construire un dialogue permanent entre la parlementaire et les citoyen-nes, de reconstruire une relation de confiance avec l'aide et le regard vigilant d'une équipe de facilitation intègre et de garant-s indépendants. Le rapport est bien évidemment différent avec l'Assemblée délibérative extraordinaire où la députée a là essentiellement une mission de rapporteuse à l'Assemblée nationale de l'état du dialogue citoyen sur un sujet précis et potentiellement conflictuel.

ASSEMBLÉE LOCALE DE CIRCONSCRIPTION

ASSEMBLÉE LOCALE DÉLIBÉRATIVE ORDINAIRE

100 personnes tirées au sort
Durée = 1 session parlementaire (Sept-Juillet)
Production de délibération sur les lois de la commission
Création de proposition de loi dans la commission



GROUPE OPÉRATIONNEL

12 personnes renouvelées chaque 2 mois
Suivi du travail et des textes de loi de la commission
Préparation du travail de l'Assemblée locale délibérative ordinaire
Propositions d'amendements
Avis sur les amendements de la députée



ASSEMBLÉE LOCALE DÉLIBÉRATIVE EXTRAORDINAIRE

Ouverte à toutes et tous

Déclenchée à partir de 1000 demandes
Production d'un avis et/ou une carte des controverses sur sujet d'actualité

GROUPE DE GARANT.ES

6 volontaires + 3 expert.es

Observation et contrôle
Information auprès de l'Assemblée délibérative ordinaire.



FOCUS SUR DISPOSITIF 1/5

ASSEMBLÉE LOCALE DÉLIBÉRATIVE DE CIRCONSCRIPTION

Toutes les habitantes et habitants sont membres de droit
À partir de 16 ans
Inscription sur les listes électorales non obligatoire



Consultation dans le choix de la commission où siègera la députée
Consultation sur un enjeu prioritaire ODD 1 fois /an
Information en continu des textes mis à l'agenda de la commission et de l'Assemblée nationale - via site internet
Possibilité de se positionner pour / contre / abstention / demande d'assemblée extraordinaire
Déclenchement d'une assemblée extraordinaire - à partir de 1000 demandes
Possibilité de faire des propositions de QAG avec classement par jugement majoritaire (via le site internet) et choix définitif par l'Assemblée locale délibérative ordinaire
Invitation à voir les travaux de l'Assemblée locale délibérative ordinaire 1 fois /an

A PROPOS DE L'ASSEMBLÉE DE CIRCONSCRIPTION.

L'idée est de l'ouvrir largement aux habitantes et habitants de la circonscription au-delà des listes électorales en prenant en compte aussi les jeunes de 16 à 18 ans ainsi que par les personnes n'ayant pas la nationalité françaises, des populations souvent précaires non inscrites et personnes dites mal-inscrites (parce que n'ayant pas signalé leur changement de domiciliation par exemple comme nombre d'étudiants...).

Elle a pour mission notamment de se positionner sur des choix structurants tels que celui de la commission permanente à laquelle siègera la députée durant les 5 années de mandat, mais aussi chaque année sur le choix d'un des Objectifs de Développement Durable considéré comme prioritaire et qui fera l'objet du travail délibératif de l'Assemblée ordinaire tout au long de la session parlementaire annuelle. Elle sera informée de l'actualité législative, pourra se positionner à titre consultatif sur chacun des textes mis au vote et pourra demander le déclenchement d'une Assemblée extraordinaire sur un sujet précis (ce déclenchement se fera à partir d'un seuil de 1000 demandes sur la circonscription). De même, des propositions de questions au gouvernement pourront être émises, traitées et discutées par l'Assemblée ordinaire avant d'être transmises à la députée pour être présentées à l'Assemblée nationale.

Pour le fonctionnement opérationnel de cette Assemblée de circonscription, une plateforme numérique serait proposée. Sous le nom possible de <http://assemblee2circo.paris/>, elle fonctionnerait sur une plateforme Decidim. Decidim est un logiciel libre de participation citoyenne dont le code est ouvert et qui a été développé en Espagne, à Barcelone notamment à partir de 2015 et qui s'est depuis essaimé dans de très nombreuses expérimentations démocratiques de nombreux pays. La structure OpenSourcePolitics aurait pu accompagner la mise en place d'une telle plateforme dans le cadre du mandat délibératif de Quitterie de Villepin. L'utilisation d'un logiciel libre paraissait particulièrement cohérente par rapport à la démarche politique proposée. Des questions techniques devaient néanmoins être résolues et pouvaient nécessiter des besoins de développement notamment en ce qui concernent le système d'authentification (comment s'assurer que seuls les habitantes et habitants de la circonscription peuvent interagir et voter) ainsi que des modalités de vote alternatifs tels que le vote à jugement majoritaire.

Enfin l'ensemble des membres de droit de l'Assemblée de circonscription pourrait être invité à participer une fois par an à une restitution des travaux au long cours de l'Assemblée délibérative ordinaire.

FOCUS SUR DISPOSITIF 2/5

ASSEMBLÉE LOCALE DÉLIBÉRATIVE ORDINAIRE

100 personnes tirées au sort

5 assemblées / an = 1 tous les 2 mois

À chaque assemblée, 2 temps distincts

- information des groupes de garantes et opérationnel sur les textes à l'agenda de la commission, délibération sur un ou des textes de loi et QAG
- construction d'une proposition de loi et mandat au groupe opérationnel



ASSEMBLÉE 1

septembre

Lancement de l'Assemblée, interconnaissance, compréhension de la fabrique de la loi, organisation du travail sur l'année, Premier mandat du groupe opérationnel

ASSEMBLÉE 2

novembre

Construction proposition de loi : choix d'un axe de travail (lié à la commission).

Deuxième mandat du groupe opérationnel

ASSEMBLÉE 3

février

Construction proposition de loi. Auditions, évaluation.

Troisième mandat du groupe opérationnel

ASSEMBLÉE 4

avril

Choix d'une méthode pour faire gagner la proposition de loi.

Quatrième mandat du groupe opérationnel

ASSEMBLÉE 5

juin

Bilan : succès, suites possibles ? Restitution publique pour l'ensemble des habitantes de la circo. Partage d'enseignements pour la nouvelle Assemblée délibérative.

A PROPOS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRATIVE ORDINAIRE.

C'est l'espace de délibération le plus abouti, avec des temps d'information/formation, d'investigation et de production collective. S'étalant sur la durée d'une session parlementaire (septembre à juin), avec 5 week-ends de travail répartis régulièrement chaque 2 mois, cette assemblée a le temps d'installer les conditions favorables à de l'intelligence collective.

Les membres de cette assemblée, au nombre de 100, sont tirés au sort durant l'été avec un mandat courant sur une année. Les techniques de tirage au sort utilisées seront nourries des enseignements issues de nombreuses expérimentations démocratiques passées ou en cours, comme celle de Poitiers, de la Convention citoyenne pour le climat. L'objectif est de tendre vers une représentativité de la population de la circonscription avec une attention particulière pour réussir à inclure les personnes les plus éloignées de la politique et de la parole publique.

Une liste de réserve sera également constituée pour pallier au désengagement probable d'un certain pourcentage des membres en cours de route.

L'Assemblée délibérative ordinaire aura pour mandat de travailler sur un Objectif de Développement Durable prioritaire choisi annuellement par l'ensemble des habitantes et des habitants de la circonscription pour qu'une proposition de loi et/ou d'amendements soit élaborée en ce sens pour la commission où siège la députée.

Chaque Assemblée pourrait être structurée ainsi : un temps d'information sur l'agenda législatif avec éventuellement des prises de position sur des amendements, vote ou question au gouvernement en prévision pour la députée ; un temps de travail sur le sujet de l'ODD pour s'informer, se former, investiguer, auditionner, co-construire des proposition de lois ou d'amendement ; un temps pour désigner les membres du groupe opérationnel et leur donner mandat jusqu'à la prochaine assemblée. Bien évidemment, dès que les membres de l'Assemblée auront passé les premières phases d'interconnaissance et de compréhension du mandat qu'il leur est attribué, ils auront toute liberté avec l'aide méthodologique d'une équipe de facilitation et sous l'œil vigilant des garant-es de s'approprier et d'adapter le fonctionnement du dispositif. Ils pourront notamment établir la relation qu'ils souhaitent juste et équilibrée avec la députée au cours de leurs travaux.

Une attention particulière sera apportée en fin de session parlementaire (vers le mois de juin) à faire un retour de leurs productions et de leur expérience à l'ensemble des habitantes et habitants de la circonscription et qu'un passage de relais soit imaginé avec les membres tirés au sort pour la nouvelle année de travail. En effet, contrairement à nombre d'expériences de délibération que l'on connaît actuellement il s'agit là d'une assemblée sur le temps long de toute une mandature législative (5 ans), une dynamique d'amélioration continue est donc à mettre en place de façon collective.

FOCUS SUR DISPOSITIF 3/5

GROUPE OPÉRATIONNEL



12 personnes membres de l'Assemblée locale délibérative ordinaire renouvelées tous les 2 mois
Contractualisation et indemnisation pour 1 journée / semaine, tous les lundis
À chaque rencontre du groupe opérationnel, 2 temps distincts
- suivi des textes et lois à l'agenda de la commission et du travail de la députée
- travail de préparation de l'Assemblée délibérative ordinaire suivante notamment sur le chantier de la construction d'une proposition de loi

MANDAT 1

sept-nov

Repérer les différents axes possibles pour la construction de la proposition de loi

MANDAT 2

nov-févr

Rassemblement d'informations et identification d'experts sur l'axe choisi en Assemblée délibérative ordinaire

MANDAT 3

févr-avr

Suivi de la rédaction de la proposition de loi et évaluation de toutes ses implications

MANDAT 4

avr-juin

Mise en œuvre de la mobilisation citoyenne sur la proposition de loi.
Accompagnement de l'équipe de la députée pour le plaidoyer institutionnel

A PROPOS DU GROUPE OPÉRATIONNEL.

Au sein même de l'Assemblée délibérative ordinaire, un groupe opérationnel sera identifié (à définir sous quelles modalités, élections sans candidats, tirage au sort...). Il s'agit de 12 personnes ayant mandat pendant 2 mois (entre 2 assemblées ordinaires) d'une part de suivre hebdomadairement l'actualité législative de la députée et d'autre part de préparer le travail de la prochaine Assemblée délibérative ordinaire. Pourquoi 12 ? nous recherchions la taille d'un groupe à la fois assez petit pour fonctionner de façon assez fluide et assez grand pour avoir néanmoins une certaine diversité de points de vue. Plusieurs auteurs ont défini une taille de groupe d'une douzaine de personnes comme maximale pour permettre de maintenir une possibilité de vision d'ensemble (vision holoptique) par chacun des membres sans avoir nécessairement recours à des outils et organisations particulières (hiérarchiques, tribales, gouvernance partagée...) nous dit Jean-Michel Cornu. « Dans ces petites structures, chacun perçoit, en temps réel, ce que font les autres et le sens de leur action commune » complète Jean-François Noubel.

Ce groupe sera celui qui sera le plus en contact avec l'équipe de la députée, les assistantes et assistants parlementaires. Il se fera en 2 mois une acculturation au fonctionnement du travail législatif à l'Assemblée nationale (flux de textes à travailler, voter, etc.). Nous proposons qu'il se réunisse tous les lundis (le travail à l'Assemblée nationale pour la députée se fait essentiellement le mardi, le mercredi et le jeudi). Au vu de la mobilisation que cela nécessite, une contractualisation et une indemnisation tirée de l'enveloppe parlementaire serait à instaurer (le montant est à définir précisément). Un courrier type pour les structures employeuses ou les écoles et universités pour les étudiants serait également à travailler. Afficher officiellement la demande de décharge pour du temps d'implication citoyenne et démocratique, comme c'est le cas par exemple aujourd'hui pour les jurés d'assises, serait mettre le pied dans la porte de cette reconnaissance du temps nécessaire d'investissement pour une démocratie en bonne santé.

FOCUS SUR DISPOSITIF 4/5

GROUPE DES GARANT.ES

9 personnes membres sur une durée de 1 an

- 6 volontaires

- 3 expert.es dont 1 juriste + chercheur.e en sciences politiques, philosophie, déontologue

Auto saisine et auto organisation

Observation du travail de la députée et son équipe, des moyens alloués, du fonctionnement de l'Assemblée locale délibérative ordinaire, du groupe opérationnel et des Assemblées locales délibératives extraordinaires, de l'influence des lobbies, etc

Rapport d'observations à chaque Assemblée locale délibérative ordinaire

Possibilité de faire des propositions d'amélioration de la méthode



A PROPOS DU GROUPE DE GARANTES ET GARANTS.

Il est clair qu'un mandat délibératif de qualité nécessite l'instauration d'une veille indépendante et objective sur les processus mis en œuvre. Pour cela un groupe de garant-es a été imaginé. Il serait composé de 9 membres pour la durée d'une session parlementaire (septembre à juin). Il s'agirait de volontaires et la porte serait grande ouverte aux détracteurs, aux personnes qui doutent et se méfient. En effet, leur regard critique serait particulièrement utile à cette place.

Des expertes et des experts feraient également partie de ce groupe. Des compétences juridiques, philosophiques, déontologiques et d'expertise en sciences politiques seraient particulièrement la bienvenue. Ce groupe s'auto-organiserait, s'auto-saisirait des pistes qu'il veut creuser. Il serait attentif au fonctionnement des assemblées délibératives ordinaires et extraordinaires, du groupe opérationnel, de la plateforme de consultation de l'assemblée de circonscription, de l'influence des lobbies, du risque de manipulation volontaire ou involontaire de la députée et son équipe...

Il pourrait faire un rapport d'observation régulier à chaque assemblée délibérative ordinaire par exemple et faire des propositions d'amélioration de la méthode.

FOCUS SUR DISPOSITIF 5/5

ASSEMBLÉE LOCALE DÉLIBÉRATIVE EXTRAORDINAIRE

Ouverte à toutes et tous

Le déclenchement d'une assemblée extraordinaire se fait ponctuellement à partir de 1000 demandes comptabilisées sur la plateforme de vote de l'Assemblée de circonscription
Sur sujets d'actualités, projets de textes suscitant de fortes réactions collectives

Décorrélée de l'Assemblée ordinaire qui travaille sur un temps plus long, dans un contexte moins explosif.

Peut produire des avis, cartographie des controverses, etc.



Des questions opérationnelles et mériteraient d'être réfléchies, ou mieux, expérimentées. La question des moyens est très présente. Comment financer un tel processus. L'enveloppe consacrée à la rémunération d'attachés parlementaires (pouvant aller jusqu'à 5 personnes) pourrait être consacrée en partie à de l'ingénierie de design et de facilitation des processus délibératifs. L'enveloppe sur les frais de mandat pourrait en partie prendre en charge dans une certaine mesure les frais de location de salle et de restauration, éventuellement de recrutement de renfort en facilitation notamment sur les Assemblées délibératives extraordinaires. Reste à voir comment financer l'indemnisation des membres du groupes opérationnels (sur l'indemnité parlementaire si la députée décide de la partager, à voir si cela est possible). De nombreuses questions pratiques demeurent encore. Dans quels lieux par exemple peuvent être organisées ces différentes rencontres, des gymnases, des espaces publics, des « tiers-lieux »... La posture de la parlementaire semble être un sujet crucial de réussite d'un mandat délibératif. Quels sont les pièges ? Quels sont les pré-requis ? Des retours d'expériences d'élus ayant vécu des expériences un peu similaires seraient très enrichissants.

BÉNÉFICES / LIMITES :

Un des principaux atouts de la démarche a été la co-construction qui a permis d'arriver ensemble à un résultat très abouti avec une légitimité décuplée. La complémentarité entre l'Assemblée délibérative et les Objectifs de Développement Durable et les Accords de Paris nous semble également une force majeure de cette proposition. Cela pose un cadre structurant pour la délibération, le travail en local s'inscrit dans la lignée et la complémentarité du résultat de négociations internationales.

L'assemblée délibérative constitue un objet concret pour parler de démocratie et a facilité le dialogue avec les habitantes et habitants lors de la campagne.

Parmi les limites observées, on note un process encore un peu complexe à expliquer et pas toujours lisible au premier coup d'œil.

CE QUI AURAIT PU ÊTRE INTÉRESSANT À OBSERVER EN CAS DE MISE EN PLACE :

Observer ce qui peut se jouer sur le temps long (faire de l'intelligence collective sur une loi sur une année, reproduire plusieurs fois le processus et l'améliorer de façon continue, etc.) alors qu'aujourd'hui le temps politique est très court. Est-ce que des nouvelles pratiques s'infusent peu à peu sur le territoire ? Quels sont les effets attendus et inattendus ?

Observer comment se crée le lien entre les citoyens et la parlementaire. Comment la confiance et/ou des rapports de force se construisent sur le long terme ?

Observer l'effet sur le rapport entre la députée et les autres parlementaires de l'existence de ce réel objet politique qui incarne les valeurs qu'elle porte (dialogue, démocratie...).



RECOMMANDATIONS :

Prendre le temps de faire de la délibération, ne pas brusquer les étapes et bien laisser le temps d'approfondir collectivement les sujets.

Bien communiquer sur le rôle et le champ de compétence des parlementaires pour éviter que l'Assemblée devienne un espace de demandes administratives ou de soutiens financiers d'acteurs locaux. L'objet du travail c'est la loi. L'assemblée locale devient le lien avec les habitantes et les habitants qui remplace la traditionnelle permanence parlementaire.

Bien s'assurer dans la manière d'animer et faciliter les assemblées locales, que des outils et méthodes professionnelles soient utilisés, que l'intégrité des participantes et participants soit préservée, que les lieux soient adaptés... L'éprouvé d'une bonne expérience d'intelligence collective est indispensable pour la pérennité du processus. Une équipe de facilitateurs et facilitatrices doit pouvoir travailler la méthode et être en lead sur le process. Il est indispensable de s'entourer de garantes et garants de la méthode, impartiaux, légitimes et reconnus.

Un travail supplémentaire serait à faire sur le design utilisateur pour faciliter l'abordage du projet par les citoyennes et citoyens.



INDÉPENDANCE DES PARTIS :

Pourquoi ? Quels avantages ? Quelles difficultés ? Ressenti des personnes sur le terrain sur la valse des étiquettes, réflexes de vote...

Cette candidature a été pensée en indépendance des partis politiques par choix.

Dans l'équipe de campagne, 2 personnes avaient eu des parcours avec des responsabilités dans des partis politiques et après des années avaient quitté ces structures en constatant leurs dysfonctionnements profonds qui génèrent un immense gâchis de talents, de volonté de se mettre au service de la société et l'incapacité des partis de préparer des femmes et des hommes aux responsabilités politiques.

L'essentiel de la vie des partis se structure sur des affrontements internes : élections de section, fédérations, motions, primaires, pour espérer ensuite gagner les investitures à chaque élection : municipales, régionales, départementales, sénatoriales, européennes et législatives.

Les journées ne faisant que 24 heures, les semaines 7 jours, ce temps passé en luttes internes n'est pas compatible avec un travail de délibération au long cours. Les affrontements entravent les élans collectifs, et le temps passé à l'intérieur du parti est un temps manqué avec les citoyennes et les citoyens.

Enfin, en ce qui concerne la question législative pure, il ne paraît pas utile pour les citoyennes et citoyens, ainsi que pour la qualité des lois votées à l'Assemblée nationale de renforcer la posture systématique pour ou contre le Président de la République à priori, et les consignes de vote des groupes.

L'indépendance est un choix enfin, car la candidate a refusé une investiture proposée par un parti politique. La démarche était profondément incompatible avec les programmes existants (ou inexistant) des partis actuels, tant sur la méthode « délibérative » que sur la boussole politique (ODD, Accord de Paris).

Cette démarche avait au cœur une tentative de réponse à la désaffiliation politique et à l'épuisement démocratique.

CE QUE NOUS AVONS MIS EN ŒUVRE :

Prôner (haut et fort) l'indépendance vis-à-vis des partis politiques, partir très tôt pour faire connaître la candidature versus les 15 jours de campagne officielle et les investitures données très tardivement aux candidatures concurrentes.

BÉNÉFICES / LIMITES :

Liberté de créer une route, approche nouvelle, indispensable à la démarche.

Porte d'entrée de discussion avec la population excellente (« vous êtes de quel parti ? », « aucun », « OK, alors je vous écoute » // mais plus difficile de faire entendre ses idées à grande échelle, et de dépasser le réel des personnes que nous rencontrons en « vrai », (en comparaison avec le parti qui a une résonance nationale et médiatique tous les jours dans toutes les colonnes et écrans)

L'indépendance séduit les personnes déçues des partis, ce fut assez impressionnant de constater l'ampleur de la désaffiliation politique des personnes rencontrées sur le terrain, leur sentiment d'être complètement perdues quant aux étiquettes politiques et aux négociations entre partis. Combien de fois avons-nous entendu « je suis une personne profondément à gauche, qu'est ce qu'est la gauche aujourd'hui ? », idem à droite.

Réticence de certaines personnes sur le fait qu'on ne sait pas comment la députée voterait sur les sujets n'ayant pas fait l'objet d'une délibération

« bon alors, vous êtes pour ou contre le nucléaire ? », besoin d'avoir des réponses a priori alors que cela paraît mission impossible dans une époque percutée par crise climatique, sanitaire, guerre, etc...

Surprise du score bas : à quel point la marche est haute pour d'autres tentatives indépendantes. Quand on part en indépendance des partis politiques, on part de zéro voix. Quand on part avec une étiquette, on part avec des socles de parts de voix du « marché » électoral, des militantes et militants, un support administratif et financier, des dynamiques médiatiques (les législatives se sont résumées à pour ou contre le Président de la République, avec l'entrée du fameux 1^{er} Ministre) et un support en termes de communication. Il y a un paradoxe que nous avons perçu sur le terrain avec un fort ressentiment vis à vis des structures politiques et à la fois des votes automatiques sur les étiquettes Renaissance ou NUPES sans même savoir qui était candidate ou candidat derrière ces étiquettes, (qui ? quel parcours ?).

Ce qu'on a vécu est rare dans un cadre politique en période électorale ! (on ne s'est pas abîmé les unes, les uns, les autres, on a appris, on a grandi, on a kiffé). posé, serein, cool ... et on n'a pas aggravé la crise politique. Cette campagne fut aussi faite pour donner à voir un autre « éprouvé » à celles et ceux qui ont rejoint cette aventure, une expérience électorale sereine et apprenante, sans s'exposer à de la violence, et sans être marqué « au fer rouge » par une étiquette, posant des problèmes dans le futur professionnel ou militant.

La qualité de cohérence n'aurait pas pu être là si on n'avait pas été en indépendance.

Il faut une licence Creative Commons du type by-sa (partage dans les mêmes conditions) : on met au commun et on invite les personnes suivantes à faire de même. Donc, cela permet l'incrémentation du projet, en s'appuyant sur ce qui a été fait avant et incrémenter quelque chose qui sera aussi by-sa.

Très compliqué d'apporter autre chose quand le réel des partis politiques n'est pas connu. Les gens ne savent pas à quel point dans les partis c'est violent, peu épanouissant, et que la sélection qui s'opère ne nous offre pas « forcément » les meilleurs des responsables politiques, mais des Survivors d'une sorte de Koh Lanta ou tout serait permis.



RECOMMANDATIONS :

Partir très tôt en campagne. Le plus tôt possible pour installer la candidature, pas d'autres options que du terrain, du terrain, les yeux dans les yeux, à la rencontre des habitantes et des habitants. Tisser le lien de confiance qui fait tant défaut aujourd'hui.

Très utile d'avoir des personnes qui ont déjà fait des campagnes électorales, une « science électorale » très précieuse pour celles et ceux qui n'en n'ont jamais faites. Un apprentissage pair à pair indispensable pour « libérer » ces connaissances très peu connues.

Évidemment pas de parachutage.

Sans parti, il faut faire une croix sur les médias. Donc pas de transformation des voix.





**RÉALISATION,
UTILISATION
ET
REMERCIEMENTS**



COORDINATION DE LA RÉDACTION :

Manuel Ibanez, Quitterie de Villepin, Thierry Le Pesant

RÉDACTEURS ET RÉDACTRICES :

Manuel Ibanez
Quitterie de Villepin
Thierry Le Pesant
Céline Caron
Quitterie Hugon-Verlinde
Mélanie Brisard
Martin Platiau
Clément Tronqual-Szabo
Alexis Thual
Benoit Playe
Côme Delmas
Véronique Cerasoli
Pierre-Arthur O'Hara
Héloïse du Penhoat
Mathis Fidaire
Cyprien Gay

Equipe de campagne Quitterie de Villepin - 2022

Pour utiliser ce document : réutilisation libre du contenu de ce document à 2 conditions : mentionner la source (Collectif de campagne Quitterie de Villepin - 2022) et appliquer la même licence (CCbySA) aux productions issues de la réutilisation de ces contenus.

Contact : contact@avecquitterie.fr

Réalisation graphique : Aurélie Ebert

ANNEXES

LES LIENS VERS LA DOCUMENTATION OFFICIELLE :

[Mémento à l'usage des candidates et candidats \(elections.gouv.fr\)](https://elections.gouv.fr/)

CNCCFP - Commission nationale des comptes de campagne et du financement politique

[Guide du candidat et du mandataire - Élections législatives](#)

[Notice - Élections législatives](#)

[Formulaires et Annexes- Élections législatives](#)

[Calendrier Législatives 2022](#)

Dossier pour la déclaration de candidature en Préfecture :

[CERFA 16110-02](#)

Annexes à remplir

Pièces justificatives à fournir :

Pièces d'identité candidat ou candidate, suppléant ou suppléante et attestations d'inscription sur les listes électorales pour les 2 ; récépissé déclaration mandataire financier en préfecture.

LE PLANNING DE LA CAMPAGNE

Quand	Quoi
Dimanche 10 octobre	1er évènement : déclaration de candidature
Vendredi 5 novembre	Début distribution 1er document de campagne
Dimanche 14 novembre à 15h	Assemblée de co-construction
Mercredi 1er décembre	Durcissement des règles de communication électorale
1 ^{er} décembre	Début période comptabilisation dépenses de campagne
Dimanche 12 décembre à 15h	Assemblée de co-construction
Dimanche 16 janvier à 15h	Assemblée de co-construction
Dimanche 13 février à 15h	Assemblée de co-construction
Dimanche 13 mars à 15h	Assemblée de co-construction
Dimanche 13 avril à 15h	Assemblée de co-construction
Vendredi 6 mai à minuit	Date limite d'inscription sur les listes électorales
Vendredi 13 mai à 18h	Limite dépôt des candidatures pour le 1er tour
Dimanche 15 mai à 15h	Assemblée de co-construction
Lundi 30 mai à 0h	Début de la campagne officielle
Lundi 30 mai au matin	Collage des premières affiches sur les panneaux officiels
Dimanche 5 juin	Bilan des assemblées et fête
Dimanche 12 juin	Premier tour des élections législatives
Mardi 14 juin 12h	Dépôt des candidatures pour le 2ème tour
	Réunion d'entre deux tours
Dimanche 19 juin	Deuxième tour des élections législatives

LES DOCUMENTS DE CAMPAGNE

LÉGISLATIVES 2022 : POURQUOI JE ME LANCE ?

Législatives 2022 : pourquoi je m'engage



Ensemble à l'Assemblée nationale

Je suis heureuse de partager une décision qui m'engage devant vous aujourd'hui : je me porte candidate aux élections législatives de juin 2022 dans la 2ème circonscription de Paris.

Une décision qui vous concerne directement car, habitantes et habitants des 5ème, 6ème et 7ème arrondissements, vous êtes au cœur de ma proposition pour notre circonscription : construire avec vous un mandat pionnier à l'Assemblée nationale.

En juin prochain, nous choisirons le nouveau visage de l'Assemblée nationale. Par nos votes, électrices et électeurs, nous déciderons alors de repartir sur un mandat classique en déléguant nos voix pour 5 ans, ou bien, nous pouvons choisir de créer les conditions d'une démocratie plus aboutie, plus vivante, adaptée aux enjeux de l'époque.

Oui, nous avons besoin de retrouver un Parlement fort, plus ouvert, où s'expriment des voix libres, indépendantes et légitimées par la participation des citoyennes et citoyens tout au long du mandat. Trop d'allégeances partisans assèchent bien souvent le débat politique. C'est pourquoi je choisis de porter ma candidature hors des partis dont j'ai éprouvé les limites par le passé.

Il est temps de proposer d'autres routes politiques, je m'y suis préparée.

Une feuille de route pour répondre aux défis de notre époque

Si nous souhaitons transmettre à nos enfants et aux générations futures une planète habitable et les conditions d'une vie en paix, et ce, malgré l'accélération du changement climatique, l'érosion de la biodiversité et l'accroissement des inégalités avec toutes les tensions qui en découlent, alors il faut nous mobiliser maintenant. Et largement.

Je crois profondément que nous en sommes capables et que nous avons les moyens de répondre à cet immense défi pour peu que nous nous y mettions toutes et tous ensemble.

Bonne nouvelle : nous n'avons pas besoin d'un énième programme. La feuille de route existe déjà et la France s'est engagée aux yeux du monde à la suivre, à l'ONU, en 2015, en signant deux grands textes négociés et validés par plus de 190 pays : les Objectifs de développement durable 2030 (ODD) et l'Accord de Paris.

C'est autour de ces deux grandes promesses que je vous invite à concentrer nos efforts, élaborer nos idées, construire nos initiatives, démultiplier nos actions et renforcer les synergies entre associations, entreprises, foyers, collectivités.

Du territoire au Parlement, de nos réalités jusque dans l'écriture des lois.

Ici et collectivement, nous avons les compétences, les savoir-faire, les intelligences pour inventer une démocratie moderne et en capacité d'infléchir le cours de l'Histoire.

Ici et collectivement, nous sommes riches de chacune et chacun, de l'histoire de notre territoire, de ses universités, ses écoles, son tissu commerçant, sa vie culturelle et ses lieux de pouvoir : l'Assemblée nationale, le Sénat et tant de ministères. Mettons tout cela au service des engagements pris en notre nom, participons à régénérer la démocratie et prenons toute notre part dans la résolution des grands défis de notre ère.

Ici et collectivement, nous pouvons réaliser ce qui n'existe encore nulle part ailleurs.

Je suis prête à m'y consacrer à vos côtés pendant les cinq prochaines années. Je vous invite à nous rejoindre et participer à la réussite de ce projet pionnier pour notre circonscription.

*Transformer le monde, ne laisser
personne de côté, voici ce que je
vous propose de réaliser ensemble.*

Justine de Lillemin



LES 3 PILIERS DE LA CAMPAGNE

UNE BOUSSOLE LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2030 ET LES ACCORDS DE PARIS SUR LE CLIMAT

Les 17 ODD structurent les grands défis actuels : lutte contre la pauvreté, santé et bien-être, éducation, égalité entre les sexes, respect de nos terres et océans, protection de nos écosystèmes, développement industriel, villes, justice, paix... Ils ont été adoptés en 2015 par l'Assemblée des États Membres de l'ONU, soit 193 pays signataires. Un esprit diplomatique. Comme le sont les Accords de Paris sur le climat.

UNE MÉTHODE L'ASSEMBLÉE LOCALE DÉLIBÉRATIVE

Remettez les citoyens et citoyens au centre de la décision publique. Plus une seule mesure prise sans se concerter, sans élaborer avec les habitants et habitants, en nous inspirant de la tradition des réunions de quartier. Le fruit de nos travaux sera mesurable et quantifiable. Ce sera de la construction, au-delà de la consultation, à l'acte politique.

UNE AMBITION TENIR PAROLE

La France doit tenir parole. Nos engagements internationaux sont, même s'ils ont été parfois oubliés, toujours ceux qui ont permis de bâtir la République. Mais surtout, nos engagements de l'élection présidentielle, nous devons les tenir. Et nous devons nous en rendre compte. Il en va de la place de notre pays dans le monde. En ce qui concerne nous-mêmes, il est temps de tenir parole à nos enfants et petits-enfants.

BIENVENUE À NOS RÉUNIONS PUBLIQUES DE CO-CONSTRUCTION

Dimanche 14 novembre 2021, 15h
 Dimanche 12 décembre 2021, 15h
 Dimanche 16 janvier 2022, 15h
 Dimanche 13 février 2022, 15h
 Dimanche 13 mars 2022, 15h
 Dimanche 17 avril 2022, 15h
 Dimanche 15 mai 2022, 15h
 Dimanche 5 juin 2022, 15h

SOUTENIR LA CAMPAGNE

acquitterie@quitteriedevillepin.fr
 @quitteriedevillepin
 contact@quitteriedevillepin.fr
 07 82 36 44 18

Quitterie DE VILLEPIN

Assemblée à l'Assemblée nationale

Je suis heureuse de partager une décision qui m'engage devant vous aujourd'hui. Je me parle souvent dans vos élections législatives de juin 2022 dans la 2^{ème} circonscription de Paris.

Une décision qui vous concerne directement car, habitants et habitantes des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, vous êtes au cœur de ma proposition pour notre circonscription : candidate avec vous au mandat premier à l'Assemblée nationale.

En juin prochain, nous choisirons le nouveau visage de l'Assemblée nationale. Par nos votes, élections et élections, nous déciderons avant de voter sur un mandat citoyen en adéquation avec nos peurs, nos espoirs, nos attentes, nos envies de voter les conditions d'une démocratie plus aboutie, plus ouverte, adaptée aux enjeux de l'époque.

Qui nous avons besoin de retrouver un Parlement fort, plus ouvert, où l'important des voix, indépendantes et équilibrées par la participation des citoyens et citoyens tout au long du mandat. Trop d'élégants perdent souvent bien souvent le contact politique. C'est pourquoi je propose de porter ma candidature dans une partie dont je défends les intérêts par le passé.

Il est temps de proposer d'autres routes politiques, je m'y suis précisée.

Une feuille de route pour répondre aux défis de notre époque

Si nous voulons transmettre à nos enfants et aux générations futures une planète habitable et les conditions d'une vie en paix, et ce, malgré l'accélération du changement climatique, l'érosion de la biodiversité et l'augmentation des inégalités avec toutes les conséquences en découlant, alors il faut nous mobiliser maintenant. Et largement.

Je suis profondément convaincue que nous sommes capables et que nous avons les moyens de répondre à cet immense défi pour que nous nous y mettions toutes et tous ensemble.

Bonne nouvelle : nous n'avons pas besoin d'un anneau programme. La feuille de route existe déjà et la France s'est engagée sur tous les points à la suite, à l'ONU, en signant deux grands traités majeurs et ratifiés par plus de 190 pays : les Objectifs de développement durable 2030 (ODD) et les Accords de Paris.

C'est autour de ces deux grands engagements que je vous invite à construire nos efforts, élaborer nos idées, construire nos initiatives, échanger nos actions et renforcer les synergies entre associations, entreprises, lycées, collectivités.

Un territoire au Parlement, de nos réalités jusqu'à l'écriture des lois.

Du collectivement, nous avons les compétences, les savoir-faire, les intelligences pour inventer une démocratie moderne et en capacité d'anticiper le cours de l'histoire.

Et si collectivement, nous sommes riches de diversité et d'histoire, de l'histoire de notre territoire, de ses habitants, ses lieux, son tissu commercial, sa vie culturelle et ses lieux de pouvoir : l'Assemblée nationale, le Sénat et tout de surcroît, les citoyens, habitants, tout cela au service des engagements pris en votre nom, participons à répondre la démocratie et prenons toute responsabilité à l'écriture des grands défis de notre époque.

Et si collectivement, nous pouvons échanger et qu'il existe encore mille part ailleurs.

Je suis prête à m'y consacrer à vos côtés pendant les deux prochaines années, je vous invite à nous rejoindre et participer à la France de son projet premier pour notre vision commune.

Quitterie de Villepin

Quitterie DE VILLEPIN

42 ans
 Paris - A 15 de 7, 17 et 18 ans
 Mère dans le 6^{ème} et vit dans le 5^{ème} arrondissement depuis 2015.

Engagée depuis 25 ans sur les questions sociales et climatiques au sein d'associations politiques, associatives et entrepreneuriales. Expérience de la politique notamment CDR/Medea de 2007 à 2008.

Création d'initiatives citoyennes et mouvements associatifs au sein d'associations de parents d'élèves, campagne #MAGEX, parcours politique innovants, activités solidaires...

Articulièrement, responsable d'un atelier en communication politique et politique - intervenance en intervention civique et électorale.

Transmettre la parole, ne laisser personne de côté, être la que de vous faire de réelles décisions.

POURQUOI Vous ?

- Parce que vous aspirez à une vie politique à la hauteur d'une démocratie moderne.
- Parce que vous savez qu'une démocratie mature implique un Parlement fort et plus ouvert, plus indépendant et où l'important des voix des citoyens et des citoyens.
- Parce que nous avons des choses à dire et l'envie de construire l'avenir de nos territoires et de la France.
- Parce que nous sommes prêts à la mesure des défis de notre époque pour nous, nos enfants, nos petits-enfants et les générations futures.
- Parce que votre vision du monde se fonde sur la justice sociale, la justice environnementale et l'équité en droit et en actes de toutes et de tous.

POURQUOI Moi ?

- J'ai beaucoup appris de mes engagements passés. Je connais bien le milieu politique, ses aspects les plus enthousiasmants comme ses grands projets. Je sais que tout ce que j'ai appris au fil du temps, c'est pour dire que je souhaite mes forces sur les innovations sociales et idéologiques en France et dans le monde afin d'être de nouvelles perspectives, plus efficaces, plus dynamiques et moins épuisantes.
- Avant de me précéder à vous, je me suis précisée durant une année au sein d'un collectif de 60 femmes, les #MAGEX. Ce parcours m'a permis d'acquiescer l'importance de nouvelles représentations politiques est venu compléter mon parcours sur la pratique politique, le financement de la vie démocratique, la prévention des conflits d'intérêt, la déontologie et le pouvoir partagé.
- Je suis prête à investir le mandat de député et mettre ma voix au service des citoyens et citoyens de ma circonscription.

POURQUOI Nous ?

- Ensemble, nous ferons mieux. Autrement.
- Ensemble, nous allons faire l'expérience concrète de la démocratie, nous des liens et faire se parler des hommes qui ne se parlent pas, plus ou moins.
- Ensemble, nous serons libres et fiers de ce que nous accomplirons, de ce que notre pays accomplira et de notre place dans le monde.
- Ensemble, nous montrerons à nos enfants, petits-enfants et aux générations à venir que, oui, la politique peut être utile et transformer la vie.

INVITATION ASSEMBLÉE LOCALE 12 DÉCEMBRE



QUITTERIE DE VILLEPIN VOUS INVITE LE DIMANCHE 12 DÉCEMBRE À 15H AUX PREMIÈRES AUDITIONS DE L'ASSEMBLÉE LOCALE DE LA 2ÈME CIRCONSCRIPTION DE PARIS – 5ÈME, 6ÈME, 7ÈME ARRONDISSEMENTS.



Professeur de droit constitutionnel à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, constitutionnaliste reconnu et plébiscité lors de notre dernière réunion de co-construction, Dominique Rousseau a répondu présent et accepté d'être auditionné par les habitantes et habitants de la circonscription.

Dominique Rousseau éclairera nos débats et répondra à VOS questions pour définir ensemble les contours et les missions futures de notre Assemblée locale pour la prochaine mandature 2022-2027 de votre députée.

Remettre les citoyennes et les citoyens au centre de la décision politique : un dimanche par mois avec Quitterie de Villepin, son équipe de campagne...et vous, passionnées et passionnés de la démocratie.

DIMANCHE 12 DECEMBRE 15H – 18H
RDV AU LABO DE L'EDITION, 2 RUE SAINT MEDARD, PARIS 5

Événement en présentiel et retransmis en direct

Facebook live

L'accueil au Labo de l'Édition se fera dans le strict respect des consignes sanitaires



Quitterie
DEVILLEPIN

PRENDRE SOIN

DE LA DÉMOCRATIE

**SOUTENIR
LA CAMPAGNE**

avecquitterie.fr
fb.me/ QuitteriedeVillepin
@quitteriedv
contact@avecquitterie.fr
07 82 36 44 18



vu la candidadte - ne pas jeter sur la voie publique

6 PAGES DONT CONSULTATION

Quitterie DE VILLEPIN

Ensemble à l'Assemblée nationale

Je suis honorée de participer avec vous à cette consultation citoyenne et de vous écouter. C'est un grand plaisir de vous rencontrer et de vous entendre. C'est un grand plaisir de vous rencontrer et de vous entendre. C'est un grand plaisir de vous rencontrer et de vous entendre.

Quitterie de Villepin

LES 3 PILIERS DE LA CAMPAGNE

UNE BONNE SOLLE

UNE METHODE

UNE AMBITION

Quitterie de Villepin

CONSULTATION

LES ATTENTES SUR L'ACTION DE VOTRE FUTURE DÉPUTÉE

Thème de la consultation	Très importante	Importante	Moyennement importante	Moins importante	Très peu importante
Actions individuelles et citoyennes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Actions communales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Actions départementales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Actions nationales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Actions individuelles et locales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Actions communales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Actions départementales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Actions nationales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Merci pour votre contribution!

CONSULTATION

ENSEMBLE, RETROUVER LE GOÛT DE LA POLITIQUE

Quitterie de Villepin

— AUJOURD'HUI —

— DEMAIN —

VOUS ENJEUX PRIORITAIRES POUR LA PROGRAMME MANIFIÈRE

Quitterie de Villepin

POURQUOI VOUS ?

POURQUOI MOI ?

POURQUOI NOUS ?

Quitterie de Villepin

CONSULTATION À RENVOYER

Élections législatives
12 et 19 juin 2022
8^h - 17^h - 7^h - 17^h - 17^h - 17^h

Quitterie DE VILLEPIN

PRENDRE SOIN DE LA DÉMOCRATIE

Quitterie de Villepin

CONSULTATION

ENSEMBLE, RETROUVER LE GOÛT DE LA POLITIQUE

Avec cette consultation, je vous propose de refaire de la politique pour transformer nos vies, recréer le lien entre les habitantes et habitants et leur parlementaire.

L'objectif : rétablir le dialogue, faire l'expérience de l'écoute mutuelle, de l'argumentation, sur les consensus et controverses qui traversent notre société dans un espace dédié sur notre territoire.

Concevons ensemble le mandat et les modalités de travail qui nous relieront ces 5 prochaines années, en commençant dès maintenant.

Quintilien de Lillepin

DÉJÀ PLUS
DE 1082
RÉPONSES

— AUJOURD'HUI —

COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS VOTRE LIEN AVEC VOTRE DÉPUTÉ ?

- existant inexistant
 satisfaisant insatisfaisant à améliorer

COMMENT QUALIFIERIEZ-VOUS LE RÔLE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE VIS-À-VIS DU GOUVERNEMENT ?

- fort faible équilibré
 satisfaisant insatisfaisant à améliorer

— DEMAIN —

VOTRE PLACE DANS LA FABRIQUE DE LA LOI

AIMERIEZ-VOUS ÊTRE ASSOCIÉ-E PAR VOTRE DÉPUTÉE AUX DÉLIBÉRATIONS SUR LES LOIS EN COURS D'ÉLABORATION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?

- non, je ne suis pas intéressé-e, cela me convient de déléguer ma voix pour 5 ans
 oui, cela m'intéresse et j'imagine pouvoir y consacrer quelques heures
 par semaine par mois
 par trimestre par an

VOS ENJEUX PRIORITAIRES POUR LA PROCHAINE MANDATURE

Les objectifs de développement durable 2030 des Nations Unies (ODD 2030) et l'Accord de Paris sont 2 textes majeurs signés en 2015 par la France et plus de 190 pays. Ils constituent une feuille de route incontournable pour prendre les décisions à la mesure des défis de notre temps.

SELON VOUS, LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS DOIT-IL TENIR SES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX PRIS EN SIGNANT CES 2 TEXTES ?

- Accord de Paris oui non sans avis
ODD2030 oui non sans avis

POUR RENFORCER LES DYNAMIQUES LOCALES AUTOUR DU CLIMAT ET DES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, NOUS ORGANISONS DES RENCONTRES ENTRE PERSONNES ENGAGÉES SUR CES SUJETS.

- Êtes-vous intéressé/intéressée ? oui non

CONNAISSEZ-VOUS DES PERSONNES REMARQUABLES SUR CES SUJETS DANS LES 5^{ÈME}, 6^{ÈME}, 7^{ÈME} ARRONDISSEMENTS ?

PARMI LES 17 ODD2030, LESQUELS VOUS SEMBLENT PRIORITAIRES ? Entourez-en 5



JE MANQUE D'ÉLÉMENTS
POUR ME PRONONCER,
JE PEUX CONTACTER
LE 07 82 36 44 18
POUR PLUS
D'INFORMATIONS

VOS ATTENTES SUR L'ACTION DE VOTRE FUTURE DÉPUTÉE

► Saviez-vous que l'essentiel du travail de votre parlementaire se fait dans l'une des 8 commissions permanentes de l'Assemblée nationale ? Or, les habitantes et habitants n'ont pas leur mot à dire sur ce choix. Nous voudrions que cela change. Pour la première fois en France, c'est vous qui choisirez la commission dans laquelle siègera votre députée.

DANS QUELLE COMMISSION SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR SIÉGER VOTRE PARLEMENTAIRE ?

Cochez une case par ligne

Nom de la commission	Très favorable	Favorable	Indifférent	Défavorable	Très défavorable
Affaires culturelles et éducation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires économiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires étrangères	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affaires sociales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Défense nationale et forces armées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Développement durable et aménagement du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Finances, économie générale et contrôle budgétaire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

► Saviez-vous que selon leur appartenance ou non à un groupe parlementaire (15 parlementaires minimum), les 577 députées et députés n'ont pas les mêmes moyens, temps de parole ou capacités d'initiative législative ?

DANS LES SCÉNARIOS PROPOSÉS CI-DESSOUS, LEQUEL VOUS PARAÎT LE PLUS SOUHAITABLE POUR VOTRE DÉPUTÉE COMPTE TENU DE LA PROPOSITION PORTÉE ?

Cachez une ou plusieurs réponses

- Siéger en tant que non inscrite : avoir moins de poids mais plus de liberté.
- Fédérer 14 autres députées et députés minimum pour créer un groupe parlementaire inédit autour des nouvelles pratiques démocratiques.
- Fédérer 14 autres députées et députés minimum pour créer un nouveau groupe parlementaire autour des Objectifs de développement durable et l'Accord de Paris.
- Autre :



MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION !

Pour renvoyer vos réponses

- par courrier ou à déposer directement : Permanence de Quitterie de Villepin - 45 rue Daubenton - 75005 Paris
- par e-mail à consultation@avecquitterie.fr

Consultation également disponible en ligne sur notre site avecquitterie.fr/consultation



La restitution finale de cette consultation aura lieu le dimanche 5 juin 2022.

Nom : Prénom :

E-mail :CP.....

Âge : 16-29 ans 30-45 ans 46-59 ans 60 ans et plus

RGPD : Je consens à ce que la candidate stocke et traite mes informations. Elles seront anonymisées avant d'être agrégées pour analyse statistique et restitution.

DERNIER 4 PAGES

Elections Législatives
12 et 19 juin 2022
Deuxième circonscription
5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} arrondissements
Paris

**POUR L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT ET
LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE !**

**VOTRE CANDIDATE
INDÉPENDANTE**



**Françoise
DEVILLEPIN**

**PRENDRE SOIN
DE LA DÉMOCRATIE**

7

DÉJÀ 7 MOIS DE CAMPAGNE

OBJECTIF Installer un mandat citoyen à l'Assemblée nationale qui associe pour la 1^{ère} fois les habitants et habitants à la fabrication des lois. Un mandat qui fédère par la mise en œuvre après élection d'une feuille de loi (l'objectif de développement durable de l'ONU).

Étape 1 : le 12 juin : 4900 voix pour qualifier votre proposition soumise au 2nd tour.

Étape 2 : le 19 juin : faire entrer le projet plébiscité de la 2^{ème} circonscription à l'Assemblée nationale pour les 5 prochaines années. C'est possible car le règlement sur une très brève campagne est inscrit à son OJDA. Merci pour votre accord qui nous donne encore plus de courage pour tracer cette route inédite !

- ✓ 210 jours de campagne sur le terrain
- ✓ Nos documents de campagne dans 75 000 boîtes aux lettres en février et en mai
- ✓ Une consultation citoyenne inédite plus de 1000 réponses
- ✓ 10 000 tracts distribués de la main à la main aux habitants et habitants
- ✓ 25 bénévoles dans l'équipe de campagne #PrendreSoindeLaDemocratie
- ✓ 11 événements publics
- ✓ Plus de 50 000 euros de dons récoltés
- ✓ 100 documentaires et documentaires, avec des films projetés à 750 euros soit 10 fois moins que la limite autorisée
- ✓ 800 personnes reçues dans la seule permanence de campagne ouverte depuis janvier
- ✓ 400 commentaires et commentaires déjà recueillis

DANS LES MÉDIAS

- Interview politique avec Christian Makarian, L'Express, Le Point, sur Radio France Dôme
- On est dans des espaces qui sont tous avec un nombre d'habitants et de lieux de peuplement conséquent, nombreux, très, nombreux. On a beaucoup reçu, en partie une responsabilité.
- Tableau de Gauguin de l'histoire dans Libération
- à 2022, l'autre histoire : réinventer l'Assemblée nationale
- « C'est de notre responsabilité de réinventer l'Assemblée nationale. Nous avons besoin de retrouver un mandat fort, plus ouvert, un engagement des nos élus, un engagement et l'alignement par la participation des citoyens et citoyens tout au long du mandat »
- Généraliste 2022 par Margot Hello, Franceinfo
- « Margot Hello est une femme engagée et se reconstruit peu à peu dans le mouvement. Margot Hello a décidé de s'engager en politique et notamment d'être candidate aux législatives dans la 2^{ème} circonscription de Paris. C'est parce qu'il s'agit d'une candidate indépendante que Margot Hello a été choisie dans le projet »

ET AUSSI

START, Twitch, PUBLIC SENAT

DEVILLEPIN
PRENDRE SOIN DE LA DÉMOCRATIE

**BIENVENUE À LA PERMANENCE
DE FRANÇOISE DEVILLEPIN
45 RUE AUBERTON, 5^{ème}**

www.citoyens.fr
01 42 33 44 18
pre@citoyens.fr
07 42 33 44 18

**Françoise
DEVILLEPIN**

Ensemble à l'Assemblée nationale

Imaginer un système politique qui, au lieu de diviser, fédère, au lieu de produire de la fricative démocratique, de l'apaisement, de l'engagement, nous mette en accord.

Imaginer une démocratie qui repose sur l'écoute mutuelle et le respect, la réflexion et la prise en compte de différents types de contributions, d'expériences et de savoirs. Une démocratie où les pouvoirs sont exercés de façon constructive.

Imaginer un mandat où existe une feuille de route structurante qui nous permette de prendre en charge très concrètement les enjeux de jeunesse, de santé, d'éducation, d'habitat, de logement, d'énergie, de biodiversité, de climat, d'économie et d'emploi, de nos villes.

Ce système existe, c'est la démocratie délibérative.

Ces feuilles de route existent aussi, elles ont un nom : l'objectif de développement durable de l'ONU et l'accord de Paris sur le climat. Deux grands textes négociés et ratifiés par plus de 190 pays, sur lesquels le Traité d'Amsterdam nous engage, en 2005.

Méthode

Je nous engage à en faire une réalité.

Partir de vos expériences politiques et de votre travail sur les innovations démocratiques depuis 20 ans, je suis 40 ans dans une démarche politique ouverte, indépendante, hors des partis, adaptée aux enjeux de notre époque, pour les élections législatives d'été et ainsi que chacune et chacun mesure aujourd'hui toute l'urgence.

Depuis 7 mois, sur vos marchés, devant les écoles, dans la consultation à laquelle vous avez été déjà plus de 1000 à répondre, vous m'avez confié votre opinion à une démocratie plus ouverte, plus ouverte, à laquelle vous souhaitez prendre votre part pour la repenser, la renforcer, pour en prendre soin !

Tout est prêt à être débattu dès le 10 juin prochain : les écoles, l'Assemblée nationale délibérative qui associe habitants et habitants à la fabrication des lois tout au long du mandat, la méthodologie construite pendant des mois à partir des milliers d'avis sur le mandat à se faire en France et dans le monde.

Le SDC va prendre 400 ans plus : nous avons 3 ans pour inventer notre feuille de route d'innovations de loi à l'ONU de notre vieillesse transmise aux générations, à venir un monde meilleur.

Les premiers mots du mandat seront décisifs. Les transformations que nous espérons déjà dans nos entreprises, nos associations, nos collectivités, nos commerces, nos universités et nos lieux doivent être mises en œuvre dès les premières semaines.

Si vous êtes intéressés par ces idées et souhaitez en discuter, contactez-moi par mail ou par téléphone.

Si et maintenant, nous sommes riches de diversité et chacun, des capacités de notre territoire, de nos universités, de nos écoles, de nos lieux communs, de nos cultures et de nos lieux de peuplement : l'Assemblée nationale, le Sénat et l'Assemblée nationale.

Si et maintenant, nous sommes en capacité de réaliser ce que l'écrit avant nous part ailleurs.

Calculer le date de la 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} arrondissement de Paris, les 12 et 19 juin.

Cap vers l'Assemblée nationale !

Françoise Devillepin

Françoise DEVILLEPIN
44 ans, 4 fils de 7, 10, 11 et 19 ans, mariée depuis 20 ans sur les questions sociales et universitaires, associatives et politiques.

Spécialiste en innovation démocratique, coordinatrice d'un atelier Commission politique et politique.

2 PILIERS POUR UNE DÉMOCRATIE MODERNE

**UNE MÉTHODE
LA DÉLIBÉRATION
CRÉATION DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
LOCALE DÉLIBÉRATIVE DE FRANCE**

L'histoire, celle, de 1970 plus à connaître collectivement des élections partielles et anticipées. Je propose une feuille de route : la délibération. Une réponse sur l'Assemblée nationale, le respect, la réflexion et la prise en compte de différents types de contributions, d'expériences et de savoirs. L'objectif est de créer des lieux de vie qui soient la qualité des décisions prises, comme les relations sociales.

Concrètement, nous avons construit une Assemblée locale qui fédère respectivement habitants et habitants pour délibérer ensemble sur les lois, et par nos travaux communs, les améliorer.

**UNE BOUSSOLE
LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2030 ET L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT**

Être pour ce cadre l'objectif national n'est pas la question. Je nous propose d'être pour la mise en œuvre dans des engagements de la France : l'accord de Paris sur le Climat et les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies. Ce sont nos meilleurs atouts, les plus créatifs et porteurs à ce jour, pour répondre des enjeux collectifs dans les mois à venir.

Concrètement, chaque loi, chaque acte d'investissement de budget de l'État doit être à la hauteur de ces deux feuilles de route. Je nous invite à en être pleinement parties prenantes par notre travail commun sur les lois.

VOUS ASSOCIER DES LA CAMPAGNE ET TOUT AU LONG DU MANDAT 2022-2027

LA CONSULTATION

Depuis plusieurs mois, nous travaillons sur le territoire une consultation inédite, basée sur l'écoute, ouverte à la jeunesse, ouverte par les écoles, devant les universités.

Nous vous invitons à participer vous aussi pour construire notre feuille de route de travail sur les lois tout au long du prochain mandat.

La consultation continue jusqu'au 5 juin, un grand événement présentera aux l'ensemble des résultats au public et à la presse.

Les 1000 premières réponses recevront 10€ et à leur suite une lettre ouverte publique dans la deuxième circonscription de Paris, état d'un mandat participatif possible.

VOUS NOUS AVEZ DIT

**VOTRE PLACE DANS
LA FABRIQUE DE LA LOI**

AMBIER-VOUS ÊTES ASSOCIÉ ET ASSOCIÉ PAR VOTRE DÉPUTÉS AUX DÉLIBÉRATIONS SUR LES LOIS EN COURS DE L'ADOPTION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ?

VOUS ÊTES

73% À ASSOCIER ET CONSACRER OBLIGÉS HELLES PAS MOIS OU PAS TRIMESTRE AVEC VOTRE DÉPUTÉ

Participez, vous aussi, à la consultation sur notre site www.citoyens.fr/nonconsultation

VOS ENJEUX PRIORITAIRES POUR LA PROCHAINE MANDATURE

SECON VOTRE LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS MOINS 10% TENDS LES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX DE UN DIBUANT CEE 2 TEXTES ? VOUS ÊTES

87% POUR **PARLONS** CONTRE

3% CONTRE **PARLONS** POUR

78% POUR **PARLONS** CONTRE

3% CONTRE **PARLONS** POUR

LE MATÉRIEL ÉLECTORAL

BULLETIN DE VOTE



Caractéristiques techniques :

- Format 105 mm x 148 mm (aucune tolérance de dimension) ;
- Le nom du remplaçant doit être imprimé en caractère de moindres dimensions que celui du candidat ;
- La mention « suppléant » ou « remplaçant », éventuellement au féminin, peut indifféremment être utilisée ;
- Imprimer sur papier blanc, grammage entre 70 et 80 g/m².



Photo autorisée, attention à bien se faire spécifier par l'imprimeur le Pantone utilisé (une seule couleur autorisée, la commission de propagande peut tiquer et demander de produire l'attestation (ça nous est arrivé, d'où l'importance d'y assister pour s'assurer du bon envoi du matériel électoral))

CIRCULAIRE & CIRCULAIRE FALC (FRANÇAIS FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE)

POURQUOI VOUS ?

Parce que vous pensez que voter une fois tous les 5 ans ne suffit plus.
Parce que vous souhaitez sortir des cadres politiques actuels.
Parce que vous voulez vous impliquer dans la vie démocratique de notre pays.

À QUOI SERVIRA VOTRE VOTE ?

À installer le premier mandat délibératif à l'Assemblée nationale qui vous permettra :

- ✓ de choisir la commission parlementaire dans laquelle se réalisera l'essentiel du travail de votre député.
- ✓ de définir un enjeu prioritaire par an, parmi les 17 objectifs de développement durable.
- ✓ d'être consultés sur les textes à l'agenda du parlement et devenir ainsi partie prenante de l'action législative de votre député.

Chaque année, 100 nouvelles personnes représentatives de la diversité de la circonscription travailleront en continu, avec le député, sur les lois de sa commission.

POURQUOI MOI ?

Parce que mes 20 ans d'expérience politique et de travail sur les innovations démocratiques me ont appris qu'il n'existe pas une seule bonne solution, indépendante, hors des partis, adaptée aux enjeux de notre époque.
Depuis 6 mois, vous me confiez votre espoir en une démocratie plus ouverte. À nous d'en faire la suite.

DANS LES MÉDIAS

- Article dans *Le Figaro Magazine*
« Elle a été l'une des premières à diagnostiquer une démocratie à bout de souffle et à tenter d'apporter des solutions qui impliquent les citoyens. »
- Tribune de Quittier de Villepin dans *Libération*
2022, l'autre bataille : réhabiliter l'Assemblée nationale.
« Nous avons besoin de retrouver un Parlement fort, plus ouvert, où s'expriment des voix libres, indépendantes et vigilantes par la participation des citoyens et citoyens tout au long du mandat. »
- Interview politique sur *Radio Notre Dame*
« On voit que chacune et chacun est en train d'opérer une forme de transformation pour répondre aux grands enjeux. Ce qui nous manque aujourd'hui, ce sont des actes politiques. »
- Généraliste 2022 sur *FranceInfo*
« Martin Platiau fait partie de cette génération engagée, notamment sur le climat, qui cherche une nouvelle manière de gouverner mais qui a du mal avec l'engagement partisan. Pourtant, Martin a décidé de s'engager en politique en soutenant Quittier de Villepin sur elle et indépendamment. »

BIENVENUE À LA PERMANENCE DE QUITTIER DE VILLEPIN 48 RUE SAURENTON, 9^{ème}

circulaire à : info@quittierdevillepin.fr
circulaire sur : www.quittierdevillepin.fr
circulaire par : [07 82 26 46 16](tel:+33632264616)



Élections Législatives
Deuxième circonscription de Paris
12 et 19 Juin 2022

POUR L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT ET LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Quittier

DEVILLEPIN

PRENDRE SOIN DE LA DÉMOCRATIE

SUPPLÉANT
MARTIN PLATIAU

Quittier DEVILLEPIN

« Comment faire pour que mon vote serve à quelque chose ? »
Cette question, je me la suis souvent posée. J'imagine que vous aussi.
Si j'ai décidé d'être candidate à ces élections législatives, après m'y être longuement réfléchi, c'est pour essayer d'y apporter une réponse.
Pour nous permettre de devenir pleinement acteurs et actrices des décisions qui nous concernent.
Pour faire mieux que passer un bulletin dans l'urne, une fois de temps en temps.
Le défi que je nous propose de relever ensemble est inédit.
Pour la première fois, fonder systématiquement l'action législative sur la mise en œuvre des engagements internationaux de la France : l'Accord de Paris sur le climat et les 17 Objectifs de développement durable des Nations Unies.
Pour la première fois, choisir de dépasser nos sensibilités pour nous rassembler autour d'une dynamique transformatrice à l'échelle locale et nationale.
Pour la première fois, faire entrer à l'Assemblée nationale une candidate indépendante, hors des partisans politiques, pour construire une route politique nouvelle.
Pour la première fois, installer une assemblée locale délibérative qui associe en continu les habitantes et les habitants à la fabrication des lois, pendant 5 ans.
Ensemble, nous allons faire l'expérience concrète de la démocratie, créer des liens et faire se parler des mondes qui ne se parlent plus, peu ou plus.
Ensemble, nous entraînerons le golf de la politique.
Ensemble, nous serons fibres et fils de ce que nous accompagnons, de ce que notre pays accompagne et de notre place dans le monde.

Quittier DEVILLEPIN
44 ans, 4 fils de 7, 10, 17 et 19 ans.
Habite de 5^{ème} arrondissement.
Engagée depuis 20 ans sur les questions sociales et éducatives au sein d'organisations politiques, associatives et entrepreneuriales.
Évolue l'innovation civique et démocratique, coordonneuse d'un master Communication politique et politique.

Quittier de Villepin

LES 3 PILIERS DU MANDAT

UNE MÉTHODE LA DÉLIBÉRATION

La démocratie délibérative peut régénérer nos institutions. Les meilleurs travaux sur le sujet le montrent et toutes les expériences menées en témoignent. Je vous propose de la mettre en pratique ici et maintenant. Elle repose sur l'écoute mutuelle, le respect, la prise en compte de différents types de connaissances, d'expériences et de récits. En enrichissant les points de vue, la délibération améliore la qualité des décisions prises, comme les relations sociales. Concrètement, nous avons construit une Assemblée locale qui réunit mensuellement habitantes et habitants pour délibérer ensemble sur les lois.

UNE BOUSSOLE LES ENGAGEMENTS DE LA FRANCE

L'Accord de Paris, sur le climat et les 17 ODD sont nos meilleurs atouts, les plus crédibles et pertinents à ce jour, pour repenser des visions collectives. Concrètement, je nous invite à en être pleinement parties prenantes par notre travail commun sur les lois. Les transformations que nous opérons déjà dans nos entreprises, nos associations, nos administrations, nos commerces, nos écoles et nos foyers doivent désormais impacter les décisions politiques. Chaque texte de loi devra y concourir.

UNE AMBITION TENIR PAROLE

Chaque et chacun peut contribuer à la mise en œuvre des engagements que la France a pris en notre nom aux yeux du monde avec plus de 190 pays. C'est la seule finale de route Médiatrice dont nous disposons pour la prochaine législature. Elle est structurante sur les enjeux de pauvreté, de santé, d'éducation, d'égalité, de logement, d'énergie, de biodiversité, de climat, d'économie et d'emploi, bref sur les enjeux de nos vies. Nous pouvons être aussi exemplaires que le Danemark, l'Espagne ou la Suède qui s'en servent déjà avec succès pour décider de leurs lois. Concrètement, chaque loi, chaque euro investi par l'état doit être à la hauteur de nos engagements internationaux.



6 MOIS DE CAMPAGNE

- ✓ La plus longue campagne législative de France : 240 jours sur le terrain
- ✓ Nos documents dans 72 000 boîtes aux lettres en février et en mai
- ✓ Une consultation citoyenne inédite, plus de 1 200 réponses
- ✓ 15 000 tracts distribués de la main à la main aux habitantes et habitants
- ✓ 36 bénévoles dans l'équipe
- ✓ 18 événements publics
- ✓ Plus de 36 000 euros de dons récoltés
- ✓ 166 donatrices et donateurs avec des dons plafonnés à 750 euros, soit 10 fois moins que la limite autorisée
- ✓ 800 personnes venues à la permanence de campagne ouverte depuis janvier
- ✓ 750 commerçants et commerçantes rencontrés.

Élections Législatives
2^e circonscription de Paris
Les dimanches 12 et 19 juin 2022



Je m'appelle Quitterie DE VILLEPIN.
J'ai 44 ans.
J'ai 4 garçons entre 7 et 19 ans.
J'habite dans le 5^e arrondissement.
Je travaille depuis 20 ans pour diminuer la pauvreté et protéger la nature.
Je suis professeure dans une école de communication.

Je veux être votre députée :

► Pour l'accord de Paris sur le climat

L'accord de Paris a été signé par presque tous les pays du monde.
Cet accord veut protéger la nature.
Cet accord dit que les pays doivent diminuer la pollution.

► Pour les 17 objectifs de développement durable.

Les objectifs de développement durable sont pour tous les pays du monde.
Ces objectifs servent à :
• diminuer la pauvreté
• protéger la nature
• améliorer la santé et l'école...
Ces objectifs doivent améliorer la vie des gens.

Quitterie de Villepin

Prendre soin de la démocratie
Suppléant Martin Platiou

J'ai décidé d'être candidate aux élections législatives.
Les élections législatives sont pour élire les députés.
Les députés discutent et votent les lois.
Nous devons travailler ensemble.



Mon travail sera guidé par :

- l'Accord de Paris sur le climat
- les 17 objectifs de développement durable

Il faut travailler ensemble pour améliorer notre vie de tous les jours et changer le pays.
Nous devons arrêter de nous disputer.
Je suis une candidate indépendante.
Je ne suis d'aucun parti.

Je veux travailler d'une nouvelle façon.

Je veux créer une assemblée locale.
Cette assemblée réunit les habitants une fois par mois.
Les habitants peuvent discuter de mon travail comme députée.
Les habitants discutent ensemble.
Ils partagent leurs expériences et leurs idées.
Ils apprennent les uns des autres.
Les habitants votent pour prendre les décisions avec moi.

Les habitants participent aux décisions.
Ensemble, nous serons fiers de ce que nous ferons pour notre pays.

**Les 12 et 19 juin,
décidons de travailler ensemble
dans les 5^e, 6^e et 7^e arrondissements de Paris !**

Quitterie de Villepin

Comment nous allons travailler ensemble ?

1. Nous avons une méthode.

Cette méthode utilise les connaissances de tous.
Les habitants se réunissent 1 fois par mois.
Ils améliorent ensemble les lois.

2. Nous avons une direction : les engagements de la France

Ces engagements sont :

- l'Accord de Paris sur le climat
 - les 17 objectifs de développement durable.
- Ces engagements sont bons pour tous.
Notre travail commun doit être fait à partir de ces engagements.
Chacun de nous participe déjà à ces engagements.
Par exemple nous trions nos déchets, nous aidons les + fragiles...
Ces engagements doivent faire partie de toutes les lois.

3. Nous avons un objectif : le respect des engagements

Chaque personne peut participer au respect des engagements.
Ces engagements doivent nous rassembler.
Ces engagements parlent de tous les problèmes du pays.
Par exemple : la pauvreté, la santé, l'éducation, le logement...
L'État doit respecter ces engagements.

Nous travaillons depuis 8 mois pour les élections :

- ✓ Nous rencontrons des gens depuis 240 jours.
- ✓ Nous avons distribué des documents dans beaucoup de boîtes aux lettres en février et en mai.
- ✓ Nous avons demandé l'avis des gens.
Nous avons reçu + de 1 200 réponses.
- ✓ Nous avons distribué beaucoup de tracts aux habitants.
- ✓ Notre équipe a 36 bénévoles.
- ✓ Nous avons organisé 18 événements publics.
- ✓ Nous avons récolté + de 36 000 euros de dons.
- ✓ Nous avons reçu 805 personnes depuis janvier.
- ✓ Nous avons rencontré 750 commerçants.

Pourquoi vous ?

Parce que vous pensez que voter tous les 5 ans n'est pas suffisant.
Parce que vous en avez marre des disputes entre les partis politiques.
Ces disputes sont inutiles.
Parce que vous voulez participer aux décisions de notre pays.

Pourquoi moi ?

Parce que j'ai 20 ans d'expérience politique.
J'ai appris qu'il faut travailler de façon différente.
Il faut une politique qui ne dépend pas des partis politiques.
Il faut une politique adaptée aux problèmes de notre époque.
Depuis 8 mois, vous me parlez de votre envie de participer aux décisions de notre pays.
À nous de travailler ensemble.

À quoi servira votre vote ?

Vous travaillerez avec votre députée.
Vous pourrez donner votre avis sur le travail de votre députée à l'Assemblée nationale.
Vous pourrez choisir un problème prioritaire.
Ce problème sera parmi les 17 objectifs.
Vous donnerez votre avis sur les lois votées à l'Assemblée Nationale.
Tous les ans, 100 nouvelles personnes seront choisies.

**Des jeunes se battent pour protéger la nature.
Ces jeunes ne sont pas d'accord avec les partis politiques.
Martin Platiou fait partie de ces jeunes.
Il a décidé de soutenir Quitterie de Villepin car elle est indépendante.**

Quitterie de Villepin Prendre soin de la démocratie

Bienvenue à la permanence de Quitterie de Villepin
45 rue Daubenton, 5^e arrondissement

- avecquitterie.fr
- contact@avecquitterie.fr
- presse@avecquitterie.fr
- 07 82 36 44 18



Ce document a été transcrit par l'atelier Facé d'Avant'Apel - Carnières-sur-Sèdre - mai 2022
© Logo européen Facé à lire : Inclusion Europe

AFFICHE

Élections Législatives - Deuxième circonscription de Paris - 12 et 19 juin 2022



PETIT GUIDE DU PORTE-À PORTE

QUI ?

Privilégier les binômes pour aller faire du porte-à-porte. Pas besoin d'être du quartier pour y faire du porte-à-porte ni d'être élue / militante expérimentée.

Si possible, diversifier les binômes une femme / un homme ; âgé / jeune ; habitant du quartier / d'ailleurs.

Une personne par binôme est chargée du suivi dans Previoo.

QUAND ? COMBIEN DE TEMPS ?

Généralement entre 18h et 21h, chaque mission de porte à porte est susceptible de faire changer les horaires. Typiquement, 11 porte à l'heure donc ~5min par porte. Donc la bonne échelle pour une mission, c'est la rue, voire un côté d'une rue.

COMMENT ?

L'application Previoo vous donne accès aux personnes à aller rencontrer.

OBJECTIFS

- faire connaître la démarche : objectifs 2030 (ODD) Accord de Paris comme boussole + Assemblée locale comme méthodologie + indépendance des partis
- rassembler des votes autour de la candidature de Quitterie qui porte ce projet
- recruter des volontaires

N'oubliez pas qu'un de vos objectifs est de récupérer les coordonnées de celles et ceux qui souhaitent vous les laisser pour pouvoir leur transmettre ensuite nos messages de campagne et recruter de nouveaux volontaires éventuels pour venir renforcer notre équipe de campagne.

TRAME POSSIBLE POUR LA CONDUITE DE L'ÉCHANGE :

Dans la majorité des cas, cet échange doit demeurer assez court (autour de 5 mn)

Se présenter personnellement : nom, prénom, bénévole pour ... (ça plait au gens de voir des bénévoles

S'assurer qu'on parle à la bonne personne pour montrer que c'est personnel ("je suis bien avec ...?"))

“est ce que vous avez 2 min pour parler de ... ?” : Indiquer que la démarche présente s’inscrit dans le cadre de la campagne des législatives 2022 et qu’on représente Quitterie de Villepin (présenter parallèlement le flyer, la lettre de candidature ou le document de campagne du moment)

vous n’avez pas de temps plus tard car votre temps de bénévole est limité, ça va juste durer 2 min

Engager l’échange :

Sur des remarques, des observations des attentes, des besoins que souhaiterait exprimer la personne sur la circo

Poser une question anodine (est ce que vous comptez y participer ?).

Voir les points de blocage et avoir une écoute curieuse et “politique” : écoute curieuse des besoins des autres et déterminer comment la vision du monde à laquelle on adhère peut y répondre. Parler largement moins que la personne qu’on appelle.

déjà convaincu·e : encourager à devenir bénévole et à venir à une réu. C’est le seul moment où on peut être un peu assertif et asservie. Mindset : “pas leur demander de l’aide mais leur offrir de l’exp.”. Donnez heure et lieu de rdv.

hésite : 3-5 min pour échanger. Ne pas chercher à convaincre et encore moins à imposer son avis ; créer un lien de confiance et d’empathie, de connexion mutuelle / arguments logiques à très petites doses :

Certainement, nous partageons les mêmes préoccupations, donc abonder dans son sens et dire pourquoi est ce qu’on pense que la solution proposée y répond.

Partager son point de vue et dire pourquoi ça nous parle à nous (“est ce que je peux vous partager ma conviction à ce sujet ?”, “je peux vous demander ce qui détermine votre choix”).

réfractaire/hostile : “merci, je ne vais pas vous déranger plus longtemps. Je vous souhaite une bonne journée.”

Proposer de tenir informé·e de l’actualité de la campagne : solliciter adresse de messagerie et/ou portable



ANNONCER PROCHAINE ASSEMBLÉE CO-CONSTRUCTION

Si la personne manifeste un réel intérêt pour la campagne, les questions ODD / fabrique de la loi, proposer de participer à notre prochaine réunion interne d'accueil des bénévoles

Dans la majorité des cas, cet échange doit demeurer court (autour de 5 mn)

À l'issue de l'action, se retrouver au point de RDV ou au bistrot pour partager nos petites aventures dans la joie et la bonne humeur ;-)

QUESTIONS POSSIBLES À POSER POUR INTRODUIRE LA DISCUSSION :

Depuis quand résidez-vous dans le quartier ?

Comment qualifieriez-vous votre vie ici ?

Selon vous, quels domaines seraient à améliorer ?

Selon vous, que faudrait-il mettre oeuvre pour parvenir à ces améliorations ?

Qu'est-ce qui vous donne envie de rester ?

Qu'est-ce qui pourrait vous amener à quitter le quartier ?

Y-a-t-il un sujet d'intérêt local pour lequel vous seriez prêt·e à accorder du temps ?

Développer et équilibrer les questions : Assemblée nationale, fabrique de la loi, Assemblée délibérative, ODD, Accord de Paris

COMPTES DE CAMPAGNE

Matériel (valeur d'utilisation)	70
Location ou mise à disposition immobilière	4430
Achat de fournitures et marchandises	511
Honoraires et conseils en communication	649
Honoraire expert comptable	500
Productions audiovisuelles (film, DVD), internet, services télématiques	3086
Publications, impressions hors dépenses de la campagne officielle (art. R. 39)	18567
Réunions publiques	731
Frais postaux et de distribution	12114
Téléphone et télécommunications	28
Frais financier	4
Total	40690

LE PRIX DE LA DÉMOCRATIE

En matière de financement politique, la France se caractérise par sa relative limitation des dons et l'interdiction aux entreprises d'y avoir recours. Dans le même temps, le rythme quinquennal retenu pour le calcul du financement public assis sur les résultats électoraux a tendance à figer le paysage politique.

Dans son ouvrage sur le sujet, l'économiste Julia Cagé dresse un constat édifiant : dans tous les pays occidentaux étudiés, le poids des plus riches dans le financement de la vie démocratique s'avère très élevé.

En matière d'argent, on est loin du ratio où un citoyen vaudrait une voix.

En France, une réduction fiscale pour les dons aux partis politiques existe à hauteur de 66 % des sommes versées et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour en bénéficier, il faut déjà d'être imposable sur son revenu, ce qui n'est le cas que d'un foyer fiscal sur deux environ. Pour l'auteure, cela revient à financer les choix politiques des plus riches.

Prenons un individu au revenu imposable annuel de 100 000 € donnant 7500 € : l'État va réduire de ses impôts 66 % de cette somme, soit 4950 €, et son don lui coûtera en réalité 2550 €.

Mais si un individu touchant 9700 € par an – limite à partir de laquelle un célibataire est imposable – avait donné le même montant, ce don lui aurait réellement coûté 7500 €, car non imposable, il n'aurait pu bénéficier d'une réduction d'impôt.

En somme, le système français bénéficierait directement aux riches qui voient leur contribution subventionnée par l'État. Non seulement les riches donnent plus, mais ils sont proportionnellement plus à donner : sur l'ensemble des foyers fiscaux, seuls 0,79 % déclarent un don (don moyen = 120€), contre plus de 10 % pour les 0,01 % les plus aisés (don moyen = 5 245€). Ainsi la somme des réductions d'impôt de ces 0,01% les plus riches équivaut à celle de la moitié la moins aisée des contribuables. Et les partis de droite reçoivent davantage de dons que les partis de gauche dans tous les pays européens étudiés.

Pour résumer : les plus riches donnent plus, sont plus aidés et pèsent plus sur les décisions. D'un autre côté, les forces émergentes sont défavorisées en n'ayant accès ni au financement public ni aux prêts bancaires systématiquement conditionnés à l'adossement à un grand parti dont les résultats passés laissent espérer un financement public.

Pour aller plus loin : [Le prix de la démocratie par Julia Cagé](#)

ORGANISATION DES RÉUNIONS PUBLIQUES

DOCUMENTS DÉLIBÉRATION CITOYENNE DU 15 MAI

EXEMPLE DE MAIL D'INVITATION À L'ASSEMBLÉE LOCALE DU 15 (CONSTITUTION DU PANEL)

RSVP : votre participation à l'Assemblée locale délibérative de la 2ème circonscription de Paris le 15 mai

Bonjour,

Merci de m'avoir ajoutée à vos contacts et d'avoir bien voulu répondre à la consultation que j'organise dans le cadre des élections législatives, manifestant votre intérêt pour la démocratie.

Dans ce cadre, je suis heureuse de vous proposer de participer à la première Assemblée locale délibérative qui aura lieu le dimanche 15 mai de 12h à 17h sur la péniche River's King 4 quai St Bernard à Paris 5ème (M° Austerlitz ou Jussieu).

Celle-ci portera sur le choix de la commission de votre future députée à l'Assemblée nationale, cette question ayant suscité beaucoup d'intérêt parmi les 1 127 réponses reçues à ce jour. Il s'agit de construire un avis collectif et argumenté.

Merci de nous répondre pour valider ou non votre participation à l'Assemblée locale, et savoir si on vous compte dans le panel en renseignant le formulaire en ligne ici : <https://avecquitterie.fr/panel/>

Nous nous permettons cette relance car votre présence serait précieuse pour deux raisons :

- nous avons pris soin de constituer un panel de trente personnes pour refléter au mieux la diversité de la population de la deuxième circonscription.
- votre vécu, vos aspirations, vous donnent la légitimité et la compétence pour participer aux décisions politiques qui vont avoir un impact sur la vie démocratique.

Participer à cette délibération est une occasion inédite pour chacune et chacun d'en apprendre plus sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale, de donner son avis sur ce que nous attendons de notre députée et d'échanger avec des habitantes et des habitants.

Chaque jour, à la permanence, devant les écoles, sur les marchés, en porte à porte, nous constatons combien un grand nombre de personnes ont à coeur une démocratie plus aboutie.

La délibération remet les citoyennes et citoyens au centre de la décision politique. Elle repose sur l'écoute mutuelle, le respect, la réflexion et la prise en compte de différents types de connaissances, d'expériences et de récits. L'enrichissement des points de vue améliore la qualité des décisions prises, comme les relations sociales. Elle renforce notre autonomie et redonne goût à la politique.

Quatre temps d'échanges nous réunirons : une heure d'accueil et de convivialité pour faire connaissance et nous restaurer, un temps de compréhension et d'échanges avec des personnes travaillant à l'Assemblée nationale (1h), un temps pour délibérer (2h), un temps de restitution publique (1h).

Mon équipe se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à la permanence, 45 rue Daubenton, par mail quitterie.devillepin@avecquitterie.fr ou par téléphone : 07 82 36 44 18.

En espérant pouvoir vous écouter le 15 mai.

Quitterie

EXEMPLE DE MAIL DE RELANCE

RSVP : votre participation à l'Assemblée locale délibérative de la 2ème circonscription de Paris le 15 mai

Bonjour,

En acceptant de répondre à la consultation de Quitterie de Villepin dans le cadre des élections législatives, vous avez manifesté votre intérêt pour la démocratie. Nous vous en remercions sincèrement.

Dans ce cadre, nous sommes heureux de vous annoncer que vous avez été choisie pour participer à la première Assemblée locale délibérative qui aura lieu le dimanche 15 mai de 12h à 17h sur la péniche River's King 4 quai St Bernard à Paris 5ème (M° Austerlitz ou Jussieu).

Celle-ci portera sur le choix de la commission de votre future députée à l'Assemblée nationale, cette question ayant suscité beaucoup d'intérêt parmi les 1 127 réponses reçues à ce jour. Il s'agit de construire un avis collectif et argumenté.

Merci de nous répondre pour valider ou non votre participation à l'Assemblée locale, et savoir si on vous compte dans le panel en renseignant le formulaire en ligne ici : <https://avecquitterie.fr/panel/>

Nous nous permettons cette relance car votre présence serait précieuse pour deux raisons :

- nous avons pris soin de constituer un panel de trente personnes pour refléter au mieux la diversité de la population de la deuxième circonscription.
- votre vécu, vos aspirations, vous donnent la légitimité et la compétence pour participer aux décisions politiques qui vont avoir un impact sur la vie démocratique.

Participer à cette délibération est une occasion inédite pour chacune et chacun d'en apprendre plus sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale, de donner son avis sur ce que nous attendons de notre députée et d'échanger avec des habitantes et des habitants.

Chaque jour, à la permanence, devant les écoles, sur les marchés, en porte à porte, nous constatons combien un grand nombre de personnes ont à coeur une démocratie plus aboutie.

La délibération remet les citoyennes et citoyens au centre de la décision politique. Elle repose sur l'écoute mutuelle, le respect, la réflexion et la prise en compte de différents types de connaissances, d'expériences et de récits. L'enrichissement des points de vue améliore la qualité des décisions prises, comme les relations sociales. Elle renforce notre autonomie et redonne goût à la politique.

Quatre temps d'échanges nous réuniront : une heure d'accueil et de convivialité pour faire connaissance et nous restaurer, un temps de compréhension et d'échanges avec des personnes travaillant à l'Assemblée nationale (1h), un temps pour délibérer (2h), un temps de restitution publique (1h).

Notre équipe se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à la permanence, 45 rue Daubenton, par mail quitterie.devillepin@avecquitterie.fr ou par téléphone : 07 82 36 44 18.

Dans l'attente de pouvoir vous écouter le 15 mai, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'équipe de Quitterie de Villepin, Thierry.

LIVRET D'ACCUEIL



Livret d'accueil

Délibération du 15 mai 2022

par les habitantes et habitants des
5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Paris

2^{ème} circonscription de Paris

Bienvenue !

C'est avec une grande joie que nous nous retrouvons aujourd'hui pour expérimenter ensemble une délibération citoyenne.

Vous habitez dans les 5^{ème}, 6^{ème} ou 7^{ème} arrondissement de la capitale (2^{ème} circonscription de Paris) dans laquelle se présente pour les élections législatives des 12 et 19 juin, la candidate indépendante Quitterie de Villepin.

La proposition politique de Quitterie de Villepin s'appuie sur **2 piliers**

- une boussole : les Objectifs de Développement Durable 2030 et l'Accord de Paris sur le climat
- une méthode : la délibération

Dans ce cadre, une **consultation inédite** a été proposée aux habitantes et aux habitants du territoire sur leur rapport à leur député, leurs enjeux prioritaires pour la prochaine mandature et sur leur place dans la fabrique de la loi. Près de 1200 personnes y ont à ce jour répondu !

Une des questions portait plus particulièrement sur le **choix de la commission permanente dans laquelle siègera votre future députée**.

En effet, une grande partie du travail parlementaire se fait dans les huit commissions permanentes de l'Assemblée nationale. C'est là que se fabrique la loi. Mais la question est complexe. Quelles sont ces huit commissions ? Qu'est-ce qu'y s'y fait ou s'y joue concrètement ? Qu'est-ce qu'elles produisent ? Etc.

Avant de revenir vers les habitantes et les habitants pour un choix définitif après les élections, il nous a paru nécessaire de recueillir des retours d'expertes et experts, d'échanger et de délibérer afin de construire un argumentaire éclairé sur les avantages et inconvénients à ce que notre future députée siège dans telle ou telle autre commission.

C'est pour cela que nous organisons ce temps de délibération avec vous qui formez aujourd'hui un panel d'habitantes et d'habitants de la circonscription amenés à échanger et construire collectivement cet argumentaire favorisant un choix éclairé.

Nous serons toute la journée à vos côtés pour vous aider à cette tâche. Nous vous remercions de votre présence et vous souhaitons des échanges et travaux fructueux.

L'équipe de facilitation

Imaginons un système politique qui, au lieu de diviser, fédère ; au lieu de produire de la fatigue démocratique, de l'apathie ou du désengagement, nous mette en capacité.

Imaginons une démocratie qui repose sur l'écoute mutuelle et le respect, la réflexion et la prise en compte de différents types de connaissances, d'expériences et de récits. Une démocratie où l'on puisse apprendre de l'autre et progresser ensemble.

Ce système existe, c'est la **démocratie délibérative**.

Réalisons.

Les transformations que nous opérons déjà dans nos entreprises, nos associations, nos collectivités, nos commerces, nos universités et nos écoles doivent désormais irriguer les décisions politiques.

Ici et maintenant, nous avons les compétences, le savoir-faire et les intelligences pour inventer une démocratie moderne.

Ici et maintenant, nous sommes en capacité de réaliser ce qui n'existe encore nulle part ailleurs.

Je nous appelle à en faire une réalité.

Quintilien de Lillepin

La grande consultation de la 2^{ème} circonscription de Paris

Depuis **7 mois**, sur le terrain (marchés, écoles, universités, rues commerçantes, lieux publics...), nous menons une **consultation inédite** auprès des habitantes et habitants de la circonscription. La consultation déjà distribuée dans les **72 000** boîtes aux lettres est également disponible en ligne jusqu'au 5 juin.

Un des objectifs de notre consultation citoyenne : commencer à construire dès maintenant notre relation de travail sur les lois telle qu'elle sera tout au long du mandat de Quitterie de Villepin, future députée.

Les premières réponses confirment qu'il y a bien une forte aspiration à une autre route politique dans la 2^{ème} circonscription de Paris. Une aspiration à un mandat parlementaire pionnier.

Ce que les répondantes et répondants nous ont dit

Aimeriez-vous être associée et associé par votre députée aux délibérations sur les lois en cours d'élaboration à l'Assemblée nationale ?

73%

souhaitent y consacrer quelques heures par mois ou par trimestre avec leur députée

Dans quelle commission souhaiteriez-vous voir siéger votre parlementaire ?

le top 3 des commissions sollicitées

- 1 - la commission dédiée au développement durable et à l'aménagement du territoire
- 2 - la commission des affaires culturelles et de l'éducation
- 3 - la commission des affaires sociales

VOS ENJEUX PRIORITAIRES POUR LA PROCHAINE MANDATURE

SELON VOUS, LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS DOIT-IL TENIR SES ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX PRIS EN SIGNANT CES 2 TEXTES ? VOUS ÊTES



Programme de la journée

12h

Accueil – explication du déroulement – déjeuner

12h45

Prise de parole de Yves Mathieu, garant du déroulement, puis de Quitterie de Villepin présentant l'objet de la délibération

13h00

Apprendre à se connaître, se situer dans le sujet, émergence des questions

14h00

Présentation puis échange avec 2 personnes travaillant à l'Assemblée nationale et expertes du fonctionnement des commissions

15h00

Échanges et délibérations sur les avantages et inconvénients de chacune des commissions

16h30

Prise de parole de Yves Mathieu, retour de son observation en tant que garant du bon déroulement

16h40

Présentation publique des résultats de la délibération

16h50

Clôture par Quitterie de Villepin

DÉROULÉ DÉTAILLÉ DU TRAVAIL DE DÉLIBÉRATION

Objet de la délibération : "aider les habitantes et les habitants de la circo à faire un choix éclairé de la commission où siègera la future députée"

10H - Brief et répétition équipe de facilitateur·trice sur le quai (1h)

11H – Préparation de la salle sur la péniche (1h)

12H – accueil des personnes du panel sur le pont de la péniche (45') : remise du livret d'accueil, brief individuel et collation

12H45 – prise de parole de Yves Mathieu, garant du déroulement, puis de Quitterie présentant l'objet de la délibération (15')

13H00 – transfert de tout le groupe dans la salle du bas (10')

13H10 – Cadre des échanges et programme – Manuel (5')

13H15 – Inclusion (20') – espace debout : tour de présentation (prénom, attentes, météo), jeux de positionnement

13H35 – Compréhension du sujet (15') – espace assis : se situer dans le sujet (quelques questions autour de la loi, des commissions), lister sur paper-board les questions qu'ils se posent sur les commissions arrivée des assistants parlementaires

13H50 – Visionnage film sur les commissions (15') – espace assis

14H05 – présentation des questions aux assistants parlementaires + discussions (40') - espace assis

14H45 – pause café (10')

14H55 – Délibération en mode « world-café » (1h15')

explication des consignes (4 tables – on tourne au bout de 20')

déplacement sur les tables avec nos chaises

table n°1 : C. affaires culturelles et éducation + C. Affaires économiques

table n°2 : C. affaires étrangères + C. finances

table n°3 : C. affaires sociales + C. développement durable et aménagement du territoire

table n°4 : C. défense + C. des lois

1^{er} tour : quels avantages et inconvénients à ce que notre future députée siège dans ces commissions - expression individuelle sur post-it puis mise en commun

2^e tour : prise de connaissances des arguments, rassemblement des idées, compléments éventuels

3^e tour : formulation sous la forme d'une ou deux phrases qui synthétise les arguments pour et contre pour chacune des commissions

16H10 – Lecture collective des phrases – organisation de la restitution (15')

16H25 – transfert sur le pont (10')

16H35 – prise de parole de Yves Mathieu – retour de son observation en tant que garant (5')

16H40 – lecture de la délibération par membres du panel + facilitation graphique (10')

16H50 – mot de fin de Quitterie

PRODUCTIONS DE LA DÉLIBÉRATION : UNE FAQ

QUESTIONS / RÉPONSES – DÉLIBÉRATION 15 MAI 2022

Document préparé par les quinze membres du panel d'habitantes et d'habitants de la deuxième circonscription de Paris qui ont eu un temps d'échanges avec deux personnes travaillant pour des parlementaires. Voici la retranscription des questions et réponses concernant le fonctionnement des 8 commissions permanentes de l'Assemblée nationale⁴.

- Combien de personnes siègent par commission ?

Il y a 8 commissions permanentes, à l'Assemblée nationale. 1 parlementaire siège dans une seule commission, ce qui fait à peu près 72 personnes par commission.

- Peut-on changer de commissions ?

Oui, on peut changer de commission en cours de mandature : il faut pour cela envoyer un courrier à l'administration de l'Assemblée nationale. Il faut échanger de place avec quelqu'un et que cette personne soit d'accord.

- Peut-on être dans 2 commissions ?

Non, chaque parlementaire ne siège que dans une seule commission permanente.

- Dans quelle commission y-a-t-il le plus de textes travaillés ?

En général c'est la commission des lois. En effet si un texte ne rentre pas dans une commission, alors il est pris en charge par la commission des lois. Néanmoins durant la dernière mandature, il y a une très forte activité également dans la commission des affaires sociales.

- Dans quelle commission y-a-t-il le moins de textes travaillés ?

C'est la commission de la défense. En effet sur cette thématique beaucoup de sujets sont de la compétence du Gouvernement (régalien) et non du Parlement. C'est également la seule commission où des auditions peuvent se faire de manière non-publique.

- Quel est le rôle de la commission dans le parcours de la loi ?

présentation simplifiée d'un processus législatif

- proposition de loi = par les parlementaires (10%) / projet de loi = par le gouvernement (90%)

- texte examiné en commission

- puis en séance publique dans l'hémicycle

- transmis au Sénat : en commission, puis en hémicycle

si texte est transversal : soit une commission spéciale, créée ad hoc, soit une commission compétente « au fond » et d'autres « pour avis » (ces autres commissions sont consultées, et la commission principale tranche).

4 Commission des affaires culturelles et de l'éducation / Commission des affaires économiques / Commission des affaires étrangères / Commission des affaires sociales / Commission de la défense nationale et des forces armées / Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire / Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire / Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

- si Sénat et Assemblée Nationale votent « conforme » alors le texte est validé puis, passé le délai de saisine du Conseil constitutionnel (15 jours), il est transmis au Président de la République pour signature.

- si elles ne sont pas d'accord, le texte va refaire un va-et-vient entre les deux chambres parlementaires (ce qu'on appelle la navette parlementaire) avec possibilité de création d'une commission mixte paritaire (7 sénateurs et 7 députés vont tenter de tomber d'accord). La validation finale revient à l'Assemblée nationale.

- Quelle évaluation du travail des commissions ?

Seules les commissions de la défense ne sont pas publiques. Il existe des travaux d'évaluation des lois mais c'est assez rare.

- Est-ce que le député ou la députée choisit sa commission ?

Juste après son élection, il ou elle fait des vœux. Mais c'est la présidence de chaque groupe qui répartit les personnes dans les différentes commissions.

- Existe-t-il d'autres instances de travail pour les parlementaires à l'Assemblée que les commissions permanentes ?

Oui. D'autres formes de travail comme les missions d'information, les commissions spéciales, de travail, les missions flash, les groupes d'amitiés (internationaux), les commissions d'enquête, ...

- Qu'est-ce qu'une commission spéciale ?

C'est une commission créée ad hoc, saisie pour un sujet précis, elle peut être demandée par le gouvernement ou par les députés et députées.

- N'y a-t-il que des parlementaires dans les commissions ?

Oui, seuls les parlementaires siègent dans les commissions. Néanmoins, leurs collaborateurs et collaboratrices comme les administrateurs et administratrices de l'Assemblée nationale sont là pour les assister.

- Quelles sont les commissions les plus demandées ?

La commission la plus prestigieuse pendant longtemps a été la commission des finances. Elle est technique (droit fiscal, etc), mais c'est elle qui gère les questions d'argent. Elle est particulièrement stratégique et politique. Mais son poids est moindre aujourd'hui du fait que le gouvernement verrouille beaucoup plus notamment le Projet de Loi Finance (=le budget annuel). Remarque : la commission des finances a une particularité : elle est présidée par l'opposition. La commission des lois (prestigieuse aussi) est également beaucoup demandée. Viennent ensuite la commission développement durable, les affaires sociales, les affaires économiques.

- Quelles sont les commissions les moins demandées ?

La moins demandée est sans nul doute la commission de la défense. C'est celle sur laquelle il y a le moins de travail. C'est d'ailleurs là où siègent très souvent les présidentes et présidents de groupes, par exemple, car cela leur laisse plus du temps.

- Présidence, rapporteur ?

Un président ou une présidente par commission, toujours de la majorité sauf dans la commission finance (présidée par l'opposition). Les rapporteurs sur les textes sont nommés (ils ont un rôle politique = ils sont l'interface entre le gouvernement et le Parlement).

- Qu'implique le fait d'être non inscrit ?

Cela implique de ne pas pouvoir bénéficier des importants moyens humains des Groupes parlementaires et de ne travailler qu'avec ses collaborateurs et collaboratrices parlementaires.

Le temps de parole des non-inscrits dans l'hémicycle est entre des parlementaires qui n'ont souvent rien à voir ! Donc, des fois, on peut perdre du temps de parole, ce peut être handicapant.

- En tant qu'élue indépendante, peut-on rejoindre un groupe parlementaire ?

Oui = des fois, il y a des groupes qui sont créés autour de sujets non partisans, comme le groupe Libertés et Territoires par exemple. Ils ne sont pas alignés politiquement sur tout mais se rejoignent sur un axe précis et vont pouvoir bénéficier des avantages d'un groupe.

- Le temps en commission ça représente quoi dans le travail parlementaire global

C'est tous les mercredis matins et la présence est obligatoire (sinon sanction). Mais lorsqu'on est dans une période de travail intense, dite d'inflation législative, on peut monter jusqu'à 5 à 6 temps de travail en commissions par semaine.

L'ensemble des parlementaires peuvent amender un texte au moment de la séance publique, même sans faire partie de la commission dans laquelle le texte a été travaillé.



PRODUCTION DE LA DÉLIBÉRATION : AVIS ARGUMENTÉ COMMISSION PAR COMMISSION

DÉLIBÉRATION – 15 MAI 2022

Contexte : si la candidate Quitterie de Villepin est élue en juin prochain au titre de députée de la 2e circonscription de Paris, une votation en ligne sera organisée auprès des habitantes et habitants pour choisir la commission permanente de l'Assemblée nationale dans laquelle elle siègera. Afin de construire un argumentaire pour éclairer ce choix, un panel de 15 habitantes et habitants de la circonscription a été réuni le dimanche 15 mai pour 3h de délibération.

Objet de la délibération : "aider les habitantes et les habitants de la circo à faire un choix éclairé de la commission où siègera la future députée"

Format : un argumentaire décrivant intérêts et inconvénients à siéger dans chacune des commissions

1 – Commission des affaires culturelles et de l'éducation

Si notre députée participait aux travaux de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, elle porterait un sujet de coeur sur lequel elle est légitime : mettre l'éducation et la culture au service de l'émancipation et du pouvoir d'agir des citoyennes et des citoyens sur les enjeux sociétaux.

2 - Commission des affaires économiques

Si notre députée siégeait à la commission des affaires économiques, elle ferait avancer, au coeur du débat parlementaire sur la gestion de la nation, l'idée d'une société durable et juste.

3 - Commission des affaires étrangères

Si notre députée participait aux travaux de la commission des affaires étrangères, elle pourrait relayer les préoccupations des habitantes et des habitants de la circonscription en favorisant les bons rapports avec nos voisins européens et les pays du Monde. Alors que la guerre fait rage en Ukraine, ces travaux ont encore plus de sens. En revanche peu de textes sont examinés dans cette commission.

4 - Commission des affaires sociales

Si notre députée siégeait à la commission des affaires sociales, nous pourrions contribuer aux politiques publiques concernant les droits des femmes, la santé, la famille ou l'emploi. Ces sujets, bien que parfois sensibles et partisans, sont une priorité sociale et sociétale pour les habitantes et habitants de la circonscription. Transversaux et intégrant une partie des Objectifs de Développement Durable, ils sont au centre du programme et des compétences de notre députée.

5 - Commission de la défense nationale et des forces armées

Si notre députée siégeait à la commission de la Défense nationale et des forces armées, les voix citoyennes qu'elle représente pourraient être mieux entendues dans cette commission technique et spécialisée, dont les décisions relèvent en grande partie exclusivement du gouvernement ou du chef de l'État.

6 - Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

Si notre députée siégeait à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, elle serait garante de la prise en compte des Objectifs de Développement Durable et des engagements pris au titre de l'accord de Paris au coeur du débat parlementaire, conformément aux préoccupations des habitantes et habitants de la circonscription.

7 - Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Si notre députée siégeait à la commission des finances, elle pourrait influencer sur la question stratégique de la répartition des budgets. Elle pourrait appuyer le financement de la mise en application de l'Accord de Paris et des Objectifs de Développement Durable. C'est une commission prestigieuse et à fort impact politique.

8 - Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

Si notre députée siégeait à la commission des Lois, cela permettrait de travailler de façon transversale sur les lois qui traitent notamment du fonctionnement de nos institutions. Beaucoup de textes de lois y sont examinés. Les débats y sont néanmoins parfois très techniques. C'est une commission considérée comme prestigieuse et stratégique.

Panel de 15 habitantes et habitants de la 2e circonscription de Paris

15 mai 2022 – travail de finalisation le 5 juin 2022



Fiche facilitatrice et facilitateur

Pour une qualité d'échange

- Être en attention sur la bonne répartition de la parole au sein du groupe
- Repérer et désamorcer les effets d'influence dans le groupe, il faut que chacun.e trouve sa place et ait la possibilité de s'exprimer
- S'assurer du bon respect collectif du cadre de confiance

Pour un respect du temps et une répartition des rôles

- s'assurer que le timing est respecté, qu'il y a bien un.e gardien.ne du temps
- inviter à ce qu'il y ait un binôme en charge de la restitution
- s'assurer qu'il y ait un.e scribe qui prend en note les points de débats, les accords, désaccords et interrogations issus des échanges du groupe

Pour un atelier productif

- répéter les consignes de l'atelier
- présenter le "livrable" attendu
- s'assurer que le livrable est bien rempli avant la fin de l'atelier
- aider le binôme qui va faire la restitution à identifier les éléments clés à restituer

Pour une bonne posture de facilitation

- rechercher la neutralité
- garder en tête que son objectif premier est la bonne tenue de l'atelier
- reformuler les prises de paroles
- aider les personnes qui ont du mal à s'exprimer
- être vigilant.e vis-à-vis des personnes qui ont beaucoup de facilité à s'exprimer
- essayer de faire régulièrement des points de synthèse de là où en sont les discussions



DÉROULÉ D'UNE RÉUNION DE CO-CONSTRUCTION DU DISPOSITIF

DIMANCHE 12 DÉCEMBRE 2021 - Labo de l'Édition - 15h00-18h00					
	Intitulé	Tranche horaire	Action	Qui	Contenu
PRÉPARATION	Installation de la salle	12h00-15h00	Chaises / tables	Équipe coordo	préparer tables et chaises installer les espaces sous-groupes
	Brief facilitateur trices des sous-groupes	14h00-15h00		Manuel et Équipe des facilitateur trices	bien se caler sur les consignes, l'organisation du temps et de l'espace pour les travaux en sous-groupes
	Check sono	14h00-15h00			Check matériel vidéo : (Appareil photo, poids, téléphone) ? Régisseur ? / + ? Table à l'entrée de la salle
	Instal Accueil	14h30-14h45			Inscrire les gens / mail / tel éventuels Vérifier Pass sanitaire
ACCUEIL	Intitulé	Tranche horaire	Action	Qui	Contenu
	Accueil public	14h45-15h	check in / bienvenue	toute l'orga	accueillir, installer,
INTRODUCTION - 2I'	Intitulé	Tranche horaire	Action	Qui	Contenu
	Bienvenue et qui est là	15h05-15h10	Tour de présentation très rapide	Manuel	Tour des prénoms
	Cadre de confiance + inclusivité	15h10-15h15	Prise de parole	Manuel + Véro	Les 5 règles pour des réunions collaboratives réussies + une campagne accessible à toutes et tous
	Cadre et contexte	15h15-15h25	Prise de parole	Quiterie	rappel des étapes précédentes : - éléments clés de la note de cadrage - atelier du 14 novembre - interview de Delphine Bagarry - planning de travail et objectif d'aujourd'hui
BRIEFING DES MANDATS DE CITOYENNETÉ	Intitulé	Tranche horaire	Action	Qui	Contenu
	Forum ouvert - place de marché	15h25-15h35	Prise de parole	Manuel ou Martial (fil rouge) + 6 "chargés es de mandat"	Présentation en 2 mots de l'axe du forum ouvert simplifié (Manuel ou Martial) puis présentation de 6 mandats possibles par fil personnel 1-mandat de contrôle 2-mandat de travail de la loi - suivi travail commission 3-mandat de travail de la loi - suivi amendements 4-mandat de travail de la loi-autosaisine proposition projets de loi 5-mandat de consultation/information de la population de la circo 6-mandat d'évaluation - possibilité d'un autre mandat si besoin
	Discussion sur les différents mandats	15h35-16h00	Discussion en sous-groupe	facilitatrices et facilitateurs : Julie, Marie, Thierry, Guillaume, Véro, Marie B, Hanieh	discussion pour mieux exploiter ce qu'on entend par ce mandat
AUDITION	Intitulé	Tranche horaire	Action	Qui	Contenu
	L'audition de Dominique Rousseau	16h05-17h00	Questions-réponses	interviews : Marie, Julie, Gisèle, Véro, Maya Fil rouge Manuel Vigilance sur la compréhensibilité : Guillaume	1. (5 min) : On pose les bases théoriques pour donner au public des clés de compréhension. Demander à D. Rousseau les définitions : démocratie continue, démocratie délibérative, Assemblée primaire de citoyens, mandat délibératif/impératif/représentatif (imposer 1min par def, que ce soit rapide, concis, clair, efficace, pour cadrer). 2. (40 min) : Les mandats de l'assemblée locale : partir des 3 grands rôles du de la député.e : travail législatif, contrôle, évaluation. Comment D. Rousseau verrait-il les mandats de l'Assemblée locale sur le vote de la loi ? Sur le contrôle ? Sur l'évaluation ? (Quels sont tous les mandats possibles de cette assemblée pour tous ces rôles). Dans un deuxième temps, on lui demande qu'est-ce que l'Assemblée pourrait apporter en plus de ces rôles ? 3. (15min) : question du public
DEFINITION DES MANDATS	Intitulé	Tranche horaire	Action	Qui	Contenu
	Débriefing collectif	17h00-17h10	En plénière tour de parole	Toutes et tous - animé par Manuel / Martial	une idée clé que je retiens de l'audition
	Co-construction des mandats de notre assemblée	17h10-17h30	En sous-groupe (rôle de groupes du début ajusté selon l'audition)	facilitatrices et facilitateurs : Julie, Marie, Thierry, Guillaume, Véro, Marie B, Hanieh	écriture d'une fiche type par mandat
	Restitution	17h30 - 17h35	lecture ou affichage de toutes les fiches types	une personne par groupe	
MOBILISATION	Intitulé	Tranche horaire	Action	Qui	Contenu
	Team Mobilisation	17h35 - 17h50		Bevoit	map permanence de campagne campagne de dons recrutement
CLOTURE	Intitulé	Tranche horaire	Action	Qui	Contenu
	Mot de fin	17h50 - 17h55	Mot de fin et remerciements	Quiterie	
	CMuro	17h55 - 18h00	Remerciement et jeu de clôture	Tous	1 mot par personne
RANGÉ	Intitulé	Tranche horaire	Action	Qui	Contenu
	Rangement Salle	18h-18h	Remise en ordre	équipe coordo	Rangement équipe coordo

DÉROULÉ DE LA FÊTE DU 1ER TOUR ET RÉPARTITION

INSTALLATION/ DÉCO	(banderole + fanions + panneaux + flyers + peut-être organiser les tables différemment) table d'accueil, étiquettes	2 pers. min	Mélanie, Laure, Eloïse, Cyprien, Aman, Pierre-Arthur, Martin, Manuel
COORDINATION	Passage de messages à l'équipe et réglage des problèmes	1 pers.	Thierry
ACCUEIL DU PUBLIC + PROCU 2ÈME TOUR	Tenir la table d'accueil, guetter les nouveaux arrivants pour les guider soit vers les panneaux, soit vers les tables/la musique Prendre les demandes / propositions de procurations	2 pers. min	Marie, David
TEAM PANNEAUX	Caravane panneaux : par petit groupe, faire le tour des panneaux de campagne	3 pers. min	Martin, Benoît, Laure, Eloïse, Pierre-Arthur
RELATIONS RESTO	organisations, bouger les tables, commandes groupées, musique entre les sets bruit	1 pers.	Thierry
RELATIONS MUSICIEN.NES	accueil, horaires, chapeau, facture	1 pers.	Mélanie
GARDIEN.NE DU SILENCE	Pour voisinage après 22h	1 pers.	-
RELATIONS PRESSE	Accueil avant d'emmener vers Quitterie	1 pers. min	Thierry + team com
TEAM COM	modifications communiqués de presse en direct posts réseaux sociaux, ambiance, résultats	3 pers. min	Will, Quitterie H., Mélanie
SECOURISTES	-	1 pers. min	Avant 22h : David (accueil) Après 22h : Céline
RESPO PERMANENCE	Faire les A/R si besoin, vérifier qu'elle est bien fermée quand il n'y a personne	1 pers.	-
SERVICE D'ORDRE	-	1 pers. min	Patrick, Sébastien, Thierry

DÉROULÉ

19H30 l'équipe se retrouve sur place, panneaux de remontée des résultats, déco etc

20H-20H45 1^{er} set de musique

20H05 (après 1^{ère} musique) Quitterie prend la parole (3-5 min) :

- bienvenue aux personnes déjà arrivées
- où en sont les résultats si y'en a
- merci au restaurant de nous accueillir
- présentations du groupe "Démocratie jazz" : Benoît de Flamesnil au trombone, Ophélie Luminati à la batterie, Mathieu Meyer au piano et Joë Santoni à la trompette.
- Que la Fête du 1^{er} tour commence !

20H45 Quitterie prend la parole (15-20min)

- bienvenue aux personnes qui nous ont rejoint
- remercier musicien.nes + contextualiser *C'est beau de se retrouver ensemble ce soir, pour faire rimer politique et musique. D'autant plus autour du jazz, vous savez sûrement que notre circonscription a accueilli les plus grands noms du jazz dès les années 1940 et continue de le faire aujourd'hui. C'est donc particulièrement indiqué de fêter ce 1^{er} tour en swing.*
- Où en sont les résultats
- Tout ce que nous avons déjà à célébrer
 - La plus longue campagne législative de France
 - 240 jours sur le terrain à votre rencontre
 - 15 000 tracts donnés de la main à la main
 - 72 000 distribués dans vos boîtes aux lettres
 - 750 commerçants et commerçantes avec qui nous avons discuté
 - Un élan citoyen inédit
 - 1231 personnes ont répondu à notre consultation citoyenne
 - 805 sont venues s'informer à la permanence, autant à nos 18 évènements
 - Sans compter les 36 bénévoles de l'équipe qui sont aussi vos voisins et vos voisines... et qui sont là ce soir

21H15-22H00 2^{ème} set de musique

22H Quitterie reprend la parole (5-10min) :

- Si résultats officiels : GRANDE ANNONCE + discours (voir les communiqués de presse "En route pour le 2nd tour" ou "L'aventure ne s'arrête pas ici")
- Si résultats partiels :
 - remerciements aux musicien.nes + public
 - annonce des résultats en cours
 - nous vous invitons à poursuivre la soirée ensemble (attention juste au bruit)

LETTRE DU 1^{ER} TOUR

(publiée à la fin de la campagne officielle, vendredi 10 juin au soir)



C'est avec émotion que je vous écris cette lettre de notre permanence qui, en ces dernières heures de campagne officielle, est une vraie ruche. Ce soir à minuit, le silence s'impose à toutes les équipes de campagne jusqu'à dimanche 20h.

Dès la fermeture des bureaux de vote dimanche, nous vous invitons à nous rejoindre au Café les Cinq au 136 rue Mouffetard, en terrasse et en musique. Nous vivrons ensemble la soirée électorale et célébrerons ces 8 mois de campagne et, qui sait, une qualification en finale, qui ouvrirait une séquence inédite.

Nous avons fait notre maximum. 240 jours sur le terrain à la rencontre des habitantes et des habitants, les yeux dans les yeux. Une très belle dynamique s'est levée, grâce à la formidable équipe mobilisée depuis le 10 octobre dernier mais aussi grâce à chacune et à chacun d'entre vous qui y avez contribué. Vos dons, vos partages sur les réseaux, les appels aux personnes de vos carnets d'adresse, votre venue aux 18 réunions publiques, les nombreuses demandes de procurations que vous avez acceptées de porter : chaque contribution a été déterminante.

L'éventualité d'installer le 1er mandat délibératif à l'Assemblée nationale n'est plus à exclure. Ce serait un grand honneur, une grande joie et une grande responsabilité. Peut-être allons-nous déjouer tous les pronostics et prouver qu'il n'est pas impossible de réussir une campagne aux législatives en tant qu'indépendante, hors des partis.

Nous avons fait notre part. Tout est désormais dans les mains des électrices et électeurs des 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements, cette route politique leur appartient. C'est à elles et eux de décider.

Nos rencontres nous confirment que nous sommes nombreuses et nombreux à souhaiter investir un plus grand rôle dans la vie démocratique de notre pays, et que nous avons envie de nous fédérer autour de l'Accord de Paris et des Objectifs de développement durable.

Reste à savoir jusqu'où ces échos s'expriment dans les isolements. Nous aimerions beaucoup vous avoir à nos côtés pour le découvrir dimanche !

Quitterie de Villepin

PROJET COMMUNIQUÉS DE PRESSE 2 SCÉNARIOS APRÈS 1ER TOUR



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 juin 2022

Quitterie de Villepin, candidate indépendante aux élections législatives 2022, crée la surprise en se qualifiant pour le 2nd tour des élections dans la 2ème circonscription de Paris, avec XX% des voix.

Un premier tour des législatives inédit/historique pour une candidate indépendante qui veut réparer la démocratie

C'est inédit, Quitterie de Villepin, candidate indépendante aux législatives 2022 dans la deuxième circonscription de Paris, se positionne pour le 2nd tour avec XX% des voix.

Devant 120 personnes venues suivre avec enthousiasme la remontée des résultats près de sa permanence de campagne nichée au cœur du 5ème arrondissement, Quitterie de Villepin prend le micro : *“Je remercie toutes celles et tous ceux qui nous ont permis de passer ce premier tour. Les électeurs et les électrices bien entendu, et toute mon équipe aussi ! Ce soir, nous venons de faire ensemble un premier pas vers l'inédit : installer à l'Assemblée nationale le 1er mandat délibératif de France qui associe vraiment et concrètement les habitantes et les habitants à la fabrique de la loi.”*

Alors que les positions politiques sont toujours plus polarisées, c'est hors des partis que Quitterie de Villepin a choisi de mener sa campagne. *“Le temps est venu d'ouvrir une route nouvelle en politique, réellement indépendante, une route qui nous permette de sortir des clivages partisans violents et stériles”*, affirme Quitterie de Villepin. Et d'ajouter : *“Nous avons besoin de retrouver un Parlement fort, plus ouvert,*

123/173

où s'expriment des voix libres, indépendantes et légitimées par la participation des citoyennes et citoyens tout au long du mandat”.

En se portant sur une candidate indépendante, hors des polémiques partisans, chacune des X XXX voix récoltée par Quitterie de Villepin doit être entendue comme une voix de conviction.

Fédérer autour de l'Accord de Paris sur le climat et des Objectifs de développement durable de l'ONU : un pari réussi

Quitterie de Villepin le répète : *“Nous n'avons pas besoin d'un énième programme. La feuille de route existe déjà et la France s'est engagée aux yeux du monde à la suivre, à l'ONU, en 2015, en signant deux grands textes négociés et validés par plus de 190 pays : les Objectifs de développement durable 2030 et l'Accord de Paris sur le climat.”*

Le Danemark, l'Espagne ou la Suède s'en servent déjà avec succès pour décider de leurs lois.

Cette feuille de route est aussi ce qui permet à la candidate de ne pas se présenter comme une énième candidate d'opposition : *“Quand on porte un mandat délibératif, la question n'est pas d'être pour ou contre X ou Y. Notre ligne directrice, c'est la mise en œuvre de ces deux textes dans chaque loi. je propose aux habitantes et habitants d'être pour tenir la parole de la France aux yeux de nos enfants et du monde.”*, explicite Quitterie de Villepin.

Impliquer les citoyennes et citoyens dans la fabrique de la loi, une proposition qui a emporté l'adhésion

Le désengagement et la désaffiliation ne sont pas une fatalité, ce score envoie un signal fort au personnel politique et à l'ensemble de nos parlementaires : les citoyennes et citoyens sont prêts et veulent s'impliquer plus dans la fabrique de la loi et les décisions politiques qui les concernent. Pour Quitterie de Villepin, *“Ce message ne peut rester sans réponse et trouvera un écho dans l'hémicycle dès le premier jour de cette prochaine mandature”.*

Si Quitterie de Villepin est élue, une Assemblée locale qui réunira mensuellement habitantes et habitants

pour délibérer sur les lois, ainsi qu'un site dédié où les électeurs et électrices pourront donner leur avis et suivre les votes de leur députée seront mis en place. Une première votation se tiendra dès le 20 juin pour associer les habitantes et habitants au choix de la commission parlementaire dans laquelle elle siègera. Ce sera une première. Elle fera alors valoir le résultat de cette votation à l'Assemblée nationale, signant ainsi le retour des citoyens dans la vie politique.

“Nos concitoyennes et concitoyens ont besoin de respect, d'écoute mutuelle, de partage des connaissances et des vécus . Des critères trop souvent absents des débats politiques actuels”, affirme Quitterie de Villepin. *“ Ils et elles sont prêts à prendre part au travail législatif pourvu que leurs représentantes et représentants politiques leur en donnent la possibilité. Beaucoup en parlent mais peu proposent un cadre permettant de fédérer les expériences individuelles et de dépasser les clivages partisans.”* précise-t-elle encore.

Rendez-vous le 19 juin pour installer le premier mandat délibératif de France à l'Assemblée nationale

*“Le 19 juin, nous déciderons soit de repartir sur un mandat classique en déléguant nos voix pour les 5 prochaines années, soit d'installer le 1er mandat délibératif de France à l'Assemblée nationale. Un mandat qui associe concrètement les habitantes et les habitants à la fabrique de la loi.”*conclut Quitterie de Villepin. *“ Ici et maintenant, nous avons les compétences, les savoir-faire, les intelligences pour créer les conditions d'une démocratie plus aboutie, plus vivante et adaptée aux enjeux de l'époque.”*

Contact : presse@avecquitterie.fr // +33 7 82 36 44 18

Permanence : 45 rue Daubenton (5e), métro Censier

125/173

À xxx voix d'une qualification au 2nd tour, Quitterie de Villepin célèbre une campagne indépendante jamais vue en France et un élan citoyen inédit, bien loin du préjugé selon lequel les Français et les Françaises ne s'intéressent plus à la politique.

Appel aux futures députées et députés partout en France

En se portant sur une candidate indépendante, hors des polémiques partisans, chacune des X XXX voix récoltée par la candidate indépendante Quitterie de Villepin doit être entendue comme une voix de conviction. Dans un monde politique où le désengagement et la désaffiliation sont trop communs, ce score envoie un signal fort au personnel politique et à l'ensemble de nos parlementaires : les citoyennes et citoyens sont prêts à s'impliquer plus dans la fabrique de la loi et les décisions politiques qui les concernent.

"Cette aspiration ne peut rester sans réponse et doit trouver un écho dans l'hémicycle dès le premier jour de cette prochaine mandature", alerte Quitterie de Villepin. "Ce message porté haut et clair n'a peut-être pas passé la barre du 2nd tour ici et maintenant, mais croyez-moi il a été entendu bien au-delà de notre circonscription." ajoute-t-elle.

"J'appelle les futures députées et députés à se mobiliser pour rééquilibrer les pouvoirs, j'appelle les citoyennes et les citoyens à rejoindre et à soutenir toutes celles et ceux qui s'engagent pour redonner toute sa place au Parlement, j'appelle les responsables politiques à faire de cette question un élément central de leur mandat", exhorte Quitterie de Villepin, "il est de notre responsabilité de réhabiliter l'Assemblée

nationale. Il y va de la survie de notre démocratie.”

Une vision confortée et 2 grandes leçons tirées de cette campagne indépendante menée hors des partis

Avec cette campagne, la candidate et son équipe ont prouvé que la boussole et la méthode choisies comme piliers de cette proposition inédite, sont deux clés concrètes pour réparer la démocratie.

Une boussole : l'Accord de Paris sur le climat et les 17 objectifs de développement durable des Nations Unies. Ces deux textes internationaux sur lesquels la France s'est engagée en 2015 suscitent une adhésion massive quelle que soit la sensibilité politique des personnes interrogées.

Une méthode : la délibération. *“Nos concitoyennes et concitoyens ont besoin de respect, d'écoute mutuelle, de partage des connaissances et des vécus . Des critères trop souvent absents des débats politiques actuels”*, déclare Quitterie de Villepin. *“ Ils et elles sont prêts à prendre part au travail législatif pourvu que leurs représentantes et représentants politiques leur en donnent la possibilité et respectent le processus de décisions nourries des délibérations collectives. Beaucoup en parlent mais peu proposent un cadre de rassemblement qui dépasse les expériences individuelles ou les clivages partisans.”* précise-t-elle encore.

Une campagne qui aura bousculé les codes et suscité l'enthousiasme

“Il nous a manqué X voix pour nous qualifier au second tour. Malgré notre regret de ne pas porter jusqu'à l'Assemblée nationale notre projet, nous célébrons ensemble l'une des plus belles campagnes législatives de France, la plus longue assurément” s'enthousiasme la candidate entourée de son équipe de campagne, comme en témoignent les chiffres suivant :

- 240 jours sur le terrain à la rencontre des habitantes et habitants
- 750 commerçants et commerçantes visités dans tous les quartiers de la circonscription
- 15 000 tracts donnés de la main à la main
- 72 000 programmes distribués dans les boîtes aux lettres
- 36 000€ de dons plafonnés à 750€ (10 fois moins que la limite légale) comme garantie de

127/173

transparence et d'indépendance

On note aussi durant cette campagne, un élan citoyen inédit : 1231 personnes ont répondu à la consultation citoyenne portée par la candidate et son équipe de janvier à juin 2022, 805 personnes ont passé la porte de la permanence de campagne de Quitterie de Villepin, nichée au coeur du 5ème arrondissement et autant aux 18 réunions et événements publics organisés depuis octobre dernier.

Une longévité et un accueil inédits qui s'expliquent aussi par la mobilisation de bénévoles venus d'horizons et de parcours différents, toutes et tous sincèrement et durablement engagés dans cette campagne, fait plutôt rare en politique. *“Quelle fierté d'avoir fait route aux côtés d'une équipe de 36 bénévoles, toutes et tous passionnés de démocratie ! Certaines et certains ont participé à leur première aventure politique, sur le terrain ou sur les réseaux sociaux, d'autres ont pu renouer leur lien cassé avec la politique ou les élections. Pour chacune et chacun d'entre nous, ce fut une aventure humaine hors du commun !”* déclare Quitterie de Villepin.

Rendez-vous en octobre

Après 8 mois sur le terrain à la rencontre des habitantes et habitants de la circonscription, la candidate et son équipe de campagne, portées par l'enthousiasme du projet jusque tard au soir du 1er tour, ne cachent pas leur besoin d'un repos qui semble bien mérité. Mais cette aventure qui a bousculé les codes et suscité un réel intérêt bien au-delà de la circonscription n'est pas terminée.

La candidate donne d'ores et déjà rendez-vous le week-end du 1er et 2 octobre à toutes celles et ceux qui soutiennent ce projet de démocratie délibérative ou souhaitent s'informer sur ces nouvelles voies politiques qu'ouvrent des candidates telles que Quitterie de Villepin. Au programme de ce week-end : un retour d'expérience sur cette campagne inédite, une analyse de la séquence politique de cette année 2022 bien chargée politiquement et, à n'en pas douter, de nouvelles propositions pour la mandature 2022-2027 dans et hors les institutions.

Contact : presse@avecquitterie.fr // +33 7 82 36 44 18

Permanence : 45 rue Daubenton (5e), métro Censier

LETTRE DE REMERCIEMENTS APRÈS LE PREMIER TOUR

Quitterie
DEVILLEPIN
PRENDRE SOIN
DE LA DÉMOCRATIE
MERCI !

Dimanche 12 juin, 2 362 personnes ont fait le geste fort de voter pour une candidature indépendante. Elles ont signifié dans les urnes que, oui, prendre soin de la démocratie est important. Bien sûr, nous aurions aimé installer ce premier mandat délibératif à l'Assemblée nationale et nous fédérer, du territoire jusque dans les lois, autour de l'Accord de Paris et des Objectifs de développement durable. Ce temps n'est pas encore venu.

Ce fut un honneur et une grande responsabilité de construire cette route à vos côtés. Merci pour tous vos messages pour nous dire que cette campagne vous a touchés, qu'elle a changé quelque chose dans votre rapport à la politique, votre perception de l'engagement, votre citoyenneté, votre avenir étudiant ou professionnel.

Du terrain, du fond et un partage constant des apprentissages de la campagne. Nous avons incarné chacune et chacun, tous les jours, cette phrase : « prendre soin de la démocratie ».

Notre plus grande récompense ? Celles et ceux qui nous ont dit être allés voter avec conviction. Avec joie même. Celles et ceux qui sont venus à l'une de nos 18 réunions publiques, par curiosité, par intérêt aussi, bravant l'inconnu, tissant de nouveaux liens. Des personnes aussi qui se sont longtemps impliquées par le passé dans des mouvements politiques et qui avaient un peu perdu la « foi ».

Les yeux dans les yeux, durant ces 240 jours de campagne, nous nous sommes dit lors de chaque rencontre que nous ressentions intimement que notre démocratie ne fonctionnait pas aussi bien qu'elle le pourrait. La politique ne devrait pas être une confrontation des peurs. La politique, c'est reconnaître des problèmes et les prendre en charge. Calmement, sereinement.

Les clivages partisans ne sont pas une fatalité. Ils ne sont que la conséquence d'un système politique dysfonctionnel. Ils ne nous aident pas et ne sont que le reflet d'un renoncement à investir la réalité. Nous savons qu'il y a beaucoup à réparer, que tout est à construire. Il n'y a pas de baguette magique, personne ne le fera à notre place. Oui, la route est encore longue pour faire atterrir la politique au niveau du réel. Il n'y a que par la force du travail, en accordant du temps à notre citoyenneté, que nous y arriverons.

Notre campagne est une question. Elle ne nécessite pas une réponse immédiate. Mais elle s'adresse à chacune et à chacun qui nous lisez. Dans notre for intérieur, considérons-nous que déléguer nos voix peut être utile à la société, ou pensons-nous que nous avons à faire, chacune et chacun un pas vers un rôle un peu plus important pour s'occuper des affaires de la cité ?

À celles et ceux qui souhaitent tenter d'y répondre, nous vous invitons à nous retrouver les 1er et 2 octobre pour un moment de retour d'expérience, de partage de nos apprentissages et enseignements de cette aventure après un repos mérité.

Prendre soin de la démocratie, c'est hier, aujourd'hui et demain. À bientôt, avec joie.

Quitterie de Villepin

RENDEZ-VOUS LE WEEK END
DU 1 & 2 OCTOBRE 2022
Inscriptions sur : avecquitterie.fr

VU, la candidate - Imprimerie Magenta Rive Gauche RCS Paris 490 258 902

PLUGINS DU SITE INTERNET

WPForms-lite et WPForms-DB (élaboration de formulaires simples et stockage et export des données collectées)

Yoast SEO (amélioration du référencement)

Code Snippets (ajout de PHP, en l'occurrence identifiant unique pour les dons, comptage des consultations), **Insert PHP Code Snippet** (en l'occurrence pour une vidéo, pour l'affichage de résultats de la consultation, pour la jauge des dons, pour le comptage de la consultation), **LuckyWP Scripts Control** (ajout de javascript après le contenu de la page, notamment pour modifier le comportement de certains formulaires : montant des dons réactif, aspect consultation et réactivité ODD avec 5 réponses maximum, formulaire pour le panel de la délibération du 5 mai)

Recent Posts Widget With Thumbnails

Redirection (par John Godley, pour que les renommages de pages ne créent pas des erreurs 404).

Duplicator (pour faciliter les sauvegardes ainsi que le transfert pour un autre projet)

Plugins vidéo **Embed Plus Plugin for YouTube**, **Enable Media Replace**, **Featured Video Plus, iframe** : ces plugins permettent de mettre en avant des contenus vidéos plutôt que des images sur les pages du sites et les articles du blog de campagne.

Hide Featured Image (mise en avant ou pas d'une image ou d'une vidéo, effet complété par du code dans le contenu WordPress de la page d'entrée)

Polylang : non utilisé (faisait planter notre installation WordPress et on n'a pas pris le temps de résoudre le problème).

MESSAGE POUR LE PORTE À PORTE NUMÉRIQUE

EXEMPLE DE MESSAGE LINKEDIN ENVOYÉ :

Bonjour{{first name}},

Merci d'avoir accepté ma demande de contact. Je vous propose que nous fassions connaissance au Café le Transit, aux Invalides, pour un échange informel et convivial autour des questions de démocratie le 6 avril de 18h30 à 20h.

Femme engagée, j'enseigne l'innovation civique et démocratique et dirige un Master de communication publique et politique. Je suis candidate indépendante aux législatives dans nos arrondissements. Le défi que je vous propose de relever ensemble : une nouvelle manière de faire de la politique à l'Assemblée nationale, légitimée par le travail quotidien sur les lois avec les habitantes et les habitants pendant 5 ans. En somme, prendre soin de la démocratie.

À mercredi avec joie,

Quitterie

Quitterie de Villepin Candidate aux législatives indépendante dans les 5^e, 6^e, 7^e arrondissements de Paris,

Prendre soin de la démocratie

Permanence de campagne : 45 rue Daubenton, Paris 5

contact@avecquitterie.fr

07 82 36 44 18

RETRANSCRIPTIONS AUDITION DELPHINE BAGARRY

1^{ER} DÉCEMBRE 2021

LE MANDAT DE DÉPUTÉE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Quitterie de Villepin : Ce projet qui est aujourd'hui une utopie, qu'on aimerait beaucoup réaliser, c'est de créer une sorte de mandat parlementaire qui relierait une députée, un député à une assemblée locale délibérative où les habitantes, les habitants d'une circonscription se réuniraient pour délibérer sur les lois et donc renouer avec la vie politique, la compréhension des grands enjeux, etc.

Et en fait, on s'est dit qu'on avait vraiment besoin d'échanger avec toi pour qu'on puisse construire et se mettre dans une dynamique de construction de cette assemblée locale, dans le réel de ce qu'est un mandat parlementaire. Une assemblée locale délibérative, aujourd'hui, les assemblées locales, il y en a plein, plein qui émergent dans des villes et ailleurs. La Convention citoyenne pour le climat est une assemblée locale, enfin, une assemblée.

Et donc, tous ces dispositifs existent, mais en fait, aucun n'existe vraiment tout au long d'un mandat parlementaire. Et c'est ça qu'on cherche à faire. Et on s'est dit que tu pourrais vraiment nous être d'une grande aide pour comprendre le réel du mandat. Et donc, du coup, à quoi pourrait se raccrocher cette assemblée locale ?

Merci d'être là, on a préparé quelques questions après t'avoir rencontrée. Et on laissera évidemment toutes les personnes qui sont là connectées ce soir pour poser les questions, qu'elles soient d'ordre de fond, mais aussi de forme, le rythme de la vie à l'Assemblée, c'est vrai qu'on ne perçoit pas, en tant que citoyenne et citoyen, tout le travail et toutes les missions qui sont très diverses et beaucoup plus multiples que ce qu'on peut imaginer de l'extérieur.

La première question, c'est : donc, toi, ton parcours de députée a été particulièrement riche avec l'exercice de ton mandat au sein d'un groupe majoritaire. Ensuite, tu as rejoint un autre groupe EDS, Écologie, Démocratie et Solidarité, qui était un groupe minoritaire. Et, enfin, aujourd'hui, sauf si mes informations ne sont pas justes, mais tu es non inscrite.

Peux-tu nous expliquer les différences entre ces trois statuts de députés ?

Même si tu es députée, représentante de la nation, qu'est-ce que ça change, en fait, d'être dans un groupe majoritaire, dans un groupe avec 15 personnes ou 17 ? Et puis, qu'est-ce qui se passe quand on est non-inscrite ? Est-ce qu'il y a des changements en termes de moyens humains et financiers, en termes de temps de parole, de vote ? Éclaire-nous sur ces questions.

Delphine Bagarry : Alors, premièrement, je vais peut-être commencer par le début, c'est à dire le rôle du député, parce que, de fait, on ne sait pas trop. Et puis moi non plus, je ne savais pas trop ce que j'allais faire. Je pensais que ma vie était faite pour voter des lois, pour proposer des lois éventuellement. Eh ben non, il n'y a pas que ça. Et loin s'en faut.

Le premier rôle, effectivement, et qui est le plus visible, c'est de voter des lois, de proposer des améliorations sur les lois qui nous sont proposées.

Alors, proposées, soit par le gouvernement ça s'appelle un projet de loi, soit par d'autres députés, ça s'appelle une proposition de loi.

Du coup, effectivement, celui qui est le plus visible et le plus compris est sur lequel les gens sentent qu'on est le plus engagé, c'est là-dessus.

La deuxième chose en fait, un député, une députée en l'occurrence, n'est pas fait que pour ça.

Le ou la députée doit pouvoir aussi contrôler, mais aussi évaluer les lois qui nous ont été proposés à nous-mêmes ou qui ont été proposées lors de mandatures précédentes, selon le sujet.

Et ce rôle de contrôle et d'évaluation, même s'il est très important, nous laisse peu de temps parce qu'en fait, l'activité législative est tellement dense que c'est difficile de pouvoir nous consacrer là-dessus.

Mais on le sait, et c'est des fois beaucoup critiqué. D'ailleurs, les lois se succèdent, les lois qui sont les unes sur les autres et qui viennent changer des dispositions des précédente lois, parfois, alors, qu'on n'a même pas évalué cette loi-là.

Et je pense que cette activité-là des députés n'est pas assez renforcée pour plusieurs raisons, parce qu'il y a une activité législative qui est très dense et la deuxième raison, c'est qu'on n'a pas non plus de moyens, ni à l'Assemblée nationale en termes d'administrateur, ni même en moyens propres de collaborateurs, pour pouvoir le faire.

Donc, je voulais insister là-dessus, et en même temps, on est députés, représentants d'une population, en l'occurrence, moi, d'un département, d'un département qui est assez grand, mais qui est finalement avec une population très peu dense et donc très, très large.

C'est aussi le travail en circonscription. Qu'est-ce qu'on fait en circonscription quand on y retourne ? Le travail ne se passe pas que dans la construction ou l'évaluation de la loi. C'est aussi un travail de représentation.

Du coup, puisqu'on est les interlocuteurs de différentes instances. On est des interlocuteurs privilégiés, des préfets, par exemple, des préfets qui nous demandent notre avis.

Comme on représente les citoyens qui nous ont élus. Les préfets nous interpellent.

On est aussi à l'écoute de citoyens, d'associations, de collectifs qui peuvent être des, des questions individuelles ou des questions d'ordre plus général collectives.

Je pense, par rapport à des syndicats qui nous interpellent sur des lois à venir ou et qui peuvent nous proposer aussi des améliorations.

Et ce travail-là, on lui donne un petit peu le temps qu'on veut. Parce qu'en fait, on est très, très libre. On est très libres de notre emploi du temps. Et si on a envie de passer un peu plus de temps en circonscription, on peut, un peu plus de temps à Paris, on peut. Il faut savoir qu'il est impossible de pouvoir être en hémicycle, en commission, de partout, tout le temps, parce que l'activité est trop dense.

Alors peut-être que le système est mal fait. Il faut peut-être réfléchir à ça, mais il est matériellement impossible d'être à Paris et en circonscription en même temps et d'être tout le temps dans l'hémicycle.

Sinon, on dort plus, on mange plus. Et puis surtout, on ne fait pas notre travail, tout notre travail d'auditions, notre travail d'aller se renseigner d'informations que l'on peut avoir, et puis le travail simplement législatif, de comprendre comment est fait un texte et donc on y reviendra si vous voulez, mais c'est très dense et finalement, on fait un petit peu comme on veut, et selon les priorités, selon les compétences, l'expertise et ce qui me paraît important et à la circonscription et à nous-mêmes de faire, voilà.

LES MARGES DE MANŒUVRE D'UNE DÉPUTÉE

Quitterie de Villepin : Delphine, tu l'as dit aujourd'hui, je crois que c'est environ 90% des lois votées au Parlement qui proviennent du gouvernement, donc ça s'appelle des projets de loi. Et seuls 10% sont des propositions de loi initiées par des parlementaires.

Sachant ça, quels sont les endroits en tant que députée où tu sens qu'il y a de la marge de manœuvre, tu sens que vraiment, il y a des choses à explorer qui ne sont peut-être pas assez exploitées aujourd'hui ? Comment, dans ce contexte-là, de poids immense de l'offre gouvernementale ? Comment tu vois les choses ?

Delphine Bagarry : Alors, comment je voyais les choses ? Il y a plusieurs sujets. Il y a des sujets qui sont extrêmement politiques, avec des orientations politiques qui sont très différentes. Et là sur ces sujets politiques, quand un groupe, quand un groupe décide de le mener dans sa journée d'initiative parlementaire, qu'on appelle une niche, sur des sujets très politiques et qui vont être clivants, on sait très bien comment va, quel sort va être donné à une proposition de loi.

On va dire, le groupe majoritaire en général ne met dans sa niche que des propositions de loi dont on sait qu'elles sont approuvées par le gouvernement.

En gros, c'est ça, les groupes qui sont minoritaires ou les groupes d'opposition, soit veulent porter des sujets extrêmement politiques, et là, on sait que ça ne sera pas accepté. Ou alors faut être très très amis avec les ministres mais parce que parce que c'est politique et c'est normal.

Et ça, je ne conteste pas ça. Et puis, il y a des sujets qui sont consensuels, des sujets qui sont consensuels quand on travaille notamment aux affaires culturelles et à l'éducation, par exemple.

En ce moment est examiné dans l'hémicycle une proposition de loi visant à lutter plus efficacement contre le harcèlement scolaire. Il se trouve que dans cette proposition de loi, une proposition d'un député, un député MoDem qui est Mr. Balanant, il y a trois dispositions.

Les trois premiers articles sont extrêmement consensuels, c'est, on met plus de moyens, on met le harcèlement scolaire dans le projet d'établissement. Tout ça, on sait que ça va être voté par tout le monde et de fait, ça a été voté par tout le monde, pas tous les groupes.

Ce sont des sujets extrêmement consensuels.

En revanche, il y a les trois derniers articles qui font polémique parce que là, on a des divergences de vues et divergences d'interprétation, mais parce qu'on a aussi des sources d'inspiration différentes.

Et ces trois derniers articles, là, il va y avoir des débats, des problèmes, un petit peu, politiques qui vont faire qu'on ne va pas le voter. Du coup, là, effectivement, il savait que ce projet de loi marcherait, enfin, que cette proposition de loi pourrait être votée conforme sur les trois premiers articles.

Pour le reste, c'est un peu plus compliqué.

Les marges de manœuvre, j'allais dire soit on travaille, on peut travailler avec le ministre, avec le cabinet des ministres, avec des collaborateurs, les ministres ont des collaborateurs parlementaires, c'est à dire des collaborateurs qui font le lien entre les parlementaires et le ministre et son cabinet.

On peut travailler de façon conjointe et co-construire quand même, y compris quand on est dans l'opposition des dispositions qui vont pouvoir changer par voie d'amendement, qui vont pouvoir changer un petit peu le texte.

Cela reste extrêmement, on va dire, limité pour quelqu'un qui est dans l'opposition. Il ne faut pas se leurrer, ce sont des sujets politiques et donc... Il faut dire que la majorité n'aime pas non plus montrer qu'il peut y avoir des victoires de l'opposition, même s'ils ont raison.

Et c'est tout ça qu'il faut savoir appréhender, qu'on apprend au fur et à mesure. Évidemment, il n'y a aucune formation pour ça et qu'il faut pouvoir, on va dire.

Vivre et faire le mieux possible pour qu'on ne soit pas frustré et pour qu'on puisse au mieux défendre de toute façon l'intérêt général, parce qu'en revanche, la chose dont je peux vous assurer, c'est que tous les députés sont de bonne foi.

Tous les députés veulent défendre l'intérêt général et ça, c'est incroyable. Enfin, incroyable, c'est le fait de tout élu, je pense, quel que soit son bord politique, même si on a des points de vue différents.

Il y a quand même sur cette bienveillance vis à vis de l'intérêt général qui est toujours mise en avant. Et ça, c'est quand même quelque chose de plutôt enthousiasmant.

RÉPARER LA DÉMOCRATIE, RENOUER LA CONFIANCE

Quitterie de Villepin : Pour revenir au projet que nous portons, notamment dans cette campagne, donc, c'est vraiment créer une assemblée locale délibérative, un dispositif, ça, c'est la méthode.

Le fond, c'est, comme c'est une candidature hors parti politique, on n'a pas de programme, mais on a quand même une boussole commune qui serait de tenir la parole de la France dans ses grands engagements internationaux.

Je parle des accords de Paris. Je parle aussi des 17 objectifs de développement durable. Comment ? Comment toi, tu vois quel regard tu poserais sur une initiative qui essaierait de réparer le lien entre les citoyens, les citoyennes et l'élaboration de la loi ? Quel regard tu portes là-dessus ? Est-ce que tu as vu aussi, d'ailleurs, dans le mandat d'autres initiatives qui essayent de réparer ce lien entre les élus, entre les citoyens, mais aussi vraiment sur cette loi qui, finalement, est notre maison commune ?

Delphine Bagarry : Alors, je trouve ton projet extrêmement intéressant, sachant que l'assemblée locale, quelle qu'elle soit, il est difficile, il est difficile qu'elle soit représentative de toute la population que tu peux représenter.

C'est une chose.

La deuxième chose, c'est qu'elle ne peut pas travailler sur tout sur tout ce qu'on fait. Même moi, député, je ne peux pas travailler sur tous les sujets. Quand on est commissaire aux lois, on s'occupe de des projets et des propositions de loi qui sont dans la commission. Bien entendu, tu t'intéresses au reste. Parce que quand tu t'intéresses à l'IVG, aux droits des femmes, etc. tu vas un petit peu aller voir cette loi, mais tu ne peux pas, tu n'as pas le temps matériel de t'occuper de tout.

Du coup...

Quitterie de Villepin : Je te coupe une seconde, je pense que c'est important de rappeler, je ne sais pas si ce chiffre est juste, mais à l'Assemblée nationale, il y a 300 lois par an. Est-ce que ce chiffre est juste ?

Delphine Bagarry : À la louche, ça doit être ça. Écoute, je n'en sais rien.

Quitterie de Villepin : Tu n'as pas compté ?

Delphine Bagarry : Sachant qu'il y a des lois qui sont plus petites avec un article et des lois qui sont pléthoriques, comme la loi qui va arriver, là, sur la décentralisation qui fait plus de 120 articles, donc forcément qui touchent, qui va demander plus de temps ?

Oui, et donc, je pense que c'est une bonne idée. C'est une des manières de remettre, de renouer de confiance, renouer la confiance entre les députés et les citoyens. Ce n'est pas la seule. Ce n'est pas la seule.

Parce que moi, je considère que quand j'ai une loi sur l'agriculture, un budget, sur l'agriculture et que je vais aller voir ma chambre d'agriculture, même si je suis pas tout à fait d'accord avec eux et que je peut-être, je ne porterai pas les amendements qu'ils me proposent, je considère que c'est aussi renouer de la confiance parce que on est là dans de l'information, parce que des fois, on va informer, on dit : "attention, tu sais qu'il y a une disposition là, dans la loi qui va t'intéresser ou qui va être défavorable, il va falloir peut être un petit peu se battre" et de même la chambre d'agriculture, qui représente quand même les agriculteurs de mon département, pourra me dire : "Attention Delphine, là, on n'est pas content parce que tu as voté si ou tu vas voter ça."

Donc, la confiance, c'est aussi pouvoir informer, pouvoir écouter et pouvoir éventuellement porter des sujets ensemble. En revanche, avoir des moyens de délibération ensemble sur un sujet, c'est très important.

Maintenant, il faut choisir les sujets. Tu as choisi, toi, effectivement, d'orienter sur les ODD, les ODD, c'est applicable à tout, à toutes les décisions, y compris des décisions qui ne sont pas des décisions de lois. On peut parler d'une circulaire, d'une circulaire ou d'un arrêté municipal, ou d'un préfet, etc. Et ça, on peut aussi le voir par ce prisme-là.

Après, c'est vous qui allez certainement le décider ensemble, collectivement, dans cette assemblée-là, je pense qu'il faudra quand même se dire quels sont, sur quels sujets on va travailler.

Peut-être pouvoir s'autosaisir de certains sujets, les projets de loi on sait à peu près, on le sait à l'avance ceux qui vont tomber, etc. La loi climat, on savait que ça allait tomber. Voilà, il y avait eu cette convention citoyenne pour le climat, on voyait coller les propositions et on savait qu'il y allait...

On pouvait travailler en amont et auditionner des experts et se faire déjà une idée. Et voilà, on sait à peu près ce que contiennent les lois parce que les médias en parlent, etc.

Du coup, peut-être se fixer des objectifs qui peuvent être peut-être trimestriels, je n'en sais rien. Ou se dire, tiens, moi, je sais qu'il y a cette loi, peut-être on va travailler dessus. Et peut-être travailler comme ça, ça me semble intéressant, mais ça ne peut pas être que ça, parce qu'une fois de plus, la députée est cette courroie de transmission entre les citoyens et entre les autres, entre ceux qui sont d'accord avec toi, entre ceux qui ne sont pas et aussi pour faire la connexion avec ceux qui ne sont pas d'accord avec toi. Et ce rôle-là, il est déterminant, je crois.

Cette écoute et cette information, ce canal qu'on peut avoir de l'un à l'autre, est déterminant dans son rôle, la façon dont on peut exercer son mandat. Et de confiance.

Quitterie de Villepin : C'est vrai que quand tu parles notamment de la Chambre d'agriculture que tu vas voir et tout, en fait, ce qui me passionne dans cette idée d'assemblée locale délibérative, c'est de dire qu'il y a des sujets qui méritent d'être mis sur la table autour, et t'as raison, forcément, ce n'est pas tous les habitants et les habitantes d'une circonscription, mais un peu dans l'espace public, sur le territoire aussi pour faire du lien entre les acteurs locaux et ces citoyens qui ne sont pas forcément sur un sujet, puissent entendre ce qu'ont à dire les différentes parties prenantes sur un sujet.

Et ça, je trouve que c'est aussi une grande, ce serait une grande avancée, une grande chance que ces dialogues-là, il se fassent aussi devant eux et avec eux pour les raccrocher, y compris sur les thématiques où ils n'auraient pas forcément d'appétence ou plutôt ou de la colère ou de l'apathie complètement, tout à fait. C'est intéressant ce que tu dis sur l'auto-saisine, ça veut dire que là aussi, c'est une capacité d'initiative des habitants, des habitantes sur certaines lois, on sait qu'il y a des lois qui n'intéressent pas grand monde, même si ça régit quand même toutes nos vies.

On n'est pas encore dans ce stade. On n'a pas encore mis les ingrédients de cette assemblée à ce stade, on travaille là en ce moment et ça fait partie de notre échange de ce soir.

Quels ingrédients on va choisir ? Quelles vont être les missions de cette assemblée locale ? Est-ce qu'elle va être vraiment sur la délibération sur certaines lois ? Est-ce qu'elle pourrait, par exemple, se rattacher au travail qui se passe dans les commissions, dans une commission ou dans laquelle serait la parlementaire ? Ou est-ce qu'au contraire, ce serait plus de l'évaluation ?

C'est vraiment, je pense, quelque chose qui pourrait être très intéressant aussi pour évaluer avec le réel des habitants et des habitantes leur ressenti aussi sur la loi, ce qu'elle a provoqué chez eux, y compris en se nourrissant des évaluations nationales.

Ça pourrait être aussi vraiment très intéressant. On va préciser ça dans les prochains mois, dans les prochaines semaines et les prochains mois, au fur et à mesure.

Et c'est aussi pour ça qu'on documente nos travaux au fur et à mesure pour pouvoir le partager à d'autres parlementaires de la future, de la future Assemblée.

Et donc, du coup, nous n'hésiterons pas à t'envoyer ce qu'on a trouvé, en tout cas, comme type d'ingrédients. Et si ça peut aussi être utile à d'autres, ce serait vraiment génial.

Delphine Bagarry : Si je peux, juste un petit exemple aussi on peut provoquer des débats, j'en ai provoqué des débats sur le CETA, notamment. Sur le CETA, j'avais, mais vraiment je n'étais pas je n'avais pas d'idées préconçues sur le CETA et ce que j'avais... Donc, j'avais des gens qui me disaient "il faut y aller", d'autres qui me disaient "surtout pas".

En fait, ce que j'avais fait, c'est que j'avais provoqué un débat en circonscription entre des pro CETA et des anti CETA, et avec des experts, il y avait des experts, une table ronde avec des experts ou des citoyens, tous les citoyens étaient conviés aussi, évidemment, vont dans ces débats-là que les citoyens qui sont peut-être plus intéressés à la chose.

Mais c'est aussi intéressant de pouvoir faire ça, et ça, ce sont des choses qui pourront se faire de toute façon au sein de votre assemblée locale.

De toute façon, c'est ce qu'il faudra faire, voir les pour, les contre et pouvoir se faire une idée après et voter en conséquence. Voter en conséquence, je trouve, c'est exactement typiquement le...

C'est exactement le ressenti, ce que tu racontes là, cette histoire-là, c'est aussi, en tant que parlementaire, se nourrir, y compris des débats qui ont lieu à l'assemblée, en commission, mais aussi de ce qui émerge sur le terrain de la discussion, des dialogues...

Je trouve ça aussi vachement riche, en fait, parce que du coup, quand tu prends la parole dans l'hémicycle, tu portes aussi voilà, cette conscience aussi du réel, de la prise en main de ce sujet par tes concitoyens et concitoyennes.

Je trouve ça encore plus fort.

Démocratie représentative, démocratie délibérative et mandat impératif

Delphine Bagarry : Mandat impératif, difficile de répondre à ça parce que, quand on arrive, qu'on est député, on est effectivement peut-être élu sur un programme, peut-être un programme présidentiel, un programme du parti, qui est peut-être un programme qu'on n'a fabriqué dans la campagne, donc clairement, Quitterie, ce serait pour, pour son engagement à faire cette assemblée locale et de regarder les lois ou en tout cas, les choses à travers le prisme des objectifs de développement durable.

Ça, ce sont les promesses qu'on peut faire.

Après, l'agenda qui s'impose à nous n'est pas forcément un agenda comme on avait prévu et que même votre parti, votre groupe avait prévu, du coup, difficile de répondre à cette question-là.

Je ne sais pas comment, voilà, il ne peut pas exister de mandat impératif en tout cas quand on est député, il me semble, il y a trop d'aléas, trop d'aléas et trop de choses qui manquent, qui viennent se surajouter, qu'on n'avait pas prévues et qui, en plus, ce n'est pas à notre main, de toute façon, et Quitterie l'a rappelé, 90 pour cent des projets de loi viennent du gouvernement.

On ne maîtrise pas le calendrier du gouvernement.

Après, on a un engagement initial. Et puis, je crois que la notion de confiance qu'on peut avoir entre citoyens et élus, c'est ça aussi, c'est de rester soi et d'aller toujours voter selon ce qu'on a pu porter pendant la campagne.

Quitterie de Villepin : Si je peux ajouter un élément de complément, nous, on essaye vraiment, dans cette initiative-là, de travailler, une question qui n'est pas tout à fait le mandat représentatif d'aujourd'hui, qui n'est pas non plus le mandat impératif, qui une sorte de voie et de ligne de crête qui serait le mandat délibératif où la députée, son engagement, qui peut être aussi écrit, est d'installer, de donner des moyens, à une assemblée locale de délibérer. Et ce serait ça l'organisation du mandat.

Là aussi, j'ai l'impression que le rythme du travail à l'Assemblée, si mes souvenirs sont bons c'est mardi, mercredi, jeudi, où se fait l'essentiel du travail à l'Assemblée, ce qui pourrait laisser le lundi ou le vendredi pour siéger dans une assemblée locale délibérative.

Et ça, ce serait sur la question qui vient juste après et après, je te redonne la parole, Delphine, c'est que, dans l'idéal, dans l'idéal et dans une future révision constitutionnelle, pourrait être institué ce concept, cette expérience d'assemblée locale délibérative qui pourrait prendre des formes diverses et variées, mais qui, un jour, pourrait être une solution.

On sent bien que notre démocratie représentative, elle est fatiguée, elle est un peu à bout de souffle, elle a besoin d'être régénérée. Et qui de mieux que les citoyens et citoyennes pour venir remettre un peu de vivant dans ça ? Et finalement l'Assemblée nationale, c'est un espace de délibération et peut être qu'il faut y adjoindre d'autres espaces de délibération qui viennent faire le lien et ce serait vraiment intéressant.

C'est Dominique Rousseau qu'on va recevoir dimanche prochain, qui a théorisé la démocratie continue et la démocratie délibérative, qui plaide pour une révision constitutionnelle qui mettrait en œuvre ça.

Et donc, ce ne sont pas des grands mots slogans, comme la sixième République, qui veulent tout et rien dire, il y a tellement de 6èmes républiques possibles, mais qui, de manière beaucoup plus humble, apporterait peut-être une pierre sur initier comme ça un tournant du représentatif au délibératif.

Mais c'est vrai que le mandat impératif imposerait que la personne élue s'efface complètement sur des sujets que personne ne maîtrise.

Et donc, du coup, j'entends la question parce que pour avoir exploré dans l'expérience #MAVOIX où c'était vraiment le concept, c'était : des parlementaires, futurs parlementaires #MAVOIX qui auraient été élus, mais qui étaient d'accord pour relayer telles quelles, les décisions, des citoyennes et les citoyens.

Ce n'est pas le cas dans aujourd'hui ce qu'on porte et on essaie vraiment de trouver cette définition du mandat délibératif.

Delphine Bagarry : Oui, après, moi, je ne suis pas prof de droit constitutionnel, donc, c'est compliqué de dire ça, mais je suis, moi, je me suis pas mal intéressé, j'ai pas mal lu sur les référendums d'initiative citoyenne aussi.

Se dire, tiens, on est un certain nombre, on a envie de porter ce sujet et de le mettre en délibération, est-ce que ça ne peut pas exister ? Et je trouve ça extrêmement intéressant.

Alors évidemment, il y a des choses qui... il faut faire attention, il y a des choses qu'il faut border, et on a de la chance d'avoir une Constitution suffisamment costaud, costaude, pour nous garantir qu'on ne peut pas tout faire, et on ne peut pas tout changer, parce que ceux qui y ont réfléchi avant nous étaient certainement très avertis, mais il y a certainement une autre manière de faire vivre et redonner de la vitalité à la démocratie et du coup, de pouvoir mieux porter, que chacun puisse se sentir plus investi, on va dire.

Maintenant, c'est compliqué. Est ce qu'il faut changer la Constitution ou pas ? Je pense que toi, tu vas y faire à ton niveau, certainement, tu n'as pas besoin d'un changement constitutionnel, mais il va falloir que tu fasses un règlement intérieur. Je pense qu'au sein d'une collectivité, c'est peut-être plus facile aussi.

LE TRAVAIL EN COMMISSIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Quitterie de Villepin : Je trouve que pour pas grand monde, c'est clair cette histoire de travail en commissions pour les parlementaires, est-ce que tu peux nous dire, sur les 8 commissions, lesquelles sont-elles, comment un parlementaire ou une parlementaire choisit sa commission ?

Qu'est-ce qu'on y fait ? Combien de temps ça prend, enfin, je pense que c'est important, c'est très peu visible, en fait, on a beaucoup ces photos d'hémicycle, mais pour les personnes qui ne sont pas branchées LCP, ce n'est pas visible ce travail or, c'est les gros enjeux, les grandes négos, elles se passent dans les commissions quand même ?

Delphine Bagarry : Non, non, pas que, on dit toujours ça, effectivement, le travail est peut-être un peu plus collégial et plus sympathique en commissions. Les commissions, on à la commission des affaires sociales qui est une grosse commission, qui s'occupe de beaucoup de choses, où il y a beaucoup de lois concernant le travail et la santé, en particulier la Commission de la culture et de l'éducation, ou pas trop de lois, on travaille, pas trop de lois, donc, on fait plutôt un travail d'auditions.

Par exemple, ce matin, on a auditionné le président de l'Agence France Presse. Voilà. En fait, on auditionne des personnes qui ont un rapport, on va dire, et qui sont financés, qui sont subventionnées par l'État.

La commission des finances qui travaille énormément sur le budget et sur le contrôle du coût. Eux, ils ont vraiment un rôle d'évaluation et des moyens qui sont plus importants là-dessus.

Commission des lois qui travaille énormément aussi, parce qu'il y a beaucoup de choses qui ont trait au droit, on va dire.

La Commission de la défense, alors là, typiquement, je le dis en rigolant, mais les présidents de groupe, ils sont à la commission de la défense. Pourquoi ? Parce qu'ils ont tellement de travail de président de groupe qu'ils n'ont pas tellement le temps de s'occuper des textes, etc.

Et la commission de la défense, il n'y a pas grand-chose qui se passe, on va dire ça.

À part la loi de programmation militaire, il y a la commission des Affaires étrangères où là, il y a beaucoup de notions de représentation à l'étranger des députés.

Mais là, ce sont des députés qui sont souvent en voyage, d'un côté ou de l'autre et qui nous représentent sur les différentes instances qui peuvent être européennes, mondiales, etc.

1, 2, 3, 4, 5, 6... J'en oublie, ah oui, économie, la Commission des Affaires économiques et la Commission...

Quitterie de Villepin : Développement durable

Delphine Bagarry : c'est économie et développement durable, c'est les deux. Non ?

Collaborateur : Il y en a deux différentes : c'est développement durable et aménagement du territoire.

Delphine Bagarry : Excusez-moi, vous voyez, on n'est même pas au courant de tout ce qui se passe chez, voilà.

Qu'est-ce que c'est un travail en commission ? Le travail en commission est un travail de pré-visualisation et pré-débat des lois, des propositions de loi ou projet de loi et le texte qui est soumis après à l'hémicycle, c'est le texte qui est issu de la commission.

En fait, d'accord ?

Ça se passe pareil au Sénat, on débat d'abord en commission. Mais il faut dire que la commission, c'est un petit hémicycle. C'est pareil, c'est 80 députés quand même et qui représente en proportionnalité, on va dire, les groupes, les groupes de l'hémicycle.

Donc, voilà, le texte, peut être amélioré en commission, pourquoi ? Parce que, des fois, les textes ne sont pas bien ficelés, ils n'ont pas été beaucoup travaillé entre le gouvernement et les députés.

Et là, quand on travaille un texte, on dit là, ça ne va pas passer ou ça n'ira pas, ou on n'est pas d'accord ou les groupes parlementaires ne seront pas d'accord, etc. Donc on va l'améliorer, on va réécrire des parties aussi, parce que des fois, c'est un petit peu mal écrit.

Et c'est ce texte qui sort de la commission.

Mais en commission, comme je vous disais, on auditionne aussi, on auditionne des ministres. Voilà, chez nous, on auditionne Mme Bachelot. Qu'est-ce que vous avez fait Mme Bachelot, pour ces artistes pendant la... et pour les acteurs de la culture pendant la crise COVID, par exemple ? Et ça, c'est un petit peu la mission de contrôle on va dire qu'on peut avoir

En commissions, c'est ça, on est obligé. Alors, ça, c'est une obligation des députés. On est obligé, on n'en a pas beaucoup d'obligations, d'être en commission le mercredi matin puisqu'en général, le mercredi matin est consacré aux commissions.

Donc là, on signe, et puis, si on n'est pas assez présent, on a un blâme financier et on est obligé d'être là pour des votes solennels, les votes solennels, c'est aussi, le bureau de l'Assemblée nationale qui les décide.

Et c'est sur des grosses lois, sur la loi climat, on avait un vote solennel, sur la loi de finances, on avait des votes solennels, mais ce n'est pas sur toutes les lois.

RETRANSCRIPTIONS AUDITION DOMINIQUE ROUSSEAU 12 DÉCEMBRE 2021

Quitterie de Villepin : cette campagne législative que je porte sur la deuxième circonscription de Paris, c'est le 5e, 6e et 7e arrondissement, elle se fonde sur trois piliers. Le premier pilier, c'est tenir les engagements de la France. L'accord de Paris, les objectifs de développement durable, la feuille de route vers 2030. Une méthode : construire avec les citoyennes et citoyens de la deuxième circonscription de Paris ce mandat tout au long du mandat. Et une ambition, c'est tenir parole.

Cette assemblée locale, qu'on appelle de nos vœux, de nos rêves, on va la co-construire tout au long de ces sept mois. On aurait pu avoir des idées préconçues, dire : « voilà comment on va faire ». On a fait le choix de la construire une fois par mois en se réunissant ici au Labo de l'édition. Et entre temps, on mène des auditions, des entretiens, on va chercher des réponses à nos questions et aussi, on grandit en connaissances sur ce que ça veut dire la démocratie délibérative.

On s'ancre et on s'axe, non pas sur un mandat représentatif, non pas sur un mandat impératif, on aura le temps de creuser ça avec vous, mais vraiment cette ligne de crête qui n'existe pas beaucoup aujourd'hui, qui serait ce mandat délibératif. On veut prendre soin de la démocratie, on veut reconstruire de la confiance et on apprend d'ores et déjà aujourd'hui, on se met en configuration de mandat, on apprend à délibérer entre nous.

La méthode de travail, c'est un atelier par point, des temps de travail intermédiaires avec beaucoup d'entre vous ici, est-ce que vous pouvez lever la main celles et ceux qui vraiment contribuent à la construction de cette assemblée locale ? N'hésitez pas vous avez le droit, celles et ceux qui entre deux rendez-vous modélisent, digèrent ce qu'on a, ce qu'on a produit ensemble. Et voilà, on a 3 phases de travail.

La première, c'est pendant trois mois où on évalue, on auditionne, on va chercher de l'information entre des théoriciennes et de théoriciens de la démocratie, mais aussi des praticiennes et des praticiens qui mettent en œuvre les conditions délibératives.

Ensuite, on va peser début février les ingrédients et on va mettre en œuvre un prototype d'Assemblée locale et ensuite on va l'analyser, voir ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas. On sait bien que si ça devait passer, si cette assemblée locale délibérative devait voir le jour pour de vrai au début du mandat, elle serait en permanence une évolution, une co-construction.

Merci Dominique Rousseau d'avoir accepté de venir aujourd'hui.

Je vais passer la parole à deux représentantes du groupe de travail qui ont préparé l'audition et qui vont animer ce temps échange. On a aussi Manuel qui est là-bas, qui va nous faire signe quand on dépasse le temps imparti.

Merci Manuel, qui est le maître du temps sur cette session.

Bonjour, on va commencer cette audition par quelques définitions de notions clés.
Alors, premièrement, comment définiriez-vous la démocratie continue et la démocratie délibérative ?

Dominique Rousseau : Ah, tout de suite, comme ça (rires). Eh bien, ça commence chaud.
Quitterie de Villepin : L'objectif de cette session, c'est qu'on parle toutes et tous avec le même bagage et on a besoin de fixer quelques notions.

Dominique Rousseau : Pas de problèmes, d'abord, quand même, permettez-moi de vous remercier de m'avoir invité. Je suis très, très heureux d'être parmi vous cet après midi pour participer à votre travail. Je crois qu'on s'est rencontrés il y a deux ou trois ans lorsque vous animiez l'association #MAVOIX, c'est ça, non, c'était il y a plus longtemps ?

Quitterie de Villepin : Alors, c'était il y a très longtemps, Dominique, puisque c'était dans le cadre, effectivement, de #MAVOIX qui était aux précédentes législatives et on s'est rencontrés en 2016.

Dominique Rousseau : Voilà, c'est ça, oui. Merci de votre invitation. Alors, j'ai accepté avec plaisir pour Quitterie, que j'avais rencontrée il y a quelques années et j'ai accepté aussi avec plaisir parce que, ayant réfléchi, en tant qu'universitaire, sur la crise de la démocratie et comment, quelles sont les voies possibles pour pouvoir en sortir ?

J'avais construit, mais alors là, il y a très longtemps, en 1992, la notion de démocratie continue, lors d'un colloque que j'avais organisé avec des collègues, philosophes, historiens, politistes et juristes, et j'avais proposé déjà en 92 cette idée de démocratie continue.

J'ai eu l'occasion par la suite de développer cette notion dans des colloques à l'étranger collègues avec des associations avec #MAVOIX, Nuit debout. C'est toujours, comment dire, c'est toujours agréable et risqué pour un universitaire de se retrouver sur le terrain pour voir si ses idées prennent ou pas et qu'est-ce qu'on fait des idées qu'on a, à un moment donné construites ?

Alors, qu'est-ce que c'est que la démocratie continue ?

Rapidement, si vous voulez, c'est une troisième forme de démocratie. Si on fait de manière très classique, si c'est connu, je passe, mais, on distingue d'habitude la forme représentative de la démocratie et la forme directe de la démocratie, lorsque dans le débat politique, c'est, en gros, ou la rue, démocratie directe, ou les institutions, démocratie représentative.

Et, la forme représentative de la démocratie, c'est une forme où le monopole de la fabrication des lois, le monopole de la fabrication des politiques publiques que ce soit locales, nationales ou européennes, appartient à des représentants, éventuellement élus, mais ce n'est pas nécessaire, avec des représentants qui vont, là je cite Sieyès, qui vont vouloir agir et parler au nom du peuple.

C'est à dire que la forme représentative de la démocratie repose sur le principe de la fusion entre le corps du peuple et le corps des représentants. Ils ne font qu'un. Et la volonté des représentants est mécaniquement calée sur la volonté des représentés. Celui qui veut pour la nation, ce sont les représentants. Et donc, nous avons un mandat représentatif.

On a un mandat représentatif, c'est à dire que, c'est très important à comprendre, parce que dans la forme représentative de la démocratie, ça paraît un peu dur ce que je vais dire, mais c'est pourtant comme ça que ça fonctionne, les citoyens, lorsqu'ils votent, n'expriment pas une volonté. Ils n'expriment pas un choix politique. Ils désignent des élus et ce sont les élus qui vont construire la volonté.

Donc, la forme représentative, ce n'est pas nous avons une volonté que nous transmettons aux représentants. Non, nous élisons les représentants et c'est eux qui vont construire la volonté, car nous, dans la forme représentative, nous n'avons pas de volonté. Nous avons des humeurs, des souhaits, on est jaloux, on veut tuer le voisin, lui piquer son fric, sa femme, son mec. Donc, on n'a pas de volonté.

Heureusement qu'il y a les représentants Je dis heureusement, heureusement qu'il y a des représentants parce que, eux, ils savent, ils vont construire la volonté que nous, on ne sait pas. D'où le mandat représentatif.

Mais il faut bien voir que ce mandat représentatif, vous me coupez si je suis trop long, ce mandat représentatif, il est à la base de la Révolution française. Parce que quand, quand les révolutionnaires, disent, Louis XVI, vire, on prend ta place. Louis XVI dit, mais c'est marqué où qu'il faut que vous preniez ma place ? Dans les cahiers de doléances il n'y a pas marqué qu'il faut tuer le roi et qui faut prendre sa place.

Et vous avez un mandat impératif, vous devez représenter ceux qui vous ont désigné pour siéger. Et là, coup de génie de Mirabeau, non, non, non, non, nous représentons la nation et nous sommes indépendants de ce qui a été écrit dans les cahiers de doléances. Et si nous, nation, nous décidons qu'il faut vous couper la tête, et bien on vous coupera la tête, puisque c'est nous qui, maintenant, exprimant la volonté de la nation.

Donc, le mandat représentatif que l'on critique aujourd'hui, à mon avis à juste titre, c'est ce qui a permis la révolution de 89. Parce que s'il n'y avait pas eu de mandat représentatif, les députés n'auraient plus eu qu'à transmettre la volonté des citoyens qui était simplement de mieux répartir les impôts... Ça, c'est la forme représentative et c'est la forme sous laquelle on vit depuis 1789. Avec des aménagements, parce que maintenant, on élit, il y a eu le suffrage censitaire, je passe...

La deuxième forme, c'est la forme directe. Alors, la forme directe de la démocratie, c'est la forme où il n'y a pas de représentants. Les citoyens s'expriment donc sans intermédiaire, directement, et notamment par la voie du référendum. Ils parlent eux-mêmes.

Et si, à cause de considérations géographiques : le pays est grand, etc., il faut une représentation, c'est ce que disait Jean-Jacques Rousseau, à ce moment-là, il faut un mandat impératif, c'est à dire à la limite, on peut accepter des députés, mais les députés ne feront que transmettre la volonté du peuple. Mandat impératif.

Bon, jusqu'à présent, on fonctionne sur ces deux formes.

Alors moi, j'ai proposé la forme continue de la démocratie. C'est important de resituer historiquement. Pourquoi 92 ? Parce qu'en 92, Maintenant, ça ne dit rien à tous ceux qui sont jeunes, les moins de 30 ans ne peuvent pas comprendre. Mais en 90-91, il y a Fukuyama qui sort un bouquin : l'histoire est finie, le communisme a échoué, les dictatures tombent à l'époque, Amérique latine, Pinochet etc. donc, les dictatures, tombent, l'histoire est finie. Il n'y a plus que le système libéral partout et la démocratie est partout.

Et c'est contre cette idée que l'histoire était finie, que moi, je dis, non, elle continue, la démocratie continue, donc ça se situe dans ce moment historique-là, en réponse, en quelque sorte, à ce courant philosophico politique qui affirmait qu'il n'y avait plus rien à faire et que voilà. Ça, c'est pour le contexte historique.

Pour le contenu, pour le sens de démocratie continue, si je le résume de manière très brève, continue ça veut dire qu'elle ne s'arrête pas au moment électoral, c'est à dire qu'elle continue entre deux moments électoraux. Mais ça veut dire aussi qu'elle ne s'arrête pas à l'État, elle doit continuer dans la famille, dans l'entreprise, dans l'école, dans les universités, dans toutes les sphères de la société, la démocratie n'est pas limitée à l'État.

La démocratie, pour moi, est une forme de société et par conséquent, les principes qui l'animent, par exemple la séparation des pouvoirs, la garantie des droits etc. doivent pénétrer toutes les sphères sociales.

En ce sens, si vous voulez je me réfère, si vous voulez des références philosophiques, c'est plutôt Claude Lefort. Les droits de l'homme ne sont jamais définis, ne sont jamais définitivement fixés. Ils sont constamment ouverts puisque, moi, c'est ma conviction. Comme les droits ne viennent pas d'en haut parce que Dieu n'existe peut-être pas, puis s'il n'existe... Les droits viennent du bas, c'est à dire des luttes sociales et politiques que nous avons menées et par conséquent, puisque les luttes continuent, la liste des droits n'est jamais terminée. On le voit bien aujourd'hui avec les jeunes qui luttent pour que soient reconnus le droit au respect du climat, la biodiversité, etc.

Donc, la démocratie continue, repose sur, et se distingue des deux précédentes, dans la mesure où je ne nie pas la représentation, je ne nie pas la nécessité de la représentation parce que c'est la représentation qui nous fait nous voir égaux en droits.

Quand l'équipe de 89 disent les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits, on peut s'interroger sur leur santé mentale parce qu'on n'est pas égaux en droits. On n'est pas égaux, en fait. En fait, on est inégaux. Il y a des riches et des pauvres. Il y a des gens qui sont

beaux, d'autres moins, bon bref, on est inégaux, en fait. Donc, c'est la représentation dans le droit qui nous fait voir égaux.

Donc, la représentation est nécessaire, contrairement à ce que dit la démocratie directe. En revanche, cette représentation ne doit pas conduire à absorber les citoyens. Le corps des citoyens doit exister de manière autonome du corps des représentants. C'est ce que j'appelle la représentation écart. Il y a la représentation fusion, le corps du peuple rentre dans le corps de ses représentants. Et puis, il y a la représentation écart, qui maintient l'autonomie du corps des citoyens par rapport au corps des représentants.

Et à partir de là, le principe actif est nécessairement la délibération. Puisque la volonté n'est pas dans un corps, la volonté n'est pas dans un corps, elle doit se construire par la rencontre entre deux corps.

Question : Merci, donc, rapidement, est-ce que vous pourriez nous définir l'assemblée primaire des citoyens ?

Dominique Rousseau : L'assemblée primaire des citoyens, c'est, au niveau d'une circonscription je parle au niveau d'une circonscription, l'assemblée primaire des citoyens, c'est la réunion de tous les électeurs inscrits dans la circonscription.

Il n'y a pas de tirage au sort.

Tout électeur de la circonscription est membre de droit de l'assemblée primaire de citoyens. On peut y ajouter, alors, là, je pense à l'Islande. On peut y ajouter, ce n'est pas un kit, je n'ai pas préparé un kit comme ça... Ça se discute comme on disait à la télé autrefois. On peut y ajouter, si vous voulez, les habitants. Parce que, là-dessus, j'hésite, j'hésite, d'où l'importance de la discussion. Soit l'assemblée primaire des citoyens, c'est tous les électeurs inscrits dans la circonscription, point barre. Soit c'est tous les habitants.

Vous pouvez avoir une discussion là-dessus, parce que si c'est tous les habitants, ça veut dire ceux qui ont 11 ans, 12 ans, 13 ans, ça veut dire les étrangers, ça veut dire les habitants. Et évidemment, selon le choix que vous retenez de l'assemblée primaire de citoyens, la production de la loi ne sera pas la même. Au départ, n'oubliez pas quand même que j'ai des cheveux blancs, donc, que je suis quand même assez formaté contre ce que je vous dis maintenant. Il a fallu que je bouscule un peu mes neurones pour penser ce que je pense maintenant.

Et donc, au départ, une assemblée primaire de citoyens, c'est uniquement les électeurs, justement depuis, en discutant avec les uns, les autres, etc. je vais plutôt vers une assemblée primaire ouverte aux citoyens. C'est pour ça que je parle des primaires de citoyens et davantage assemblées primaires de circonscription. Merci beaucoup.

Question : Je pense qu'on pourra y revenir après, on aura plein de questions sur cette définition. Je voulais juste revenir sur la question des mandats. Donc, vous avez parlé du mandat

représentatif, du mandat. Impératif dans une démocratie directe. Mais vous avez aussi théorisé le mandat délibératif et donc, comment on peut essayer de comprendre assez simplement, assez rapidement pour ensuite qu'on puisse passer aux questions suivantes.

Dominique Rousseau : Alors, si vous voulez chaque forme de démocratie a son mandat. Régime représentatif / mandat représentatif ; démocratie directe / mandat impératif, démocratie continue / mandat délibératif. Alors, qu'est-ce que c'est qu'un mandat délibératif ?

Justement, comme la volonté n'est pas construite a priori, alors que dans la forme représentative, elle est construite, elle est dans les représentants, dans la forme directe, bon, c'est un peu un magma, dans la forme continue, le rôle du député, le rôle du représentant n'est pas de vouloir pour la nation, le rôle du représentant est de faire discuter les électeurs de sa circonscription et de les faire délibérer pour ensuite porter à l'Assemblée nationale, les différents arguments qui ont été avancés sur telle ou telle proposition de loi.

Imaginez que votre député, par exemple ait à voter sur la fin de vie, par exemple, ou contre le licenciement économique, ou pour les 32 heures, peu importe. Dans la forme représentative, le député, il vote comme il l'entend.

Avec le mandat délibératif, le rôle du député sera de faire discuter les habitants de sa circonscription, d'écouter les différents arguments, donc les faire délibérer, un peu un rôle d'instituteur de la République, en quelque sorte, de les faire délibérer pour, à partir de ce qu'il aura entendu de ces différentes délibérations, porter cette voix à l'Assemblée nationale.

Alors, ce n'est pas un mandat impératif, en ce sens que le député, dans son assemblée, est un citoyen comme les autres, car le député pourrait très bien dire écoutez, vous, vous voulez la semaine des 32 heures, moi, je trouve que c'est nul vaut mieux la semaine de 35. Donc, le député n'aura pas un mandat impératif.

Son rôle, sa fonction aura été de faire discuter, de faire échanger les citoyens, les habitants, lui compris. Et à partir de là, de porter au moins à l'Assemblée nationale les débats contradictoires qui ont pu avoir lieu sur tel ou tel sujet.

Ça amène du coup à ma question suivante : dans le cadre actuellement du travail assez classique, d'un ou d'une députée, à savoir le travail législatif, le travail de contrôle de l'exécutif et le travail d'évaluation des politiques publiques, comment on pourrait articuler justement cette délibération au sein de l'assemblée locale délibérative avec ces trois missions qui sont pour l'instant celles qu'on connaît ?

Question : Comment vous projetteriez cette assemblée locale délibérative dans ce cadre-là ?

Dominique Rousseau : Alors, l'assemblée locale délibérative, quand vous dites fonctions législatives, il faut bien voir aujourd'hui que le législateur, c'est le gouvernement, c'est plus le Parlement, c'est le gouvernement qui fait la loi.

C'est déjà un élément. Je pense que le travail d'une assemblée primaire locale serait d'abord de dire alors, de faire du wokisme je ne sais pas s'il faut le dire comme ça, mais en tous les cas, de laisser ou, comment dire, de favoriser un éveil permanent des citoyens sur la vie politique. Si vous voulez, ce qu'on demande dans la forme représentative, c'est que les citoyens s'endorment le dimanche soir et se réveillent cinq ans plus tard, Pour dire : ah ben tiens, il faut peut-être que j'aille voter. Mais entre temps, ils ont été à la plage, ils ont été à la neige, ils ont été au chômage, ils ont eu des galères, bref.

Le premier rôle, tout simplement, c'est, en continu, c'est que le citoyen n'abandonne pas son masque, en grec, c'est persona, son masque de citoyen le dimanche soir, mais qu'il reste éveillé, qu'il reste éveillé c'est à dire qu'il ait un rôle de contrôle continu sur les représentants et sur le sien. Parce que si Quitterie est élue, elle ne va pas tenir ses promesses, elle va faire comme les autres. Donc, il faudra la tenir, faudra la tenir.

Et ça, ça figure directement dans la Déclaration de 1789. Ce que je dis là apparaît monstrueux, mais dans la déclaration de 89, quand l'équipe, ils rédigent la déclaration, ils ont la trentaine hein, il ne faut pas l'oublier. Quand ils rédigent la déclaration, ils disent, ils expliquent pourquoi, pourquoi on énonce les droits.

Et ils donnent deux raisons. La première, pour permettre aux citoyens de comparer le verbe n'est pas de moi, mais d'eux, de comparer ce que font les représentants avec ce qui est écrit dans la déclaration. Et deuxièmement, afin de permettre aux citoyens de réclamer là aussi, le verbe n'est pas de moi, mais c'est d'eux afin de réclamer si, par hasard ça déconne, de réclamer qu'il respecte bien les droits.

Autrement dit, la déclaration invite les citoyens à rester éveillés constamment pour avoir l'œil, on dit j'ai l'œil sur toi fais gaffe, j'ai l'œil sur toi. La démocratie continue, finalement, ça se résume à ça.

J'ai l'œil sur Quitterie, si elle est élue, parce qu'elle va très vite faire comme les autres et elle va nous échapper. J'ai l'œil sur vous et on va vous ramener à l'assemblée primaire du citoyen.

Et je réclamerai, je réclamerai sa démission si elle accomplit pas ce qu'elle dit. Donc, si vous voulez, le premier rôle de l'assemblée primaire, c'est ce rôle de maintenir éveillée par des réunions, donc d'assemblées primaires, alors là aussi, elle peut se réunir tous les trimestres, une fois par mois, je ne sais pas. Donc, le premier rôle, c'est de faire en sorte que les citoyens restent éveillés par cette action de contrôle sur leurs représentants. La deuxième fonction, c'est une fonction d'initiative des lois, c'est à dire que les assemblées primaires, etc. peuvent recevoir, de la part des citoyens de leur circonscription, des pétitions, des demandes pour dire tiens, l'Assemblée nationale devrait se saisir de tel sujet, les 30 heures, les 32 heures par exemple, par semaine.

Et donc l'assemblée primaire recevrait les pétitions qui circuleraient dans la circonscription et examinerait si c'est une bonne idée, une mauvaise idée. Si ça vient trop tard, si ce n'est pas le moment.

Et c'est là le rôle des députés de dire : "oui, ta pétition, elle est bien, mais tu sais, il y a déjà un projet qui est en circulation, donc ce n'est peut-être pas la peine que" etc. Le député n'est pas mort dans mon système.

Il est là pour dire : votre pétition elle ne passera jamais, parce que... Et si, en revanche, l'assemblée primaire dit OK, c'est une bonne idée, cette proposition de loi, votre député ira porter devant l'Assemblée nationale la proposition de loi.

C'est aussi le troisième élément qui est lié au deuxième, sur l'initiative des lois, c'est aussi de délibérer sur les propositions et projets de loi. Ce que je souhaite, moi, c'est que dans la Constitution, il y est inscrit l'obligation pour les députés de faire délibérer par les assemblées primaires de citoyens, j'ai été un maximum, tous les projets et propositions de loi, c'est un peu exagéré, je suis d'accord.

Quitterie de Villepin : On va tous mourir !

Dominique Rousseau : Je suis d'accord.

Quitterie de Villepin : 300 lois par an !

Dominique Rousseau : Oui, mais il y en a peut-être besoin de moins, justement, il y en a peut-être besoin de moins. Et de les faire délibérer par les citoyens. Faut bien voir ce que ça change. Faut bien voir ce que ça change.

Aujourd'hui, les projets et propositions de loi, elles passent devant le Conseil d'État, devant des comités d'experts, on ne sait pas qui, devant les lobbies, et la seule instance devant laquelle elles ne passent pas, c'est les citoyens. Moi, mon truc, c'est d'inverser le truc, je supprime le Conseil d'État.

On n'a rien à faire des énarques, ils font n'importe quoi, donc, on supprime le Conseil d'État et on fait passer les lois là, parce qu'il me semble que c'est à partir de l'expérience vécue par les citoyens qu'on peut dire si les 32 heures, c'est mieux que 35, pour la réforme de la santé, c'est mieux de discuter avec les infirmières et les aides-soignantes qu'avec les types qui sont dans les ministères qui n'ont jamais foutu les pieds dans un hôpital.

Donc, si vous voulez, la qualité de la règle de droit, elle viendra justement de cette confrontation qui risque d'être rock'n'roll, je ne dis pas que ce sera simple, mais, à partir de l'expérience professionnelle, sociale, vécue par chacun. Arrêtez-moi, parce que...

Question : Il manque une mission, on avait le vote des lois, on l'a, on a le contrôle, c'est bon, et l'évaluation, est-ce que ça pourrait être a posteriori de la mise en place d'une loi ? Ce qu'on peut à l'Assemblée nationale, c'est évaluer l'impact des lois. Est-ce que ce serait un rôle intéressant ?

Dominique Rousseau : Oui, tout ça, si vous voulez, pour moi, c'est dans ce que j'appelle la fonction normative, la fonction normative, c'est l'initiative, la délibération sur le contenu et le suivi.

Donc, évidemment, les assemblées primaires seraient associées à toutes les étapes de la production normative. Que ce soit celle d'une loi ou celle d'une politique publique. Alors, la question qui se posera, excusez-moi sur l'évaluation et là à mon avis, ce sera un des problèmes, c'est la possibilité ou non pour les assemblées primaires d'auditionner.

Est-ce que l'assemblée primaire aurait le droit, par exemple, de convoquer le commissaire de police pour dire : pourquoi vous avez tapé n'importe comment sur les gens qui manifestaient là, ça, pour l'instant, je ne sais pas. La Commission des Lois peut le faire. C'est ce que Jean-Jacques Urvoas avait fait. Jean-Jacques Urvoas, qui était député à l'époque, était président de la Commission des Lois au moment de l'état d'urgence sécuritaire, et il avait transformé la commission des lois en commission de contrôle.

Et les députés faisaient des descentes de police si j'ose dire, faisait des descentes à la préfecture. Les préfets étaient complètement fous, les préfets téléphonaient à Cazeneuve, qui était ministre de l'Intérieur, et disaient : "les députés sont là les députés sont là, mais ils n'ont pas le droit, ils n'ont pas le droit". Mais si, ils ont le droit de contrôler comment, pourquoi le périmètre de sécurité, est là pourquoi les types qui voulaient aller à une manif écologique n'ont pas pu.

Donc, ça, c'est le rôle des commissions des lois.

Est-ce que ça peut être le rôle des assemblées primaires de citoyens. Si c'est inscrit dans la Constitution, oui.

Question : Merci pour cette réponse. Est-ce qu'en dehors de tous ces éléments que vous avez cités, est ce qu'on pourrait imaginer d'autres rôles pour cette assemblée délibérative ?

Dominique Rousseau : Ben, c'est déjà pas mal. Je pense que si vous voulez, tous les rôles le premier, la première mission qui me paraît importante, j'allais dire obliger, obliger les citoyens à rester éveillé entre deux moments électoraux, c'est ça continue.

Obliger les citoyens à rester éveillés en continu. Par ce rôle-là, vous allez avoir par ricochet toute une série de compétences implicites, comme on dit. C'est à dire, si vous restez éveillés, vous allez découvrir, je ne sais pas, vous, vous élisez Quitterie, excusez-moi de vous prendre comme...

Quitterie de Villepin : Ben, vous êtes là pour ça...

Dominique Rousseau : Vous élisez Quitterie, ce qui est déjà quand même bien, on est d'accord. Vous élisez Quitterie et vous vous apercevez, je ne sais pas, deux ans après l'avoir élue, qu'elle a 3 yachts à Saint-Tropez, 5 villas à Avoriaz, et tout ça parce qu'elle fait un trafic de drogue depuis déjà dix ans, ce qui est vrai.

Et si vous découvrez ça, qu'est-ce que vous allez faire ?

Évidemment, vous allez porter cette affaire devant la Haute autorité de la transparence pour la vie publique. Autrement dit, si vous lui donnez comme rôle, comme fonction.

En tant que juriste, il faut faire attention à ne pas rentrer trop dans le détail. Quand Portalis fait son discours en 1804, où il présente le Code civil, Napoléon, il fait un discours remarquable où il dit, c'est pour ça que je disais 300 lois, il ne faut pas beaucoup de lois, il faut des maximes générales et laissez les gens appliquer aux cas particuliers les maximes générales. Sinon, vous étouffez. Donc, si vous donnez comme fonction à cette assemblée primaire de citoyens de rester éveillée et de garder l'œil ouvert, Si elle découvre en cours de mandat que tel habitant du quartier, etc. est un violeur, elle va faire son boulot, elle va le dénoncer.

Donc, comment dire, la fonction générale d'œil, de comparer, d'œil, me paraît suffisante pour décliner toutes les compétences implicites qui viendraient comment dire de donner vie à ce principe d'éveil.

Question : On va peut-être prendre des questions d'autres personnes éventuellement, des questions ou des idées. Si vous aviez des idées de mission pour cette assemblée locale, n'hésitez pas à la mettre au centre et qu'on voit comment Dominique Rousseau réagit à ce type de mission. Qui veut prendre la parole ?

Oui, bonjour, j'ai une question concernant la révocation. Est-ce qu'on considère que cette assemblée primaire locale peut révoquer le député qu'elle a élu ?

Dominique Rousseau : Je suis très réservé à l'égard de la révocation. Je pourrais vous faire passer, je viens de faire un papier là-dessus, justement sur la révocation. Je crois que c'est une fausse bonne idée et c'est très difficile à mettre en pratique. Parce que ça implique d'avoir résolu toute une série de questions. Pour révoquer un élu, il faut aller en amont. Vous révoquez un élu parce qu'il trahi la volonté des électeurs. D'accord.

Question - Oui, je n'ai pas dit que j'étais pour la révocation.

Dominique Rousseau : Non, non, non, non, non, non. Je raisonne avec vous. Je demande la révocation de mon élu parce qu'il a trahi ma volonté. Or, je le disais tout à l'heure, il n'y a pas de volonté a priori, c'est l'élu qui forme la volonté. Donc, je ne sais pas moi, par exemple, quand on élit de Gaulle, qu'est-ce qu'on exprime, nous, les électeurs, déjà, je n'ai pas voté en 58, j'ai des cheveux blancs, mais quand même pas à ce point.

Quand on vote pour de Gaulle, on vote pour l'indépendance de l'Algérie, pour le maintien de l'Algérie en France. Quand on vote pour Hollande, on vote pour l'ennemi, c'est la finance ou la

déchéance de nationalité. Quand on vote pour Macron, on vote pour Macron ou contre Le Pen. Donc, si vous voulez, déjà, la révocation des élus supposerait que le corps électoral exprime une volonté.

Or, non. Admettons qu'il exprime une volonté admettant qu'il exprime une volonté, ne vont pouvoir demander la révocation des élus que ceux qui ont voté pour lui. Si, par exemple, si je reprends l'exemple de Hollande, Hollande est de gauche, dit-on, et il fait la déchéance de nationalité. Qui a le droit de demander la révocation d'Hollande ? Pas les gens de droite puisqu'ils sont d'accord avec lui. Les gens de gauche ?

Donc, ça veut dire qu'on va porter atteinte au secret du vote.

Bon, donc, si vous voulez, la révocation de l'écu, qui apparaît a priori sympathique, pose un certain nombre de problèmes théoriques, mais aussi, mais aussi pratique parce que ne pourront demander la révocation des élus que ceux qui ont voté pour cet élu et qui s'estiment trahis par l'écu.

Et si on arrive à la démission, ne pourront voter que ceux qui ont obtenu la révocation de l'écu. Donc, c'est un moyen, c'est un moyen qui ne me paraît pas... Enfin, théoriquement difficile à penser et qui ouvre sur une multitude de questions difficiles à résoudre. Et je dirais qu'en plus, ça se termine par l'élection d'un nouveau représentant qui lui-même risque de trahir etc. Question : Est-ce que l'une ou l'un d'entre vous ?...

Donc depuis 92, je suppose que vous avez vu un peu l'évolution. Et aujourd'hui, quels sont les principaux freins ou les limites que vous voyez à ce modèle ? Qu'est-ce qui, voilà, limite, ou qu'est-ce qui freine, où est-ce qu'on en est ? Moi, je trouve qu'il y a pas mal de choses spontanées qui s'expriment aujourd'hui dans la rue ?

Dominique Rousseau : Oui, si vous voulez aujourd'hui, les obstacles sont plus nombreux qu'en 92. Les obstacles sont plus nombreux qu'en 92, parce qu'en 92, quand j'ai proposé ce terme de démocratie continue, on m'a regardé gentiment.

Sauf qu'aujourd'hui, les conseils de quartier qui se multiplient, les associations de citoyens, Nuit debout, les Indignés, Occupy Wall Street, la colère des peuples un peu partout, fait qu'on voit bien qu'il y a une demande. Regardez ce qui se passe au Chili, par exemple, avec l'assemblée constituante.

Donc, il y a une demande d'intervention des citoyens, qui ne votent plus, mais ils ne votent plus en disant on est citoyen parce qu'on ne vote plus. Quand on dit il y a une crise de la citoyenneté, les gens votent plus, ce n'est pas du tout vrai, les gens ne votent plus parce qu'ils savent qu'ils se font avoir et ils veulent exercer leur métier de citoyen, justement parce que j'ai dit tout à l'heure.

Et donc aujourd'hui, si vous voulez il y a deux blocages principaux à l'encontre de mon point de vue. Il y a le blocage classique des représentants de la démocratie représentative. Et si vous vous souvenez des discours de tous les hommes politiques, quelles que soient leurs opinions. Je crois que c'est Jean-Pierre Raffarin qui a formulé de la manière la plus claire : « ce n'est pas la rue qui gouverne ». Autrement dit, le lieu de décision reste l'Assemblée nationale, reste le Parlement.

Et chaque fois qu'on avance, chaque fois qu'on avance, que ce soient les conventions de citoyens, regardez la Convention citoyenne sur le climat, quel que soit, ce qu'on pense de la manière dont elle a été organisée, manipulée et instrumentalisée, etc.

Les députés ont vécu cela comme étant une concurrence déloyale. Et quand Macron a dit : "je reprendrais leurs conclusions sans filtre", ce n'est pas pour défendre Macron que je dis ça, mais c'est le début des compromis. Il était hors de question que ce soit sans filtre. Nous, on serait une chambre d'enregistrement d'équipes qui n'ont même pas été élus.

Autrement dit, l'obstacle à ce que je raconte vient des représentants qui, évidemment, ont bien pris conscience que pour eux, c'était un danger. Puisque plus la démocratie augmentera, montera en puissance, plus la démocratie représentative baissera. Donc, évidemment, ils défendent leur truc.

Ça, à la limite, c'est un risque, c'est un obstacle, mais qui peut être, qui est moins fort que l'autre dont je vais parler, parce que les députés ou les candidats députés prennent conscience quand même que ça bouge et y compris que pour être élu, d'ailleurs, c'est ce qu'a compris Quitterie, y compris pour être élu, il faut quand même parler aux habitants de sa conception.

Je vous taquine, hein, vous ne m'invitez plus, si on veut être élu, il faut quand même dire aux citoyens attendez, je resterai quand même avec vous. Donc, c'est un obstacle. Mais l'autre obstacle, alors là, qui me paraît plus fort, notamment depuis les gilets jaunes et Nuit debout, et j'ai eu beaucoup de discussions avec eux, on s'est engueulé etc. parce que... C'est le refus de la représentation, le refus des institutions.

Le refus des institutions, ça, ça me paraît dangereux parce que, il n'y a pas de démocratie continue, il n'y a pas de démocratie possible, si, à un moment donné, il n'y a pas une forme de représentation, à condition qu'elles ne conduisent pas à la fusion.

C'est pour ça que je fais la différence entre représentation, fusion et représentation écart et qu'il y ait à un moment des institutions, or, le problème de Nuit debout, le problème des gilets jaunes, c'est qu'ils ne voulaient pas de représentants le type ou la femme qui se disait représentant, porte-parole des gilets jaunes, dégomme le soir même.

La comparaison n'est pas de moi, elle est de Bergson, qui comparait, la question des institutions avec le jet d'eau, l'eau sort de la fontaine et retombe, si vous voulez, l'énergie sociale, elle sort de la société, elle sort de la société, mais pour éviter qu'elle retombe, il faut des institutions qui l'inscrivent dans la durée.

Nuit debout, vachement sympa, Nuit debout, mais, c'est où, maintenant ? Les gilets jaunes ? Alors s'ils ne se donnent pas des institutions, c'est Le Pen ou Mélenchon ou je ne sais pas qui, qui, eux, ont des institutions qui vont essayer de les récupérer.

Donc, la question, c'est celle... Il y a eu le même débat, excusez-moi, je termine là-dessus, mais il y a eu le même débat, par exemple, où j'avais été invité par eux, c'était à Madrid pour les indignés.

Lors de leur congrès, il y avait Iglesias, pas Julio mais l'autre, là, et le centre de leurs débats, c'était alors, en espagnol, c'est calies y institucionales, c'est à dire, la rue ou les institutions. Et ils ont joué les institutions.

Résultat, Podemos est aujourd'hui au gouvernement avec les socialistes.

Je ne sais pas s'ils ont raison, ou pas, dans tous les cas, ce qui me paraît aujourd'hui l'obstacle le plus grand, c'est cette hostilité à l'égard de toute institutionnalisation. Je la comprends parce que les gens se sont tellement fait avoir par les institutions qu'ils n'en veulent plus.

Le problème, c'est que... qu'est-ce qu'elle a fait la bourgeoisie ? La bourgeoisie, elle s'est donné ses propres institutions, l'Assemblée nationale. L'Assemblée nationale en 89, c'est ce que dit Sieyès : le tiers état, c'est quoi ? C'est tout, puis, c'est rien, et ça demande à être quelque chose. Que fait le tiers état ? Il crée son assemblée et c'est à partir du moment où le tiers état a créé son institution que la bourgeoisie a pu peser dans les institutions.

Question : On va prendre encore deux questions au moins.

Vous avez parlé, vous avez présenté donc cette assemblée primaire des citoyens, des citoyennes ou des habitants et habitantes, mais qui correspondrait à l'ensemble soit du corps citoyen, soit du corps habitant du territoire. Ça ne représente pas les chiffres de la mais...

100 000 et 72 000. Voilà, merci. Ça représente beaucoup de monde à rassembler, ne serait-ce que même une fois par mois. C'est des très gros amphithéâtres qu'il faudrait. Comment est-ce que concrètement, en pratique, là est évoqué beaucoup plus une assemblée locale, tirée au sort ou autre mode de désignation. Quelle est sa légitimité démocratique ? Quel est son mandat ? On parle du mandat de la députée par rapport à cette assemblée, mais du coup, le mandat de l'Assemblée par rapport à l'assemblée primaire. Et comment, quelle est la légitimité démocratique d'une assemblée de citoyens et de citoyennes ?

Tirée au sort, vous voulez dire ?

Soit tirée au sort ou d'autres modes de désignation.

Dominique Rousseau : J'ai beaucoup de mal avec le tirage au sort. Toujours la main de Dieu qui a choisi, comme ça, au hasard, d'une certaine manière, le tirage au sort, c'est un peu refuser l'idée que par la délibération, par la raison, par l'argumentation, on va choisir quelqu'un.

Là, je reste influencé par les Lumières, par les idées des Lumières. Un choix est un choix délibéré, pas au hasard, c'est un choix délibéré. Donc, je suis un peu réticent à l'égard du tirage au sort, même si, en tant que juriste, je le connais par exemple dans les cours d'assises. Mais bon, je mets ça entre parenthèses.

La légitimité, mais la légitimité c'est qu'elle sera inscrite dans la Constitution, Les assemblées primaires d'habitants, s'il y a une révision de la Constitution, elles seront inscrites dans la Constitution comme lieu de passage obligatoire pour l'élaboration des lois.

Mais du coup, la question de l'assemblée primaire, c'est l'ensemble, c'est l'ensemble des habitants. Est-ce qu'il y a un intermédiaire d'une assemblée de 100 000... Dans mon esprit, non. Dans mon esprit, non. Après, je pense, alors, comment réunir 100.000 habitants ? 100 000 habitants, mais en citoyens, ça fait plus ?

Quitterie de Villepin : Non, en fait il y a 100 000 habitantes et habitants et 72 000 inscrites et inscrits.

Dominique Rousseau : Bon, c'est déjà mieux. On peut dire assemblée primaire de citoyens et pas d'habitants. Donc, je reconnais l'obstacle, comment dire, pratique, qui est l'obstacle classique que l'on oppose à la démocratie directe, il faut des représentants, puisque... Je pense que sans m'y connaître beaucoup, je pense que par les moyens modernes, Zoom etc. on doit pouvoir arriver à rassembler une fois par trimestre. Alors je vais rajouter autre chose, une fois par trimestre, une assemblée de citoyens.

Je voudrais éviter le tirage au sort. Je voudrais éviter le tirage au sort pour les raisons que j'ai indiquées et je pense que les moyens technologiques modernes doivent pouvoir permettre de résoudre ces questions. Moi, j'ai bien fait cours à un amphitheâtre de 500 personnes, un amphitheâtre de 500 à côté à Cassin, bon... Pas 72 000 ! Il y avait 500, on a pu, on a pu travailler en Zoom. Évidemment ce n'est pas 100 000, mais il y a peut-être manière de tout organiser, par quartier, de décentraliser les assemblées.

Débrouillez-vous !

Question : Peut-être une autre question assez rapide ?

On parlait de la difficulté, notamment lors du vote, d'exprimer la volonté et que le peuple n'exprime pas sa volonté. Est-ce que ça repose aussi sur le mode de scrutin, que ce soit pour une désignation comme l'élection ou la décision ? Et du coup, est-ce qu'il y a aussi un travail à revoir nos modes de décision, par exemple, on met de plus en plus en avant le jugement majoritaire, par exemple, pour les élections. Est-ce que ça, c'est un outil qui permet aussi d'être un plus proche de l'expression de la volonté ?

Dominique Rousseau : Oui, absolument, absolument. Je pense qu'il y a aussi le temps. Il y a le jugement majoritaire, qui arrive, à comment dire, une position moyenne. Mais il y a aussi surtout le temps. Je pense que la démocratie, c'est le temps long, c'est à dire, est-ce que sur la fin de vie, est-ce qu'il faut voter une loi pour la fin de vie, ça ne se décide pas au doigt mouillé, ça ne se décide pas comme ça en 5 minutes. Donc, il faut que ça mûrisse. Donc, je pense qu'avant le vote, il faut qu'il y ait un temps et c'est ça la délibération, un temps long.

La démocratie, c'est la durée, c'est la temporalité.

Et c'est un peu contradictoire avec le système libéral qui impose d'aller toujours très vite. Mais je pense qu'il faut qu'on réapprenne à nous, les citoyens, qu'une bonne décision, c'est une décision qui a été délibérée et donc on met du temps et c'est une des raisons pour lesquelles je pense que cette absence de temps explique aujourd'hui la crise de confiance. Comme on veut prendre des décisions rapidement, en urgence, en urgence, l'urgence est partout, actuellement.

Donc on veut prendre des décisions vite.

Résultat, nous, on ne sait pas comment elles ont été prises, on ne sait pas par qui, on ne sait pas... Elles nous tombent dessus, et on n'a pas été associés. Résultat on ne les écoute pas. Donc, je pense que ce n'est pas parce qu'on est en urgence qu'il faut zapper le temps long de la délibération, qui est au principe une décision bonne, bonne au sens d'Aristote.

Question : On a une dernière question puis, après, on conclura ce temps.

J'ai une question parce que vous parliez tout à l'heure du fait que les citoyens à l'heure actuelle... Les citoyens ? À l'heure actuelle, on a un problème avec les institutions en général.

Moi, j'ai une question : est-ce que ce ne serait pas, peut-être, plus pratique de faire plus de campagnes de sensibilisation, de communication avec des citoyens pour, justement, leur rappeler l'importance des institutions ? Et quel est le rôle des institutions ? Parce qu'à l'heure actuelle, par exemple, je vais prendre mon exemple, même ayant fait des études en communication politique, j'avoue que je trouve que c'est un petit peu tabou et que les institutions, on ne sait pas au quotidien, on ne sait pas quoi faire. On sait, mais sans savoir à quoi sert l'Assemblée nationale, qu'est-ce qu'ils y font ? On a souvent une mauvaise image des députés parce que, justement, on a l'impression qu'ils ne font rien du tout, à l'heure actuelle. Et je pense que pour changer, il faudrait déjà que les gens trouvent l'importance d'avoir un représentant, je pense que ce serait important d'avoir déjà conscience de qu'est-ce qu'ils font, en fait, pour les citoyens.

Dominique Rousseau : Oui, bien sûr, ce n'est pas un constitutionnaliste qui vous dira le contraire. Il faut effectivement qu'on fasse de la pédagogie. Je dirais plutôt pour apprendre ou pour prendre conscience de l'importance des institutions, je crois que le problème actuel, si vous voulez, c'est que les institutions actuelles sont déconnectées avec la société.

Les institutions, avec lesquelles on vit, elles ont été inventées au 19ème siècle. Il y a une comparaison que je prends souvent, qui est triviale et qui dit tout. Au 19e siècle ou même au début du 20ème, quand un député de Marseille quittait Paris pour aller à Marseille, c'est lui qui donnait aux Marseillais les informations sur ce qui se passe. Aujourd'hui, quand un député quitte Paris, il arrive à Marseille et ce sont les habitants de Marseille qui lui disent : "tiens, tu sais ce qui s'est passé depuis que tu es parti de Paris ?" Autrement dit, aujourd'hui, l'Assemblée nationale n'est plus connectée à la réalité de la société. Et d'où le fait que les citoyens s'en détachent.

Parce que, justement, ce ne sont pas leurs institutions, leurs institutions.

Que vous vouliez ou non, elle porte son nom. L'Assemblée nationale n'est pas le lieu des citoyens, c'est l'Assemblée de la nation.

Le député, il n'est pas élu de la circonscription, mais il est élu dans la circonscription.

Ce qui fait que l'Assemblée, elle, représente la nation, c'est à dire un être abstrait. La nation, c'est un concept. C'est comme le chien, le chien, ça n'existe pas. Le chien, c'est un concept, ce qui existe, c'est le teckel, le chien-loup, le machin. Mais le chien, c'est un concept. La nation, c'est un concept, ça n'existe pas la nation réellement.

Donc, nous, on n'a pas d'assemblée, nous, les collectivités locales, elles ont leur assemblée, c'est le Sénat. La nation, elle a son assemblée, c'est l'Assemblée nationale. Mais les citoyens, quelle est leur assemblée ? Donc, à partir du moment où ils n'ont pas d'assemblée, Rosanvallon parle de parlement des invisibles. À partir du moment où les invisibles n'ont pas leur assemblée, pourquoi voulez-vous qu'on se passionne, qu'on tombe amoureux pour l'Assemblée nationale alors que ce n'est pas notre institution ?

En revanche, ce qui est important, je crois, c'est qu'on ne pourra pas construire une démocratie, même continue, sans institutions.

À charge pour nous d'inventer, par exemple, les assemblées primaires.

À charge pour nous d'inventer les institutions des citoyens. Puisque ce seront les institutions des citoyens, ils se reconnaîtront dans leurs institutions et à ce moment-là, ils connecteront.

Quitterie de Villepin : Très belle conclusion merci beaucoup à Dominique Rousseau. Merci beaucoup d'avoir éclairé nos travaux. Je ne sais pas si on ne repart pas avec plus de questions que de réponses, mais c'est le principe de ces huit mois, finalement, d'allers-retours entre la théorie et des éclairages sur les missions possibles de cette assemblée locale.

Là, ce qu'on retient, c'est qu'elle pourrait vraiment être complètement liée aux missions habituelles et finalement, sans faire de choix. Mais aussi compter sur... ne pas choisir des mécanismes qui, quoi, comment ? Mais peut être tout le monde serait invité, les habitants et les habitants. On ne sait pas encore sous quelle forme.

Du coup, ça nécessiterait peut-être du volontariat, des personnes qui viendraient. Peut-être ce ne serait pas ouvrir des Zoom ou 72 000, ce serait ouvrir des portes, et puis voir au fur et à mesure, voilà, de l'envie. On est dans un climat de défiance immense. Donc, du coup, ce n'est peut-être pas la baguette magique qui dira voilà, on va monter cette assemblée locale, mais peut être qu'elle va se construire aussi au fur et à mesure et qu'on se posera les questions pratiques et techniques au fur et à mesure.

Mais en tout cas, d'ouvrir les portes.

Je pense qu'il était important de rappeler, notamment vos petites blagues et piques c'est aussi qu'ici, on est conscientes et conscients, du rôle qu'on a à jouer dans l'évolution de la démocratie. Vous l'avez dit voilà, ça a été construit il y a très, très longtemps et on a longtemps pensé que c'était fini, en fait.

Or, la démocratie est un idéal. Ça n'est pas un concept pour le coup, un idéal.

Et un idéal, c'est quelque chose qui est vivant et qui, manque justement aujourd'hui de vivant. Là, où on est un peu coincé, c'est que les citoyens et les citoyennes sont frustrés et ne veulent pas s'intéresser parce qu'ils n'ont pas d'impact sur la décision politique.

Mais ce qui est extrêmement grave, c'est que les parlementaires avec lesquels on discute depuis des mois ou des années, pour certaines et certains, elles aussi, subissent un système institutionnel. On voit un grand désespoir aussi, un grand malheur. L'impression de ne servir à rien à l'Assemblée nationale, l'impression d'être compressée par le temps, encore une fois 300 morts par an, des délais intenable.

Voilà.

Donc, il me semble aussi qu'il y a une réflexion à avoir vis à vis de l'exécutif même et peut être un plaidoyer à apporter dans la campagne. Peut-être que le prochain mandat à l'Assemblée, pour commencer par une grande grève des parlementaires qui disent non, on ne veut pas travailler dans ces conditions.

C'est assez impressionnant de voir comme ils acceptent de se faire maltraiter et quand on est méprisé, y compris par l'exécutif, et du coup, que sur le terrain, ça se passe très mal, l'expérience du mandat est vraiment difficile.

Dominique Rousseau : D'autant qu'ils ont plus de mandats locaux maintenant. Et voilà. Avant, on les méprisait, mais au moins, ils pouvaient se rattraper parce qu'ils étaient maires ou présidents de conseil général. Là, comme il n'y a plus de cumul des mandats, ils ne servent à rien. Et il y a beaucoup de députés qui ne veulent pas se représenter.

Quitterie de Villepin : Exactement. Et donc, c'est un peu fou de faire campagne aujourd'hui pour dire oui, on aimerait rentrer à l'Assemblée nationale, ça paraît vain, à l'époque. Les lois, effective-

ment, elles ne se décident pas à l'Assemblée nationale, elles sont décidées dans les ministères, au gouvernement. Elles arrivent là dans des conditions vraiment précipitées et pas terribles. Le temps du travail ne se fait pas. Voilà, donc c'est aussi tout ça qu'on doit avoir en tête.

C'est le réel du poids de l'assemblée, le réel d'un siège à l'Assemblée nationale. Et pour autant, cette Assemblée nationale, c'est la maison des citoyennes et des citoyens. C'est en fait notre maison commune, la fabrique de la loi. C'est elle qui régit nos vies, nos liens à tous, ce qui nous permet de vivre ensemble.

Et donc, merci d'avoir apporté cette contribution et ces éclairages aujourd'hui.

Dominique Rousseau : Merci à vous, merci de votre invitation. Merci, merci.

RETRANSCRIPTIONS AUDITION ARMEL LE COZ – 13 JANVIER 2022

Quitterie de Villepin : Bienvenue à toutes et à tous. On avait envie d'abord de vous souhaiter tous nos vœux pour cette année 2022, qui va être très riche, qui va être de grande intensité, une grande année d'intensité électorale, d'intensité politique.

Ce qu'on peut souhaiter pour 2022, c'est plus d'innovation démocratique, plus de dispositifs qui réparent, renouent le lien entre les habitants, les habitants et leurs élus, la place des citoyennes et des citoyens dans les décisions qui les concernent en premier lieu.

Nous sommes dans le cadre, de cette soirée, Tout comprendre aux assemblées citoyennes, dans le cadre de la campagne législative que je porte dans les 5e, 6e et 7e arrondissement de Paris.

Depuis quelques mois, nous travaillons avec une équipe de passionnés des innovations démocratiques, mais aussi des habitantes et des habitants pour construire l'Assemblée locale délibérative dont nous rêvons, qui associerait les habitants, les habitantes, aux délibérations sur les lois qui les concernent. C'est un vaste projet qui nécessite beaucoup de temps, de réflexion, de formation aussi.

On a eu la chance de recevoir Dominique Rousseau, qui a théorisé la démocratie continue. On a reçu aussi Delphine Bagarry, député des Hautes Alpes qui nous a mis dans le bain de comment fonctionnait l'Assemblée nationale aujourd'hui.

Et donc, toute la question, c'est comment est-ce qu'on fait pour faire de la délibération à l'Assemblée nationale alors que la délibération elle-même au sein de l'Assemblée ne fonctionne pas tellement avec ses 300 lois par an, les procédures accélérées ?

Même les députés ont du mal à suivre le rythme.

Et donc, à l'intérieur de ça, comment est-ce qu'on va faire pour pouvoir mettre en œuvre, mettre en place une Assemblée locale délibérative ? C'est tout l'objet de notre travail jusqu'aux élections législatives. Merci Armel, d'être là parmi nous ce soir.

Ce soir, c'est Manuel et Hanieh qui vont animer la soirée et donc je vais vous passer la main et j'interviendrai certainement Armel pour te poser des questions et préciser certaines choses ou rebondir. Merci à toi, en tout cas. Manuel, je te passe la main.

Manuel Ibanez : Bonjour à toutes et à tous, bonjour Armel. Tu es co-fondateur de Démocratie ouverte, tu as une vue d'ensemble, tu as sûrement une vue de sur de nombreuses initiatives démocratiques qui se font en France et ailleurs. Et c'est pour ça qu'on souhaiterait te poser quelques questions pour alimenter cette idée d'une Assemblée locale délibérative liée à un poste de député, mais aussi pour voir comment fonctionnent des assemblées citoyennes qui ont été mises en place.

Et, peut-être, la première question qu'on pourrait te poser, ce serait est-ce que tu pourrais nous citer un petit peu quelques exemples d'assemblées citoyennes sur lesquelles tu as pu prendre part ou dont tu as eu connaissance et dans quel contexte ça a pu se construire ?

Armel Le Coz : Merci, bonsoir Quitterie, merci beaucoup pour l'invitation. Bonsoir Hanieh, bonsoir Manuel et bonsoir à toutes celles et ceux qui nous écoutent ou regardent.

Déjà, la bonne nouvelle, c'est que je vais être incapable de citer toutes les initiatives d'assemblées citoyennes tellement il y en a qui naissent presque tous les jours depuis probablement la Convention citoyenne pour le climat, à l'échelle nationale en France, qui a un peu fait une forme de précédent et qui a donné envie, qui a mis sous le feu des projecteurs, ce type d'exercice de ce qu'on appelle la démocratie délibérative qui existe en fait depuis les années 60.

C'est loin d'être nouveau.

Et donc, ça a été pratiqué sous différentes formes et sous différents noms, notamment, on a appelé les mini publics, on a appelé aussi des conventions de citoyens, des conférences de consensus, etc...

Chaque fois, il y a des subtilités dans la manière dont peuvent fonctionner ces différents dispositifs. Mais à chaque fois, il y a aussi des grands principes qui sont les mêmes qui sont que, on a un tirage au sort d'un petit nombre, voire d'un grand nombre de citoyens. Mais quand je dis grand, ça va jusqu'à 100, 150, rarement beaucoup plus. Donc, ça reste une proportion relativement faible de toute la population qui est invitée à participer par le tirage au sort.

Et à chaque fois, ces citoyens rentrent dans un processus délibératif, c'est à dire un processus où on prend le temps de construire une opinion collective qu'on va ensuite soit remettre à des décideurs qui sont les commanditaires de la proposition.

Soit, et c'est peut-être un peu ce qui est nouveau aussi depuis deux ou trois ans, avoir un lien plus direct à la décision. C'est ce qu'on a essayé de faire avec la Convention citoyenne pour le climat avoir un lien plus direct à la décision. Et donc pour répondre à la question d'exemples de choses qui sont en train de se passer, en ce moment même, à Poitiers, il y a une convention citoyenne qui est en train d'être construite par les habitants tirés au sort. C'est une assemblée de préfiguration de l'assemblée citoyenne de Poitiers. Il y en a eu pendant le COVID sur le sujet du COVID et la gestion de la crise sanitaire.

Je pense à Grenoble et à Nantes, par exemple. La métropole de Grenoble est en train de lancer quelque chose qu'ils appellent aussi une convention citoyenne. Après, il faut faire attention à regarder un peu, à soulever le capot parce que parfois, le terme de convention citoyenne ou d'assemblée citoyenne étant un peu à la mode, il y a des collectivités qui l'utilisent à plus ou moins bon escient. Donc voilà.

Mais il y a des choses intéressantes qui se sont faites aussi à Nancy. Il y a des Régions qui se sont mises aussi à faire ça. Je pense à la région Occitanie. Là, en ce moment, avec le labo de démocratie ouverte, on travaille sur la question de l'implication des jeunes et des générations futures dans une convention citoyenne organisée par un établissement public territorial qui s'appelle Est ensemble et qui regroupe huit villes de l'Ouest parisien Montreuil, Bobigny, Romainville, Les Lilas, etc. Voilà donc, voilà quelques exemples. Je crois que Rouen vient de lancer sa convention citoyenne aussi.

Et donc, ça fourmille en fait d'assemblées citoyennes.

Peut-être, et là, on est à l'échelle française, sur plutôt des collectivités qui sont des mairies, des métropoles, etc. Mais il y a aussi pas mal de plus petites collectivités qui mettent en place des exercices de démocratie délibérative ou en tout cas, des exercices dans lesquels il y a du tirage au sort et un vrai processus de démocratie, de construction.

Et puis, à l'international aussi, ça bouge pas mal. Je pense qu'en France, on fait plutôt partie des pays assez dynamiques sur le sujet. Mais il y a d'autres pays qui utilisent beaucoup ces dispositifs de démocratie délibérative.

Je vous renvoie vers un document qui a été produit par l'OCDE. Là, j'ai la version anglaise sous les yeux et je vais la mettre dans le chat. Mais je pense, il me semble qu'elle existe aussi en français, qui fait une étude de tout un tas de dispositifs délibératifs, donc type assemblée citoyenne, à travers le monde et qui en étudie, je crois, presque 80 ou quelque chose comme ça.

J'ai peur de me tromper sur le nombre, mais qui en étudie un grand nombre et qui parle de vague délibérative. Et donc voilà, on s'inscrit vraiment dans ce contexte-là.

Et peut-être une autre référence que je vous partage aussi, c'est un livre de Loïc Blondiaux, qui est un enseignant chercheur, professeur à Paris 1, sur ces sujets là et qui a écrit un bouquin qui s'appelle la vague délibérative, non, le tournant délibératif et qui témoigne aussi de ce dynamisme-là.

Manuel Ibanez : D'accord, merci beaucoup. Et si on zoome un petit peu plus sur la question de comment se composent ces assemblées dont tu nous as dit que l'une des caractéristiques était souvent le choix du tirage au sort ? Mais est-ce que c'est des petits groupes, des grands groupes ? Est-ce que les élus ont une place ou pas ?

Quelle est la place d'experts dans le sujet ? Est-ce qu'il y a différents formats qui ont été choisis ou expérimentés et comment tu les analyserais ?

Armel Le Coz : Alors, il y a plein de choses qui ont été expérimentées, il faut bien voir que dans le terme générique d'assemblées citoyennes, on peut faire rentrer beaucoup de choses différentes avec du coup des compositions différentes.

Très clairement, c'est assez peu intéressant en termes d'effet d'avoir des assemblées qui sont composées de citoyens volontaires, c'est à dire des personnes qui s'inscriraient sur une liste de volontaires et derrière qui seraient soit choisis, soit tirés au sort, parce qu'on reproduit un biais classique de tout un tas de démarches participatives qui est que, c'est toujours les mêmes.

Nous, on les appelle les TLM, comme toujours les mêmes qui participent parce qu'ils se sentent autorisés à participer. Et comme par hasard, c'est souvent plutôt des hommes plutôt jeunes retraités, catégories socioprofessionnelles supérieures et un peu grisonnants.

Et donc, heureusement que ces personnes là s'impliquent de temps en temps, ou souvent.

Mais nous, l'intérêt d'une assemblée citoyenne, c'est d'aller chercher une diversité, d'avoir un peu une photographie en miniature de la population d'un territoire.

Et donc, pour ça, le plus intéressant, et ce qui est pratiqué dans la plupart des assemblées citoyennes, c'est d'avoir un tirage au sort aléatoire, dans l'idéal, sur tous les habitants du territoire, en incluant aussi, d'ailleurs, pourquoi pas, des jeunes qui ne sont pas encore majeurs.

Par exemple, pour la Convention citoyenne pour le climat, c'était des jeunes à partir de 16 ans. Sur d'autres, on peut même faire participer des enfants. Là, j'ai expliqué tout à l'heure que l'on fait participer des jeunes à partir de 11, 12 ans, à côté de la convention citoyenne d'Est ensemble, donc, on teste aussi le fait de faire participer les générations futures et d'avoir des jeunes qui parlent au nom des générations futures.

Dans la composition, très important d'avoir des citoyens tirés au sort sur l'ensemble des habitants du territoire et d'avoir des critères de pondération, pour être sûr d'avoir déjà une parité, d'avoir des jeunes, des vieux, des habitants des différents quartiers d'un territoire ou des différents espaces d'un territoire, de faire aussi une pondération en fonction des catégories socioprofessionnelles, d'être sûr d'avoir à peu près le même niveau de non-diplômés que ce qui existe sur le territoire voire même, pourquoi pas, de surpondérer.

Typiquement, si on veut s'adresser aux générations futures, on peut surpondérer un peu le nombre de jeunes par rapport au nombre de moins jeunes. Et donc tout ça, il y a des techniques pour, d'une part, réaliser du tirage au sort, d'autre part, avoir des critères de pondération.

Et après, en termes de nombre, c'est assez variable. En fait, on peut avoir une bonne qualité de travail et de délibération à partir d'un groupe de 8 ou 10 personnes. Mais évidemment, moins on est nombreux et plus on va perdre en diversité. Donc à chaque fois, c'est un curseur à placer au bon endroit en fonction des moyens qu'on a pour animer l'assemblée. Parce qu'en fait, évidemment, animer une assemblée avec 150 personnes ou avec 20 personnes, ça va demander des moyens très différents en termes de salle, de nombre de facilitateurs, de tout un tas d'aspects et donc une bonne qualité délibérative peut exister avec un petit nombre de personnes. Ce qui est recommandé quand même, en général, c'est d'avoir au moins une quinzaine de personnes,

une vingtaine de personnes. Et puis, c'est ce que je disais tout à l'heure, ça peut aller jusqu'à 100, 150. Ça peut même aller jusqu'à 1000.

Je pense au G1000 en Belgique, qui est aussi une démarche qui a été assez fondatrice sur la question des assemblées citoyennes, où là, l'enjeu, c'était de réunir 1000 personnes, 1000 citoyens belges.

Ce n'est pas possible, de le faire sur trop de temps, donc ils se sont réunis sur un temps relativement limité, là où une des caractéristiques des assemblées citoyennes, c'est aussi de prendre le temps de débattre et donc de faire revenir les gens.

Manuel Ibanez : Et donc, là aussi, ce sont des choix à faire. Et du coup, la place des décideurs, des élus, il y a aussi des choix différents qui ont été faits ?

Armel Le Coz : Oui, tout à fait. En fait, on a différentes modalités. Soit on a des assemblées qui sont 100% citoyennes, c'est à dire avec que des citoyens non élus. Évidemment, les élus sont des citoyens aussi, mais avec une caractéristique particulière. Soit, on peut avoir des assemblées mixtes.

Je pense à des assemblées qui ont eu lieu en Irlande, par exemple, qui ont débouché sur le mariage pour tous, l'autorisation de l'avortement et donc des changements sociétaux quand même assez forts dans une société qui était relativement conservatrice sur ces sujets-là. Et un contexte politique où les hommes politiques voulaient pas prendre ce risque, qu'ils considéraient, eux, comme un risque politique et donc, ils sont passés par une logique d'assemblée citoyenne mixte. Il y en a eu plusieurs en réalité, une non-mixte et une autre mixte, mais l'assemblée finale, elle mixait des citoyens non élus et des élus du Parlement qui, du coup, ont travaillé ensemble.

Ça peut être assez intéressant, nous, ce qu'on teste là, à Poitiers, dans l'assemblée de préfiguration, c'est justement une assemblée mixte dans laquelle il y a et des élus et des agents et des citoyens, avec quand même une majorité de citoyens pour une question d'équilibre.

Et surtout, c'est très important dans ce cas-là d'avoir une facilitation et une animation très professionnelles, des garants... Et en gros, des garanties que les élus ne peuvent pas reprendre la main et profiter d'une forme d'avantage naturelle du fait d'être plus habitués de la chose politique, d'être peut-être plus experts aussi des questions qui vont être traitées pour prendre la main sur l'assemblée et parfois en fonction du contexte, à une échelle locale, sur des sujets relativement peu politisés, ça peut très bien fonctionner.

Peut-être qu'à une échelle nationale, ça peut être plus compliqué d'avoir une mixité et de mettre sur le même niveau des élus et des non-élus. Par contre, ce qui est tout à fait possible et imaginable, c'est d'avoir une assemblée avec 100% de citoyens non élus, mais d'avoir des relations bien construites et bien imaginées avec par exemple l'Assemblée nationale ou avec des corps

constitués, avec le Conseil économique, social et environnemental et des représentants, du coup, de la société civile, avec des représentants de l'administration, etc.

Donc, ce n'est pas parce qu'on a une assemblée 100% citoyenne qu'elle travaille dans son coin, en chambre, sans être en relation même, pourquoi pas, en relation très régulière avec des élus ou avec des techniciens qui peuvent nourrir son travail et qui laissent quand même le dernier mot et la réalité du travail aux citoyens eux-mêmes.

Manuel Ibanez : D'accord. Et du coup, peut-être une autre question, en tout cas que nous on a pu se poser, c'est la question de quelles missions, quels mandats peut avoir l'assemblée ? Donc, j'imagine que ça peut être assez divers, mais aussi comment ça se construit cette définition des missions que va porter l'assemblée citoyenne ? Est-ce que tu as aussi des exemples un peu qui pourraient nous nourrir là-dessus ?

Armel Le Coz : Oui, alors, c'est vraiment une question essentielle parce qu'une assemblée citoyenne, c'est quand même beaucoup d'énergie, souvent beaucoup d'argent, de temps, et donc c'est relativement inefficace, voire contreproductif de déclencher une assemblée sur un sujet qui serait trop minime, qui n'aurait pas une importance réelle. Et donc les assemblées citoyennes, c'est intéressant de vraiment les déclencher sur un sujet relativement ambitieux avec un mandat. Ce qu'on appelle le mandat, c'est un peu la commande qu'on fait à l'assemblée citoyenne, qui soit a un mandat avec de l'ambition. Donc ça, c'est un des éléments importants de la rédaction du mandat. Ensuite, un autre élément important, c'est d'avoir une commande assez claire et compréhensible par les citoyens, donc un sujet qui, potentiellement, n'est pas trop technique, ou, en tout cas, a une approche qui n'est pas trop technique, même si derrière, on peut rentrer dans la technique.

Mais, faire une assemblée citoyenne sur une question très technique n'aurait pas forcément beaucoup de sens. Souvent, elles ont été pratiquées, par contre, sur des questions sur lesquelles il y avait une vraie controverse scientifique.

Typiquement, il y a eu des assemblées citoyennes sous forme de jury citoyen sur la question de la vaccination, par exemple, sur la question des OGM, sur la question de l'enfouissement des déchets nucléaires, sur des sujets de société, sur lesquels les scientifiques ne sont pas forcément tous d'accord et sur lesquels il y a une forme de controverse scientifique.

Et à ce moment-là, qui de mieux que des citoyens pour écouter les scientifiques qui disent A, écouter ceux qui disent B, écouter ceux qui disent C, et à un moment, débattre, se construire une opinion et trancher ? Et donc, ça peut être des sujets assez intéressants. Après, il y a un vrai sujet, mais on en reparlera, peut être que le lien à la décision, c'est à dire avoir un mandat sur lequel il est très clair de ce qui va être fait du travail des citoyens. Est-ce que ça va être quelque chose qui est juste pour éclairer la décision d'élus, ce qui souvent est un peu faible et un peu dommage. Est-ce qu'il y a une promesse de reprendre, je vais reprendre une expression qui a beaucoup fait parler pendant la convention citoyenne, mais le sans filtre, de reprendre sans

filtre des propositions et de les passer telles quelles devant une assemblée délibérante ? Est-ce qu'il y a une logique de faire le lien entre de la démocratie délibérative, donc des assemblées citoyennes, et de la démocratie directe via le référendum ? Moi, je suis assez convaincu que ça peut être très puissant de relier des assemblées citoyennes à des logiques de référendum. Et donc, le lien à la décision est aussi important. Et puis après, c'est aussi important de ne pas faire de fausses promesses et donc d'avoir un sujet d'assemblée citoyenne qui corresponde aux compétences et donc aux leviers et aux pouvoirs réels de celui qui la déclenche.

Typiquement, une mairie si elle fait une assemblée citoyenne sur les programmes de l'Éducation nationale. En fait, les programmes de l'Éducation nationale, ils sont faits à une échelle nationale en France par un ministère, etc. Et donc, la mairie ne pourra pas y changer grand-chose et donc ça n'aurait pas de sens de faire une assemblée citoyenne sur un sujet comme celui-là. Bon, là, ça peut paraître évident, mais en fait, les compétences, c'est une espèce de millefeuille, de truc compliqué et donc parfois la collectivité ou l'instance qui lance une assemblée citoyenne n'a pas forcément tous les leviers. Et donc, c'est quand même important de border le sujet aussi pour s'assurer d'avoir suffisamment de leviers derrière par rapport à ce que diront les citoyens.

Manuel Ibanez : D'accord, et comment tu définirais ce que c'est que la délibération ?

Qu'est-ce qu'ils font en fait dans cette assemblée-là ? C'est quoi les étapes ?

Armel Le Coz : C'est un mot un peu compliqué, la délibération, parce que, en fait, c'est un mot qui est utilisé dans les collectivités locales pour parler d'une décision. Dans une collectivité locale, on dit une délib ou une délibération et en fait, là, on ne parle pas du tout de la même chose.

Et quand on parle d'assemblée délibérative, c'est en fait un terme pour dire une assemblée qui est une assemblée de construction qui prend le temps de construire l'objet de la décision. Et donc les phases par lesquelles ça passe, c'est d'une part, une fois qu'on a réuni le panel, le groupe de citoyens.

D'abord, il y a souvent quelque chose qui permet au groupe de se connaître, d'être en confiance parce que la confiance est essentielle dans le fonctionnement d'une assemblée comme celle-là. Ensuite, il y a une phase d'information, où on vient vraiment apporter de l'information la plus objective possible, la plus chiffrée possible, la plus argumentée possible, des données probantes pour vraiment nourrir les citoyens du sujet. Parce que souvent, les citoyens qui sont tirés au sort, les personnes sont très peu connaisseuses du sujet. Tant mieux parce que c'est ça qu'on leur demande, c'est d'être dans une forme de nouveauté par rapport au sujet et de ne pas avoir une opinion déjà forgée sur le sujet.

Et donc, on vient les nourrir.

Par exemple, si je prends l'exemple de la Convention citoyenne pour le climat, ça a été des experts du GIEC, Valérie Masson-Delmotte, qui est venue expliquer les chiffres du dernier rapport du GIEC. Où en est la situation ? Et donc c'est les citoyens qui, comme ça, prennent de l'information sur le sujet.

Ensuite, il y a un temps de formation, aussi qui va souvent avec, une formation sur le sujet qui est débattu, mais aussi une formation qui peut apporter des éléments pour que les citoyens débattent entre eux, sachent prendre la parole et soient à l'aise pour prendre la parole, puissent construire et imaginer des solutions, etc. Il y a une partie information, formation, ça c'est la première grosse partie.

Ensuite, il y a une partie qui est plus de l'ordre de la construction et du débat autour de solutions. Et donc, là, c'est vraiment un temps qui est plutôt dédié. Alors, soit avec de la créativité pour venir mixer des solutions de personnes qu'on aurait auditionnées en amont, soit pour imaginer des nouvelles solutions, soit pour commencer à débattre et à prioriser des solutions, en disant : telle solution me semble plus intéressante que telle autre, etc. ; à apporter aussi de la critérisation à apporter des critères en disant : si on regarde telle proposition, selon quels critères, peut-être qu'on voit que ça ne sert à rien de la garder parce que telle autre répond beaucoup mieux au sujet ou à la question. Tout un temps de débat.

Et puis, ensuite, on arrive sur un temps de formalisation de solutions, c'est-à-dire que le débat nous amène à garder certains scénarios, à en retirer d'autres.

Et ensuite, il y a un temps d'écriture, potentiellement d'un avis et puis du vote ou de choix final d'une solution. Et donc, ça, c'est la dernière phase qui peut aller jusqu'à l'écriture potentiellement de loi ou l'écriture d'une délibération justement, si on est à l'échelle d'une collectivité locale ou d'un projet ou d'une proposition de loi.

Et donc, là, il peut y avoir aussi des experts qui aident techniquement à rédiger les textes de la bonne manière, mais qui, à chaque fois, doivent être des experts contradictoires, qui ne sont pas forcément d'accord les uns avec les autres pour s'assurer que à cet endroit-là, il n'y ait pas de biais méthodologique et que les citoyens ne soient pas orientés.

Globalement, c'est quelque chose qui est vrai pour l'ensemble de la démarche. C'est s'assurer que, quand il y a de l'expertise qui est apportée, que cette expertise soit la plus équilibrée possible et avec des gens qui ont des opinions différentes et ceux qui s'assurent de ça, ce sont les organisateurs.

Et donc soit un comité de pilotage ou un comité de gouvernance, ça peut avoir plusieurs noms, mais des organisateurs qui eux-mêmes ne sont pas forcément d'accord, n'ont pas forcément les mêmes intérêts par rapport au sujet. Et donc vont s'assurer que s'il y a l'expert bidule qui vient et que l'autre expert machin qui ne dit pas la même chose qui vienne aussi.

Manuel Ibanez : Et du coup, j'imagine que tout ça, ça a des temporalités, alors peut être, selon les assemblées, il y a des temporalités différentes. Et aussi quelle régularité, quelle régularité est possible pour rassembler des citoyens qui ne sont pas du tout professionnels de la chose ? Donc, quels ont été les différentes options qui ont été prises ?

Armel Le Coz : Souvent, en fait, les citoyens ils viennent en plus de leur boulot, etc. Donc, souvent, ce sont des choses qui se passent le week-end parce que les citoyens n'ont pas à une espèce de congé citoyen. Nous, on milite pour qu'il puisse y avoir une forme de congé citoyen qui permette à des citoyens de prendre ce temps pour l'intérêt général ou avoir un peu le même système que les jurés d'assises dans la justice ou en fait... D'une part, une fois qu'on est tiré au sort, on n'a pas le droit de refuser, sauf gros sujet et surtout que l'on soit libéré de son emploi sur ce temps-là et qu'on soit rétribué pour le faire.

Mais là, aujourd'hui, ce statut de citoyen participant n'existe pas et donc on bricole pour essayer de trouver du temps et donc les gens prennent sur leur temps de famille, prennent sur leur temps de loisir souvent.

Et donc c'est plutôt le week-end que ça se passe. Et donc, en général, il y a au moins trois, et puis, ça peut être 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 week-ends et il ne faut pas que ça soit tous les week-ends, sinon c'est impossible, surtout qu'il peut y avoir du travail qui est réalisé entre les sessions. Et donc, un bon rythme, en général, c'est d'attendre... de faire un week-end sur sur 3 ou 4, un week-end par mois, quelque chose comme ça, ça, c'est quelque chose qui est relativement souvent pratiqué. Après, il n'y a pas de règle. Encore une fois, tout ça est aussi très expérimental. Il y a beaucoup de choses qui se testent, qui s'améliorent au fur et à mesure. Et donc, il n'y a pas de règle qui dit ça doit être le week-end et ça doit être espacé de tant. Mais dans la pratique et dans ce qu'on observe, qui marche bien, c'est plutôt de faire ça comme ça.

Hanieh Hadizadeh : Une question de Bruno Vinay sur le chat, qui dit qui a le droit de déclencher une assemblée citoyenne ? Quel process ? Et si je résume un peu ce que tu as dit, c'est de dire je donne un mandat à une assemblée citoyenne, je la déclenche parce que moi-même, j'ai la capacité de prendre des décisions. Je suis une collectivité, je suis un maire, je suis une instance qui va pouvoir sur cette assemblée vraiment baser mon action politique institutionnelle. Et quel process ? J'ai aussi l'impression qu'au-delà du droit, c'est j'ai les moyens de le faire. On avait cette question des ressources qu'on voulait aborder avec Manuel. Tu disais que ça coûtait cher, qu'on ne pouvait pas rétribuer. Enfin, d'où vient l'argent ? Est-ce qu'on peut passer à cette question-là ?

Armel Le Coz : Oui, moi, je commence par saluer Bruno. Et au plaisir, j'espère nous écoute. Tout le monde a le droit en soit tout ce qui n'est pas interdit est autorisé. Et donc qui veut déclenche une assemblée citoyenne. Mais comme tu viens de le dire Hanieh, le sujet, c'est : quel peut être la promesse ? Et donc ceux qui peuvent tenir la promesse de changer la loi, c'est un gouvernement, une Assemblée nationale, les parlementaires et pas beaucoup d'autres personnes.

Mais la société civile peut tout à fait construire et déclencher une assemblée citoyenne avec un processus et une méthodologie très bien construite, mais avec une promesse qui ne sera que de dire : on va essayer de peser sur la décision de telle manière ou de telle autre manière et par la légitimité du processus, et si on réussit à bien le médiatiser, ça peut être un moyen de faire

pression pour quelque chose. Notamment, c'est ce qui a été fait par le G1000.

Le G1000 a été créé à un moment, l'exemple belge dont je parlais tout à l'heure, à un moment où il n'y avait pas de gouvernement en Belgique, ou en tout cas, il a fini son travail à un moment où il n'y avait pas de gouvernement en Belgique.

Et l'idée, c'était justement de nourrir un prochain gouvernement, d'essayer de sortir de cette ornière, de cette situation compliquée. C'est ce qui a été fait aussi en Islande, pendant la crise de 2008. Il y a une toute une assemblée constituante qui a été initiée et à l'origine, qui a été initiée par un mouvement citoyen et puis ensuite qui a été repris, et puis, au final, qui a été trahi. Bref, on pourrait revenir plus en détail sur l'exemple islandais qui est assez intéressant, mais qui est né d'une initiative citoyenne.

Et ce que nous, Démocratie ouverte, on essaye de faire là, dans le cadre des présidentielles et législatives de 2022, on a envie de faire en sorte que les candidats déclenchent dans les 100 premiers jours du mandat, une convention citoyenne sur le sujet de la démocratie et des institutions, de la place des citoyens, des pouvoirs et des contre-pouvoirs.

Mais si on ne réussit pas à convaincre un candidat et qu'il la déclenche pas dans les 100 jours, on réfléchit de manière très sérieuse à construire nous-mêmes une assemblée citoyenne pour faire pression ensuite et dire : regardez ce que cette assemblée citoyenne a construit. Mais on n'a pas le pouvoir de changer la Constitution légalement. Donc, du coup, il ne faut juste pas faire de fausses promesses aux gens qu'on tire au sort.

Et donc sur la deuxième question qui est celle des moyens. C'est en effet quelque chose qui coûte cher d'organiser une assemblée citoyenne bien construite. Ce qui coûte cher, c'est notamment le fait de faire venir, de loger, de louer des salles pour les participants. Et plus on a de participants, plus ça coûte cher. Parce que, évidemment, quelqu'un qui va donner beaucoup de son temps, a minima, il faut le défrayer et payer son billet de train pour qu'il vienne. Donc, quand on est sur une petite échelle d'une mairie, il n'y a pas forcément besoin de ça. Mais quand on est sur des échelles qui commencent à être un peu plus grosses, il y a des billets de train, des nuits d'hôtel, des ceci et des cela, des repas, évidemment. Il y a aussi tout ce qui est le fait de défrayer. Nous, on préconise vraiment de défrayer ces citoyens, comme les jurés d'assises, c'est à dire à peu près 80 euros par jour de travail et de présence. Et quand on fait 80 euros, fois X jours, fois X citoyens, pareil, les frais montent très vite. Et puis après, il y a toute l'animation, c'est à dire que ce qui est essentiel dans une assemblée citoyenne, c'est d'avoir une facilitation et une animation la plus professionnelle et la plus indépendante possible. Et donc, ça aussi, ça se paye. Il y a des cabinets, des agences qui font de la concertation, qui font de la démocratie délibérative, de la participation, de la facilitation. Et c'est leur boulot. Et donc, il faut les payer pour le faire. Voilà dans les principaux frais qui sont afférents à une assemblée citoyenne.

Évidemment, il y a aussi la possibilité d'essayer de le faire avec des bouts de ficelle et de le bricoler. Mais c'est le risque d'avoir une qualité délibérative vraiment dégradée et donc un sérieux de la démarche remis en cause.

Manuel Ibanez : Est-ce que si on reste sur la question des moyens, est-ce que l'utilisation du numérique a été testée ? Qu'est-ce que tu as comme retour là-dessus ?

Armel Le Coz : Ça ouvre un sujet que, moi, je trouve vraiment intéressant et sur lequel les assemblées citoyennes sont encore pas très évoluées, pas très matures, c'est l'articulation entre ce qui va se passer dans le mini public, donc l'assemblée elle-même et le grand public, c'est-à-dire si on est à l'échelle de la France, tous les Français et donc via les médias, etc.

Si on est à l'échelle d'une circonscription, tous les habitants de la circonscription et du coup, dans des choses qui ont été testées mais qui jusque-là ont pas très bien marché, c'est en effet de mettre en place des outils de Civic Tech et donc les plateformes participatives qui permettent à certains moments de venir nourrir l'assemblée citoyenne par des propositions plus largement de citoyens.

Ou quand les citoyens de l'Assemblée citoyenne ont des questions qu'ils voudraient poser à d'autres personnes que des experts, mais de les poser à un plus grand public potentiellement qui puisse les poser sur la plateforme et du coup, avoir des retours, qu'il y ait une forme de dialogue entre ce mini public et ce grand public.

C'est quelque chose sur lequel, pour la convention climat, le comité de gouvernance a décidé de ne pas mettre beaucoup d'énergie là-dessus. Donc, il y a eu une plateforme qui, en fait, a été un peu sous exploitée. C'est un peu dommage, mais là, là-dessus, il y a vraiment des choses à imaginer. C'est en tout cas de manière théorique tout à fait possible de construire une bonne articulation entre ce qui se passe dans le mini public et dans le grand public. Et c'est même vraiment souhaitable. Parce qu'en fait, tout l'intérêt d'une assemblée citoyenne, c'est qu'on a des gens qui vont la plupart du temps changer d'avis ou sur un sujet sur lequel ils n'avaient pas d'avis, se construire un avis et donc ce qu'eux vont vivre dans ce processus-là, si on réussit à le faire vivre aussi à un plus grand public.

En fait, on a un formidable outil d'éducation populaire, on a un formidable outil pour intéresser les gens à la politique. Moi, mon un de mes rêves, un truc que j'aimerais bien tester, c'est en fait d'avoir... Je ne sais pas quelles sont les télé réalités du moment, mais les Loft Story et les Marseillais, je ne sais pas où. Où en gros, on enferme des gens qui n'ont pas grand intérêt à être ensemble autres que parler d'histoires un peu futiles.

Si, on braquait les caméras et on imaginait à peu près les mêmes logiques que ce qui se passe dans la télé réalité, mais sur cet objet assemblée citoyenne avec une vraie dynamique politique, avec des vrais enjeux politiques, etc.

Je pense qu'on peut en faire un objet télévisuel super intéressant et super puissant pour pouvoir être dans cette logique d'éducation populaire. Donc, pour moi, la télé réalité de demain elle devrait s'intéresser et regarder de près les assemblées citoyennes.



Hanieh Hadizadeh : Ça rejoint les questions qu'il y a en ligne de dire est-ce qu'il y a des formes hybrides, est-ce qu'il y a des formes en ligne. J'ai l'impression qu'aujourd'hui, non, mais tout reste à inventer, c'est un champ des possibles. Et il y a une autre question également qui dit est-ce que, toi, tu as connaissance d'une assemblée qui serait... Est-ce qu'elles ne sont que temporaires ? Ou est-ce qu'il existe des assemblées citoyennes permanentes en face des assemblées officielles. Est-ce que tu en connais ? Est-ce que ça peut être aussi quelque chose qui pourrait être imaginé ?

Armel Le Coz : Ça peut être un modèle aussi d'avoir des assemblées permanentes. Moi, je trouve ça potentiellement assez risqué et dommage, parce que l'intérêt d'une assemblée citoyenne, c'est aussi d'avoir des gens qui ne sont pas acculturés à une logique de fonctionnement institutionnel et politique qui, du coup, ne sont pas dans le rapport de force, mais sont beaucoup plus ouverts à de la co-construction et à de l'intelligence collective. Et en fait, on l'a vu même dans beaucoup d'assemblées citoyennes, les citoyens ressortent très différents, après l'assemblée citoyenne.

Et tant mieux parce qu'en fait, souvent, ils ressortent très formés, très acculturés. Mais ils ressortent aussi parfois aguerris à des logiques de rapports de force, à des logiques de prise de pouvoir d'une manière ou d'une autre, etc. Et donc, le renouvellement est assez important. On voit que sur les formes d'engagement, ce qui ne marche pas très bien, par exemple dans les instances participatives comme des conseils de quartier, des conseils citoyens, des conseils de jeunes, etc. C'est qu'on est appelé sur un temps donné, mais on ne sait pas exactement pour quoi faire et on peut être sollicité sur différents sujets, etc.

Et du coup, c'est un engagement qui n'est pas très défini et qui peut durer longtemps. Et c'est ce genre d'engagement sur lequel beaucoup de gens sont plutôt rebutés à s'inscrire dans ce type de démarche là. Là où, à l'inverse, quand on est sur un objet très précis en disant on vous demande sur cinq week-ends de venir travailler sur telle question très précise, l'engagement est beaucoup plus clair.

Il est fini dans le temps et du coup, il y a beaucoup plus de gens qui répondent oui à ce type d'engagement là, donc les assemblées permanentes ont le risque aussi d'avoir une forme d'esoufflement qu'ont moins des assemblées ponctuelles sur un sujet.

Après, un modèle qui est intéressant, c'est d'hybrider des assemblées avec un petit nombre de citoyens qui sont là sur un temps long et un grand nombre de citoyens qui sont là sur un temps court. Je pense par exemple à ce qu'est en train de construire la mairie de Paris. Je ne sais pas exactement où ils en sont de la construction de leur assemblée citoyenne. Enfin, elle est lancée. Mais j'ai des confusions parfois entre toutes les assemblées.

Mais il me semble qu'à un moment, ils partaient sur une logique d'avoir un petit nombre de citoyens qui est là, sur un temps long, mais qui a pour rôle de déclencher des sujets, en fait, et de dire : tiens sur tel sujet, on va déclencher une assemblée citoyenne plus large et donc, à ce

moment-là, il y a un tirage au sort qui est déclenché et du coup, un groupe est constitué pour répondre à un sujet et une question. Donc, il peut y avoir comme ça des assemblées sur lesquelles les différents collègues, ont des fonctions différentes et des temporalités et des nombres différents.

Hanieh Hadizadeh : Et ça réagit pas mal sur cette question sur le Facebook Live de dire : "mais on pourrait avoir une assemblée permanente avec des participants, des thématiques qui sont renouvelés, la composition peut changer au cours du temps". Ça pourrait aussi être cette hybridation-là.

Armel Le Coz : En effet, c'est peut-être bien de dire ça, parce que l'assemblée peut être permanente, mais avec des renouvellements et un turn over, etc. On peut très bien avoir ce dispositif-là qui qui reste, mais avec des sujets différents. Et à chaque fois qu'on a un sujet on tire au sort des nouvelles personnes et donc ça, c'est tout à fait possible et surtout, je pense assez pertinent parce qu'il y a un sujet aussi, c'est quand on a besoin. On gagne en expérience aussi à chaque fois et les personnes qui animent, qui facilitent, mais aussi les commanditaires, etc. Et au fur et à mesure, les dispositifs sont améliorés. Il faut pouvoir capitaliser sur cette expérience et donc avoir une instance, une chambre dédiée aux assemblées citoyennes, par exemple, peut être une bonne manière de garder la mémoire, la méthodologie, de l'améliorer au fur et à mesure. Là où, si, à chaque fois, on fait du one shot, on risque de perdre tout ça.

Donc, pérennité possible de l'assemblée, mais pas de cumul des mandats ou renouvellement. Mais surtout un mandat qui est attaché à un objet, c'est presque limite une sorte de mandat impératif, au sens où voilà le sujet sur lequel vous avez le mandat et votre mandat est de traiter ce sujet, puis, après, vous n'êtes plus citoyen de cette assemblée citoyenne. Ce n'est qu'une partie du mandat impératif, le mandat impératif il va chercher d'autres choses à d'autres endroits, mais en tout cas, il y a cette logique d'un mandat lié à un sujet et pas lié à une temporalité. Le mandat de député, il est lié à une temporalité et on sait que, a priori, on est à l'Assemblée nationale pour les cinq années du mandat.

Hanieh Hadizadeh : Je le pose ici avant que Manuel, tu poses la prochaine question il y a des questions dans le chat qui s'adressent directement à l'assemblée locale délibérative mise en place par Quitterie et l'équipe dans la deuxième circo, je propose qu'on les garde pour après, sachant, je le redis ici, que ces auditions servent justement à aboutir à la forme, donc on ne pourra peut-être pas y répondre. Mais je trouverais ça intéressant, peut-être dans le temps questions-réponses, si vous êtes d'accord, si Quitterie tu es d'accord pour dire on en est là, cette question on ne sait pas, ça, on sait. Voilà, Manuel, je te laisse la parole.

Manuel Ibanez : Oui, j'avais juste une petite question parce qu'on en a parlé rapidement, tout à l'heure, sur la question de la facilitation. Ces nouveaux rôles que ça demande par rapport à la démocratie qui facilitent justement le fait qu'il va y avoir des délibérations qui vont pouvoir se construire. Qu'est-ce que tu observes ? Comment tu vois un peu cette chose-là ?

Armel Le Coz : Je ne suis pas sûr d'avoir compris la question, je suis désolé, est-ce que tu peux la reformuler ou la répéter ?

Manuel Ibanez : Oui, on voit que, du coup, la facilitation peut avoir particulièrement d'importance. Et c'est assez nouveau, on va dire comme rôle, on va dire, si on regarde à l'Assemblée nationale ou comment ça se fait dans les commissions, il n'y a pas spécialement de facilitateurs. Or, on voit que dans les exemples de ce que tu nous a dit, ça a un rôle important. Donc, on voit comme une sorte d'évolution là-dessus. C'est juste, est-ce que tu avais des choses à dire là-dessus ?

Armel Le Coz : Je ne vais faire que paraphraser ce que tu dis, c'est clairement une autre manière de concevoir la politique et la manière de construire une décision ou l'intérêt général. Clairement, aujourd'hui, avec le système de notre 5ème République telle qu'elle fonctionne, on a des partis politiques qui, du coup, définissent dans leur parti, souvent qui ne sont pas très démocratiques à l'intérieur, une ligne politique sur un sujet.

Est-ce que c'est d'ailleurs très débattu ? Est-ce que c'est vraiment en fonction de l'intérêt général ou en fonction d'autres intérêts ? On peut se poser la question. Et derrière du rapport de force à l'Assemblée nationale ou dans les médias, etc. pour défendre telle ou telle position, telle ou telle ligne. Et donc, globalement, assez peu d'intérêt à ce qui peut se passer et assez peu de surprises sur ce qui va se passer dans ces assemblées-là. Là où la démocratie délibérative et les assemblées citoyennes ont complètement une autre logique de prendre des gens qui ne sont pas avec une opinion déjà construite, qui vont être un peu juge de paix et qui vont trancher. Et donc l'expertise est apportée à un autre endroit. C'est-à-dire qu'on ne demande pas aux citoyens d'être experts ni forcément d'avoir une opinion politique au début sur le sujet. Et cette opinion, ils vont se la construire au fur et à mesure. Et ça, la facilitation permet ça et permet de mobiliser des outils d'intelligence collective, des modes de prise de décision comme la prise de décision par consentement par exemple, des modes de vote, etc. etc. qui vont être très différents et qui vont être adaptés par les animateurs aux besoins et à l'objectif de l'assemblée citoyenne elle-même.

Et donc, en fait, c'est quelque chose qui est beaucoup plus efficace parce que ça crée beaucoup moins de blocages. Il y a une volonté de la part et des animateurs, des facilitateurs, qui restent neutres sur le fond, mais qui peuvent être très créatifs sur la forme, et des citoyens, d'avancer, parce qu'en fait, eux, ils n'ont pas d'agenda politique, ils n'ont pas d'intérêt à ce qu'il n'y ait pas de décisions qui soient prises ou à ce que les choses s'embourbent, etc.

Là où, à l'inverse, quand il y a du jeu électoral, finalement ce n'est pas trop mal que la décision ne se prenne pas, parce qu'on pourra taper dessus par la suite, par exemple. Et donc, du coup, il y a tout un tas de biais liés à la construction de la politique publique qui existent aujourd'hui dans notre système classique et général actuel qui sont annulés et transformés par les assemblées citoyennes.

C'est là qu'il y a une puissance très forte de ces assemblées citoyennes et ce n'est pas pour rien que qu'elles connaissent un succès assez important, c'est qu'on sent bien qu'il y a quelque chose.

Mais, tout l'enjeu, ça va être de voir comment est-ce que, alors qu'aujourd'hui, on a une majeure est cette démocratie qui dysfonctionne et une mineure qui sont ces assemblées citoyennes qui viennent produire des choses intéressantes, et bien comment ça s'inverse, et comment on a demain des assemblées citoyennes qui fonctionnent de cette manière-là, avec de l'intelligence collective, et qui pourraient être la manière principale de construire au moins les grandes orientations politiques, voire même toutes les politiques publiques ?

Hanieh Hadizadeh : Si on glisse vers l'assemblée liée au poste de député justement parce que c'est une nouveauté qu'on est en train d'essayer de définir ou de mettre en place sur le mandat de Quitterie. Il y a quelques questions aussi qui tendent vers ça. C'est de dire est-ce que cette assemblée locale déjà, sur 5 ans, est-ce que en même temps trop long ? En gardant en tête, ce qu'on s'est dit sur le renouvellement de citoyens. Il y avait une autre question sur le fait que les citoyens, tu en as parlé se formaient ou apprenaient à débattre, s'aguerrissaient aussi à la prise de parole ou aux méthodes d'intelligence collective. Est-ce que ça peut être aussi, je te pose la question directement de Dominique Filatre, un lieu d'acculturation pour exprimer un point de vue plus efficace des citoyens ? Est-ce que cette assemblée locale peut aussi servir à ça ?

Armel Le Coz : Oui, carrément. Bonjour Dominique. En fait, c'est absolument génial de voir des citoyens qui ressort d'une assemblée citoyenne, c'est à dire des citoyens qui se sont politisés dans le bon sens du terme, pour une très grande partie d'entre eux. Et il n'y a pas de meilleur outil d'éducation populaire qu'une assemblée citoyenne qui fonctionne bien. C'est-à-dire rentrer dans un processus comme celui-là, on en ressort forcément changé. Et il y a des citoyens qui se mettent à s'engager à fond dans des associations, parfois dans des partis politiques, parfois juste à changer complètement leur comportement, leur mode de vie, etc. lié à l'expérience qu'ils ont vécu dans une assemblée citoyenne. Donc, du coup, c'est aussi un outil de formation du citoyen, d'acculturation, qui est très puissant. Après, il faut que ça soit dans des assemblées qui fonctionnent bien, qui jouent bien leur jeu et qu'il y ait une réelle facilitation en intelligence collective etc.

Et après, sur la question est-ce que 5 ans, c'est trop long ? Non. Moi, je trouve que c'est une très bonne idée d'avoir une assemblée qui soit liée à un mandat et du coup, des décideurs qui disent, moi, pour prendre mes décisions. Je vais m'appuyer sur de la démocratie délibérative et sur des citoyens. Il faut que le lien à la décision soit très clair et ce n'est pas obligatoirement de la décision 100% citoyenne.

C'est à dire que ce qui est important aussi, je pense pour un décideur, c'est de poser un cadre et de dire, voilà, moi, le cadre il est à tel endroit et donc j'assumerai jusque-là les décisions qui seront prises par l'assemblée citoyenne, mais pas plus loin. Ce cadre, ça peut être les droits de l'homme, les objectifs du développement durable, tout un tas de sujets. Et si jamais il y a des

décisions qui sortaient d'une assemblée citoyenne et qui n'iraient pas dans ce cadre-là, il peut y avoir toute légitimité aussi à un décideur de dire non, ça ne respecte pas ce cadre-là qui était votre cadre et donc je ne prends pas.

Et donc, du coup, avoir une assemblée sur le long d'un mandat, je trouve que c'est très intéressant. Là où c'est plus problématique quand on est député, tout dépend en fait de la configuration. Mais si jamais c'est une députée toute seule qui n'a pas de groupe à l'Assemblée et qui a finalement très peu de moyens de pression ou même juste de moyens d'avoir de l'impact sur la construction de la loi, ça ne va pas être facile.

La configuration est complètement différente si c'est un groupe de parlementaires qui a une minorité, mais qui a quand même un groupe parlementaire avec des niches parlementaires ou un accès à l'agenda parlementaire pour faire des propositions de loi. Et c'est encore mieux, et encore plus différent de députés dans une majorité qui font ça avec leur majorité.

Donc voilà, en fonction des configurations, l'Assemblée citoyenne d'un député sera potentiellement très très différente. Et j'avoue que je n'ai pour l'instant pas encore connaissance des pistes sur lesquelles vous travaillez, donc je suis curieux aussi. C'est beaucoup moi qui parle, mais que vous, vous nous disiez, vous répondiez un peu aussi aux questions du chat sur qu'est-ce que vous prévoyez ? Et moi j'y réagis aussi avec plaisir. J'ai pas mal de questions à vous poser sur ce que vous prévoyez aussi.

Hanieh Hadizadeh : Il est 20h50, on peut ouvrir ce temps-là, moi, je peux vous remonter les questions et peut-être c'est le moment Quitterie que tu partages avec nous où est-ce que l'équipe qui travaille sur cette assemblée en est ? Les questions qu'on se pose et de voir si Armel peut faire avancer nos réflexions. Donc, les questions. Il y a d'abord une question de Marie-Pierre, qui porte sur l'articulation du travail de l'Assemblée avec l'Assemblée nationale. Comment est-ce qu'on appelle les agendas ? Comment on fait les choix ? Est-ce qu'on peut tout anticiper ? Est-ce qu'on peut travailler toutes les propositions du projet de loi ? Est-ce que l'Assemblée citoyenne plancherait, enfin sur quelle taille de décision ? À quelle fréquence ? Est-ce que ça, vous l'avez déjà défini ? Voilà déjà deux questions, si tu veux faire le point.

Quitterie de Villepin : Alors, on n'est pas du tout encore dans le temps des réponses, puisqu'on est encore dans le temps du travail et le temps aussi des auditions. C'est à dire qu'aujourd'hui, on aurait pu partir sur un dispositif qu'on imaginait. Or, on le fait de manière beaucoup plus délibérative, ce qui colle un peu avec cette vision, et cette exigence aussi d'associer les unes, les autres et de nourrir cette future assemblée locale d'autres expérimentations, avec des retours d'expériences.

L'idée étant, on fait partie d'un vaste mouvement, comme tu l'as dit, Armel tout à l'heure, un mouvement mondial où beaucoup de personnes s'inquiètent de l'affaiblissement des démocraties occidentales et se disent comment est-ce qu'on peut faire pour créer l'évolution de la démocratie ? On a trop longtemps pensé que la démocratie représentative était la fin du chemin. Or,

quand on ne travaille pas la démocratie et bien, finalement, elle finit par s'affaïsser, par mourir à petit feu.

Et donc dans ce contexte d'affaïssement mondial de, démocratie, beaucoup de personnes dans le monde se disent OK, on va créer, relier, sortir peut-être du mandat représentatif, sans non plus tomber forcément dans le mandat impératif. Nous, ici, dans la deuxième circonscription de Paris, on est vraiment sur cette ligne de crête qui est le mandat délibératif. Ce qui veut dire une chose importante, c'est qu'on s'inscrit donc dans la démocratie continue. On n'est pas simplement électeur ou électrice, on est citoyennes et citoyens et on est appelé à prendre et à exercer une part de responsabilité dans la délibération politique.

J'avais envie de vous proposer une petite définition de la délibération qui encore à affiner et à améliorer. Pour moi, la délibération, elle organise les échanges autour des affaires publiques. Après, ça dépend du niveau de collectivité, de laquelle on parle, mais qui associe les personnes qui sont concernées. Et donc, là, en l'occurrence, ce serait associer les habitantes et les habitants aux décisions qui les concernent. Une assemblée locale délibérative, cette délibération, elle repose sur l'écoute mutuelle, ce qui n'existe pas ou peu aujourd'hui en politique, l'enrichissement des points de vue. Je pars de mon réel, mais j'écoute le réel aussi des autres. Et autour d'une même loi, je découvre d'autres réalités le respect, la réflexion, l'intégration de différents points de vue éclairés, d'autres expériences et d'autres récits qui viennent nourrir ma compréhension des enjeux.

Et en fait, l'objectif, c'est quoi ? C'est que cette délibération, elle renforce notre autonomie et nous redonne le goût de la politique.

C'est vraiment ça qu'on cherche aujourd'hui. Le paysage politique est assez pauvre. L'éprouvé démocratique que nous avons est assez pauvre et en fait, on aime toutes et tous, c'est une des grandes caractéristiques des Français et des Françaises aussi, on adore la politique. Sauf qu'aujourd'hui, on ne trouve pas le moyen et la manière de pouvoir être acteurs et actrices de cette politique et donc de rester dans des présupposés, des a priori pour ou contre tel sujet. C'est une expérience un peu pauvre, et donc rester, camper sur ses positions. Et c'est aussi comme ça qu'est structurée notre vie politique, comme tu l'as très justement rappelé. À l'Assemblée nationale, c'est très pauvre en fait.

Quand on regarde ce qui se passe en commission, alors, peut-être vraiment, il faut qu'on amène dans ces endroits-là des facilitateurs, des facilitatrices, des nouveaux métiers, parce que c'est absolument...

Le jeu est déjà joué. C'est un jeu de rôle, en fait, et qui ne n'élève pas le débat et qui ne permet pas aux unes, aux uns et aux autres, de se forger une opinion éclairée. Et donc, pour moi, tout ça, ça a vraiment deux grands objectifs, c'est d'améliorer la qualité des décisions qui sont prises, mais aussi d'améliorer les relations entre nous.

Refaire lien, refaire du collectif, se retrouver autour d'une table, prendre du plaisir à faire de la politique, à parler, à débattre, sortir grandi d'un processus délibératif, avoir appris des choses. Voilà, c'est ça, pour moi, le but du jeu. Là où on en est aujourd'hui très concrètement, c'est que pour l'instant, on est... On travaille de manière publique et mensuelle lors d'assemblées locales délibératives. Une sorte d'assemblée locale qui préfigure ce qu'on va mettre en œuvre.

Mais pour l'instant, on est vraiment sur, OK, c'était la première partie, c'est quoi la démocratie continue ? C'est quoi la délibération ? C'est quoi cette ligne de crête ? Là, on était plutôt à travailler avec Dominique Rousseau. Puis on a auditionné effectivement Delphine Bagarry pour prendre la mesure, là-aussi, tu as raison, Armel, on ne peut pas être déceptif. On ne peut pas faire des grandes promesses qu'on ne pourra pas tenir. Or, à l'Assemblée nationale, effectivement, un siège de parlementaire ne peut pas faire des miracles, ne peut pas faire grand-chose.

Donc, le rythme de l'Assemblée nationale aujourd'hui est même intenable pour les députés. C'était le sens de la tribune que j'ai écrit dans Libération sur "Réhabiliter le Parlement". C'est qu'aujourd'hui, on a un vrai très grave problème, sous la 5ème République, et encore plus depuis l'instauration du quinquennat et l'inversion du calendrier électoral, c'est qu'aujourd'hui, l'Assemblée nationale n'a pas de poids.

L'Assemblée nationale est une chambre d'enregistrement. Point barre. En fait, il n'y a pas de jeu. Une fois en temps, il y a un petit jeu médiatique qui se fait, mais c'est extrêmement rare et c'est très inquiétant. Les parlementaires eux-mêmes n'ont pas le temps de délibérer. Et donc, toute la question, et c'est là où le travail qu'on est en train de faire et qui va se prolonger, notamment dimanche prochain, en ligne, donc, toutes celles et tous ceux qui ont envie de venir contribuer et réfléchir avec nous. C'est se dire : comment est-ce qu'on va faire dans le contexte actuel ?

On ne peut pas le changer. On ne peut pas changer la réalité. À l'Assemblée nationale, il y a 300 lois. Évidemment, personne ne peut délibérer sur 300 lois par an. Mais comment est-ce qu'on va faire pour créer cette interaction avec les habitantes, les habitants de la circonscription ? À quel endroit ? C'est intéressant.

Et donc la dernière fois qu'on s'est retrouvé, on a envisagé, pour l'instant, les portes sont grandes ouvertes, six missions possibles pour cette assemblée locale délibérative. Est-ce qu'elle va délibérer, par exemple, sur des lois qui sont liées au travail de la parlementaire, qui siège dans une des huit commissions de l'Assemblée nationale ?

Peut-être, dans les commissions, on a un peu plus de temps pour regarder un texte, pour pouvoir l'améliorer, pour pouvoir proposer des amendements, pour pouvoir, parce que le temps de la loi, dans les commissions, il est beaucoup plus long.

Ça passe aussi au Sénat, ça revient, peut-être ça pourrait être un endroit très intéressant. Sur l'ensemble des lois, une chose est sûre, une consultation pourrait être mise en œuvre, mais

ça reste de la consultation. Il ne peut pas y avoir effectivement de décision, mais peut-être qu'il serait intéressant que les habitants et les habitantes de la circonscription qui le souhaitent puissent se prononcer, un peu comme à l'époque de l'expérimentation #MAVOIX, c'est à dire : mon regard sur cette loi, c'est d'être plutôt pour ou contre, abstention.

Et là, en revanche, ça pourrait être la parlementaire qui justifie en retour en disant : "J'ai bien compris, vous, ce que vous avez dit. Mais voilà, moi, ce que je décide au regard de tel et tel et tel texte". C'est déjà recréer un lien de confiance, tout au long du mandat. Il pourrait aussi y avoir, mais encore, tout ça est en train doit être vraiment défini. Est-ce que tout d'un coup, les habitants et les habitantes d'une circonscription, s'ils se mobilisent avec un certain pourcentage dans la circonscription, est-ce qu'ils pourraient se saisir de déclencher une assemblée locale délibérative sur une loi particulière sur laquelle ils auraient envie de délibérer ?

Mais encore, tout ça est régi par la contrainte de temps. Notamment dans une Assemblée nationale où les procédures accélérées sont devenues la norme. Donc, les députés ont quinze jours pour découvrir un texte, et trois jours pour amender. Qu'est-ce que ça peut donner ?

Il y a d'autres missions qui seraient intéressantes, il nous semble. On a évoqué, et on n'a pas encore creusé, la mission d'évaluation des lois. Où là, il y en a beaucoup moins par an. Mais c'est aussi très intéressant que les personnes qui sont concernées par une loi qui est en cours d'évaluation à l'Assemblée. Il y en a de 2 à 5 par an. Est-ce qu'on peut réunir ces personnes plutôt a posteriori d'une loi et de voir ce que dans le réel, ça a généré ? Et quels sont les problèmes rencontrés par les personnes concernées ? Ça, ça nous semble être une piste aussi très intéressante.

Après, il y a évidemment une mission de contrôle des habitants, des habitantes sur le mandat lui-même. Donc sur le mandat de la parlementaire. Avoir un regard vraiment précis en lien avec les déontologues, avec la Haute autorité pour la transparence de la vie publique. Mais aussi sur les modalités qui sont mises en œuvre dans l'Assemblée locale. Ça pourrait être une autre mission.

Et puis, il y a la mission aussi de comment est-ce que cette assemblée locale délibérative petit public, s'il devait y avoir petit public, peut partager aussi, pour faire grandir la connaissance, les interactions avec l'ensemble des habitants de la circonscription.

Pour l'instant, les portes sont grandes ouvertes, on n'est pas dans le temps encore du choix. Dimanche, ce dimanche, on va écrire des modalités pour chacune de ces missions. On va se dire OK, s'il devait y avoir une mission d'évaluation, en fait, il y aurait combien de personnes ? Combien de fois elle se réunirait ? Comment elle se déclenche ? De quels moyens ils et elles auraient besoin ? Etc.

Donc, on va décrire des fiches de mission, des fiches, oui, pour chacune de ces missions. Avec des modalités, les moyens mis en œuvre et les métiers dont on aurait besoin pour renforcer tout ça. Et puis certainement, donc là, on écrit ces missions, et puis, le mois d'après, on va aussi auditionner encore des personnes pour venir nourrir ça.

Et puis, effectivement, dans un mois, on sera en capacité de pouvoir commencer à faire des choix. On ne peut pas faire tout, mais peut-être qu'on va trancher sur une ou deux ou trois missions. Ou est-ce que certaines missions se recoupent et sont complémentaires ? Et donc, comment est-ce qu'on va fonctionner ?

Là on était, et l'était très intéressant et tu y as en partie répondu, Armel, dans la théorie de la démocratie délibérative, dans une assemblée locale délibérative qui est connectée à un mandat, tous les habitants et les habitantes sont membres de droit.

Dans la circonscription dans laquelle on est, c'est 72 000 personnes. Donc, évidemment, comment on fait ? Alors là, c'est 72 000 inscrites et inscrits et c'est 100 000 personnes en tout. Donc concrètement, on a vraiment cet enjeu du nombre et c'est tout là le problème.

Et je veux aussi venir sur la question des moyens qui sont conférés aux mandats. Il n'y a pas beaucoup de moyens qui sont conférés aux députés et donc, du coup, si on veut rester aussi dans un exercice de grande réalité, il y a l'indemnité parlementaire. Il y a une enveloppe pour les collaborateurs qui peuvent être au nombre de cinq. Et ensuite, il y a les frais de mandat qui font cinq mille euros par mois.

Donc, là aussi, si on veut monter un dispositif qui tienne la route, il faut prendre en compte ces moyens et trouver des façons de financer ce dispositif, y compris, et là-dessus, je pense qu'on rejoint les autres expérimentations, c'est que ce temps accordé par les citoyennes et citoyens à la délibération, à la vie politique, a une valeur qui est importante pour la société et donc doit être indemnisé au même titre que le parlementaire est indemnisé.

Et donc, peut être que l'idée ce serait aussi de, y compris dans l'indemnité du ou de la parlementaire pouvoir si on partage le travail, peut-être qu'on peut aussi partager les moyens. Et puis, dans cet enjeu aussi, c'est qu'est-ce qui relève du travail de la délibération des citoyens et des citoyennes ?

Mais aussi, comment est-ce que les moyens conférés au mandat dans ces cinq rôles possibles qui travaillent avec la parlementaire, est-ce qu'il y a des nouveaux métiers, des facilitateurs, des facilitatrices, est-ce qu'ils sont là en continu pour désigner ces assemblées locales, en plus d'un travail logistique, en plus d'un travail de communication ?

C'est là-dessus qu'on est en train de réfléchir, mais on avance petit à petit, en se laissant aussi des temps de respiration entre deux assemblées de co-construction pour interroger d'autres personnes, revenir avec de la matière, pour construire notre assemblée locale de nos rêves.

Et encore une fois, ce qui nous semble très important, c'est qu'on documente au fur et à mesure toutes nos étapes et tous nos questionnements. Même si, à un moment on fermera des portes, par souci des réalités, elles seront écrites, elles pourront être rouvertes. Parce qu'évidemment, quel que soit le dispositif qu'on choisit, là, il y a un moment, il faut un instant T où on s'arrête

d'écrire et de designer. Il y a un moment, il faut poser un modèle, qui est imparfait. Mais imaginons, ça passe à l'Assemblée en juin prochain, il y aurait une première version de cette assemblée locale délibérative qui serait évidemment chaque année évaluée, ajustée, améliorée.

Et peut-être qu'au fur et à mesure, on pourrait ouvrir des portes qu'on a fermées à un moment donné pour rester dans le réel. Et ce travail qu'on fait aujourd'hui, ici, on le documente aussi pour que ça puisse servir à d'autres personnes, en France. On est en contact actuellement avec d'autres candidats et candidates qui ont le souhait aussi de monter des assemblées locales délibérative. Et donc, l'idée, c'est que le travail qu'on fait ici puisse servir, que le travail aussi des autres puisse nous nourrir et qu'on fasse grandir une culture commune. Pour moi, il y a vraiment un enjeu que des personnes puissent porter cette vision et cette volonté d'organisation du débat.

Enfin, sur ton dernier point Armel sur, oui, bien sûr, un siège parmi 577, ce n'est pas grand-chose. On peut imaginer quand même que... Parce ce qu'en fait notamment, on pourrait dire, je ne sais pas, je dis n'importe quoi, parce qu'on n'a pas décidé, mais peut-être, une fois par an, il pourrait y avoir une co-écriture de proposition de loi par l'assemblée locale délibérative. Ce serait tout à fait envisageable. Une loi, ça peut faire effectivement 40 pages ou 300 pages, mais peut-être qu'une loi, ça peut être aussi plus petit et plus précis sur un sujet donné qui pourrait être choisi par l'ensemble des personnes de la circonscription et un groupe qui travaille sur l'élaboration.

Ensuite, tout est question, et ça, c'est dans la vie, c'est dire, évidemment, quand on est tout seul et non inscrit, c'est difficile de faire passer une loi. Après, il y a aussi une capacité de plaidoyer, c'est à dire que les habitants et les habitants pourraient être associés à faire un plaidoyer au niveau des ministères, puis ensuite au niveau des groupes parlementaires. Il n'y a pas de raison que ça ne puisse pas aboutir, donc je suis assez d'accord avec toi, et même complètement d'accord, il ne faut pas survendre, parce que ça peut être très déceptif, mais en revanche, si c'est clair, au début, voilà ce qu'on va faire sur ce sujet-là, voilà quels sont les moyens et les leviers.

Oui, il va falloir aller à l'assaut des ministères pour essayer de faire passer cette proposition de loi, convaincre d'autres parlementaires de la porter, et c'est possible. En vrai, au fond de nous, là, ce dont on rêve, dans les groupes parlementaires, demain, c'est sûr, à partir de 2022, il va y avoir une reconfiguration politique.

C'est absolument impossible que les groupes parlementaires continuent à travailler de la sorte. En tout cas, dans le champ de forces progressistes, je ne parle pas... Je pense que ça ne va pas bouger forcément chez les marcheurs, ni Les Républicains.

En revanche, on voit bien qu'une recomposition politique qui est à l'œuvre aujourd'hui dans le champ de force progressiste et il pourrait demain y avoir un groupe parlementaire, finalement, c'est que 15 parlementaires qui se fédèrent autour des innovations démocratiques. Vraiment, je pense que c'est quelque chose...

Alors, il va y avoir des candidates et des candidats qui vont porter ces modalités. Mais demain, il pourrait y avoir aussi, dans un moment de reconfiguration importante, des parlementaires qui se fédèrent, et ce n'est rien que 15 députés, sur ce type de pratiques. Je pense que ça peut être une opportunité assez importante et qu'au fur et à mesure d'un mandat aussi, tout ne se joue pas au tout début du mandat, mais peut se faire tout au long d'un mandat, avec les déçus qui quittent leur groupe parlementaire à force d'avoir trop été... subi de menaces sur des consignes de vote, qui peuvent se dire : c'est une bonne idée.

Moi, je pense que c'est vraiment une des optiques importantes et qui est nécessaire. C'est de fonder un groupe parlementaire nouveau avec des nouveaux visages qui ont des nouvelles pratiques politiques et ça pourrait être très intéressant.

Hanieh Hadizadeh : Ça va dans le sens d'une remarque de David qui dit : voilà, toi, tu peux dans les commissions auxquelles tu participes, montrer la pertinence de l'assemblée de ta circonscription et aussi faire cette profession de foi. Armel, merci, parce que tu partages, il y a énormément de commentaires et Armel t'écoute et en même temps partage des liens, notamment sur les lignes rouges, sur les assemblées populaires. Et je pense que ça répond à la première question d'Ali, qui disait : conventions citoyennes quelles sont les dérives ? Qu'est-ce qu'on peut vraiment appeler citoyen ou pas ? Et si tu veux réagir à ce que Quitterie vient de poser ?

Et si tu as des conseils, beaucoup de personnes te demandent des conseils pour l'Assemblée locale.

Armel Le Coz : J'ai l'impression que vous êtes déjà bien calés, mais ça ne m'étonne pas, évidemment, parce que tu as complètement bien formulé les différents enjeux et je trouve ça génial de construire cette assemblée citoyenne de cette manière-là, en prenant le temps de la réflexion, de l'audition, et puis, en posant le principe que ça sera quelque chose qui va être évolutif. Moi, je suis assez d'accord avec ce que tu viens de dire Quitterie sur le fait que ce n'est pas du tout impossible qu'il y ait un groupe de parlementaires qui se retrouvent là-dessus et qui, en fait, se retrouvent sur la méthode. Et c'est en cela que, on peut être en désaccord profond sur tout un tas de sujets, mais être d'accord sur la démocratie, en fait, c'est dire sur le fait que la meilleure manière de trancher les désaccords, c'est un processus de qualité dans lequel on vient mettre des arguments, etc. etc. Et donc, du coup, là-dessus, j'ai plutôt l'intuition. Après, j'ai évidemment une bulle de filtres gigantesque, du fait d'être le nez dans le guidon de ces questions-là au quotidien. Mais j'ai quand même plutôt l'intuition que ce sujet est en train quand même de beaucoup progressé dans la société.

Démocratie ouverte, on existe depuis 10 ans maintenant, bientôt 10 ans, et pendant longtemps, on avait l'impression de crier dans le désert et c'est le cas aussi avec ce que tu as fait, avec #MAVOIX etc. où c'était une période où ce n'était pas encore complètement mûr.

Je pense qu'un #MAVOIX aujourd'hui aurait sûrement une autre ampleur et un autre écho. Et on l'a vu, les gilets jaunes ont vraiment mis tout de suite le sujet du référendum d'initiative

citoyenne, donc un sujet démocratique et la question du pouvoir citoyen sur les ronds-points. On a vu le grand débat, même s'il a accouché d'une souris qui a plutôt bien pris, en termes de nombre de participants et de démarche, la convention citoyenne, les municipales avec pas mal de listes citoyennes et participatives.

Voilà, tous ces marqueurs-là montrent bien que cette question de la démocratie, de la manière de faire, elle n'évolue pas que dans le mauvais sens. Il y a tout le mauvais sens, de plus en plus d'abstention, d'indicateurs qui montrent que notre système politique dysfonctionne en profondeur, mais aussi le revers positif de la médaille, c'est toutes ces expériences et tous ces acteurs qui sont prêts à aller plus loin sur ce sur ce sujet-là. Et voilà, ce que tu décrivais, ça me faisait penser au groupe EDS écologie, démocratie, société avec Matthieu Orphelin, Paula Forteza etc. qui, notamment dans les travaux de la Convention citoyenne pour le climat, ont réussi à construire un groupe très éphémère, parce qu'il y a un député qui est parti ou une députée qui est partie, en l'occurrence à un moment, mais qui commençait à mettre ces sujets-là et à mettre de l'énergie et du temps et des assistants parlementaires sur ce sujet-là.

Donc, en effet, pas du tout impossible que ça voie le jour sur la prochaine mandature. Et tant mieux. Enfin, dans l'idéal, ça va beaucoup plus loin que ça. Dans l'idéal, on réussit notre campagne Faire gagner la démocratie. Et il y a une convention citoyenne qui rebat complètement les cartes avec un Parlement qui fonctionne complètement différemment d'ici 2 ou 3 ans.

Mais je dirais, même au pire, et même si on reste dans une logique un peu pessimiste où il n'y a pas de transformation structurelle du fonctionnement de notre 5ème République. En effet, ce n'est pas du tout impossible d'avoir des vrais espaces pour tester et pour se donner les moyens. Peut-être un sujet qui n'a pas été beaucoup évoqué, mais qui est aussi quelque chose possible, je pense à François Ruffin et à la manière dont il pratique son mandat de député, finalement, presque plus comme une tribune et une manière de médiatiser des sujets, une manière de faire évoluer l'opinion publique sur des sujets. Donc, certains vont dire que c'est que de la com ou d'autres diront que c'est en fait quand on a un parlement aussi chambre d'enregistrement et aussi faible, ça peut être une bonne manière d'utiliser le Parlement. Et donc, c'est peut-être aussi une bonne manière de d'imaginer votre assemblée citoyenne avec une logique de porte-voix et de tribune qui peut non pas passer le message d'une personne, mais d'un groupe de personnes qui a délibéré, qui a pris le temps de se construire une opinion et avec une députée ou un groupe de députés qui s'en font les porte-voix via l'Assemblée nationale.

Manuel Ibanez : Est-ce que tu aurais des conseils sur les pièges à éviter ?

Armel Le Coz : Des pièges à éviter sur quoi ? Sur le futur des assemblées citoyennes ? Je pense que vous les avez repérés, c'est de vouloir tout faire, c'est à dire qu'il y a beaucoup de choses possibles à faire avec des assemblées citoyennes. Et c'est un mot dans lequel, deux mots dans lesquels on peut mettre beaucoup de choses, donc, du coup, un des pièges à éviter, c'est d'être finalement trop ambitieux au regard des moyens que vous allez avoir. Et je pense qu'il vaut mieux un exercice délibératif de qualité sur un objet précis que de vouloir en faire trop

surtout, et, du coup, un peu noyer les choses et avoir l'expérience décevante. Donc, je pense que probablement, le principal piège à éviter, c'est celui-là, c'est de réussir à être focus sur un sujet sur lequel vous faites les choses sérieusement, un sujet ou deux ou trois, je n'en sais rien, mais, mais sur lequel vous ne perdez pas trop d'énergie à vouloir trop en faire.

Après, on sait que la démocratie, c'est aussi le temps long et notamment le temps de la loi, c'est le temps long. Là, on vit dans un régime de sorte d'état d'urgence qui n'en finit plus, depuis plusieurs années, depuis les attentats. Et il y a vraiment ce problème. Ce qui est difficile de voir, c'est comment est-ce que dans cette accélération permanente, cette inflation législative, ce un sujet médiatique, une loi, c'est vraiment complexe aujourd'hui de se dire à quel endroit ça peut être nécessaire.

J'ai parlé tout à l'heure du travail en commission. Il nous semble en tout cas qu'il y a une piste à creuser. Il y a des commissions dans lesquelles il n'y a pas beaucoup de textes, il y a des commissions où il y a un gros morceau, je pense à celle du budget, notamment, où il y a un gros morceau au début d'année, mais qui, aussi, peut être très intéressant.

Parce que s'approprier le budget de la France, eh bien, c'est aussi comprendre où vont les impôts des gens. C'est aussi renouer avec le consentement à l'impôt. Et on pourrait imaginer que si on réussissait à s'approprier ce budget, c'est aussi intéressant. Ce sont les logiques aussi d'investissement quand il y a des grandes annonces politiques sur 30 milliards qui sont mis sur la table sans être corrélées à rien du tout sans débat.

Voilà.

On comprend bien que les politiques publiques, elles doivent être financées. Donc chaque commission a des choses intéressantes. Et on se dit quand même que dans ce temps-là où on peut, de la commission, on peut écrire des amendements. Là encore, nous, on ne part pas avec une baguette magique qui va tout révolutionner.

Mais si un jour, un amendement qui est rédigé dans une assemblée locale passe, et ce n'est pas du tout impossible, puisqu'il y a plein d'amendements qui passent tous les jours, y compris proposés par l'opposition, et tout. Donc vraiment, c'est comment est-ce qu'on renoue, peut-être au départ, avec des petits succès qui font grandir, qui redonnent aussi cette envie de travailler au service des lois ?

Quitterie de Villepin : La dernière question que j'ai envie de te poser Armel, peut-être avant qu'on se quitte. Donc j'ai écrit. Je ne sais pas si tu l'as vue passer cette petite tribune dans Libération qui dit : l'autre bataille de 2022, c'est sauver, en gros, sauver le Parlement. Et ce que je pose comme question, c'est de dire, ça ne viendra pas forcément du gouvernement, du futur gouvernement, du futur exécutif national. Aucun exécutif qui arrive dit : « ah, bien sûr, on va accorder plus de temps, plus de moyens et tout », ça n'existe pas. Et comme ça ne viendra pas forcément d'elle et eux, l'idée est de dire, finalement, au fond, cette question elle appartient

aussi aux futurs parlementaires. Et ce qui m'impressionne ces derniers temps, ces dernières années, c'est comme, il y a plein de raisons à tout ça, des parlementaires qui siègent quand même dans un endroit important, acceptent de se faire maltraiter, acceptent d'être pressés par le temps à longueur de temps, acceptent d'avoir leurs droits qui leur sont déniés.

Et je me dis quand même, quelque part, c'est marrant parce qu'on n'a jamais envisagé ça, au-delà du rapport de force clanique, en train de se dire, finalement, les parlementaires ont aussi intérêt à avoir les moyens de faire leur travail. Est-ce qu'on ne pourrait pas, d'une part, en tant que, pour les candidates et les candidats, mais aussi pour les citoyens et citoyennes, interpellier les candidates et candidats pour dire : demain, si vous êtes élu, ne passez pas cinq ans de plus comme ça.

Arrêtez-vous de travailler en début de mandat, entamez une négociation. On n'est pas obligé de faire une constituante ou de faire une révision constitutionnelle pour que l'exécutif respecte l'Assemblée.

Je me dis qu'est-ce qu'on peut faire en l'état dans une forme de réalité, pour dire : en fait, non, on pose les stylos, on pose des claviers de vote. Et d'abord, on commence par une phase de négociation.

On demande des délais incompressibles de 6 semaines, de 8 semaines, d'examen des textes, on demande du temps. Il y a toutes ces demandes à formuler. Qu'est-ce que tu penses de cette idée ? Est-ce que ça pourrait devenir au-delà de la campagne que vous portez pour faire gagner la démocratie ? Est-ce que tu penses que ça pourrait être une piste de travail ?

Armel Le Coz : J'ai envie de dire oui parce qu'il n'y a pas de piste de travail interdite.

J'ai l'impression aujourd'hui, avec le calendrier électoral et la puissance du gouvernement et d'un président de la République, etc. que, si on n'a pas un exécutif un peu, sans être convaincu à 100%, mais un peu sensible au sujet, ils ont quand même globalement beaucoup de leviers pour faire pression via les partis politiques, avec la logique juste d'être exclu du parti et de ne pas avoir l'investiture la prochaine fois, mais même de ne pas avoir les bonnes commissions, de ne pas avoir l'accès aux médias, etc.

Ils ont tellement de leviers de pression via les partis politiques sur des parlementaires qui leur doivent l'élection, que, c'est compliqué, mais ce n'est pas pour ça qu'il ne faut pas le tenter. J'espère que ça peut marcher. Ce qui est sûr, c'est qu'interpeller les candidats à la députation et donc les futurs députés sur leurs pratiques, leur rôle, le fonctionnement de l'Assemblée elle-même, etc. etc. Ça ne peut de toute façon pas être négatif.

Ça ne peut que les pousser et les aider et les prévenir aussi, pour les nouveaux venus, de ce qui va les attendre potentiellement, peut-être de créer des alliances assez rapidement. Je suis un peu sec sur le sujet, mais avec une inquiétude quand même que si on ne réussit pas à forcer... En fait, tous les systèmes, c'est comme ça, s'il n'y a pas de la pression sur le système,

quelque part, il ne bouge pas. Il a plutôt une tendance à rester, à rester relativement stable, c'est de la physique.

Et donc, du coup, il y a aussi une question de comment est-ce que la société civile, comment les citoyens, comment est-ce qu'on refait les gilets jaunes ? Comment est-ce qu'on refait des mouvements de marche pour le climat, etc. qui réussissent à mettre la pression sur le système pour que, du coup, porte de sortie soit des choses qu'on est en train de travailler maintenant et que et que, du coup, l'exécutif et la majorité acceptera de tenter parce qu'ils trouveront ça moins risqué et moins pire que trop de pression sur le système ?

Et donc, c'est comme ça qu'on a réussi à obtenir la Convention citoyenne pour le climat, qui est loin d'être une réussite sur tout, mais qui a permis de faire un précédent de démocratie délibérative qui contribue à cette vague délibérative derrière.

Et donc, du coup, je pense que c'est aussi ça le sujet, c'est comment, est-ce qu'à l'intérieur des institutions, pour ceux qui réussissent à y rentrer, on creuse des voies et des failles, etc. pour que le jour où la pression est suffisante, c'est par là que l'on se dirige. Et il y a aussi la question de comment est-ce qu'on met la pression, nous, la société civile, les citoyens, pour que ce système bouge ? Et donc, du coup, c'est bien d'être aux différents endroits, de toute façon.

Quitterie de Villepin : Je suis d'accord avec toi, je crois qu'il y a un double mouvement. Il y a les citoyens et citoyennes qui vont prendre leur place et leur légitime place à la table des décisions. Mais, je pense aussi que les parlementaires, une fois qu'ils sont élus, ils ne risquent plus grand chose.

Alors oui, ils n'auront peut-être pas le rapport être rapporteur en question de tel ou tel texte. Mais une fois que t'es là, t'es là pour 5 ans. Et donc, du coup, au lieu de subir un jeu qui t'est opposé, qu'est-ce qui t'empêche, une fois que t'es là, puisqu'on voit, il y a beaucoup de parlementaires qui ont quitté leur groupe parlementaire ou alors qui se sont complètement arrêtés ou qui sont en burnout.

C'est une question qui n'est jamais posée : qu'est-ce qui légitime ça ? Pour moi, il n'y a pas grand-chose. Une fois que t'es élu, rien ne t'empêche de créer une mobilisation, de se fédérer, de dire : en fait, non, on ne va pas... C'est comme ça que toutes les conquêtes de droits civiques se sont faites. Toutes les conquêtes aussi sociales. Tous se fait aussi par une mobilisation quand on sort un peu de son pré carré et de ses usages.

Moi, c'est cette question que je pose et je pense que les seuls qui pourront enclencher au sein de l'assemblée de manière très directe au tout début du mandat, une négociation, ce sont les parlementaires nouvellement élus.

Armel Le Coz : Et c'est là que pour répondre aussi à la question de Dominique Filatre dans Facebook, pour moi, ce qui fait que des parlementaires qui aujourd'hui ne sont pas bien dans

leur groupe, y restent quand même ou ne font pas le pas d'aller vers autre chose, c'est qu'en fait, il n'y a pas grand-chose qui leur est proposé à côté.

Et s'il y a une offre qui est bien conçue, imaginée de manière intelligente, etc. Pas trop perçue comme dogmatique, qui, par des parlementaires qui ne viennent pas de cette culture-là, de ce milieu-là, etc. Et du coup, ils se disent : ah, en fait, je ne quitte pas pour rien, pour le néant ou pour l'inexistence médiatico-politique, mais pour quelque chose dans lequel, en fait, ça va être intéressant et on va produire des choses, même si on ne va pas être d'accord sur tout, on aura une méthode sur laquelle on est au clair, etc.

C'est vrai qu'il y a peut-être une possibilité que, tu disais tout à l'heure, ça ne va pas forcément se faire dès le début, mais si jamais cette proposition est sur la table dès le début pour que ça arrive plus vite, si jamais il y a le même type de système autoritaire qui s'installe et qui s'accroît dans le prochain mandat.

Quitterie de Villepin : Est-ce que Manuel, Hanieh, c'est bon pour vous ?

Hanieh Hadizadeh : Oui, j'ai l'impression qu'on est sorti de l'assemblée locale délibérative même, pour dire pour aller dans les limites de ce que toi tu peux porter seule et de l'impact que tu peux avoir dans la démarche que tu dois porter et que c'est... Quelque part.

Ça rejoint aussi le plaidoyer de démocratie ouverte qui, pour l'instant est sur les présidentielles, mais qui va aussi ouvrir une séquence sur les législatives. Et je trouve ça vraiment riche aussi qu'à cet endroit-là, vous échangez et que l'on partage aussi ces réflexions-là, pour dire qu'il va falloir créer des groupes de pression.

En tout cas, que les députés doivent être accompagnés comme les citoyens sur cette acculturation-là et sur ces nouvelles formes de démocratie sur lesquelles il y a une maturité. C'est à dire visionnaire, mais qui arrive trop tôt.

Comment est-ce qu'à différents endroits de la société, il y a cette conscience qui monte ?

Manuel Ibanez : Peut-être que pour rebondir, moi, ce que je trouve vraiment intéressant dans cet échange, c'est où on voit qu'en fait, il y a de l'expérience, il y a plein d'expériences qui se font, qui s'enrichissent mutuellement et donc on ne voit qu'en fait, on avance.

Et chaque nouveau pas qui sera fait, comment il est riche de ce qui a été fait et comment il pose un nouveau pas. Et je trouve que c'est ça qui est assez excitant dans cette démarche-là. C'est à dire qu'on voit qu'il y a effectivement plein de retours d'expériences très riches sur les assemblées citoyennes, notamment sur des sujets précis ou dans des collectivités, à l'échelle de collectivités locales ou de sujets particuliers.

Et là, on voit qu'on a l'occasion de se nourrir de tout ça pour essayer quelque chose qui soit en

lien avec l'Assemblée nationale. Donc, là, je trouve qu'il y a vraiment quelque chose d'intéressant et que si on peut continuer ce dialogue, je pense qu'il sera riche.

Et moi, je reste toujours attaché à ce côté, effectivement, que je pense que l'intelligence collective, la facilitation peut vraiment beaucoup apporter et on le voit dans les dynamiques en cours et que là, il y a vraiment, c'est vraiment le moment où on peut apporter un peu ça aussi dans la façon de fabriquer des lois, de concevoir un peu ces questions-là.

Donc, je trouve l'échange fort enrichissant, même s'il y a plein de questions encore qui risquent de venir et d'arriver. Et j'espère qu'on pourra continuer à échanger avec toi Armel, là-dessus.

Armel Le Coz : Évidemment, avec plaisir pour continuer à échanger là-dessus. Et puis, moi, je vais suivre évidemment ce que vous faites et, au-delà de ça, moi, ce que je trouve intéressant, c'est qu'il y a toi Quitterie et toute l'équipe à Paris.

Mais il y a pas mal d'autres candidats, futurs candidats ou qui se posent la question d'être candidats, qui ont l'air d'aller dans cette dynamique-là aussi. Donc, moi, je ne peux qu'inviter et ceux qui hésitent à être candidats, parce qu'évidemment, se présenter à des législatives sans parti politique ou avec ce type de truc-là qui pourraient, à un moment, rentrer en confrontation avec des partis politiques, ce n'est pas évident, mais je pense que c'est le moment d'y aller à fond et de créer une forme de réseau pour que vous vous nourrissiez les uns les autres, et pendant le temps de la campagne et, pour ceux qui seront élus, une fois que vous serez à l'Assemblée nationale.

Quitterie de Villepin : Manuel, est-ce que tu veux me rappeler les rendez-vous ou la manière dont on travaille pour les personnes qui sont en ligne et qui aimeraient rejoindre ce travail-là ?

Manuel Ibanez : Oui, tout à fait, donc, le travail sur cette assemblée locale délibérative liée au mandat de député qui est expérimenté sur la deuxième circo à Paris, il y a une séance de travail par mois, un dimanche par mois. Le prochain, c'est ce dimanche-là qui sera en ligne cette fois-ci, vu le contexte, et on va faire ça jusqu'au mois de juin, pour avancer collectivement à la construction de cette assemblée.

Et on essaye également d'avoir des temps d'audition. On a appelé ça des auditions pour essayer de mieux comprendre, de mieux comprendre le sujet et donc ça, on va en renouveler également entre les séances de travail. Vous êtes bienvenus.

Hanieh Hadizadeh : Les questions continuent. Il y a eu plus d'une soixantaine de commentaires. On n'a pas forcément le temps de les prendre. Martin, notamment, te demande si tu as des noms ou on a des noms d'autres potentiels candidats. Est-ce que ça aussi, cette coalition de candidats qui réfléchissent comme Quitterie ou s'en inspirent se monte ? Il est 21h32. Il va falloir gérer cette frustration-là aussi. Quitterie, peut-être le mot de la fin ?

Quitterie de Villepin : Oui, alors, sur les candidates et les candidats, je pense que c'est super

si Démocratie ouverte, comme vous êtes quand même très connectés avec les uns les autres, vous pouvez mettre en lien. Sachant qu'évidemment, on est toutes et tous à fond sur le terrain, en train faire de la mobilisation en train de faire connaître ces propositions et tout. Donc, il va falloir aussi trouver la manière de pouvoir être en lien tout en étant à fond sur le terrain. Et donc, pour moi, c'est une question un peu logistique parce que le rythme est déjà très, très intense. Et donc, il va falloir trouver les moments pour pouvoir partager. Effectivement, dimanche prochain, à 15 heures, on se retrouve sur un Zoom et donc vous pouvez vous inscrire à l'évènement qui est sur Facebook pour accéder à l'inscription qui vous renverra le lien Zoom. Il ne sera pas diffusé en live puisque c'est un moment de travail et d'élaboration.

En revanche, vous êtes toutes et tous les bienvenus et peut être que c'est une opportunité, finalement, qu'on se retrouve en Zoom pour permettre à celles et celles qui sont plus loin ou qui ont d'autres enjeux puissent se connecter. On se retrouve donc le 16 janvier, puis ensuite le 13 février, le 17 avril, le 15 mai et le 5 juin.

Donc, c'est une Assemblée locale de construction par mois et effectivement, des rendez-vous intermédiaires si vous êtes passionné par toutes ces questions, vous pouvez aussi rejoindre l'équipe qui s'occupe de préparer les auditions, mais qui s'occupe aussi de designer les assemblées locales.

En revanche, ça, ça nécessite un engagement sur les six prochains mois, un peu de votre temps. Donc ça, c'est moins l'auberge espagnole, on rentre, on sort. Mais c'est un engagement qui nécessite, quand même une grande durée. C'est ce pôle qui est animé notamment par Manuel.

Merci à toutes et à tous d'avoir été là ce soir. Merci aussi, vraiment, Armel, pour tes retours d'expérience qui nous sont très, très précieux. À chaque fois, on éclaire un peu plus ce qu'on est en train de construire.

C'est important pour nous.

Merci aussi d'avoir porté cette parole auprès de nos amis qui étaient là ce soir. Merci à toutes et à tous d'avoir suivi tout ça. On vous dit à très bientôt. Et, oui, on vous dit à très bientôt. Ou par Zoom. Et peut-être bientôt, même en physique. On va bientôt ouvrir une permanence de campagne où, si vous êtes dans les parages, on serait vraiment heureuses et heureux que vous passiez nous dire un petit bonjour. Et puis, qu'on puisse continuer ces échanges en vrai dans le réel, dans la vraie vie, à très vite et à très bientôt. Merci Manuel, merci Hanieh et merci beaucoup Armel. Merci à vous. Bonne soirée !





Transformer le monde, ne laisser
personne de côté, voici ce que je
vous propose de réaliser ensemble.

Quitterie de Villepin